

 National Library of Canada

Cataloguing Branch
Canadian Theses Division

Ottawa, Canada
K1A 0N4

Bibliothèque nationale du Canada

Direction du catalogage
Division des thèses canadiennes

NOTICE

The quality of this microfiche is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us a poor photocopy.

Previously copyrighted materials (journal articles, published tests, etc.) are not filmed.

Reproduction in full or in part of this film is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30. Please read the authorization forms which accompany this thesis.

**THIS DISSERTATION
HAS BEEN MICROFILMED
EXACTLY AS RECEIVED**

AVIS

La qualité de cette microfiche dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de mauvaise qualité.

Les documents qui font déjà l'objet d'un droit d'auteur (articles de revue, examens publiés, etc.) ne sont pas microfilmés.

La reproduction, même partielle, de ce microfilm est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30. Veuillez prendre connaissance des formules d'autorisation qui accompagnent cette thèse.

**LA THÈSE A ÉTÉ
MICROFILMÉE TELLE QUE
NOUS L'AVONS REÇUE**

LES ENJEUX DE LA QUESTION LINGUISTIQUE

AU
QUEBEC

Analyse du débat autour de la Charte
de la langue française au Québec
et du projet de loi 101.

par

Benoît Guy Allaire

Thèse présentée à l'Ecole des Etudes
supérieures de l'Université d'Ottawa
en vue de l'obtention du diplôme de
maîtrise, Ottawa, le 1^{er} août 1979.



Je dédie filialement cet ouvrage
au poète Gaston Miron qui a explo-
rer notre langue pour décoloniser
le pays.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

Le débat sur la question linguistique au Québec	1
Le contenu général de la thèse	3
La méthodologie	5

CHAPITRE I

LES CLASSES DOMINANTES AU QUEBEC

INTRODUCTION	8
LA QUESTION NATIONALE	10
LA LUTTE HEGEMONIQUE	14
Le concept d'hégémonie	14
La société civile	15
L'idéologie	16
L'idéologie proprement dite	17
La philosophie	18
Le sens commun	20
Le folklore	22
La structure idéologique	23
Le matériel idéologique	25
Le rôle des intellectuels	25
Intellectuels organiques	27
Intellectuels traditionnels	30
LES CLASSES DOMINANTES AU QUEBEC	32
La bourgeoisie canadienne	34
Bref survol historique	34
Après la Conquête	34
Une bourgeoisie prospère au XIX ^e siècle	36
La nouvelle bourgeoisie canadienne	38
Eléments pour l'analyse de la bourgeoisie	41
Le capital non-monopoliste	42
Le capital monopoliste	43
Rapports entre le capital non-monopoliste et le capital monopoliste	45

La bourgeoisie et la politique	48
La nouvelle petite bourgeoisie québécoise	50
La petite bourgeoisie; classe et fraction de classe	50
La petite bourgeoisie	51
La nouvelle petite bourgeoisie	52
Elément pour l'analyse de la nouvelle petite bourgeoisie	53
Travail productif travail improductif	53
Travail manuel travail intellectuel	55
La nouvelle petite bourgeoisie et la politique	57
CONCLUSION	59

CHAPITRE II.

LE DISCOURS DE LA BOURGEOISIE
OU

LA LOGIQUE DE L'UNIFORMISATION

INTRODUCTION	62
UNIFORMISATION LINGUISTIQUE ET MARCHÉ NATIONAL	64
Langue commune et marché national	68
La langue de la liberté et du libre contrat	72
Libre circulation des marchandises et langue de commandement	76
Le Rapport Durham	81
Conclusion de la première partie	86
LE CAPITALISME MONOPOLISTE	88
Le marché mondial et la firme multinationale	89
La firme multinationale et la circulation mondiale de la marchandise	93
L'économie canadienne et le marché mondial	100
La concentration	101
Le commerce extérieur	105
Le Canada dans l'Empire	113
La logique de la marchandise et le modèle productiviste	119

LE DISCOURS "PHILOSOPHIQUE" DE L'UNIFORMISATION	124
La crise de la démocratie et la stabilité nécessaire	125
Qu'est-ce que la Commission trilatérale?	125
La crise de la démocratie, rapport sur la gouvernabilité des démocraties à la Commission trilatérale	129
L'ECONOMIE LINGUISTIQUE AU QUEBEC	145
L'Institut de recherches C.D. Howe	145
Le bilinguisme: une approche économique	148
Une conception comptable de la langue	149
L'Anglais, passe-partout universel	153
La libre entreprise et le bilinguisme	156
CONCLUSION	159

CHAPITRE III

LE DISCOURS DE LA NOUVELLE PETITE BOURGEOISIE OU

LA REVENDICATION A LA DIFFERENCE

INTRODUCTION.	163
LA PETITE BOURGEOISIE ET LE NATIONALISME	165
La petite bourgeoisie "patriote" (1760-1838)	165
Le nationalisme de survivance chez les canadiens français en minorité (1840-1867)	171
Le règne de Dieu (1867-1960)	179
L'ultramontanisme	179
De Bourassa à Duplessis	181
Maurice Duplessis, le "chef" et l'autonomie	189
UNE REVOLUTION TRANQUILLE ET UN NOUVEAU NATIONALISME	193
Le Rapport B.B. et ses conséquences	197
Le nouveau nationalisme	202
Le Parti Québécois et la question linguistique	206
Le français, langue officielle du Québec	214
LA REVOLUTION TRANQUILLE ET LA NOUVELLE PETITE BOURGEOISIE	217
Le parti de la nouvelle petite bourgeoisie	220
Les professionnels du langage	224
Les professionnels de l'Etat	229
Impossible indépendance?	233

LE DISCOURS DE LA NOUVELLE PETITE BOURGEOISIE	237
La C.E.Q. et la question linguistique, le discours des professionnels du langage	238
Le gouvernement du Parti Québécois et la question linguistique, le discours des professionnels de l'Etat	247
La situation linguistique au Québec	247
Un Québec essentiellement français	251
CONCLUSION	256
CHAPITRE IV	
LE SENS COMMUN	
OU	
LA TRADUCTION DES DISCOURS DOMINANTS	
INTRODUCTION	260
SYNTHÈSE DU DISCOURS PHILOSOPHIQUE	263
Synthèse	263
Le discours de la bourgeoisie	264
Le discours de la nouvelle petite bourgeoisie	269
Le noeud de la contradiction entre bourgeoisie et nouvelle petite bourgeoisie	275
LE DISCOURS EN SENS COMMUN	280
Méthodologie	280
Le sens commun bourgeois	284
Le sens commun de la nouvelle petite bourgeoisie	303
Remarques sur la traduction en sens commun	315
CONCLUSION	319
CONCLUSION	321
ANNEXES	327
BIBLIOGRAPHIE	339

"Dieu nous garde d'être jamais
20 ans sans une rébellion."

Thomas Jefferson, 1787

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Un spectre hante le Québec, le spectre du séparatisme. La victoire du Parti Québécois, parti qui rassemble les partisans de la souveraineté nationale du Québec, a relancé avec plus d'intensité que jamais depuis la Rébellion de 1837-1838 le débat sur la question nationale.

Cette victoire représente pour certains "la volonté de résistance à l'oppression nationale et d'autodétermination" manifestée par les Québécois: "Ils ont vaincu le spectre de la peur". Cette victoire électorale marque aussi un tournant, un pas décisif de notre histoire car comme l'écrivait Engels à Karl Kautsky:

Historiquement, il est impossible à un grand peuple de discuter avec un tant soit peu de sérieux ses questions intérieures aussi longtemps que l'indépendance nationale fait défaut.

Moins de six mois après son élection le gouvernement du Parti Québécois posait la première pierre de l'édifice: le livre blanc et le projet de loi no. 1 étaient coup sur coup déposés à l'Assemblée nationale.²

1-F. Engels, lettre à K. Kautsky, Londres, 7-15 février 1882, in Karl Marx, Friedrich Engels, le parti de classe, tome IV, Maspero, Paris, 1973, p. 13.

2-Le livre blanc sur la politique de la langue française a été déposé le 1^{er} avril 1977 à l'Assemblée nationale, le projet de loi no. 1, Charte de la langue française au Québec, le 27 avril 1977.

En faisant d'un projet de loi sur la langue française la première législation importante de son premier mandat, le Parti Québécois allait lancer un immense débat qui déborde largement le cadre étroit d'un débat limité à la seule question de "la langue officielle" au Québec. L'enjeu véritable de la bataille linguistique qui s'est livrée - et qui n'est pas finie - n'est rien d'autre que la question nationale: au Québec la question de la langue est indissociable de la question nationale.

Le but visé par cette thèse n'est pas de discuter de théorie. Notre objectif est plus modeste. Il s'agit simplement de tenter d'analyser le débat linguistique au Québec, d'approfondir notre perception d'une réalité politique dans laquelle nous vivons comme tous les autres Québécois. Notre analyse ne sera donc pas théorique mais pratique, c'est-à-dire liée à une pratique, à un vécu. Il va sans dire qu'une telle analyse implique une utilisation de nos connaissances théoriques. Il n'y a là aucun paradoxe.

Le débat linguistique, avons-nous déjà dit, est lié à la question nationale. Celle-ci intéresse au plus haut point tous les Québécois et surtout ceux qui ont des intérêts à défendre, à protéger ou à promouvoir et que l'avenir constitutionnel ne laisse pas indifférents. C'est justement pour défendre ces intérêts, souvent opposés, que des groupes se sont exprimés dans le cadre du débat qui nous intéresse pour faire valoir leur point de vue et aussi pour gagner d'autres groupes à leur thèse.

3

Dans la société démocratique qui est la nôtre, tous les groupes, toutes les tendances ont droit de parole mais tous n'ont pas les moyens de se faire entendre. Aussi, tous les groupes, ou toutes les classes de la société québécoise n'ont pas participé également au débat sur la langue. Pour participer en effet il faut être organisé, c'est-à-dire être capable de produire un discours et surtout de le diffuser. C'est pourquoi cette thèse va se concentrer sur l'analyse des discours produits par ceux qui ont réellement droit de parole i.e. les classes dominantes au Québec (la bourgeoisie canadienne et la nouvelle petite bourgeoisie québécoise).

Le premier chapitre de cette thèse nous permettra de situer le débat sur la langue dans le contexte d'une lutte idéologique pour l'hégémonie entre les classes dominantes. Nous définirons également ces dernières dans ce premier chapitre qui se veut une mise en place des éléments théoriques (concepts) qui permettront de poursuivre notre démarche.

Les chapitres suivants seront consacrés à l'analyse des discours produits par chacune des deux classes étudiées. Nous voulons démontrer que la bourgeoisie canadienne est nécessairement fédéraliste parce que ses intérêts matériels sont liés à l'existence d'un marché pan-canadien et dépendant de ce marché. Son développement en tant que classe l'oblige à défendre une position qui protège les structures actuelles, et même à prôner une plus grande intégration au continent nord-américain. La logique qui en découle, nous la qualifierons

de logique de l'uniformisation et nous en ferons l'analyse au chapitre deux.

La nouvelle petite bourgeoisie, classe qui a émergé en tant que force politique au Québec avec la Révolution Tranquille, doit se défendre contre le danger d'assimilation que représente la logique pan-canadienne et nord-américaine de la bourgeoisie. Elle doit promouvoir pour survivre et pour assurer le pouvoir qui est le sien son "droit à la différence". Dans le chapitre trois consacré à l'analyse du discours de cette nouvelle petite bourgeoisie nous allons tenter de définir cette "différence" que nous pourrions résumer ici par "compétence particulière" propre à cette classe qui ne possède pas un pouvoir économique, mais qui ne fait qu'en partager les miettes. Nous voulons démontrer que cette compétence particulière de la nouvelle petite bourgeoisie, i.e. son savoir qui constitue son principal capital, ne peut être mis en valeur que dans le cadre de son marché national à elle, le Québec. C'est pourquoi le discours de la nouvelle petite bourgeoisie est - à l'opposé de celui de la bourgeoisie canadienne - nationaliste et défend le projet d'indépendance.

Enfin, dans le quatrième chapitre nous allons tenter de faire le point sur les oppositions - et aussi les convergences - qui ressortent de l'analyse de ces deux discours. Nous allons aussi reprendre l'analyse de ces discours à "un autre niveau". Les chapitres deux et trois en effet sont consacrés à l'analyse que les classes dominantes produisent au niveau hiérarchiquement le plus élevé de l'idéologie i.e. au

niveau de la philosophie³ mais, pour devenir hégémonique, une classe doit également diffuser sa "vision du monde" de façon à se gagner les classes subalternes. Cette diffusion se fait au niveau du discours "en sens-commun" qui constitue une traduction du discours "philosophique" (rationnel) que nous aurons étudié auparavant. Le quatrième chapitre permettra donc de confirmer - ou d'infirmer - les conclusions auxquelles nous serons parvenues alors.

Enfin, en plus de tenter de démontrer, à partir de l'analyse des discours produits et diffusés dans le cadre de ce débat linguistique au Québec, quels sont les enjeux et les intérêts (de classes) en cause en ce qui concerne la question nationale au Québec, nous allons tenter d'apporter des éléments de réponse sur une question fondamentale à savoir; l'indépendance est-elle possible au Québec?

Nous allons terminer cette brève introduction en donnant quelques indications quant à la méthodologie que nous entendons suivre. Le chapitre premier sera consacré à la définition des concepts de base et en particulier aux concepts que nous empruntons à Gramsci pour expliquer le débat linguistique comme lutte hégémonique. Dans ce même chapitre nous allons également présenter une analyse des classes dominantes au Québec.

³-Nous adoptons ici la hiérarchie proposée par Antonio Gramsci qui définit la philosophie, le sens-commun et le folklore comme étant les trois niveaux de l'idéologie. Nous présentons cette théorie au chapitre un.

Dans les chapitres consacrés à l'analyse du discours des classes dominantes "au niveau de la philosophie", nous ferons d'abord une analyse historique de chacune de ces classes. Nous discuterons ensuite de leur situation actuelle et dans un troisième temps, nous terminerons les chapitres deux et trois par des analyses de contenu qualitatives de textes de discours représentatifs de chacune des deux classes dominantes.

Le quatrième chapitre sera consacré à l'élaboration d'une grille d'analyse découlant d'une synthèse des chapitres précédents et, pour terminer, nous appliquerons cette grille à l'analyse qualitative que nous ferons cette fois du discours "au niveau du sens-commun".

Finalement, nous discuterons en conclusion de la possibilité - ou non - de répondre à la question posée plus-haut relative à l'indépendance.

CHAPITRE I

LES CLASSES DOMINANTES AU QUEBEC

Introduction

Le débat sur la question du français langue officielle au Québec a atteint un point culminant à l'été de 1977 alors que partisans et opposants à la loi 101 défendaient, à coups de mémoires, leurs positions respectives devant la Commission parlementaire sur l'Education, les Affaires culturelles et les Communications. Ce débat sur la question linguistique constitue le point de départ de l'interrogation que nous allons poursuivre tout au long de cette thèse.

Dans ce premier chapitre, notre objectif est de définir les concepts qui permettent de situer le débat linguistique par rapport au contexte québécois actuel et d'en saisir la portée, c'est-à-dire en somme de rendre compte de son contenu de classe. C'est pourquoi, (et aussi afin de bien délimiter l'objet de notre analyse) nous formulons l'hypothèse suivante:

La question linguistique au Québec fait l'objet d'un débat qui s'inscrit dans le cadre de la question nationale et constitue actuellement l'enjeu principal d'une lutte hégémonique entre bourgeoisie canadienne et nouvelle petite bourgeoisie québécoise.

Dans ce premier chapitre donc, nous allons expliquer
a) quels liens il y a entre question nationale et question linguistique b) qu'est-ce que la lutte hégémonique c) quelles sont les classes dominantes au Québec ou, plus précisément,

pourquoi définirons-nous la bourgeoisie canadienne et la nouvelle petite bourgeoisie québécoise comme classes dominantes.

Cette démarche vise à mettre en place les éléments sur lesquels reposera l'analyse que nous allons développer. L'hypothèse que nous venons de formuler constitue donc non seulement une hypothèse de départ, mais également une hypothèse générale qui sert de cadre à tout le travail, et de laquelle découleront les hypothèses subséquentes qui s'ajouteront au fil des chapitres.

LA QUESTION NATIONALE

La définition du concept de question nationale que nous allons retenir sera celle développée par le marxiste irlandais James Connely. En effet, la situation irlandaise qui a servi de contexte historique à l'élaboration de ce concept par un socialiste et un nationaliste s'apparente à la réalité du Québec qui par bien des aspects est comparable à la situation et à l'expérience irlandaise.

James Connely, fondateur de l'Irish Republican Socialist Party, conciliait avec originalité socialisme et nationalisme. Son nationalisme cependant s'opposait vigoureusement à toute forme conservatrice et chauvine de nationalisme réactionnaire. Il jugeait essentiel que son mouvement évite les écueils du conservatisme et qu'il n'en vienne pas "à figer nos études historiques en une vénération du passé, à cristalliser le nationalisme en une simple tradition - glorieuse et héroïque, certes - mais rien de plus qu'une tradition." Dans un des nombreux journaux auxquels il prête sa plume, il écrit:

Si le mouvement national contemporain ne veut pas se contenter de rééditer les anciennes tragédies amères de notre histoire passée, il doit se montrer capable de s'élever au niveau des exigences de l'heure présente. Il doit fournir la preuve que notre nationalisme ne consiste pas en une simple idéalisation morbide du passé...¹

¹-James Connely, cité par G. Haupt et M. Lowy in Les marxistes et la question nationale, éditions l'Etincelle, Montréal, 1974, pp. 356 - 357. (James Connely a été fusillé par l'armée anglaise en 1916).

Tourné vers l'avenir, le nationalisme de Connely se devait d'être en mesure de fournir des réponses claires et précises aux problèmes du peuple irlandais de même qu'une doctrine politique (et économique) adaptée aux exigences de la situation de colonisés dans laquelle se trouvait les Irlandais catholiques.

Au coeur de la question nationale se posait le problème de la langue. Connely militera pour la renaissance celtique. Il se rendait parfaitement compte que la langue, plus précisément l'affirmation de sa langue propre n'est pas un geste neutre vis-à-vis la domination économique du capital et plus encore quand ce capital est dominé par des étrangers. Se référant à Marx qui avait écrit dans le Manifeste que "le capitalisme crée un monde à sa propre image", il ne manque pas de constater que:

L'ennemi principal d'une renaissance celtique aujourd'hui est la violence écrasante du capitalisme qui détruit irrésistiblement toute originalité nationale ou raciale et par simple pression de sa prépondérance économique, réduit Galway ou Dublin, la Lithuanie ou Varsovie à une médiocre copie de Manchester ou Glasgow.²

Face à ce capitalisme réducteur, le socialisme irlandais ne pouvait qu'englober la revendication nationale irlandaise à ses revendications sociales: le terrain de la lutte

2-Idem p. 360.

pour la langue ne pouvait être isolé de la lutte pour l'indépendance et le socialisme:

Nous ne prenons pas position en fanatiques sur la question de la langue; nous voyons cependant que dans ce pays, ceux qui abandonnent l'irlandais en faveur de l'anglais sont généralement poussés par les mobiles les plus vils, ce sont des flagorneurs désireux de singer les gens biens, tandis que la base du mouvement gaélique est, pour sa part la plus grande, d'inspiration et de sentiments démocratiques.³

La situation irlandaise ne peut pas ne pas nous rappeler la situation vécue du Québec. C'est pourquoi notre définition de la question nationale reprendra essentiellement la définition qui se dégage de l'analyse de Connely: la question nationale se résume en définitive à la question de l'indépendance; la question de la langue est également indissociable de la question nationale et, en ce sens le projet de langue nationale est inconcevable sans un projet de langue nationale: plusieurs analyses récentes confirment cette vision,

L'invasion économique et l'invasion linguistique sont, on s'en doute liées. Mais il est légitime de souligner l'importance du second front, lié au combat culturel, car la vitalité linguistique d'un peuple est en rapport direct avec sa capacité d'engendrer sa propre histoire.⁴

Cette analyse de Michèle et Armand Matelart rejoint également cette étonnante analyse que fait Henri Gobard de la mise en péril du français en France, menacé selon ce professeur d'anglais à l'université de Vincennes, par un "sibir

3-Idem p. 363.

4-A. et M. Matelart, in Le Monde diplomatique, Paris, nov. 1976.

"atlantique" (selon son expression) importé par les toutes puissantes sociétés multinationales - américaines donc - implantées en France et qui font du français une langue facultative dans le monde des affaires avant de s'imposer de plus en plus comme modèle de langue universelle.

Au Québec, où "l'invasion économique" est très poussée, "l'invasion linguistique" est également très avancée et l'anglais tente de s'imposer comme "passe-partout" universel (voir annexe A). La loi 101 que le gouvernement du Parti Québécois a votée en 1977 vise justement à endiguer cette invasion en imposant le français comme langue du travail et des affaires au Québec. Il ne fait pas de doute que cette mesure linguistique a une portée "nationale". Les deux questions sont en effet indissociables et l'ont toujours été au Québec comme nous le verrons dans les chapitres suivants (et plus particulièrement au chapitre trois alors que nous décrirons les différentes étapes de l'évolution du contenu du nationalisme depuis la Conquête).

LA LUTTE HEGEMONIQUE

Le concept de lutte hégémonique constitue le noyau de notre hypothèse. Son rôle consiste essentiellement à situer le débat sur la question nationale dans son contexte vrai qui passe par le débat sur la question linguistique c'est-à-dire dans le contexte de la lutte hégémonique des deux classes dominantes au Québec, chacune cherchant à devenir hégémonique, c'est-à-dire à créer le consentement actif de l'ensemble des classes sociales, et principalement de la classe la plus importante numériquement, la classe ouvrière, en déployant ce que Henri Lefebvre appelle "toute l'immense machinerie faite d'idées, de valeurs, de culture, d'institutions..."⁵

Nous allons donc longuement développer le concept d'hégémonie que nous empruntons à Antonio Gramsci et indiquer les éléments que nous retiendrons pour notre analyse du débat sur la question linguistique et nationale.

Le concept d'hégémonie

Au niveau de la superstructure, Gramsci distingue deux sphères essentielles: la société politique et la société civile.

⁵-Henri Lefebvre, La conscience mystifiée, Gallimard, Paris, 1936, p.147.

La société politique est pour Gramsci une construction abstraite qui regroupe l'ensemble des organes de la superstructure qui remplissent les fonctions de domination directe -coercition et répression - et qui s'identifie à l'Etat conçu comme "veilleur de nuit" et dont le rôle "se limite au maintien de l'ordre public et au respect des lois"⁶. Cette construction est abstraite dans ce sens que la société politique ne peut historiquement exister à l'état pur, elle est toujours en rapport plus ou moins étroit avec l'autre sphère de la superstructure, la société civile.

La société civile

Nous définissons la lutte hégémonique comme étant la lutte pour la "prise" de la société civile. Il est donc indispensable d'explicitier ce que recouvre ce concept. La société civile, deuxième sphère de la superstructure, regroupe l'ensemble des organes qui permettent "la direction intellectuelle et morale" de la société. La classe dominante (ou les classes qui aspirent à devenir dominantes) tente d'obtenir le consentement et l'adhésion des classes subalternes non par coercition (société politique) mais par le discours, c'est-à-dire par l'idéologie:

6-Au niveau de la société politique le terrain de la lutte sera donc celui de la lutte armée qui doit déboucher sur la dictature de prolétariat telle que conçue par Lénine (L'Etat et la Révolution).

Toute classe nouvelle... est contrainte, pour réaliser ses fins, de présenter ses intérêts comme intérêt collectif de tous les membres de la société c'est-à-dire de l'exprimer idéalement, de donner à ses pensées la forme de l'universalité; de les présenter comme les seules rationnelles, universellement valables...

La société civile est ainsi le lieu de la superstructure où s'élaborent et se diffusent les idéologies puisque pour devenir hégémonique une classe sociale doit prendre la direction culturelle et morale de la société, et s'affirmer comme l'initiatrice et la porteuse d'une conception du monde qui peut prétendre à l'universel.

Un aspect fondamental de la société civile est donc d'être considérée comme le lieu de la direction idéologique de la société, le lieu où se pense et se diffuse l'idéologie.

1' Idéologie

La classe sociale au pouvoir dirige (la société politique) tout autant qu'elle domine (la société civile). Elle gagne aux solutions qu'elle propose des masses suffisantes (les classes subalternes) pour construire la base sociale de son propre pouvoir. Le "savoir-faire" politique de la classe dominante ne suffit donc pas seul: l'idéologie doit intervenir. La classe dominante doit faire pénétrer son idéologie propre dans les masses populaires. Elle le fait, elle peut le faire parce qu'elle possède les moyens pour y parvenir:

elle exerce son hégémonie sur l'Eglise, l'école, la presse, la culture etc. C'est par l'idéologie que les classes dominantes peuvent arriver à souder autour d'elles un bloc formé de classes sociales différentes: le "bloc historique", c'est-à-dire, l'ensemble de la structure et de la superstructure cimenté par l'idéologie.

Ce bloc historique est un ensemble de forces contradictoires, dont les antagonismes, qui exploseraient autrement, sont maintenus ensemble, tout autant par l'idéologie (direction de la société), que par la domination et par la politique (domination plus direction).

L'idéologie recouvre donc la totalité du champ de l'activité pratique d'une classe dominante: elle est une conception du monde "qui se manifeste implicitement dans l'art, dans le droit, dans l'activité économique, et dans toutes les manifestations de la vie individuelle et collective."⁸

La classe dominante qui impose sa vision du monde est donc la classe hégémonique.

L'idéologie proprement dite

L'analyse de Gramsci identifie trois niveaux dans l'idéologie: l'idéologie proprement dite, la structure idéologique et le matériel idéologique. Le premier niveau, l'idéologie proprement dite, est une conception du monde de la

⁸A. Gramsci, Il materialismo storico e la filosofia di Benedetto Croce, Einaudi, Torino, 1966, p.8.

classe dirigeante, et qui doit se diffuser dans toute la société.

C'est pourquoi, s'il y a une idéologie dominante, directement et organiquement liée à la classe dominante dont elle masque, en la justifiant, la base économique de son hégémonie, il y a des idéologies diffuses au sein de chaque couche de la formation sociale, produites par l'idéologie dominante mais "adaptées" et "simplifiées" pour être mieux "assimilées" et provoquer plus aisément le "consensus".

Gramsci distingue alors trois degrés de l'idéologie proprement dite. Ces degrés sont hiérarchisés du plus élaboré au plus simple: la philosophie, le sens commun et le folklore.

La philosophie

La philosophie apparaît d'abord comme une vision du monde cohérente et rationnelle; c'est une activité théorique et intellectuelle, une connaissance et une pensée qui représentent le stade le plus élaboré des trois degrés de conception du monde. C'est à ce niveau que la philosophie possède le plus clairement les caractéristiques de l'idéologie.

De plus, Gramsci considère la philosophie comme l'expression culturelle de la classe dominante. C'est pourquoi elle se doit d'être la vision du monde la plus cohérente:

9-D. Grisoni et R. Maggiori, Lire Gramsci, Editions Universitaires, Paris, 1973, p. 204.

Le philosophe, non seulement "pense" avec plus de rigueur logique, avec plus de cohérence, avec plus d'esprit de système que tous les autres hommes, mais il connaît toute l'histoire de la pensée, c'est-à-dire qu'il est capable d'expliquer le développement que la pensée a eu jusqu'à lui; il a dans le domaine de la pensée la même fonction que celle animée dans les divers domaines scientifiques par les spécialistes.¹⁰

Mais la philosophie n'est pas seulement une vision du monde cohérente, systématique et rationnelle, elle est aussi une action concrète historique développée au sein d'un projet pratique car l'acte connaissant de la philosophie engendré un savoir pratique. En ce sens, elle est recherche et élaboration d'instruments logiques et scientifiques, guides de l'action qui servent à "conserver l'unité idéologique dans tout le bloc social qui, précisément par cette idéologie déterminée, est cimenté et unifié"¹¹.

Donc la philosophie, instrument de la classe dirigeante, influence pratiquement la vie de toutes les couches sociales: la philosophie est la vision du monde la plus cohérente; elle est donc le stade le plus élaboré, c'est-à-dire qu'elle domine le sens commun et le folklore. Son rôle essentiel au sein du bloc idéologique se traduit donc par son influence sur les conceptions du monde moins élaborées répandues dans les classes auxiliaires et subalternes. La conception du monde de la classe dirigeante est ainsi diffusée dans toute

10-A. Gramsci, Le matérialisme historique, opus cit. p. 24.

11-Idem p. 7.

la société.

Le sens commun

La philosophie est "une pensée supérieure au sens commun"¹². Mais elle doit se prolonger par le sens commun pour rester en contact avec les couches populaires afin de mieux diriger idéologiquement les classes subalternes.

Gramsci définit ainsi le sens commun:

C'est la philosophie des non-philosophes, c'est-à-dire la conception du monde absorbée a-critiquement par les différents milieux sociaux et culturels dans lesquels se développe l'individualité morale de l'homme moyen.¹³

Le sens commun ne possède pas le caractère systématique et rationnel de la philosophie. Ce n'est qu'une connaissance partielle de la réalité, une "philosophie" sans méthodologie, une sorte de "mosaïque" fragmentaire, incohérente, conforme à la situation sociale et culturelle des masses dont il est la philosophie"¹⁴ et il ajoute "c'est le produit immédiat de la sensation brute de l'expérience individuelle."¹⁵

Ce "folklore de la philosophie" n'a pas d'autonomie propre, il ne fait que reprendre de manière bâtarde une philosophie produite par une couche d'intellectuels liés à

12-A. Gramsci, Le matérialisme historique, opus cit. p. 9.

13-Idem p. 139.

14-Idem p. 139.

15-Idem p. 140.

la classe dominante, l'ingère mécaniquement, l'adapte à ses besoins immédiats, puis l'érige en norme de vie, en principes moraux, en "ordre du monde". Il joue le rôle d'une absolue vérité parce qu'il paraît issu directement de la grande masse des individus, du "bon sens" populaire. Dès lors, se rapporter à cette "bonne conscience" populaire revient à se référer indirectement à la conception du monde de la classe dirigeante, dont le sens commun n'est alors que le reflet déformé.

Le sens commun apparaît comme un amalgame de l'idéologie de la classe dominante (philosophie diffuse) et comme Gramsci le signale, de diverses idéologies traditionnelles à l'état résiduel dans le sens commun populaire.

Une telle "mosaïque" dans laquelle finalement "on peut trouver tout ce qu'on veut" explique que ce soit autoritairement, par le moyen de la politique que la classe dominante arrive à contenir une certaine cohérence sociale.

Enfin Gramsci souligne que cette conception fragmentaire, incohérente et inconséquente du monde est incapable de déboucher sur un renversement de la philosophie bourgeoise car le sens commun s'oppose à la prise de conscience des masses et les soumet à la domination intellectuelle des classes dominantes lesquelles grâce à leur "prodigieux" renversement sont parvenues à rendre "sens commun" leur propre philosophie et à ériger en "philosophie du peuple" leur propre vision du monde. Pour parodier Hegel on pourrait dire, en résumé, que le maître a réussi le tour de force de laisser

croire à l'esclave qui était libre parce que le maître s'est transporté à l'intérieur de l'esclave, qu'il est devenu sa conscience morale et sa conscience politique.

Le folklore

Le folklore est la "philosophie spontanée" spécifique aux classes subalternes, c'est-à-dire, le peuple. Cette vision du monde est "primitive et incohérente":

Le folklore est une conception du monde non seulement non-élaborée et asystématique, parce que le peuple, par définition, ne peut pas avoir de conception élaborée, mais au contraire, multiple; non seulement dans le sens de divers et juxtaposé, mais également dans le sens de stratifié du plus grossier au moins grossier. Le folklore est un ensemble indigeste de fragments de toutes les conceptions du monde et de la vie qui se sont succédées dans l'histoire, dont les plus grandes parties ne se trouvent plus que dans le folklore, mais à l'état de documents mutilés et contaminés.¹⁶

Gramsci présente les éléments du folklore également comme des "restes de conceptions cultivées, dégradés dans leur substance, anachroniques, en retard sur les développements de la science et de la culture cultivée."¹⁷ Le folklore cependant n'est pas un phénomène exclusivement prisonnier du passé, il est permanent. Il y a donc un "folklore moderne" qu'il faut considérer non pas comme "une bizarrerie et une curiosité,

16-A. Gramsci, Letteratura et vita nazionale, Einaudi, Torino, 1966, pp. 215-216.

17-Idem p. 267.

18-Idem p. 270.

mais comme une chose qui est très sérieuse et à prendre au sérieux¹⁸ car le folklore est un reflet des conditions de vie culturelle du peuple.

Nous avons vu que l'idéologie est une série de rapports hiérarchisés de la philosophie, du sens commun et du folklore et que la sphère idéologique de la société civile s'étend à toutes les couches sociales; la société civile doit disposer dès lors, d'une articulation, d'un support matériel à l'idéologie proprement dite. Ce sont la structure idéologique et le matériel idéologique.

La structure idéologique

Pour devenir hégémonique, une classe doit élaborer une vision cohérente et rationnelle du monde. Cette vision, "construite" par les intellectuels organiques au service de cette classe, doit être diffusée. L'organisation par laquelle une classe dirigeante diffuse son idéologie constitue une structure idéologique. Celle-ci correspond à l'ensemble des moyens mis en oeuvre pour permettre l'assimilation de l'idéologie dominante par les classes subalternes. Concrètement, Gramsci identifiait:

A-Les organisations culturelles proprement dites: a) l'organisation de la religion (l'Eglise ou les églises) b) l'organisation scolaire privée et publique (les écoles, les universités et l'Académie, gardienne de la langue nationale.

c) l'organisation de l'information (la presse et l'édition, les journaux, les revues de tous genres, la littérature).

B-A ces 3 institutions essentielles, Gramsci rattache "tout ce qui influe ou peut influencer directement ou indirectement sur l'opinion publique"¹⁹. Il inclut les bibliothèques, les clubs et les cercles sociaux et, même l'architecture urbaine par la disposition des rues et leurs noms.

C-Les organisations qui incorporent dans leur activité générale une "fraction culturelle": a) la magistrature b) les officiers c) l'armée.

En somme, les structures idéologiques correspondent aux organisations entièrement ou partiellement culturelles qui regroupent les intellectuels chargés d'élaborer et de diffuser le discours de la classe dominante. Aujourd'hui, si l'Eglise a perdu l'impact qu'elle avait au Québec il y a encore peu de temps, la télévision est devenue sans aucun doute (avec la radio) la structure idéologique la plus influente au niveau de la diffusion de l'idéologie. Au niveau de l'élaboration cependant, les universités conservent encore leur influence bien qu'elles doivent désormais compter avec des institutions privées (telle la Commission trilatérale) qui sont de plus en plus "pesantes".

19-A. Gramsci, Passato e Presente, Einaudi, Torino, 1966, p. 172.

Selon nous donc, le concept de structure idéologique élaboré par Gramsci reste toujours fonctionnel bien qu'on constate aujourd'hui une spécialisation plus poussée entre "élaborateurs" et "diffuseurs".

Le matériel idéologique

La structure idéologique doit diffuser le discours par divers moyens de communication qui constituent le matériel idéologique. En langage moderne, nous disons les médias. Nous pourrions illustrer la différence entre structure et matériel idéologique en proposant de faire une distinction entre, par exemple, un journal en tant qu'organisation qui regroupe un directeur, une équipe éditoriale, des reporters etc. et un journal en tant que médium, en tant que matériel, c'est-à-dire en tant que cahier imprimé qui sert de support matériel aux articles élaborés par la structure idéologique.

Tout ceci constitue ce que Gramsci entendait par idéologie: l'idéologie proprement dite hiérarchisée en trois niveaux, la structure idéologique, et le matériel idéologique. La troisième partie traitera des professionnels qui produisent le discours idéologique, soit les intellectuels, en bon techniciens de la pensée qu'ils sont.

Le rôle des intellectuels

Le rôle des intellectuels est d'élaborer l'hégémonie de la classe dominante dans le cadre des sciences, des techniques productives et des idées. En ce sens, ils sont

les commis de la classe dominante.

Les intellectuels sont les commis du groupe dominant pour l'exercice des fonctions subalternes de l'hégémonie sociale et du gouvernement politique.²⁰

Gramsci emploie ici "fonctions subalternes" afin de distinguer celles-ci des fonctions fondamentales qui sont exercées par la classe dominante elle-même. On pourrait illustrer la différence par l'exemple du rapport entre le chef d'entreprise et un économiste à son emploi. Le chef d'entreprise exerce sa fonction fondamentale au niveau de la structure tandis que l'économiste exerce au niveau de la superstructure. Cette différenciation implique également que l'économiste n'appartient pas à la même catégorie sociale que le chef d'entreprise:

Les intellectuels forment une couche sociale différenciée liée à la structure et chargée d'élaborer et de gérer la superstructure.²¹

Les intellectuels ne forment donc pas une classe, mais une couche sociale qui a une fonction superstructurelle:

Chaque groupe social, naissant sur le terrain original d'une fonction essentielle dans le monde de la production économique, crée avec lui, organiquement, une ou plusieurs couches d'intellectuels qui lui donnent son homogénéité et la conscience de sa propre fonction, non seulement dans le domaine économique, mais également dans le domaine social et politique.²²

20-Cité par D. Grisoni et R. Maggiori, opus cit. p. 209.

21-Idem p. 208.

22-Idem p. 208.

Le lien organique entre l'intellectuel et la classe sociale qu'il représente apparaît donc essentiellement dans l'activité qu'il exerce au sein de la superstructure pour rendre homogène et hégémonique cette classe à laquelle il est lié.

Les intellectuels organiques

Gramsci distingue les intellectuels traditionnels (de formation humaniste) des intellectuels organiques (comme les ingénieurs et les techniciens, produits par la bourgeoisie elle-même). Ces derniers, les intellectuels organiques, sont les spécialistes de la double fonction, hégémonique et coercitive, exercée par la classe dominante sur les classes subalternes par la société civile et la société politique. Ils sont les créatures et les représentants directs de la classe dominante. Ces fonctionnaires de la superstructure ont une quadruple fonction:

- A- Ils organisent la fonction économique. Ce sont les économistes et les technocrates liés, par exemple, à un chef d'entreprise.
- B- Ils organisent la vision du monde de la classe dominante. Ce sont, plus particulièrement les philosophes bourgeois.
- C- Ils organisent l'hégémonie de la classe dominante. Ce sont les membres du clergé, les journalistes ou les éducateurs qui diffusent dans les masses.

l'idéologie dominante.

D- Ils organisent la discipline sociale. Ce sont les intellectuels fonctionnaires de la société politique, comme les hommes politiques, les juges, les militaires et les fonctionnaires eux-mêmes.

Le caractère organique de l'intellectuel dépend donc du lien plus ou moins étroit qui unit l'organisation dont il est membre à la classe qu'il représente:

On pourrait mesurer le caractère organique des diverses couches d'intellectuels, leurs liaisons plus ou moins étroites avec un groupe social fondamental en établissant une échelle des fonctions et des superstructures de bas en haut (à partir de la base structurelle).²³

Ainsi plus l'organisation dont fera partie l'intellectuel sera soumise à une classe et plus il occupera une fonction élevée dans cette organisation, plus il sera un intellectuel organique de cette classe. C'est la distance qui sépare, par exemple, un simple journaliste de l'éditorialiste dans la hiérarchie d'un journal.

Si les intellectuels sont organiquement liés à une classe fondamentale, ils n'en sont toutefois pas membres. Ils constituent une couche sociale distincte et en tant que tels, ils sont relativement autonomes, mais:

23-A. Gramsci, Gli intellettuali e l'organizzazione della cultura, Einaudi, Torino, 1966, p. 9.

Qu'un intellectuel critique sa propre classe ne signifie pas qu'il soit indépendant de cette classe. Le lien organique qui relie l'intellectuel à une classe implique précisément que celui-ci soit l'auto-conscience critique de cette classe. Un intellectuel, même s'il critique la bourgeoisie, demeure uni à cette classe s'il ne remet pas en question son pouvoir politique, économique et culturel, car c'est précisément par cette fonction critique qu'il accomplit correctement sa tâche.²⁴

L'intellectuel jouit donc d'une relative autonomie par rapport à la structure socio-économique parce qu'il n'en est pas le reflet passif, pas plus que la superstructure n'est elle-même que le reflet mécanique de la structure. Cette autonomie n'est que la conséquence de l'origine sociale des intellectuels qui sont presque toujours issus directement de la classe dominante elle-même ou, encore, des classes auxiliaires, alliées à la classe dirigeante.

Ces distinctions entre lien organique et relative autonomie ne relèvent pas pour Gramsci de la pure casuistique. Elles sont très importantes car en période de crise, l'autonomie peut se présenter comme rupture du lien organique. Ce qui signifie qu'après la révolution, les intellectuels organiques de la bourgeoisie, devenus intellectuels traditionnels par rapport à la nouvelle classe dirigeante, sont assimilables par le prolétariat: les économistes bourgeois ne seront pas tous fusillés.

²⁴-H. Portellà, Gramsci et le Bloc Historique, P.U.F., Paris, 1972, p. 113.

Les intellectuels traditionnels

Les intellectuels traditionnels sont traditionnels par rapport à la structure économique actuellement dominante:

Tout groupe social "essentiel" émergeant à la surface de l'histoire depuis la précédente structure économique, comme expression du développement de cette structure, a trouvé, du moins dans l'histoire qui s'est déroulée jusqu'à nos jours, des catégories d'intellectuels qui le pré-existaient et qui apparaissaient comme les représentants d'une continuité historique que n'avaient pas interrompue les plus complexes et les plus radicaux changements de formes sociales et politiques.²⁵

Ainsi les intellectuels traditionnels représentent cette couche sociale qui survit aux bouleversements des modes de production. Ils sont traditionnels dans la mesure où, dans le nouveau mode, ils ne sont plus organiquement reliés à la nouvelle classe dominante. Ils sont cependant soumis à une "tentative" d'assimilation par des intellectuels organiques qui cherchent à les intégrer à la conception dominante du monde.

L'attraction qu'exerce les intellectuels organiques sur les intellectuels traditionnels aboutit soit au ralliement de ceux-ci, avec le maintien de leur organisation, soit à une fusion au sein de la même organisation superstructurale. Dans ce dernier cas, les organes où se réalise cette fusion sont l'appareil d'Etat dans la sphère de la société politique, et les partis dans la sphère de la société civile - leur fonction est alors d'opérer la soudure entre les deux couches d'intellectuels.²⁶

25-Idem p. 15.

26-H. Portelli, opus cit. p. 124.

Cette soudure est un processus à l'achèvement duquel les intellectuels organiques et les intellectuels traditionnels se regroupent dans un bloc intellectuel lié organiquement à la structure du bloc historique dans un cadre précis. A un mode de production donné correspond une structure sociale déterminée où domine une classe fondamentale; cette classe développe progressivement une superstructure différenciée, spécialisant ses activités, lui donnant homogénéité et direction politique et idéologique - hégémonie - sur les autres classes. Cette direction de la société est exercée à ses divers degrés par une couche sociale liée organiquement à la classe dirigeante; les intellectuels, chargés de gérer le complexe superstructural et donc de souder la structure et la superstructure.

C'est précisément cette soudure de la structure et de la superstructure qui constitue le bloc historique. Le renversement du bloc historique favorable à la bourgeoisie nécessite la désagrégation du bloc des intellectuels bourgeois car c'est ce bloc intellectuel qui développe et dirige le système hégémonique.

LES CLASSES DOMINANTES AU QUÉBEC

Du point de vue de l'économie, la classe dominante est celle qui, dans une formation sociale dominée par les rapports de production capitalistes, possède directement ou exerce le contrôle sur les moyens de production. Dans le mode de production capitaliste, la propriété privée des moyens de production par une classe donnée (la bourgeoisie) n'est cependant pas une condition suffisante pour lui permettre d'exercer son hégémonie sur les autres classes, dominées ou subalternes, de la société. Pour devenir hégémonique, une classe dominante doit aussi, en plus du contrôle qu'elle exerce sur la structure économique, être capable au niveau de la superstructure, précisément au niveau de l'idéologie, d'élaborer une vision du monde cohérente et rationnelle, de diffuser cette vision du monde et de l'imposer ou de la faire accepter par les classes subalternes.²⁷ En somme, nous définissons une classe dominante autant par la domination qu'elle exerce sur l'économie au niveau de la structure que par la domination qu'elle exerce sur la superstructure en occupant le champ de l'idéologie.

27-La vision du monde élaborée et diffusée par la classe dominante doit justifier en masquant les conditions objectives d'exploitation et de domination qu'elle exerce sur la classe ouvrière en particulier et sur les classes subalternes en général.

Au Québec, nous devons identifier deux classes dominantes: la bourgeoisie canadienne et la nouvelle petite bourgeoisie québécoise. La première domine principalement la structure, mais son influence s'étend également à la superstructure. La deuxième joue un rôle particulièrement actif au niveau de la superstructure principalement parce qu'elle exerce un contrôle immédiat sur les appareils d'Etat (l'école, la bureaucratie gouvernementale etc.).

Chacune de ces classes est donc dominante principalement dans une sphère particulière. Principalement mais non pas exclusivement: la nouvelle petite bourgeoisie québécoise contrôle désormais, et de plus en plus les appareils d'Etat au Québec, et a donc accès à de larges secteurs de l'économie par le biais des entreprises d'Etat, ce qui s'ajoute au secteur coopératif qu'elle contrôle traditionnellement au Québec. La nouvelle petite bourgeoisie québécoise pèse donc de plus en plus lourd sur la structure et son poids sur l'économie ne fait que s'accroître.

La bourgeoisie canadienne non plus n'est pas réduite à sa sphère principale d'influence; elle a su s'adjoindre des intellectuels qui fabriquent et diffusent sa weltanschauung. Elle dispose même de moyens considérables pour intervenir dans les débats idéologiques puisqu'elle est directement propriétaire des plus puissances organisations de presse. Cela est particulièrement vrai de la bourgeoisie qui au Québec est propriétaire exclusif des moyens écrits d'information qu'elle

a concentré abusivement.

Il n'y a donc pas au Québec une seule classe dominante qui exerce un monopole à la fois sur la structure et la superstructure, mais deux classes dominantes capables d'élaborer et de diffuser des visions du monde concurrentes. Notre hypothèse vise justement à rendre compte de la lutte que ces deux classes dominantes se livrent sur le terrain de l'idéologie. Nous insisterons donc sur la vision du monde de chacune, sur leurs luttes au niveau de la superstructure; notre analyse des classes dominantes cependant ne fera pas abstraction, bien au contraire, des rapports concrets entre structure et superstructure.

LA BOURGEOISIE CANADIENNE

Notre analyse de la bourgeoisie canadienne se divise en trois parties: a) un survol historique de la Conquête à aujourd'hui b) quelques éléments pour définir la bourgeoisie actuelle et pour conclure c) la bourgeoisie et la politique.

Bref survol historique.

Après la conquête

La Conquête chasse la bourgeoisie marchande française qui est remplacée par une bourgeoisie marchande anglo-saxonne sans que cela n'entraîne de changement au niveau de la structure économique interne: le mercantilisme, ou l'économie marchande protégée par le lien exclusif avec la métropole

demeure le mode dominant.

Les marchands canadiens, privés de leur source d'approvisionnement et de leur débouché naturel en France doivent bientôt fermer boutique.

La bourgeoisie canadienne a été brisée dans son essor par la Conquête anglaise. Cette coupure historique va profondément marquer notre histoire et nos historiens.

Les historiens de la vieille garde, en particulier, ont souvent stigmatisé sinon "l'incapacité congénitale" tout au moins "l'éternel retard des Québécois dans la vie économique et dans la marche de la nation vers le Progrès". Depuis le chanoine Groulx - idéalisation de la vocation agriculturiste d'un peuple qui doit se réfugier dans son passé i.e. qui doit refuser l'industrialisation - jusqu'à Fernand Ouellet qui déplore le manque d'entrepreneurship des hommes d'affaire québécois, tous arrivent finalement à la conclusion que les Canadiens français sont culturellement (ataviquement) peu faits pour les affaires.

Cette interprétation biaisée de l'histoire ne rend pas compte des conditions économiques particulières au Québec. Ce n'est pas par manque "d'entrepreneurship" que les Canadiens français sont exclus des affaires après la Conquête mais pour des raisons économiques et politiques. Économiques parce que les liens sont brisés avec la France; politiques parce que le nouvel occupant s'empare du commerce sur lequel il exerce un monopole protégé par des lois qu'il édicte lui-même à son profit. Les Canadiens français ne choisirent donc pas mais

furent forcés de laisser les affaires aux Anglais. Leur retard n'est donc pas le fait d'un atavisme, mais voulu par l'occupant.

Pourtant, au XIX^{ième} siècle, certains Canadiens français deviendront des hommes d'affaires prospères.

Une bourgeoisie prospère au XIX^{ième} siècle

Le choc de la Conquête passé, l'occupation ne sera pas douce non plus. La reconstruction de la colonie dévastée sera laborieuse et longue. Le régime britannique imposera toute une série de lois et de dictats qui ralentiront considérablement la reconstitution d'une bourgeoisie francophone au Québec. Au nombre de ces mesures discriminatoires, la question de la langue revient constamment.

Pourtant, au milieu du XIX^{ième} siècle une "petite et moyenne bourgeoisie" (selon l'expression de P.A. Linteau) se constitue et devient de plus en plus prospère. Selon la thèse de Linteau²⁸ cette bourgeoisie francophone qui contrôle des banques, des secteurs importants de l'économie tels les industries forestières et le papier, le textile et le vêtement, ou encore de nombreuses entreprises de commerce et de transport, devient relativement puissante et surtout autonome vis-à-vis le capital anglo-américain.

28-Paul André Linteau, "Quelques réflexions autour de la bourgeoisie québécoise, 1850-1914." in Revue d'histoire de l'Amérique française, Montréal, juin 1976, vol. 30, no. 1, pp. 56-66.

Au début du XX^{ième} siècle cependant, les entreprises canadiennes-françaises sont dévorées les unes après les autres par les vagues de fusions qui déferlent alors sur le monde capitaliste en mutation. Les lois de la concurrence opèrent inexorablement selon une logique qui n'a d'autre issue que la concentration nécessaire à la croissance capitaliste.

Emportée par cette lame de fond, la bourgeoisie canadienne d'expression française est alors, à toute fin pratique anéantie, victime du caractère "provincialiste" de ses entreprises qui n'ont pas pu, qui n'ont pas su déborder les frontières étroites d'un marché déjà trop petit pour elle.

Dans cette période de crise, qui culmine en 1929-1930, la bourgeoisie francophone privée du soutien nécessaire d'un Etat dont les ressources pourraient être mobilisées pour la soutenir, ne peut se relever seule. Elle n'existe plus. N'en subsistent que des lambeaux accrochés à la bourgeoisie canadienne dont elle ne constitue plus qu'une simple portion: une fraction ethnique de la bourgeoisie canadienne.

La bourgeoisie canadienne-française du XIX^{ième} siècle est disparue étouffée par son provincialisme, situation à laquelle la condamnait le refus du monde anglo-saxon d'un développement économique du Québec qui ne se fasse pas à leur avantage exclusif. Elle a été incapable d'établir de façon significative un contrôle véritable sur le développement de son marché national, étape nécessaire à toute bourgeoisie pour entrer dans l'ère des "sociétés post-industrielles".

La nouvelle bourgeoisie canadienne

Après la crise de 1930, la fraction canadienne-française de la bourgeoisie canadienne est exsangue. La deuxième guerre mondiale sera une véritable bénédiction pour elle comme pour tous les capitalistes d'ailleurs. La guerre va insuffler une nouvelle vie au capital nord-américain, un nouveau souffle dont la fraction canadienne-française de la bourgeoisie canadienne pourra saisir quelques bouffées. Dans une récente analyse, Jorge Niosi constate qu'en effet, la bourgeoisie "canadienne-française" a si bien su déployer ses voiles et prendre le vent qu'elle est à nouveau dans la course à tel point que Niosi affirme, avec raison, que les vains discours sur l'infériorité économique des Canadiens français sont aujourd'hui périmés:

Le dynamisme du capitalisme canadien d'après guerre a permis l'éclosion d'une nouvelle bourgeoisie canadienne-française dans le contexte d'une économie et d'une société désormais dépendantes des Etats-Unis.²⁹

Nous rejetons le concept de bourgeoisie canadienne-française qui ne constitue, selon nous, qu'une fraction ethnique de la bourgeoisie canadienne. Cependant, de cette citation nous retenons quatre éléments d'une grande importance

²⁹-Jorge Niosi, La nouvelle bourgeoisie canadienne-française in Cahiers du socialisme, Montréal, printemps 1978, no. 1, pp. 5-51.

sur lesquels nous allons tenter fonder notre définition du concept de bourgeoisie canadienne. Ces éléments sont les suivants:

Il existe effectivement une bourgeoisie au Québec et cette bourgeoisie est prospère. Quelques chiffres peuvent cependant nous éclairer sur les activités de cette bourgeoisie: onze pour cent des cent, trente-six plus grandes sociétés canadiennes sont sous contrôle canadien-français; dix-sept sociétés canadiennes-françaises ont des actifs supérieurs à cent millions de dollars selon des chiffres de 1975 cités par Niosi.³⁰

Cette bourgeoisie est nouvelle i.e. liée à la formation d'entreprises de fondation récente. La quasi-totalité des entreprises canadiennes-françaises d'une certaine importance sont apparues depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Donnons comme Bombardier en 1942, Campeau Corp. en 1953, Power Corp. en 1968, Provigo en 1969 etc.³¹

Ces deux premières caractéristiques s'inscrivent dans les faits et leur vérification empirique est déjà faite. Jorge Niosi ne parle pas de la bourgeoisie québécoise mais de la bourgeoisie canadienne-française. Selon lui cette distinction, cette nuance, est tout à fait importante car il signale que si cette bourgeoisie a vu le jour principalement au Québec, ses origines ne sont pas exclusivement québécoises:

30-J. Niosi, opus cit. Voir aussi Pierre Fournier, Quebec Establishment, Black Rose Books, Montreal, 1976..

31-J. Niosi, opus cit. p. 8.

L'élément canadien-français non québécois est bien représenté dans les grandes compagnies: les franco-ontariens Paul et Louis Desmarais (Power Corp.) et Robert Campeau (Campeau Corp.), le franco-albertain Charles Allard (Allarco Developments) sont là pour le prouver.³²

Niosi signale également que c'est non seulement l'origine géographique de ses membres, qui viennent de toutes les provinces canadiennes, qui permet de définir cette bourgeoisie comme canadienne-française, mais aussi les ambitions extra-provinciales de cette bourgeoisie qui, à cause de la faible base d'accumulation du marché québécois due à sa faiblesse numérique, songe, aussitôt que ses entreprises atteignent un niveau de production relativement important, au marché canadien dans son ensemble, quand elle n'a pas de visées mondiales. C'est pourquoi nous pensons que cette bourgeoisie est en fait canadienne.

Enfin, la quatrième élément est le contexte de la dépendance. La dépendance vis-à-vis le capital américain ne peut pas ne pas avoir une importance déterminante sur la situation objective de cette bourgeoisie. Est-il possible alors de parler d'une bourgeoisie "québécoise" au sein plein du terme quand celle-ci est à ce point liée qu'elle est absolument incapable d'influencer de façon autonome le développement économique du Québec? Cette bourgeoisie liée et dépendante ne pourrait être qualifiée de québécoise pour d'autre

raison que le fait qu'elle réside sur un territoire géographiquement situé, le Québec. Cette bourgeoisie résidant au Québec peut-elle réellement s'identifier à un projet national qui risquerait de compromettre sa position actuelle auprès et vis-à-vis le capital et la bourgeoisie canadienne dont elle ne représente qu'une fraction ethnique dépendante.

Nous allons analyser la situation objective, le fondement structurel de cette bourgeoisie dépendante et tenter d'identifier l'idéologie politique qui en découle principalement par rapport à la question nationale.

Eléments pour l'analyse de la bourgeoisie

Au stade monopoliste du capital, Lénine identifie trois fractions au sein de la bourgeoisie. Celle-ci est fractionnée selon trois fonctions spécialisées qui sont: a) le capital productif (fraction industrielle) b) le capital improductif (fraction commerciale) et, c) la fusion de la banque et de l'industrie (la fraction financière).³³

La concurrence capitaliste engendre inéluctablement une crise que Marx a expliquée en formulant la loi de la baisse tendancielle du taux de profit - l'augmentation de la valeur des moyens de production plus rapide que celle des fruits du travail³⁴ - crise qui nécessite l'application d'un remède tout aussi inévitable, la concentration capitaliste. Cette

33-V.I. Lénine, Impérialisme, stade suprême du capitalisme, Editions en langues étrangères, Pékin, 1970.

34-Karl Marx, Le Capital, livre III, troisième section.

solution engendre à son tour de nouvelles contradictions entre les diverses fractions de la bourgeoisie; elle scinde la bourgeoisie en deux nouvelles fractions, l'une liée au capital monopoliste; l'autre au capital non-monopoliste.

Le capital non-monopoliste

Le capital non-monopoliste se caractérise par:

- 1- Une composition organique plus faible.
- 2- Un taux de productivité plus faible.
- 3- Un risque constant d'absorption par le capital monopoliste.

Au Québec cette fraction non-monopoliste, la plus importante numériquement est représentée par la petite et moyenne entreprise concentrée dans les secteurs dits "mous" de l'industrie manufacturière.

A cause de ses faiblesses structurelles, le capital non-monopoliste recoupe le capital non-productif. Or, la bourgeoisie résidant au Québec appartient majoritairement à cette fraction non-monopoliste et est surtout active dans les secteurs non-productifs. Elle est surtout composée des propriétaires des petites et moyennes entreprises (secteurs mous de l'industrie manufacturière, commerce de détail et transport). A cause des dimensions modestes de leurs entreprises, ces propriétaires administrent le plus souvent eux-mêmes, ou avec un personnel réduit leurs propres entreprises.

En s'appuyant sur une étude réalisée par l'économiste André Raynauld pour le compte de la Commission royale

d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Anne Légaré³⁵ démontre que:

- Le capitaliste canadien-français se retrouve surtout dans les secteurs improductifs.
- Les Canadiens français constituent le groupe ethnique majoritaire dans ces secteurs et particulièrement dans les services.

Le capital monopoliste

Au sein de la fraction monopoliste de la bourgeoisie, Anne Légaré identifie deux types de fonctions très nettement séparées: les fonctions de propriété économique; et les fonctions de possession du procès de travail. La propriété économique désigne les fonctions qui correspondent à la propriété directe du capital, celles donc occupées par les propriétaires véritables des entreprises. La possession du procès de travail désigne les fonctions qui correspondent à la gestion et à l'administration qu'exerce une couche de capitalistes qui ne sont pas directement propriétaires des entreprises mais qui sont, par exemple, nommés à la direction d'entreprises non parce qu'ils en sont propriétaires mais parce qu'ils savent les gérer efficacement. Ils ne contrôlent donc pas directement le capital, mais plutôt la mise en valeur de celui-ci.³⁶

³⁵-Anne Légarée, Les classes sociales au Québec. P.U.Q., Montréal, 1977.

³⁶-Ces fonctions correspondent à des niveaux donnés établis à partir d'un manuel d'instruction accompagnant un questionnaire du B.S.Q. Voir l'annexe B.

Le capital monopoliste au Québec se concentre dans les secteurs les plus productifs comme les mines qu'il contrôle à 93% ou l'industrie qu'il contrôle à 78% ou encore le pétrole, la finance, les appareils électriques etc. Or, les entreprises monopolistes qui opèrent au Québec sont presque toutes entre les mains du capital étranger (et au Québec, le capital étranger est exclusivement monopoliste). Aussi, les fonctions de propriété économique échappent-elles au contrôle de la bourgeoisie résidant au Québec:

...peu d'établissement monopolistes voient leurs destinées à long terme définies en territoire québécois. Le pouvoir économique réel se trouve à l'extérieur du Québec.³⁷

La fraction monopoliste de la bourgeoisie résidant au Québec ne serait donc pas maître de la situation économique puisque, comme le constate Anne Légaré:

Peu de sièges sociaux des entreprises monopolistes se trouvent en sol québécois, (et que) la présence d'administrateurs salariés (dans les statistiques officielles) combinée à l'absence relative de propriétaires (dans ces mêmes statistiques) indique que les directeurs salariés recensés au Québec représentent surtout les cadres de filiales canadiennes-anglaises ou étrangères.³⁸

c'est-à-dire que:

La fraction monopoliste autochtone se trouve quasi-unaniment composée des agents de la possession, la propriété monopoliste ayant la plupart de ses bases à l'étranger.³⁹

37-Anne Légaré, opus cit. p. 80.

38-Idem p. 78.

39-Idem p. 31.

Bref:

Les administrateurs salariés résidant au Québec remplissent plus souvent les fonctions de direction monopoliste à moyen et à court terme qu'à long terme et sont au service d'intérêts situés hors du Québec. 40

Il est donc clair que les véritables patrons des Québécois dirigent l'économie du Québec depuis Toronto et New-York et que les "seconds" qui résident au Québec n'ont d'autres fonctions que d'exécuter des directives conçues à l'étranger par des étrangers et pour des étrangers.

Les conditions de la dépendance s'éclairent ainsi plus nettement. Nous allons encore approfondir cet aspect en examinant les rapports qui s'établissent entre les différentes fractions de la bourgeoisie résidant au Québec.

Rapports entre le capital monopoliste et le capital non-monopoliste

Notre analyse de la bourgeoisie canadienne résidant au Québec nous a permis d'établir que les agents francophones occupent surtout les places de la propriété non-monopoliste. où ils sont majoritaires dans les secteurs non-productifs et principalement les services. Dans une moindre mesure, ils assurent une représentation de leur groupe ethnique, avec des éléments anglo-canadiens et américains au sein de la fraction monopoliste mais, presque exclusivement dans les

fonctions de la possession du procès de travail et ils sont très peu représentés dans les fonctions de propriété économique: ces deux fonctions distinctes du capital monopoliste se conjugant avec les divisions en couches ethniques de la bourgeoisie monopoliste.

La bourgeoisie francophone étant divisée en deux fractions, il faut maintenant tenter de saisir comment s'articulent les liens de la dépendance qui passent par la chaîne que constituent les différentes fractions monopolistes et non-monopolistes et les sous-fractions de la propriété et de la possession au sein de la fraction monopoliste.

En ce qui concerne la fraction monopoliste, puisque les agents francophones au sein de celle-ci occupent principalement les fonctions de la possession, il est possible d'affirmer hors de tout doute que la situation des individus qui la composent dépend directement des capitalistes "propriétaires" étrangers, surtout américains, établis à l'extérieur du Québec et à qui sont soumis les représentants locaux.

En ce qui concerne la fraction non-monopoliste, elle jouit indiscutablement d'une plus grande autonomie puisqu'elle est propriétaire des entreprises qu'elle dirige directement. Mais la faiblesse structurelle des secteurs sur lesquels elle exerce encore son influence ne lui permet qu'une liberté de manoeuvre limitée:



Les rapports entre ces deux fractions sont à la fois division et interdépendance. Le capital non-monopoliste cherche à se protéger contre l'absorption monopoliste; c'est ce qui devient la condition de base de son unité. N'étant pas le porte-parole de l'impérialisme, la bourgeoisie non-monopoliste n'en est pas moins l'allié le plus servile dans la mesure où, si elle veut survivre, elle ne peut compter que sur les mêmes moyens: accroître l'extorsion de la plus-value relative et la coercition idéologique, juridique et politique de classe au niveau de la société et de tous ses appareils.⁴¹

Luttant pour sa survie, en tant que fraction menacée de la bourgeoisie, le capital non-monopoliste doit faire face à des coûts de production très lourds à supporter; il dépend très étroitement du capital financier et du savoir technologique dont disposent les entreprises monopolistes qui ont opéré une concentration avancée des moyens de production.

Le capital non-monopoliste est structurellement soumis au capital monopoliste et, du point de vue des classes, à l'hégémonie de celui-ci:

La détention de l'hégémonie au sein de la bourgeoisie actuelle étant l'attribut du capital monopoliste, il s'en suit que les intérêts de cette fraction mèneront la ou les politiques.⁴²

On ne peut être plus clair. La bourgeoisie non-monopoliste, soumise objectivement à la domination de la bourgeoisie monopoliste ne peut pas avoir, dans le contexte d'une économie et d'une société désormais dépendantes des

41-Anne Légaré, opus cit. p. 31.

42-Idem p. 27.

Etats-Unis, une politique, ou un projet politique qui aille à l'encontre des intérêts du capital multinational; rien n'est plus contraire aux intérêts du capital multinational qu'un projet d'indépendance nationale.⁴³

La bourgeoisie et la politique

Nous avons essayé de montrer dans les pages précédentes que la bourgeoisie résidant au Québec est de formation récente; que cette nouvelle bourgeoisie, canadienne-française d'origine et d'ambitions, pour ne pas revivre l'asphyxie qui avait emporté la bourgeoisie provincialiste du siècle dernier ne peut que rejeter un isolement jugé dépassé en ce siècle "des grands ensembles"; enfin, que les fractions monopolistes aussi bien que non-monopolistes en tant que fraction ethnique de la bourgeoisie canadienne en général ne peuvent avoir de politique qui fasse abstraction de cette appartenance, d'autant plus qu'elles sont liées par les liens puissants de la dépendance totale et quasi-irréversible.⁴⁴

De plus, le Québec représente un marché national étroit, trop petit pour une bourgeoisie qui vise le marché canadien dans son ensemble. Le marché canadien constitue le

⁴³-Nous développerons cette affirmation dans le deuxième chapitre.

⁴⁴-Sur la question de la dépendance, voir aussi Kari Levitt, La capitulation tranquille, le Rapport Gray, Ce que coûtent les investissements étrangers, et l'étude de André Raynauld pour la Commission B&B.

seul véritable marché national de la fraction ethnique fondue à la bourgeoisie canadienne.

Cette nouvelle bourgeoisie a des intérêts pan-canadiens. Elle investit ses fonds et vend ses produits d'un océan à l'autre. Elle est par là opposée à l'indépendance du Québec.⁴⁵

Consciente de son intérêt économique qui est son intérêt de classe elle sera farouchement fédéraliste puisque:

En somme pour la bourgeoisie canadienne-française, la séparation du Québec ne peut que tronçonner son marché principal, la forcer à réorganiser ses entreprises et l'affaiblir sur le plan canadien et international.⁴⁶

Nous concluons donc, pour l'instant du moins, qu'autant pour servir son intérêt propre que parce qu'elle est obligée aussi de se faire le défenseur local des intérêts qu'elle représente, la bourgeoisie canadienne ne peut être que fédéraliste et... libérale, car la bourgeoisie résidant au Québec est essentiellement canadienne. Les francophones qui ne représentent au sein de cette bourgeoisie qu'une fraction ethnique surtout concentrée dans la fraction non-monopoliste du capital et donc dépendante du capital monopoliste dont elle subit l'hégémonie, adhèrent au projet pan-canadien de la bourgeoisie canadienne dont ils font partie.

45-Jorge Niosi, opus cit., p. 36.

46-Idem p. 33.

LA NOUVELLE PETITE BOURGEOISIE QUEBÉCOISE

Après avoir situé les différentes fractions qui composent la bourgeoisie canadienne et exposé les conditions de dépendance de sa fraction ethnique canadienne-française qui commandent ses positions fédéralistes en ce qui concerne la question nationale, nous allons aborder maintenant l'analyse de la nouvelle petite bourgeoisie québécoise et tenter de démontrer que notre hypothèse est fondée. Il nous faut donc tenter de démontrer que la nouvelle petite bourgeoisie est une classe dominante - capable de penser une vision du monde et de diffuser cette vision particulière - qui s'oppose, en tant que classe ayant des intérêts différents de ceux de la bourgeoisie, à la conception de l'avenir du Québec que celle-ci pense et diffuse.

La petite bourgeoisie; classe et fraction de classe

Au stade monopoliste du capital, la petite bourgeoisie ne peut constituer une classe unique composée d'une fraction dite traditionnelle et d'une autre dite nouvelle. Ce découpage en fractions d'une même classe est l'héritage d'une réalité dépassée: au stade concurrentiel, la petite bourgeoisie était monolithique; au stade monopoliste, l'analyse en a tiré deux fractions; nous pensons cependant qu'elles ne constituent plus deux fractions d'une même classe mais, deux classes distinctes, clairement identifiées et séparées autant par leurs positions objectives dans le procès de production

que par leurs intérêts de classes différents et même opposés.

Les nouvelles conditions, dont l'une des caractéristiques fondamentales est la division de plus en plus marquée entre le travail manuel et le travail intellectuel dans le capitalisme d'aujourd'hui, font que les positions respectives de chacune par rapport au procès de production sont de plus en plus différenciées.

La petite bourgeoisie

La définition "classique" de la petite bourgeoisie ne permet pas d'y reconnaître cette fraction dite "nouvelle":

La petite bourgeoisie traditionnelle est composée de ceux qui possèdent un capital, ils sont donc propriétaires de leurs moyens de production⁴⁷ mais n'appartiennent pas à la bourgeoisie parce qu'ils exploitent eux-mêmes ce capital: ils n'achètent pas de force de travail, pas plus qu'ils ne vendent la leur. De plus, n'ayant pas de salariés à leur service, ils n'extorquent pas directement de plus-value. Ce sont donc les petits producteurs indépendants, fermiers et artisans, les petits commerçants indépendants et, traditionnellement, on y ajoute les professions libérales.

⁴⁷-Propriétaires juridiques tout au moins, car la propriété réelle devient de plus en plus une fiction vue l'endettement chronique et l'étouffement progressif de cette classe par les secteurs monopolistes qui, quand ils ne leur livrent pas une concurrence directe (nous pensons ici aux concessions dont les patrons ne sont rien d'autre que les locataires de l'entreprise), contrôlent l'amont et l'aval de leurs entreprises.

Cette petite bourgeoisie occupe donc aussi bien la sphère de la production comme l'artisan que la sphère de la circulation comme le commerçant. Cependant, ce qui caractérise leur travail dans les deux sphères, c'est le travail "isolé", un travail individuel complexe qui ne correspond aucunement au travail très socialisé qui n'est plus l'apanage exclusif du travail à la chaîne, mais qui s'impose de plus en plus dans toutes les activités productives et non-productives du capitalisme (arrivé à ce stade).

La nouvelle petite bourgeoisie

La petite bourgeoisie traditionnelle⁴⁸ n'est plus aujourd'hui qu'une survivante, une classe intermédiaire qui, comme l'avait prophétisé Marx ne pourra jamais jouer un rôle déterminant dans l'histoire et est destinée à disparaître en tant que classe. C'est chose faite, la boutique est vaincue:

Certes, le capitalisme a rempli sa mission historique en conduisant la petite bourgeoisie traditionnelle aux poubelles de l'histoire, en la dépossédant de sa base matérielle, la boutique. Mais elle l'a aussi reconstituée sur une autre base, celle du salariat.⁴⁹

48-Le terme "traditionnelle" souligne bien cette idée qu'elle est dépassée.

49-Denis Monière, A la recherche de critères pour construire une structure de classes dans le capitalisme aujourd'hui, notes de cours.

Une petite bourgeoisie reconstituée certes mais sur une base nouvelle, celle du salariat. La nouvelle petite bourgeoisie est une petite bourgeoisie de nature différente.

Elements pour l'analyse de la nouvelle petite bourgeoisie

La nouvelle petite bourgeoisie a souvent été caractérisée par la formule "ni capital, ni travail". Cette définition de la nouvelle petite bourgeoisie composée de salariés séparés du capital et du travail pose cependant le problème d'une frontière de classes qui permette de distinguer la nouvelle petite bourgeoisie de la fraction de la classe ouvrière qui opère dans la sphère non-productive du travail. Deux thèses principales s'affrontent à ce sujet: l'analyse de Nicos Poulantzas (Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui) qui utilise le critère de la dichotomie entre le travail productif et le travail improductif et, l'analyse de Baudelot, Estabiet et Malemort (La petite bourgeoisie en France) qui utilisent une approche différente fondée sur le critère de la division du travail manuel et du travail intellectuel.

Travail productif et travail improductif

A partir de l'utilisation du critère de travail productif opposé au travail improductif, Poulantzas tire la conclusion que seuls les travailleurs impliqués directement dans le procès de production sont des prolétaires puisque seuls ces travailleurs produisent la plus-value. Aussi, selon cette

approche du problème tous les autres travailleurs salariés appartiendraient à la nouvelle petite bourgeoisie.

L'application de cette analyse à la réalité concrète pose de sérieuses difficultés et souvent, se révèle peu significative par rapport à la structure de classes dans les formations sociales de la phase monopoliste du capital où "le travail indirectement productif prend de plus en plus d'importance au détriment du capital directement productif".⁵⁰

Un exemple qui démontre que l'utilisation de ce modèle pose de sérieuses difficultés et qu'il conduit même à une impasse totale se retrouve dans l'analyse des classes sociales au Québec réalisée par Anne Légaré, qui écrit, parfaitement consciente des difficultés inhérentes à son modèle:

J'ai choisi après analyse et même réflexion et pour des raisons exposées plus haut, de poser les limites entre la classe ouvrière et la nouvelle petite bourgeoisie aux frontières du travail productif.⁵¹

Il s'en suit que son analyse de la nouvelle petite bourgeoisie souffre de l'application d'un modèle déficient. Ainsi, l'ingénieur et la barmaid⁵² se retrouvent tous deux dans une même classe sociale; ce qui nous apparaît, pour le moins, surprenant. Anne Légaré tente de contourner cette difficulté qui ne lui échappe pas, en établissant des couches au sein de sa nouvelle petite bourgeoisie. Cette

50-Denis Monière, opus cit. p. 34.

51-Anne Légaré, opus cit. p. 54

52-Les exemples que nous donnons sont authentiques.

voltige nous apparaît peu convaincante.

Travail manuel et travail intellectuel

La division de plus en plus poussée entre le travail manuel et le travail intellectuel est une caractéristique fondamentale du capitalisme dans sa phase monopoliste. Cette division se traduit pour la classe ouvrière par la déqualification du travail qui de complexe devient de plus en plus simple i.e. abstrait.

Le travail automatisé, mécanique et uniformisé s'étend de plus en plus dans les deux sphères de la production et de la circulation. Le travail dans chacune de ces deux sphères devient de plus en plus identique et, se caractérise par l'aspect simple et répétitif du travail manuel qui exclut la part intellectuelle du travail ainsi déshumanisé:

Dès lors, on peut dire que chez les salariés de la sphère intellectuelle du travail (non-productif) seuls ceux qui ont la tâche de concevoir, d'organiser et de surveiller le travail ne font pas partie du prolétariat et appartiennent à la nouvelle petite bourgeoisie.

Monière adopte d'emblée une approche fondée sur l'analyse de Baudelot et Estabiet qui, parce qu'elle tient compte de la division entre le travail manuel et le travail intellectuel caractéristique du capitalisme monopoliste dominant au Québec comme notre analyse de la bourgeoisie le démontrait,

rend plus justement compte de la réalité sociale de la formation sociale québécoise.

C'est donc la définition de Monière, basée sur le modèle proposé par Baudelot et ses collaborateurs que nous empruntons:

La nouvelle petite bourgeoisie est composée de ceux qui ne possèdent pas les moyens de production, vendent leur force de travail mais qui, à cause de la nature intellectuelle de leur travail exercent une fonction politique i.e. exercent une domination politique et idéologique sur les autres travailleurs. Ils ont une fonction de direction, de conception, d'organisation et de surveillance du travail.⁵⁴

Monière ajoute que la nouvelle petite bourgeoisie, parce qu'elle partage des miettes du pouvoir de la bourgeoisie, est directement intéressée au bon fonctionnement de l'économie capitaliste.

Il ne faudrait pas croire cependant que la nouvelle petite bourgeoisie ne peut avoir que des intérêts liés à ceux de la bourgeoisie. Elle jouit d'une autonomie relative qui se traduit, principalement au niveau du discours, par une idéologie qui lui est propre. C'est ce que tend à confirmer Poulantzas lui-même quand il écrit:

Le sous-ensemble idéologique petit-bourgeois est un terrain de lutte et un champs de bataille particulier entre l'idéologie bourgeoise et l'idéologie ouvrière mais avec l'intervention propre des éléments spécifiquement petit-bourgeois.⁵⁵

54-Idem, p. 37.

55-N. Poulantzas, cité par Denis Monière, idem, p. 28.

C'est précisément cette spécificité du discours de la nouvelle petite bourgeoisie québécoise que nous voulons explorer et faire ressortir, en insistant cependant sur le fait que l'autonomie relative dont elle jouit par rapport à la bourgeoisie peut aussi être porteuse d'antagonismes.

La nouvelle petite bourgeoisie et la politique

Nous avons défini la nouvelle petite bourgeoisie comme classe sociale composée de salariés, i.e. qui vendent leur force de travail, et nous avons insisté sur la spécificité de la nature de ce travail, le travail intellectuel. Le nouveau petit bourgeois est donc un intellectuel salarié. Il découle de cette définition que la base matérielle de son pouvoir de classe, qui lui permet d'exercer une domination politique et idéologique sur les autres travailleurs salariés, est la propriété privée du savoir qui constitue en quelque sorte le capital de la nouvelle petite bourgeoisie.

Le savoir, tout savoir est indissociable de l'exercice de la parole et donc de la maîtrise d'une langue, instrument indispensable autant pour acquérir le savoir que pour l'utiliser.

La petite bourgeoisie québécoise a toujours été nationaliste. Ce nationalisme est passé par plusieurs phases. Tantôt révolutionnaire - les Patriotes de 1837, représentent essentiellement un mouvement révolutionnaire de démocratie bourgeoise conduit par une petite bourgeoisie libérale -,

tantôt conservateur - l'agriculturisme et l'ultramontanisme tel qu'illustré par Jules Tradi⁸ par exemple - le nationalisme a suivi plusieurs trajectoires. - Jamais cependant il n'a été possible de le dissocier de la question de la langue: la survivance n'était possible qu'à ce prix.⁵⁶

La nouvelle petite bourgeoisie québécoise sait elle aussi que les conditions mêmes du maintien et plus encore de l'amélioration de sa position sociale doivent être assurés par la production et la diffusion en langue française, la langue qui constitue une part de son capital, d'un savoir et d'une culture qui font son pouvoir:

Plus que tout autre groupe ou classe sociale, la petite bourgeoisie québécoise de langue française, en particulier sa couche intellectuelle, a nettement intérêt à maintenir et à consolider l'identité nationale puisque son principal capital est culturel (maîtrise de la langue, connaissance de l'histoire politique, sociale, littéraire etc.) et que celui-ci ne peut être facilement mis en valeur que sur le marché national.⁵⁷

Marcel Fournier a inventé la très heureuse formule de "travailleurs du langage" pour désigner ces professionnels (de l'enseignement, de l'écriture, de la communication etc.) qui vivent de l'exercice de la parole et qui recourent notre

56-Nous n'avons pas jugé nécessaire de rappeler ici plus en détail la bataille linguistique depuis la conquête. Nous réservons cependant une place importante à cet exposé historique dans notre thèse.

57-Marcel Fournier, "La question nationale: les enjeux", in Possibles, hiver 1977, vol. 1, no. 2, pp. 7-18.

définition de la nouvelle petite bourgeoisie. Et Jorge Niosi rappelle une évidence quant à l'orientation politique de ces travailleurs du langage:

Le parti québécois est et reste un parti dirigé par des professionnels du langage: journalistes, avocats, éditeurs, écrivains, artistes, professeurs, instituteurs, notaires. 58

Il précise:

Les préoccupations du gouvernement péquiste ne sont pas aucunement celles de la bourgeoisie ni celles des travailleurs salariés mais celles de ceux qui vivent de la manipulation des symboles, et qui voient dans l'assimilation de la nation québécoise une atteinte directe à leurs intérêts et à leurs idéologies.

L'intérêt de la nouvelle petite bourgeoisie passe par la mise en valeur du capital qui lui est propre, la langue française que le parti québécois en tant que représentant des intérêts politiques de la nouvelle petite bourgeoisie a promulguée langue officielle du Québec.

Conclusion

Notre analyse des classes en lutte nous a permis en définissant la bourgeoisie et la nouvelle petite bourgeoisie québécoises d'identifier les positions de chacune sur la question nationale. La bourgeoisie résidant au Québec est fédéraliste puisque dépendante; son marché national ne peut être que pan-canadien.

La nouvelle petite bourgeoisie est porteuse et productrice de l'idéologie indépendantiste parce que son pouvoir en tant que classe repose sur un savoir qui tient à la maîtrise qu'elle possède de la langue française et que ce capital ne peut être mis en valeur que sur son propre marché national, le Québec.

De plus, nous avons démontré que ces deux classes dominantes ont des positions différentes sur la question nationale. Ces positions opposées s'expriment à l'occasion du débat sur la question linguistique. Dans les chapitres suivants, nous allons analyser le discours de la bourgeoisie et le discours de la nouvelle petite bourgeoisie et tenter de démontrer que des intérêts différents apparaissent dans le discours de chacune de ces deux classes qui s'affrontent ainsi sur le terrain de l'idéologie en une lutte hégémonique pour défendre des intérêts matériels.

"La patrie, foutre, les négociants
n'en ont point"

Le Père Duchesne, sept. 1793.

CHAPITRE II

LE DISCOURS DE LA BOURGEOISIE

OU

LA LOGIQUE DE L'UNIFORMISATION

Introduction

La bourgeoisie réduit tous les rapports humains et sociaux de simples rapports d'argent. Elle réduit l'homme et les objets à un commun dénominateur: la marchandise. La société bourgeoise est une société essentiellement productiviste soucieuse avant tout d'efficacité où prédomine l'utilité et le calcul (l'humain est englouti dans les "eaux glacées du calcul égoïste") et qui vise l'uniformité. Ce processus de banalisation de l'existence, le devenir marchandise de la vie, n'a pour toute finalité que l'horizon étroit du totalitarisme de "l'équivalence généralisé" (Maffesoli); ce que Adorno et Horkheimer appellent le "gommage du différent"; une tendance qui aboutit au nivellement de la différence, à l'uniformisation.

A partir de cette idée, nous formulons une hypothèse que nous développerons dans ce chapitre et qui vise à caractériser la logique dominante qui sous-tend le discours d'une bourgeoisie canadienne dépendante du capital monopoliste nord-américain. Cette hypothèse est la suivante: la mondialisation du capital ou l'universalisation du monde bourgeois de la marchandise engendre un processus d'uniformisation qui tend à annihiler le différent, y compris national et linguistique. Le discours de la bourgeoisie canadienne reproduit cette tendance.

Ce processus d'uniformisation trouve ses racines dans la production matérielle mais recouvre l'ensemble de la

structure et de la superstructure du mode de production capitaliste. Marx avait, dès 1848, clairement perçu cette tendance fondamentale du capitalisme à envahir et à détruire les autres modes de production à l'intérieur (et à l'extérieur) d'une formation économique-sociale:

Par le rapide perfectionnement des instruments de production et l'amélioration infinie des moyens de communication, la bourgeoisie entraîne dans le courant de la civilisation jusqu'aux nations les plus barbares. Le bon marché de ses produits est la grosse artillerie qui bat en brèche toutes les murailles de Chine et contraint à la capitulation les barbares les plus opiniâtement hostiles aux étrangers. Sous peine de mort, elle force toutes les nations à adopter le mode bourgeois de production; elle les force à introduire chez elles la prétendue civilisation, c'est-à-dire à devenir bourgeoises.¹ En un mot, elle façonne un monde à son image.

Avec le mode de production des biens matériels, le capital ne fait pas qu'imposer une manière de produire des objets, il impose aussi un mode de vie et un mode de penser:

Et ce qui est vrai de la production matérielle ne l'est pas moins des productions de l'esprit. Les œuvres intellectuelles d'une nation deviennent la propriété commune de toutes. L'étroitesse et l'exclusivisme nationaux deviennent de jour en jour plus impossibles; et de la multiplicité des littératures nationales et locales naît une littérature mondiale.²

Ce que Marx décrit ici des nations industrielles et de leur soif de conquête du marché mondial s'est vérifié au stade concurrentiel, le stade de la création du marché

1-Karl Marx, F. Engels, Le manifeste du parti communiste, Editions sociales, Paris, 1962, pp. 26-27.

2-Idem p. 26.

national lui-même. Car la bourgeoisie par souci d'utilité commerciale, en façonnant un monde à son image se conforme à la même nécessité structurelle qui lui imposait d'abord de façonner par la révolution une nation à son image. Pour démontrer comment la pratique bourgeoise, en répondant à la loi du profit capitaliste, engendre, au nom d'une rationalité qui dissimule mal le calcul égoïste, l'uniformisation, nous allons reprendre le modèle préposé par Renée Balibar et Dominique Laporte et expliquer en quoi la question linguistique en France, au moment de la Révolution bourgeoise de 1789, ne peut être isolée de la création du marché national par la bourgeoisie, au moment où elle prend le pouvoir.

UNIFORMISATION LINGUISTIQUE ET MARCHE NATIONAL

A la séance du 16 prairial de l'an 11 de la République, Grégoire député de Loir-et-Cher, dépose à la Convention nationale, au nom du Comité d'instruction publique, son célèbre rapport "sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française".³ Nous sommes le 4 juin 1794, les Jacobins qui dominent alors la scène politique pensent comme Barère que le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton; que la contre-révolution parle italien; et que le fanatisme parle basque.⁴ La

3-Le rapport de Grégoire est cité en annexes par Renée Balibar et Dominique Laporte, Le Français national, Hachette, Paris, 1974, pp. 198-218.

4-Barère était Jacobin. Ceux-ci ont toujours défendu une politique essentiellement centralisatrice..

langue française, la langue de la liberté, sera donc imposée aux peuples de France par la terreur linguistique de la même façon que la liberté leur sera imposée par la terreur tout court.

Grégoire semblait laisser croire dans son rapport que le français, qui est à cette époque la langue d'une minorité et n'est comprise et parlée que par très peu de "citoyens"⁵, pourrait se généraliser dans toutes les provinces.

La voix douce de la persuasion peut accélérer l'époque où ces idiomes féodaux auront disparu⁶

Pourtant, le décret du 2 thermidor (20 juillet 1794) allait modifier quelque peu les moyens prônés par Grégoire et la douce persuasion allait bientôt se muer en ouverte persécution. Le décret qui fait du français la langue officielle de la jeune république et la seule langue autorisée sur le territoire français prévoit des peines sévères à l'encontre de tout citoyen reconnu coupable d'avoir osé utiliser tout autre idiome ou dialecte.⁷ Ces peines pouvaient aller de la destitution de fonctionnaire à la prison. Mais à cette belle époque des tricoteuses certains orateurs de la Convention -

5-Si nous compilons les chiffres - incertains - avancés par Grégoire lui-même, il s'avère qu'à peine 20% de la population française de 1793 pouvait soutenir une conversation suivie en français et que: "probablement le nombre de ceux qui l'écrivent correctement est encore moindre". Cité par R. Balibar, opus cit. p. 200.

6-Idem p. 201.

7-A cette époque, on parle en France, en plus des idiomes étrangers une trentaine de dialectes qui fleurissent dans les provinces.

demandaient plus: de la déportation en masse (Philibert Simond) à l'exécution pure et simple (de Rousseville). La terreur linguistique fut particulièrement acharnée au Languedoc et en Alsace.

Une fermeté aussi extrême ne doit pas être considérée comme un simple accident de parcours comme les révolutions en produisent souvent; la terreur linguistique n'est pas un prénom sans histoire. Elle s'inscrit dans l'histoire du développement du marché national capitaliste. La francisation de la France répond à une même logique utilitaire et uniformisante qui implique la nécessité d'uniformiser la langue au même titre que le système des poids et mesures et que le système monétaire pour favoriser le développement des échanges et du commerce à l'intérieur des frontières nationales.

Grégoire est lui-même très clair sur les implications commerciales de la législation sur la langue.

Quoi qu'il y ait possibilité de diminuer le nombre des idiomes reçus en Europe, l'état politique du globe bannit l'espérance de ramener les peuples à une langue commune. Cette conception, prônée par quelques écrivains, est également hardie et chimérique. Une langue universelle est dans son genre ce que la pierre philosophale est à la chimie. Mais au moins, on peut UNIFORMISER LE LANGAGE D'UNE GRANDE NATION, de manière que tous les citoyens qui la composent, puissent sans obstacles se communiquer leurs pensées. Cette entreprise, qui ne fut exécutée chez aucun peuple, est digne du peuple français qui centralise toutes les branches de l'organisation sociale, et qui doit être jaloux de consacrer au plutôt DANS UNE REPUBLIQUE UNE ET INDIVISIBLE, l'usage unique et invariable de la langue de la liberté.

Le bel idéal que voilà! Un peuple libre en peut avoir que raison d'être jaloux de la langue de la liberté, cet instrument incomparable, unique, de l'unité de la nation. Et si la communication des pensées ne présente pas un argument assez fort pour emporter l'enthousiasme des marchands, à qui Grégoire s'adresse en premier lieu, notre illustrateur et défenseur des beautés de la langue française ne répugne pas à en souligner certains attributs qui en font, le négociant n'en doute pas cette fois, le plus beau fleuron de la civilisation et donc l'alliée privilégiée du commerce:

Dans l'étendue de la république tant de jargons sont autant de barrières qui gênent les mouvements du commerce et atténuent les relations sociales... ils empêchent l'amalgame politique, et d'un seul peuple en font trente.⁹

et l'alliée de l'Etat-Nation qui garantit la liberté par contrat puisque:

Le peuple doit connaître les lois pour les sanctionner et leur obéir.¹⁰

Grégoire est un intellectuel organique de la bourgeoisie nationale commerçante. Il fait bien son travail. Il exerce à la perfection ce qu'il appelle lui-même "une sorte de magistrature d'opinion" propre à seconder les intérêts matériels des négociants révolutionnaires qu'il sert à la Convention. Nous avons suffisamment exposé ses vues et nous allons maintenant nous tourner du côté de Renée Balibar et Dominique Laporte et nous allons exposer l'analyse qu'elles

9-Idem. p. 202.

10-Idem p. 201.

font de la question linguistique en France à cette époque; celle de la formation du marché national. Par la suite, nous utiliserons ce modèle pour comprendre comment se présente cette même question à notre époque, celle de la formation du marché mondial dominé par le capital américain.

Langue commune et marché national

Dans le passage au capitalisme Renée Balibar et Dominique Laporte identifient une tendance à la constitution de la forme nation.¹¹ Selon les auteurs, cette forme nation représente la combinaison de trois éléments:

- un marché national intérieur,
- une langue commune,
- un Etat national centralisé.

Elles font porter leur étude principalement sur deux de ces trois éléments: un marché national intérieur et une langue commune. Le troisième élément, l'Etat national centralisé, n'est pas étudié comme tel bien qu'un chapitre traitant de l'idéologie scolaire s'y rapporte indirectement puisque l'appareil scolaire y est conçu comme appareil idéologique d'Etat. Nous nous contenterons cependant d'exposer leur analyse de ces deux premiers éléments et des rapports qu'ils entretiennent.

¹¹-Cette tendance apparaît à l'intérieur de la formation sociale précapitaliste d'Ancien Régime et arrive à maturité avec la Révolution bourgeoise.

Le marché national et la libre circulation des marchandises

Qu'est-ce que le marché national? Pour répondre à cette question, nous nous rapporterons à la définition que Lénine en donne dans Le Développement du Capitalisme en

Russie:

Le marché intérieur apparaît lorsque apparaît l'économie marchande; il est créé par le développement de cette économie marchande et le degré même atteint par la division sociale du travail détermine l'importance de ce développement; il s'étend lorsque l'économie marchande se transfère des produits à la force de travail, et s'est seulement dans la mesure où cette dernière se transforme en marchandise que le capitalisme embrasse toute la production du pays, en se développant essentiellement au compte de moyens de production qui, dans la société capitaliste, occupent une place de plus en plus importante. Le "marché intérieur" du capitalisme est créé par le capitalisme lui-même qui en se développant, approfondit la division sociale du travail et scinde les producteurs directs en capitalistes et en ouvriers. Le degré de développement du marché intérieur est celui du capitalisme dans le pays.¹²

Ainsi, le marché national apparaît lorsque l'économie marchande prend sa forme capitaliste c'est-à-dire, lorsque la circulation de produits dans l'espace délimité par les frontières nationales devient circulation des marchandises. Car, une caractéristique du mode de production capitaliste est que la marchandise comprend les produits échangés, et les forces de travail: il suppose que les produits deviennent marchandises et celles-ci incluent les forces de travail. (Karl Marx)

¹²-Lénine, Le Développement du Capitalisme en Russie, Les éditions du Progrès, Moscou, 1974, p. 78.

Ainsi la constitution du marché intérieur national suppose la libre circulation intérieure des marchandises, c'est-à-dire la libre circulation des produits échangés et aussi, la libre circulation intérieure des forces de travail. Cette dernière suppose également le libre contrat sur lequel nous reviendrons.

Abordons premièrement la question de la libre circulation des produits. Balibar et Laporte indiquent que:

Les conditions qui autorisent le développement d'un marché national - capitaliste - ne relèvent pas tout entières de la seule "infrastructure", mais aussi de la superstructure juridico-politique, laquelle inclut aussi un aspect juridico-linguistique de ce processus tendantiel qui fait aller de pair la constitution d'un marché national avec l'uniformisation linguistique.¹³

Au niveau de "l'infrastructure" en effet, le développement du marché national impliquait toute une série de mesures que la révolution de 1789 a réalisées. Celles-ci sont principalement l'abolition des péages et douanes intérieures, l'uniformisation des poids et mesures¹⁴, et l'uniformisation de système monétaire.

Toutes ces mesures de rationalisation ne sont pas neutres. Elles visent principalement à rendre techniquement possible la libre circulation des marchandises à l'intérieur des frontières nationales et pour ce faire, la bourgeoisie

13-R. Balibar, D. Laporte, Le français national, opus.cit. p. 58.

14-C'est le célèbre évêque d'Autun, Talleyrand qui présenta en mai 1790 à la Constituante le premier rapport sur la nécessité d'uniformiser les poids et mesures (Talleyrand était l'homme tout désigné pour cette tâche puisque malgré ses ambitions démesurées, on ne peut nier qu'il faisait le poids).

devait détruire les barrières ¹⁵, fixer des unités de poids et mesures ainsi qu'une unité monétaire qui seraient les mêmes sur tout le territoire. Les effets linguistiques de ces mesures commerciales sont évidentes: en imposant à toutes les villes et à toutes les provinces, qui sous l'Ancien Régime avaient chacune leur propre système de poids et mesures, le même système, les mêmes normes et, du même coup, les mêmes mots pour désigner les mêmes choses, les mesures techniques prises par la bourgeoisie tendent indiscutablement à l'uniformisation linguistique. La libre circulation des produits n'est réalisable que dans la mesure où le droit juridico-politique intervient pour régulariser et rendre équivalents les termes de l'échange. Cette régularisation qui se répercute dans les pratiques linguistiques par une uniformisation tendant à l'unification de la langue: le mètre, le gramme, le litre ou le franc se généralisent en même temps dans le commerce que dans le vocabulaire de tous les Français. Ils ne sont donc pas de purs instruments techniques, ils sont aussi comme instruments de mesure, l'une des conditions juridiques de l'échange en même temps qu'un instrument de contrôle juridique et administratif de l'uniformisation linguistique.

15-Les barrières, (ou péages) étaient si nombreux qu'ils rendaient le commerce impossible. Au XVIII^{ème} siècle par exemple on en comptait pas moins de 30 entre Lyon et Arles, deux villes pas très éloignées l'une de l'autre: traverser la France était impensable dans ces conditions.

La libre circulation des produits est un des éléments de la libre circulation des marchandises. Nous en avons présenté les effets linguistiques. Il faut maintenant aborder l'aspect juridico-linguistique de la libre circulation des marchandises. Nous en étudierons un aspect important et décisif, celui du rapport juridique s'établissant entre les vendeurs et les acheteurs de la force de travail dans la forme du libre contrat.

La langue de la liberté et du libre contrat

Dans le mode de production capitaliste, la force de travail est une marchandise qui s'achète et qui se vend. L'idéologie bourgeoise affirme que le travailleur est libre de vendre sa force de travail et que cette transaction doit être sanctionnée par le libre contrat. Cette liberté du travailleur de vendre sa force de travail, Marx la décrit dans le Capital:

La transformation de l'argent en capital exige donc que le possesseur d'argent trouve sur le marché le travailleur libre, et libre à un double point de vue. Premièrement le travailleur doit être une personne libre, disposant à son gré de sa force de travail comme de sa marchandise à lui; secondement il doit n'avoir pas d'autre marchandise à vendre; être, pour ainsi dire, libre de tout, complètement dépourvu des choses nécessaires à la réalisation de sa puissance travailleuse.¹⁶

16-Karl Marx, Le Capital, Editions sociales, Paris, 1974, Tome I, section II, chapitre 6, p. 130.

Cette liberté est qualifiée par Renée Balibar de fiction nécessaire de l'idéologie juridique, telle qu'inscrite dans le droit bourgeois. Cela ne signifie pas que le droit est un pur artifice mais que:

Le propre du droit est justement de réaliser pratiquement cette "fiction" d'une façon qui n'a elle-même rien de purement fictif, car elle est nécessaire. Cela signifie à la fois que le droit n'est pas idéologie, mais qu'il ne peut exister sans idéologie, sans se présenter comme réalisation de sa propre idéologie.

La fonction de l'idéologie juridique est justement de réaliser la liberté et l'égalité des individus, libres et égaux en droit, et en droit seulement, c'est-à-dire inégaux dans les faits puisque le prolétaire est obligé de vendre sa force de travail, et n'est donc pas libre, et qu'il ne possède pas ses moyens de production, et de ce fait n'est pas l'égal du bourgeois qui possède ceux-ci et achète la force de travail. La liberté et l'égalité bourgeoises ne sont que des fictions qui masquent la nature véritable du procès de travail. Mais ces fictions sont nécessaires puisqu'elles permettent la réalisation du procès de travail.

La fonction du droit bourgeois est donc de sanctionner la liberté, celle de disposer de sa force de travail à laquelle se trouve réduit le travailleur. Dans le mode de production capitaliste, le rapport qui s'établit entre celui

qui vend et celui qui achète la force de travail prend la forme juridique du contrat de travail.¹⁸

Or, le contrat de travail établi entre le propriétaire des moyens de production et le travailleur (libre), que l'idéologie juridique représente comme l'unité de leurs volontés¹⁹ respectives, doit être juridiquement "compris" et signé à la fois par celui qui vend sa force de travail et par celui qui l'achète. Autrement dit, la vente et l'achat de la force de travail constituent une opération juridique réalisée (dans la forme du contrat) sous l'aspect de l'égalité par échange direct ou les espèces d'une seule et même terminologie et syntaxe²⁰, c'est-à-dire d'une seule et même langue.

Pour signer un contrat de travail, le travailleur doit donc comprendre ce qui est écrit dans ce contrat de façon qu'en le signant il puisse démontrer qu'il sait à quoi il s'engage lui-même et ce qu'il est en droit d'attendre en retour de la part de son employeur. La connaissance d'une langue commune aux deux parties est donc essentielle pour rendre au contrat toute son opérationnalité pour régulariser le marché du travail.

Si nous revenons à Grégoire, nous voyons que celui-ci abondait, dans son rapport, explicitement dans ce sens:

18-La force de travail dans le droit bourgeois est alors considérée comme marchandise.

19-Selon le droit bourgeois ce sont des "personnes" qui individuellement sont parties prenantes au contrat. Le droit d'association et le droit d'être partie à une convention collective n'est pas encore reconnu.

20-R. Balibar, D. Laporte, opus cit. p. 67.

Si les places sont occupées par des hommes incapables de s'énoncer, d'écrire correctement dans la langue nationale, les droits des citoyens seront-ils bien garantis par des actes dont la rédaction présentera l'impropriété des termes l'imprécision des idées, ²¹ en un mot, tous les symptômes de l'ignorance.

Dans le mode de production capitaliste le travailleur doit vendre sa force de travail. Le document juridique qui sanctionne cet acte de vente, le contrat, rédigé dans une langue commune aux deux parties (patrons et ouvriers doivent parler le même français pour "s'entendre" dans le contrat), participe aux moyens de domination de la classe ouvrière par la bourgeoisie. Il y participe premièrement parce que la langue utilisée pour la rédaction de ces contrats entretient la fiction de l'égalité en ce sens qu'elle n'est la langue commune des patrons et des ouvriers que parce qu'elle est la langue des patrons, de la classe dominante. En apparence, la langue du droit est la langue commune des deux parties au contrat, lorsqu'elle est en fait la langue administrative et juridique, l'arme-outil linguistique, la propriété, et le monopole exclusif d'une seule des parties. Elle est un moyen de domination de la classe dominante.

Elle y participe deuxièmement, et cela est fondamental, en ceci que le droit bourgeois qui sanctionne l'égalité "en droit" du capitaliste et du producteur masque l'inégalité de fait des classes et la vraie nature du travail dans le mode

21-Grégoire, cité par Renée Balibar, opus cit. p. 205.

de production capitaliste. C'est la marchandise qui fonde cette inégalité:

Le travailleur n'a en effet d'existence juridique qu'une fois le contrat signé, qu'une fois que la marchandise qu'il vend a été reconnue comme marchandise (ou "chose") et qu'il a lui-même été reconnu propriétaire de cette marchandise; le travailleur n'existe qu'en vertu de cette convention juridique, n'étant défini que par la "marchandise" qu'il possède (toujours à l'état virtuel), et n'obtenant aucun travail avant d'être individualisé et reconnu aux termes du contrat.²²

Le travailleur ne possède rien d'autres que sa force de travail. Plus, pour être reconnu, pour être réalisé, il doit vendre cette force de travail qu'il possède virtuellement. Aux yeux du capitaliste, le travailleur ne possède rien d'autre qu'une marchandise, son travail et pour réaliser cette marchandise, il doit la vendre, c'est-à-dire devenir lui-même une chose, une marchandise. Or, la loi du développement du marché national impose la circulation des marchandises et donc, la mobilité des travailleurs à l'intérieur des frontières nationales.

Libre circulation des marchandises et langue du commandement

Dans les pages précédentes, nous avons souligné l'incidence linguistique de la libre circulation des marchandises sur le procès d'uniformisation de la NATION. L'impact de la libre circulation des marchandises englobant cette

fois-ci la libre circulation de la force de travail c'est-à-dire la mobilité géographique croissante de la main d'oeuvre, est autrement plus considérable. L'écrasement systématique, bien que paradoxalement le développement du capitalisme soit un développement anarchique, des différences régionales qui caractérisaient la France de l'Ancien Régime sera impitoyable.

Nombreux sont les historiens qui ont décrit ce gigantesque brassage de populations qui caractérise le développement du capitalisme.²³⁻²⁴ Nous en retenons deux: Marx d'abord:

Quant aux travailleurs, au producteur immédiat, pour pouvoir disposer de sa propre personne, il lui fallait d'abord cesser d'être attaché à la glèbe ou d'être inféodé à une autre personne; il ne pouvait non plus devenir libre vendeur de travail, apportant sa marchandise partout où elle trouve un marché, sans avoir échappé au régime des corporations, avec leurs maîtrises, leurs jurandes, leurs lois d'apprentissage etc.

Les corporations formées d'une aristocratie ouvrière étaient cantonnées dans les règles strictes du compagnonnage que recoupaient d'aussi strictes limites géographiques, économiques et linguistiques. Le capitalisme doit créer une main d'oeuvre juridiquement anonyme et dépourvue de toute particularité locale ou régionale. Aussi, la révolution de 1789 abolira-t-elle les corporations:

23-Marx décrit le phénomène dans le Capital, voir les chapitres XXVII et XXVIII de la huitième section sur l'accumulation primitive.

24-L'expropriation et l'émigration de centaines de milliers d'Irlandais au milieu du XIX^{ème} siècle (dont la plupart sont venus au Canada) répond à cette logique implacable du capitalisme.

25-Karl Marx, Le Capital, opus cit. p. 155.

Les maîtres de jurandes disparurent devant la bourgeoisie industrielle; la division du travail entre les différentes corporations céda la place à la division du travail dans l'atelier même.²⁶

✓ Confirmant cette description de Marx et la précisant, Pierre Léon, dans son Histoire économique et sociale de la France complète le tableau:

Le nomadisme des travailleurs, qui est un moyen souvent efficace de défense contre la baisse des salaires, se manifesta dès l'époque de Colbert. A beauvais, les arrivées et les départs sont constants, témoignage frappant de cette instabilité du petit peuple des villes, si prompt au départ dans les années de chômage, dans l'espoir de trouver ailleurs un pain plus facile à gagner. Dans les charbonnages, les mineurs du Nord, plus habiles, plus robustes peut-être, ne tarderont pas à être recherchés dans toute la France; si on en croit un projet d'édit présenté à Batin, en 1775, le grand directeur d'Anzin, Mathieu, aurait fourni au moins 4,000 à 5,000 hommes à l'ensemble des mines du royaume. Dans la métallurgie, ce sont les Lorrains et les Comtois qui font prime. A troyes, en juillet 1788, les Picards et les Flamands privés de travail dans les manufactures de toiles, quittent la ville au nombre de 6,000. Dans la papeterie, le même phénomène ne fait que croître au cours du XVIII^{ème} siècle, favorisé par la multiplication des moulins et le malthusianisme des ouvriers défavorables à un élargissement du recrutement, générateur d'une raréfaction de la main-d'oeuvre.²⁷

La gigantesque armée industrielle des travailleurs grossit tous les jours d'avantage. Serfs et paysans sont

26-Karl Marx, Le Manifeste, Union générale d'editions, coll. 10/18, Paris, 1963, p. 821.

27-Pierre Léon, Histoire économique et sociale de la France, P.U.F., Paris, 1970, p. 660.

chassés (souvent par la force selon Marx) de leur "glèbe" pour aller rejoindre la multitude toujours grandissante des "travailleurs libres" qui sillonnent les chemins de ville en ville, à la recherche d'un emploi dans les manufactures ou les nouvelles industries.²⁸ Cette mobilité ouvrière, ces "mouvements de troupes" (l'expression est de Renée Balibar) aura des incidences linguistiques considérables. Reprenant une formule de F. Brunot (Histoire de la langue française) l'auteur du Français national écrit que: "La mobilité ouvrière acheva de "troubler la vie des dialectes" et contribua de façon déterminante à l'uniformisation linguistique de la France."²⁹

Arrachés à leur province, ces milliers de nouveaux prolétaires, qui parlaient le bas-breton, le normand, le picard, le wallon, le flamand, le champenois, le messin, le lorrain, le franc-comtois, le bourguignon, le bressan, le lyonnais, le dauphinois, l'auvergnat, le poitevin, le limousin, le provençal, le languedocien, le velayen, le catalan, le béarnais, le basque, le nouergat, le gascon, l'italien, (corse) et l'alsacien³⁰ sont dispersés à travers la France.

28-Cette "grande invasion" va marquer la renaissance des villes et l'apparition de centaines de nouvelles villes qui poussent "comme des champignons" (selon une expression de Marx) à travers l'Europe.

29-Renée Balibar et Dominique Laporte, opus cit. p. 72.

30-Dans cette liste nous reconnaissons beaucoup de noms familiers parce que ce sont les noms que portent de nombreuses familles canadiennes-françaises. Il est intéressant de signaler cependant que le français était aux XVII^e et XVIII^e siècles la langue universelle de tous les habitants des colonies françaises d'Amérique du nord. Grégoire en témoigne dans son rapport à la Convention. Voir annexe D.

Dans ce grand brassage d'hommes (et donc de cultures et de langues) va émerger, petit à petit, la Nation et son corrolaire: la "nécessité" d'une langue commune, une langue nationale. Déracinés, arrachés à leur "pays", les ouvriers de toute la France qui se mêlent pour ne plus former qu'un, le prolétariat, doivent désormais s'entendre au travail et, contre le travail dans les luttes qu'ils vont mener contre le pouvoir des patrons.

On pourrait se demander alors pourquoi le breton et l'auvergnat ne s'assimilent pas l'un l'autre et pourquoi ils adoptent tous le français comme langue commune. La réponse de Renée Balibar et de Dominique Laporte est simple et limpide: le choix du français par les ouvriers était imposé par le fait que c'était la langue du patron, de tous les patrons et donc la langue unique et généralisée du commandement. N'oublions pas que ces ouvriers qui ne possèdent rien d'autre que leur force de travail (la marchandise) circulent d'un bout à l'autre de la France; ils sont à la merci des capitalistes pour trouver de l'embauche; et quand ils en trouvent, ils doivent signer un contrat rédigé dans la langue imposée sous le contrôle des patrons qui donnent les ordres en français. En résumé, la thèse principale soutenue par les auteurs, et que nous venons d'exposer, est que l'uniformisation linguistique de la France peut s'expliquer par une série de facteurs, dont la pratique patronale réalisée dans la langue du contrat et dans les pratiques

quotidiennes du commandement (le contrôle immédiat du procès de travail), sont historiquement déterminants.

En somme, l'aspect principal des conflits linguistiques qui ont secoué la France depuis la révolution jusqu'à aujourd'hui³¹ représente la nécessité matérielle pour la classe dominante d'uniformiser les pratiques linguistiques conformément aux nécessités du mode de production capitaliste arrivé à ce stade, c'est-à-dire au stade de la formation de la Nation i.e. du marché national. Et cette uniformisation exige que la bourgeoisie impose sa propre pratique, en refoulant et réprimant du même coup les pratiques de la classe ouvrière.

Le rapport Durham

Le cas de la France n'est pas unique; et plus près de nous, nous ne pouvons pas ne pas faire le rapprochement qui

31-Un des grands idéaux mis de l'avant par la révolution (par les Jacobins principalement) sera l'école universelle. Ce grand projet humaniste se fera attendre près de cent ans. Il ne sera réalisé sous la III^e République, après la Commune, par la réforme de Jules Ferry qui instaurera enfin l'école gratuite, laïque et obligatoire, selon la formule consacrée. Ce n'est donc qu'à la fin du XIX^e siècle qu'en France, par les puissants moyens mis en oeuvre par l'Etat, l'école étant l'appareil idéologique d'Etat type, l'uniformisation linguistique de l'hexagone, amorcée par la révolution bourgeoise, sera finalement complétée. Et la renaissance actuelle de la langue d'oc ou du breton pour laquelle beaucoup de régionalistes luttent avec acharnement et courage, ne pourra jamais chasser le français qui est devenu incontestablement la langue vernaculaire de tous les Français. Tout au plus, ces langues folklorisées que cela plaise ou non, appartiennent à la langue référentielle ou même mythique.

s'impose entre deux rapports qui véhiculent la même logique, celui de Grégoire et le rapport célèbre que Lord Durham adressait à sa Gracieuse Majesté britannique en 1840 et qui aurait très bien pu s'intituler "Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir le français et d'universaliser l'usage de la langue anglaise aux Canadas".

Durham en effet, considérait que les canadiens français constituaient un anachronisme en Amérique du Nord (Les Canadiens français, d'autre part, ne sont que le résidu d'une colonisation ancienne et ils sont et devront toujours être isolés au milieu d'un monde anglo-saxon)³² et que cette nationalité "rétrograde" devait disparaître:

...Et cette nationalité canadienne-française, en est-elle une que nous devrions chercher à perpétuer pour le seul avantage de ce peuple, même si nous le pouvions? Je ne connais pas de distinctions nationales qui indiquent et entraînent une infériorité plus irrémédiable. La langue, les lois et le caractère du continent nord-américain sont anglais. Toute autre race que la race anglaise (j'applique ce mot à tous ceux qui parlent la langue anglaise) y apparaît dans un état d'infériorité. C'est pour les tirer de cette infériorité que je veux donner aux Canadiens notre caractère anglais.

Cette position est bien connue. Ce que nous voulons faire ressortir cependant c'est que cette volonté de briser la survivance française en Amérique n'est pas gratuite. L'analyse que fait Durham des maux qui accablent les Canadas après

32-Le Rapport Durham, traduit par D. Bertrand et A. Desbiens, les Editions Sainte-Marie, Montréal, 1969, p.121.
33-Idem p. 121.

les "troubles" de 1837-1838 révèle que, pour lui, il y a effectivement un profond malaise entre les deux nations ("si différentes") mais, que le problème n'en est pas un d'ordre principalement culturel; le problème fondamental à son avis est économique. Pour lui en effet, l'infériorité culturelle des Canadiens français (leur civilisation, leur langue et leurs lois rétrogrades) découle de leur infériorité économique. Et celle-ci menace de compromettre le développement économique et le bien-être des Canadiens anglais:

Tout l'intérieur des possessions britanniques doit avant longtemps se remplir d'une population anglaise, qui augmentera rapidement chaque année sa supériorité numérique sur les Français. Est-il juste que la prospérité de cette grande majorité et de cette vaste étendue du pays soit pour toujours, ou même pour un temps, entravée par l'obstacle artificiel que la civilisation et les lois rétrogrades d'une partie et d'une partie seulement du Bas-Canada élèveraient entre elles et l'océan? Peut-on supposer qu'une telle population anglaise se soumette jamais à un pareil sacrifice de ses intérêts?

Aussi, l'assimilation des français que recommande Durham vise-t-elle premièrement à détruire l'"obstacle" que constitue "une civilisation rétrograde" au développement économique que veut imposer l'Empire à sa colonie. Ce développement, c'est celui du marché national (capitaliste) et Durham, dans son rapport, ne fait que mettre en forme transposer par écrit une logique qui répond au besoin de nationaliser,

³⁴-Idem p. 120.

d'uniformiser, que nécessite le développement de ce marché national. Pour la forme, il y mêle un peu d'humanisme car pour Durham, les Canadiens français ne sont que des paysans condamnés à vivre misérablement de l'agriculture, une activité peu productive; les assimiler, c'est leur faire le plus grand bien car c'est les intégrer à la civilisation anglaise, une civilisation de progrès qui produit plus de richesse.

Si les Canadiens français refusent ce bonheur, ils sont condamnés à la misère:

Si les Canadiens français veulent garder la même sorte d'existence agricole primitive, mais bien pourvue, ils ne le peuvent qu'à la condition de déménager dans les régions où les Anglais sont établis; ou bien s'ils s'accrochent à leur résidence actuelle, ils ne peuvent gagner leur vie qu'en abandonnant leur présente occupation, pour travailler à gages sur des terres ou des entreprises commerciales appartenant à des capitalistes anglais. Mais aucun arrangement politique ne saurait perpétuer leur état actuel de propriétaires inactifs. Si les Canadiens français étaient mis à l'abri de l'affluence de toute autre population, en peu d'années leur condition serait semblable à celle des paysans les plus pauvres d'Irlande.

Aussi, Durham propose-t-il une restructuration politique, une union du Bas et du Haut-Canada, qui rendra possible la mise en minorité les Canadiens français, et leur assimilation graduelle et aussi le contrôle politique nécessaire au développement économique que la centralisation des pouvoirs facilite:

Je crois que la tranquillité ne peut être rétablie qu'à la condition d'assujettir la province à la domination vigoureuse d'une majorité anglaise et que le seul gouvernement efficace serait celui d'une union législative.[...] Si l'on estime exactement la population du Haut-Canada à 400,000 âmes, les Anglais du Bas-Canada à 150,000 et les Français à 450,000, l'union des deux provinces ne donnerait pas seulement une majorité anglaise absolue, mais une majorité qui s'accroît³⁶ annuellement par une immigration anglaise.

L'assimilation, accélérée au moyen de l'immigration et la plus grande centralisation des pouvoirs que préconise Durham correspondent selon nous à un souci similaire à celui qui animait Grégoire. Ce que prône Durham c'est l'uniformisation linguistique et politique des colonies, conditions nécessaires à l'accélération de la circulation des marchandises et embryon de marché national qui ne sera pleinement réalisé qu'avec la Confédération.

D'autres indices puisés dans le Rapport tendent à confirmer cette hypothèse. Durham, par exemple insiste sur la nécessité de développer les communications:

Tandis que l'Assemblée gaspillait l'excédent du revenu de la province en créant des emplois pour augmenter son patronage et dans de petites mesquineries d'affaires paroissiales, elle laissait intacts ces vastes et faciles moyens de communication qui méritaient qu'on y appliquât les revenus provinciaux et qui auraient remboursé ces dépenses.

36-Idem p. 133

37-Idem p. 46.

Le droit également fait partie de ses préoccupations. Il trouve absurde la survivance du droit français qui subsiste parallèlement au droit anglais:

Les institutions judiciaires les plus défectueuses subsistent sans avoir été réformées. Seul parmi les nations qui sont issues des Français, le Bas-Canada demeure sous le droit civil inchangé de l'ancienne France.³⁸

La langue, le droit, le mode de vie, Durham reprend finalement les mêmes thèmes que Grégoire et il s'en sert dans une perspective semblable à celle des Jacobins centralisateurs sous la révolution; c'est-à-dire dans le but de rendre possible une plus grande circulation des marchandises entre provinces auparavant isolées les unes des autres. Chacun à leur façon et à leur manière Grégoire et Durham appliquent la logique de l'uniformisation dans des contextes qui sont similaires: la mise en place des institutions qui créent le marché national.

Conclusion de la première partie

De cette première partie il faut retenir que le développement du marché national provoquera un processus d'uniformisation linguistique fondé sur la logique de la marchandise. Dans le mode de production capitaliste au stade concurrentiel, la libre circulation des marchandises à l'intérieur des frontières nationales, et plus particulièrement la

libre circulation des travailleurs liés par le contrat de travail, est subordonnée à une logique de la marchandise - liée au principe de l'utilité - qui tend à façonner tous les rapports sociaux à son image, c'est-à-dire à les réduire à l'état de "choses" équivalentes. Cette logique, fondée sur la nécessité qu'engendre la production matérielle recouvre l'ensemble de la structure et de la superstructure. A ce niveau, elle se traduit par le devenir marchandise des valeurs d'usage, et donc de la culture si on adopte la définition que Samir Amin donne de celle-ci: la culture étant production de valeurs d'usage et non de valeurs d'échange.

Cette logique de la marchandise qui prétend uniformiser - et égaliser - toute chose qui peut servir de support à l'échange, (les poids et mesures à l'égal de la langue), a été démontrée historiquement par l'analyse que nous avons fait du capitalisme et de ses aspects juridico-linguistiques au stade concurrentiel. Dans la deuxième partie, nous allons tenter de vérifier sous quelles formes cette logique se traduit au stade monopoliste du capital, plus particulièrement en tenant compte de la dépendance économique du Canada vis-à-vis le capital américain, et comment elle détermine largement l'idéologie et le discours de la bourgeoisie canadienne.

LE CAPITALISME MONOPOLISTE

Au stade concurrentiel du mode de production capitaliste correspond la phase de la formation du marché national. Nous avons montré, dans la première partie de ce chapitre, comment opère concrètement la logique du capital i.e. la logique de la marchandise; nous avons également examiné l'aspect juridico-linguistique et les conséquences pratiques que revêt la logique du capital pour expliquer la nécessité historique d'uniformiser les pratiques linguistiques à l'intérieur des frontières nationales, le processus de l'uniformisation linguistique accompagnent habituellement le processus de formation de l'Etat-Nation.³⁹

Au stade monopoliste du capital correspond la phase de l'internationalisation du capital ou développement du marché mondial. Nous allons maintenant nous interroger sur la forme particulière que prend dans le capitalisme, arrivé à ce nouveau stade, la logique de la marchandise et sur les conséquences linguistiques qui en découlent. Nous allons nous interroger plus particulièrement sur la situation du français au Québec, dans le contexte d'une économie canadienne dominée par le capital étranger et sur la position d'une

39-Nous avons étudié le cas de la France; le "phénomène" n'est cependant pas particulier à ce pays: la formation des nations modernes d'Europe (la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie etc.) a provoqué le même processus: sans Bismarck, sans Cavour, il n'y aurait pas eu d'Allemagne, pas d'Italie et, par voie de conséquence, pas d'Allemand national, pas d'Italien national.

bourgeoisie canadienne dépendante, liée au capital étranger (U.S.). Cette analyse est nécessaire pour situer les deux documents "The Crisis of Democracy, Report on the governability of democracies to the trilateral commission" et "Le bilinguisme: une approche économique de l'Institut de recherches C.D. Howe" que nous voulons présenter parce que les organismes qui les ont produits sont jugés le plus représentatifs du grand capital, et que les études qu'ils produisent sont représentatives à cause des intellectuels organiques de ce grand capital chargés de penser et d'organiser la vision du monde de la classe dominante i.e. de produire une "philosophie", une vision du monde (Weltanschauung) cohérente et rationnelle.⁴⁰

Avant donc de faire l'analyse des documents ci-haut mentionnés, il faut s'interroger sur l'internationalisation du capital ou le marché mondial et sur les conséquences de la dépendance de l'économie canadienne dans ce marché mondial.

Le Marché Mondial et la firme multinationale

Qu'est-ce que le marché mondial? Pour répondre à cette question nous l'aborderons sous l'angle du mode d'organisation de l'unité productive. Nous constatons en effet que

⁴⁰-Cette "philosophie" doit ensuite être "traduite" en "sens-commun" pour être largement diffusée dans les classes populaires et emporter leur adhésion (hégémonie). Nous analyserons le contenu de cette "traduction" dans le chapitre IV qui porte sur le débat autour de la loi 101 à partir de l'analyse du discours en "sens-commun".

tout au long de l'apparition et de l'évolution du mode de production capitaliste, le mode d'organisation de l'unité productive, comme forme et mise en oeuvre de la propriété privée des moyens de production, a profondément évolué depuis la manufacture, forme première de l'organisation de la production du m.p.c. jusqu'à la forme multinationale, le super-géant d'aujourd'hui.

La tendance accrue à la baisse du taux de profit, et le problème grandissant de la réalisation du produit entravent le procès d'accumulation du capital. Une nouvelle réorganisation de la production apparaît alors impérativement nécessaire et de concentration en concentration prend forme la firme multinationale.

La mise en place de cette nouvelle structure du mode de production capitaliste se fera progressivement. Les premières manifestations se situent à la fin du XIX^e siècle avec l'apparition de cartels et de trusts internationaux en Europe (1880-1914)⁴¹. Rapidement les Etats-Unis emboîteront le pas avec les "great corporations", les "giant corporations", des Rockefeller, Morgan, Mellon etc. La firme multinationale était née:

41-Voir à ce sujet la concentration de la production et les monopoles dans Lénine, L'Impérialisme stade suprême du capitalisme, Editions en langues étrangères, Pékin, 1970, pp. 12-31.

La première caractéristique de la nouvelle structure mise en place par les firmes multinationales, soit en dernier ressort le capital financier international, est l'intégration de sphères de production relativement autonomes et définies jusqu'ici, dans le m.p.c. au stade concurrentiel, par des capitaux spécifiques à chaque sphère. Dans l'ancienne structure le capital commercial et le capital bancaire apparaissent comme des détenteurs de la plus-value, produite par la sphère de la production, et qui diminuent d'autant le taux de profit du capital industriel, le seul productif.⁴²

Le capital industriel (procès de production), le capital commercial (procès de circulation) et le capital bancaire (procès de réalisation) relativement autonomes au stade concurrentiel, sont intégrés, au stade monopoliste, dans une nouvelle structure organisationnelle de l'unité de production: la multinationale.

Christian Palloix donne la définition suivante de la firme multinationale:

La firme multinationale, qui est l'expression de la fusion du capital bancaire et du capital industriel dans le capital financier, tend à supprimer...⁴³

42-Christian Palloix, L'économie mondiale capitaliste, "Le stade monopoliste et l'impérialisme", Maspero, Paris, 1971, tome 2, p. 136.

43-Il s'agit de mettre en lumière la tendance principale, étant entendu que la réalité actuelle est un mélange de l'ancienne structure avec la nouvelle. Cette tendance à la fusion des "procès" est représentée de manière objective par I.B.M. qui a son propre réseau, non seulement de commercialisation, mais de location, avec les appuis financiers qui y correspondent. (note de Christian Palloix).

... l'autonomie des trois sphères en les intégrant dans son centre de décision, ne serait-ce que pour éliminer la retention de la plus-value par le capital commercial, tenter de raccourcir la circulation du capital et des marchandises, et surtout pour substituer des mécanismes au jeu défaillant d'autorégulation du marché vis-à-vis de la production. Toutes ces mesures visent en dernière instance à relever le taux de profit, en égard d'une part de la déperdition de la plus-value dans les procès de circulation et de réalisation, et d'autre part au prélèvement de plus-value par péréquation du taux de profit sur les firmes plus petites, soit sous-traitantes, soit non soumises encore à la concentration.⁴⁴

Cette nouvelle structure du mode de production capitaliste qui concentre les trois sphères du capital qui, au stade concurrentiel, étaient autonomes, prend une importance toute particulière dans notre analyse, du fait que cette structure n'est pas enfermée dans des frontières nationales, trop étroites pour les marchés gigantesques qu'elle commande, mais s'étale sur l'économie mondiale. Il n'est plus possible aujourd'hui d'interpréter le procès de production dans un cadre national.

Une seconde donnée, qui caractérise cette structure du m.p.c. est que la firme multinationale est, le plus souvent, une firme américaine:

44-Christian Palloix, opus cit. p. 137.

Multiplier les exemples et l'analyse statistique ne ferait que renforcer l'idée que la position dominante des Etats-Unis, en tant qu'Etat-Nation, se construit sur l'activité de plus en plus mondiale des firmes multinationales U.S. Il n'y a pas de puissance économique, politique des Etats-Unis en soi, mais une puissance qui est celle des firmes multinationales U.S., et qui se façonne dans l'exploitation du monde "comme unité économique de base."

La firme multinationale et la circulation mondiale de la marchandise

Le mode de production capitaliste au stade monopoliste se caractérise par l'irruption du capital financier, fusion du capital industriel et du capital bancaire. L'irruption du capital financier est liée à la dominance de la circulation des marchandises et à l'internationalisation de cette circulation, le développement du marché mondial. Et c'est à partir de cette dominance de la circulation internationale de la marchandise que surgit la firme multinationale:

45-Christian Palloix, idem p. 150.

46-Pour illustrer cette affirmation, Palloix cite Robert Stevenson, vice-président de Ford: "C'est notre but d'être présent dans chaque pays... Nous, à la Ford Motor Co, nous regardons à l'échelle d'une carte mondiale sans frontières... Nous ne nous considérons pas principalement comme une compagnie américaine... Nous sommes une firme multinationale. Et quand nous contactons un gouvernement qui n'aime pas les U.S.A., nous disons toujours: "Qui préférez-vous? Grande-Bretagne? Allemagne? Nous disposons d'un tas de drapeaux. Nous exportons d'un tas de pays." (Business Week, 19 décembre 1970, p. 58-59, cité par Christian Palloix, opus cit. p. 151.

La firme multinationale industrielle ou financière désigne l'élargissement du m.p.c. du cadre national, où ce mode de production fonctionnait de manière dominante au point de vue du capital - car le m.p.c. a toujours fonctionné dans le cadre mondial au point de vue de la circulation des marchandises -, au cadre mondial. Dans cet élargissement, la firme multinationale, autant acteur que sujet, trouve le champ de son existence nouvelle.⁴⁷

Au XIX^{ième} siècle, phase de la formation du marché national, le mode de production capitaliste s'est articulé, par la circulation des marchandises, à l'intérieur de la formation socio-économique sur le mode de production féodal, et à l'extérieur sur d'autres modes de production. Mais la caractéristique de l'articulation externe était d'obtenir uniquement des produits et non des forces de travail.

Selon Lénine, la grande innovation du capitalisme - de la période charnière du passage du stade concurrentiel au stade monopoliste, ou du marché national dominant à l'impérialisme - dans ce type d'articulation externe est l'exportation du capital qui devient prépondérant par rapport à la circulation des marchandises. Pourtant, écrit Palloix:

Il faut interpréter ce phénomène avec prudence. Que fait en réalité le capital? Il est la CONDITION, par la réorganisation, l'extension des réseaux, de même que par l'implantation de centres de production, de la CIRCULATION des marchandises, et de l'EFFICIENCE de cette circulation quant à ses effets.⁴⁸

47-Christian Palloix, opus cit. p. 203.

48-Idem p. 210.

L'exportation du capital financier est ainsi la condition qui assure l'élargissement de la circulation des marchandises: des produits et des forces de travail.

En effet, le m.p.c., après avoir pratiquement épuisé la production potentielle de nouvelles forces de travail au "centre", un processus dont nous avons vu le développement dans la première partie, est contraint de se tourner vers les zones où se trouvent encore des forces de travail potentielles à libérer. Les "barbares", comme disait Marx, sont forcés de se soumettre. Tous les continents sont envahis. Les villes d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine sont réduites à devenir chaque jour d'avantage "une médiocre copie de Manchester ou Glasgow."

Avec la firme multinationale, le monde de la marchandise couvre le Monde:

Voilà donc le grand mystère de l'internationalisation du capital, c'est-à-dire de l'action à un niveau mondial. La firme multinationale n'est rien d'autre, à ce point de vue, que la nécessité pour le capital d'opérer, à un niveau mondial, pour la séparation des producteurs et des moyens de production, à travers une circulation effrénée des marchandises.⁴⁹

Les firmes multinationales⁵⁰ étendent leurs tentacules sur les cinq continents. Leurs opérations au niveau mondial

49-Idem, pp. 210-211.

50-Nous employons ici ce terme pour ne pas égarer le lecteur, mais l'appellation de "firme transnationale" serait probablement plus juste dans ce cas précis puisqu'elle rend bien l'idée que ces firmes passent "par-dessus" les frontières.

accélèrent frénétiquement la circulation des marchandises, c'est-à-dire, par voie de conséquence, la consommation, condition de l'accumulation:

Que l'accumulation puisse se faire au dépens de la consommation est, sous cette forme générale, une illusion qui contredit la nature de la production capitaliste, puisqu'elle suppose que le but et le moteur de la production capitaliste c'est la consommation, et non pas la course à la plus-value et sa capitalisation, c'est-à-dire l'accumulation.⁵¹

La firme multinationale plus que tout autre structure permet d'accélérer et de pousser vers des sommets jamais accessibles à tout autre forme d'organisation de la production, et ce, aussi bien dans le m.p.c. que dans tous les autres modes passés ou présents, la consommation de masse à l'échelle planétaire: 4

Le mode de développement des firmes multinationales fait surgir de manière centrale, le problème du renouvellement ou du non renouvellement du caractère "marchandise" des produits, l'aspect marchandise rimant avec consommation de masse. On peut conquérir par des filiales, les marchés qui offrent les mêmes conditions de transformation du produit en marchandise, les mêmes caractéristiques du renouvellement des marchandises, mais on n'y accède que difficilement d'un autre type de transformation du produit en marchandise.⁵²

La synthèse des procès de production, de circulation et de réalisation opérée par le capital financier incarné dans la firme multinationale permet la réalisation accélérée

⁵¹-Karl Marx, Le Capital, opus cit., p. 149.

⁵²-Christian Palloix, Les firmes multinationales et le procès d'internationalisation, Maspero, Paris, 1973, p. 138.

du cycle production/consommation. Production et consommation sont alors mondiales, c'est-à-dire que le monde devient l'unité économique sur la base de laquelle opèrent des firmes pour qui les barrières nationales n'ont plus, à toute fin pratique, d'existence que fictive.

La grande facilité avec laquelle ces firmes peuvent sauter les frontières n'est pas sans incidence sur les habitudes de consommation qu'elles créent dans des pays qui au départ n'avaient rien de commun. Le marché mondial détruit les différences nationales aussi sûrement que les barrières nationales: tout comme la Révolution de 1789 avait réclamé l'abolition des péages, la firme multinationale proclame l'ère du libre échange entre les nations.

L'objectif prioritaire c'est la consommation. Tous les Etats se lancent à l'assaut du progrès qu'incarne la technologie qui importe seule quand domine le caractère marchand des produits: les firmes multinationales opèrent au "centre"; elles renouvellent leurs opérations dans les pays sous-développés et ainsi les modèles obsolètes dans les pays capitalistes avancés se perpétuent dans les pays de la périphérie. La logique de la marchandise qui avait permis de cimenter l'unité nationale et l'uniformisation linguistique de la nation se perpétue aujourd'hui dans le caractère de ce que Henri Lefebvre appelle la "catholicité" (De l'Etat) du mode de production capitaliste, sa prétention à l'universel et, concrètement, l'invasion de la planète rendue possible

par l'internationalisation du capital. La firme multinationale nie ce que le capital avait pourtant largement contribué à édifier au stade antérieur, la nation:

La question de la firme multinationale n'est que l'expression idéologique d'autres questions plus réelles, celle de l'internationalisation du capital, celle des modes d'accumulation internationale du capital, celle de la lutte de classes à l'échelle internationale. Mais cette expression idéologique ne doit pas être ignorée et doit être vivement combattue, car elle masque les phénomènes réels. On veut nous faire croire que la firme multinationale serait AU-DESSUS des nations, de leurs intérêts égoïstes, et de leurs particularismes et rivalités; la firme multinationale oeuvrerait (?) pour un monde nouveau, un monde international, supranational.⁵³

Or, si la firme multinationale est "multinationale" au niveau de ses opérations (production, circulation) elle ne l'est plus au niveau de la propriété économique: la firme multinationale est allemande, française, anglaise, japonaise et surtout, elle est le plus souvent américaine. Sa catholicité masque donc une réalité fondamentale puisque l'universel n'est, en fait, qu'un produit local fabriqué trop souvent à Houston ou à Chicago, c'est-à-dire par la puissance impériale.

Clairement identifiée à ses origines nationales (toujours un pays du centre politique i.e. les formations socio-économiques dominantes, i.e. les pays capitalistes avancés), la firme multinationale pratique l'échange mondial,

⁵³-Christian Palloix, L'internationalisation du capital, éléments critiques, Maspero, Paris, 1975. p. 65-66.

pauvre euphémisme qui dissimule la nature véritable de l'échange à l'échelle du globe: l'échange inégal.⁵⁴ Or, selon la théorie développée par certains économistes dont le plus connu est Samir Amin, l'échange inégal conditionne le développement inégal dont un des facteurs possibles explicatifs est la dépendance.

Qu'est ce que la dépendance? Un économiste latino-américain en donne la définition suivante:

La dépendance est une situation dans laquelle un certain groupe de pays ont leur économie conditionnée par le développement et l'expansion d'une autre économie à laquelle la leur est soumise.⁵⁵

Selon cette thèse, la première dépendance, déterminant toutes les autres, est donc celle de l'économie:

L'échange international définit, sur le rapport des biens produits et échangés, une rationalité de type capitaliste, fondée sur le profit, ce qui exige des rapports de production capitalistes et conduit à structurer des classes sociales à l'image du pays dominant.⁵⁶

A l'élément économique de la dépendance, Palloix associe des éléments sociaux, politiques et culturels, précisant que la dépendance culturelle n'est pas moins importante (p. 282). Si donc la dépendance est avant tout économique,

54-"L'échange inégal" est le titre d'un ouvrage de Samir Amin, économiste du Tiers-Monde qui développe ce concept.

55-Theodonio Dos Santos, "La crise de la théorie du développement et les relations de dépendance en Amérique latine", in L'Homme et la Société, no 12, 1969, p. 61

56-Christian Palloix, L'économie mondiale capitaliste et les firmes multinationales, Maspero, Tome 2, 1971, p. 279.

elle est aussi culturelle et l'empire américain n'est pas seulement l'empire économique et militaire, il est aussi l'empire culturel.⁵⁷

Mais avant de pousser plus loin le cheminement que nous impose notre hypothèse, nous allons tenter de rendre tangible ces vues théoriques sur le marché mondial et les dépendances qui en résultent. Nous allons donc concrétiser nos abstractions et les situer dans la réalité, plus précisément la réalité canadienne. Nous allons donc, dans les pages suivantes situer l'économie canadienne, sa place dans le marché mondial et les liens de dépendance de cette économie vis-à-vis l'empire américain.

L'économie canadienne et le marché mondial.

Notre définition du marché mondial implique la combinaison de deux facteurs déterminants pour établir si une formation économique-sociale donnée s'inscrit d'emblée dans ce système mondial. Le premier de ces facteurs est le niveau de concentration des différentes sphères du capital, dont la forme la plus achevée est la firme multinationale, et le deuxième, la prépondérance du marché extérieur sur le marché intérieur.

Pour déterminer la position de l'économie canadienne dans le marché mondial il faut donc déterminer l'importance de chacun de ces facteurs, c'est-à-dire évaluer le degré de

57-A ce sujet voir: Claude Julien, L'Empire américain, Grasset, Paris, 1968 et plus particulièrement le chapitre VIII: l'empire culturel.

concentration du capital et l'importance du commerce extérieur pour l'économie canadienne.

✓ La concentration.

A partir des statistiques officielles du gouvernement canadien, il est presque impossible de se faire une idée précise du niveau de concentration du capital au Canada. Même après consultation du Rapport de la Commission Royale d'Enquête sur les Groupements de Sociétés⁵⁸, nous ne disposons pas des données nous permettant d'établir un portrait d'ensemble de la concentration des entreprises au Canada. Nous n'avons pas pu, par exemple, établir pour quel pourcentage du produit national brut contribuent les cent plus grandes sociétés industrielles canadiennes. Le Rapport en effet s'en tient à des considérations d'ordre général à ce sujet. Néanmoins, on peut y lire que:

Le Canada vit sous un régime d'économie mixte où règne, par ailleurs, une très forte concentration industrielle. Ces deux caractéristiques sont certainement appelées à se maintenir. Dans notre rapport, nous considérons cette situation comme relativement inévitable pour un pays industriel, et non pas comme un phénomène nouveau qui qui peut ou doit être contrecarré par des mesures gouvernementales. Nous proposons donc des mesures en vue d'accroître les avantages que le Canada peut retirer des ressources dont il dispose, en nous inspirant des formes d'organisation industrielle et d'intervention gouvernementale les mieux adoptées à la conjoncture actuelle.⁵⁹

⁵⁸-Rapport de la Commission Royale d'Enquête sur les Groupements de Sociétés, Ministère des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 1978.

⁵⁹-Idem p. 11.

Le Rapport propose donc une stratégie économique qui donne à l'Etat un rôle précis à jouer (rôle qui n'est pas nouveau):

Il se peut que dans l'avenir, le gouvernement doive réglementer davantage l'économie. Il existe, dans notre société, un certain nombre de tâches que le gouvernement est souvent mieux en mesure de remplir que toute autre organisation (quoique, en bien des cas, de concert avec l'entreprise privée).⁶⁰

C'est la reconnaissance du principe de l'économie mixte qui reconnaît la primauté du capital privé secondé, dans certains secteurs, par le capital de l'Etat. L'Etat cependant, dans une économie mixte, ne doit pas entrer en concurrence avec l'entreprise privée; son rôle en est un de soutien:

Certains projets sont parfois trop vastes ou trop risqués pour être entrepris par des sociétés privées, sans aide gouvernementale. D'autres sont d'intérêt national, mais trop peu profitables pour attirer les capitaux privés.⁶¹

L'Etat ne doit donc intervenir que pour prendre en main les secteurs non-rentables, la santé par exemple, et laisser la place au capital privé partout où il y a des investissements rentables à faire, quitte à subventionner ce capital privé si les risques sont trop grands.

La reconnaissance du principe de la primauté du capital privé implique que non seulement l'Etat doit laisser le champ libre à l'entreprise privée partout où elle peut réaliser des profits mais aussi que l'Etat aide l'entreprise

60-Idem p. 3

61-Idem p. 3

privée à maximiser ses profits. Aussi, le Rapport reconnaît que si la concentration est grande au Canada:

La concentration est plus élevée au Canada qu'aux États-Unis. Plus précisément, le Canada comptait presque deux fois plus d'industries où le niveau de concentration était supérieur à 60% pour un groupe de quatre entreprises.⁶²

La Commission ajoute également que la concentration est plus forte au Canada que dans les autres pays industrialisés mais⁶³ cela est normal (et inévitable) et aussi très bon puisque la concentration permet "une saine concurrence":

La nature oligopoliste d'un grand nombre d'industries suscite, parmi les grandes entreprises, une concurrence qui ne porte pas uniquement sur les prix, mais plutôt sur un ensemble complexe d'éléments tels que les prix, la qualité du produit, le service, la technologie, l'innovation, ainsi que la création de différences réelles ou artificielles entre les produits. Dans ces industries oligopolistes, les entreprises plus petites sont généralement incapables de tenir tête à leurs primautés rivales sur les plans de la publicité ou de la multiplicité des produits, sans compter qu'elles sont plus lentes à innover ou à copier les innovations.⁶⁴

En somme, la concentration permet aux entreprises de susciter une "saine concurrence". Et c'est ce que la Commission souhaite aux entreprises canadiennes:

62-Idem p. 43.

63-Idem p. 455.

64-Idem p. 242.

Pour que l'économie canadienne soit vraiment concurrentielle, il y a lieu, croyons-nous, de favoriser nettement un aménagement de l'économie fondé sur les entreprises de tailles et de stratégies diverses, afin de tirer le meilleur parti possible des avantages en matière de prix, de service, de qualité et de publicité qui découlent mutuellement d'une structure économique de concurrence.⁶⁵

Ce que la Commission omet manifestement de dire c'est que la concurrence entre des oligopoles (capital monopoliste) n'est pas la même que la concurrence entre petites entreprises (capital non-monopoliste) et qu'à ce niveau la concurrence ne porte pas tant sur les prix que sur les coûts de production et que c'est finalement le consommateur qui est pénalisé. Si par exemple, Texaco et Esso se livrent une guerre pour obtenir le brut au meilleur prix, le consommateur lui va payer le même prix pour le gallon d'essence qu'il achète chez l'un ou l'autre.

Il est donc clair que la concurrence que souhaite la Commission en est une qui vise à rendre les industries canadiennes compétitives dans le cadre du marché mondial. Cette concurrence n'est possible qu'en rendant les entreprises plus productives, ce qui implique la disparition des secteurs mous à plus ou moins brève échéance.

Ce que nous retenons alors du Rapport de la Commission c'est qu'il y a une forte concentration des entreprises

⁶⁵-Idem p. 243.

au Canada mais que, aux yeux de cette Commission, cette concentration n'est pas alarmante, puisque la taille des entreprises est moins grande au Canada qu'aux Etats-Unis, et constitue même un atout pour le Canada, et plus spécifiquement pour les capitalistes canadiens, au niveau de la concurrence des produits canadiens sur le marché mondial. Le phénomène de la concentration apparaît donc comme un corollaire du commerce sur le marché mondial.

Le commerce extérieur.

L'économie canadienne n'échappe pas au marché mondial. Nous entendons d'abord par cela que la production et la consommation des Canadiens sont liées aux échanges du Canada avec les autres pays. L'importation et l'exportation des marchandises sont essentielles à l'économie capitaliste dominante de ce pays. Quelques chiffres suffisent à démontrer l'importance du commerce extérieur du Canada. Le tableau I indique le produit national brut pour les années 1955 à 1975. (Voir page 106)..

Si nous comparons ces chiffres avec ceux du commerce international du Canada (total des importations et des exportations) tels qu'indiqués au tableau II, nous pouvons constater que le total des exportations et des importations représente un pourcentage important du P.N.B. comme l'illustre le tableau III. (Voir pages 107 et 108).

Tableau I

Le produit national brut.

Année	PNB(en millions de dollars courants)
1955	28,528
1956	32,058
1957	33,513
1958	34,777
1959	36,846
1960	38,359
1961	39,646
1962	42,927
1963	45,978
1964	50,280
1965	55,364
1966	61,828
1967	66,409
1968	72,586
1969	79,815
1970	85,685
1971	94,115
1972	104,669
1973	122,582
1974	144,616
1975	161,132

(Source: Canada Year-Book, 1976-1977)

Tableau II

Le commerce extérieur du Canada.

Année	Importations (en millions de dollars)	Exportations	Total
1955	4,578	4,332	8,910
1956	5,566	4,839	10,405
1957	5,488	4,890	10,378
1958	5,060	4,899	9,959
1959	5,530	5,144	10,674
1960	5,495	5,390	10,885
1961	5,781	5,903	11,684
1962	6,294	6,357	12,651
1963	6,578	6,990	13,568
1964	7,488	8,303	15,791
1965	8,633	8,767	17,400
1966	10,072	10,343	20,415
1967	10,873	11,420	22,293
1968	12,360	13,679	26,039
1969	14,130	14,871	29,001
1970	13,952	16,820	30,772
1971	15,618	17,820	33,438
1972	18,669	20,150	38,819
1973	23,325	25,421	48,746
1974	31,692	32,441	64,133
1975	34,636	33,103	67,739

(Source: Canada Year-Book, 1976-1977).

Tableau III

Importance relative du commerce extérieur
en comparaison du P.N.B.

Année	PNB	Total des importations/ exportations	%
1955	28,528	8,910	31.23
1960	38,359	10,885	28.37
1965	55,364	17,400	31.42
1970	85,685	30,772	35.91
1971	94,115	33,438	35.52
1972	104,669	38,819	37.08
1973	122,582	48,746	39.76
1974	144,616	64,133	44.34
1975	161,132	67,739	42.04

Le commerce canadien avec le monde représente donc un pourcentage considérable de l'activité productrice et de la consommation du Canada. Ce monde cependant nous semble assez étroit quand nous constatons qu'il se résume presque exclusivement aux U.S.A. En effet, les deux tiers du commerce extérieur du Canada s'effectue avec les U.S.A. Le tableau IV le montre clairement. (Voir page 110).

De 1965 à 1975 le marché américain a représenté entre 57.4% (1965) et 70.9% (1969) des exportations et 67.4% (1974) et 73.2% (1968) des importations canadiennes, alors que le deuxième partenaire en importance, la Grande-Bretagne arrive très loin derrière avec un pourcentage qui n'a jamais dépassé 11% et qui, en moyenne se situe beaucoup plus bas.

En échange, le Canada représente pour les U.S.A. un marché d'autant plus important que la population canadienne est disproportionnée vis-à-vis la population américaine (environ 10% de la population des U.S.A.) et vis-à-vis les autres pays avec lesquels les U.S.A. entretiennent des échanges. Le tableau V donne une idée de l'ampleur des investissements américains au Canada et dans le monde. (Voir page 111).

Enfin, le graphique (voir p. 112) illustrant l'importance du marché commun Canada-Etats-Unis démontrera les liens étroits qui unissent les deux pays.

Tableau IV - Le commerce du Canada avec ses principaux partenaires

	U.S.A. en \$000,000	% du total	Royaume-Uni en \$000,00	% du total	CEE en \$000,000	% du total	Japon en \$000,000	% du total	Autres pays en \$000,000	% du total
Importations										
1965	6,045	70.0	619	7.2	535	6.2	230	2.7	1,204	13.9
1966	7,204	71.5	673	6.7	613	6.1	270	2.7	1,312	13.0
1967	7,952	73.1	649	6.0	635	5.8	294	2.7	1,344	12.4
1968	9,051	73.2	696	5.6	698	5.6	360	2.9	1,556	12.6
1969	10,243	72.5	791	5.6	831	5.9	496	3.5	1,770	12.5
1970	9,917	71.1	738	5.3	849	6.1	582	4.2	1,866	13.4
1971	10,951	70.1	837	5.4	984	6.3	803	5.1	2,043	13.1
1972	12,878	69.0	950	5.1	1,214	6.5	1,071	5.7	2,556	13.7
1973	16,502	70.7	1,005	4.3	1,477	6.3	1,011	4.3	3,331	14.3
1974	21,357	67.4	1,126	3.6	1,920	6.1	1,430	4.5	5,859	18.5
1975	23,559	68.0	1,222	3.5	2,074	6.0	1,205	3.5	6,575	19.0
Exportations										
1965	5,033	57.4	1,185	13.5	656	7.5	317	3.6	1,576	18.0
1966	6,253	60.5	1,132	10.9	671	6.5	395	3.8	1,893	18.3
1967	7,332	64.2	1,178	10.3	721	6.3	574	5.0	1,615	14.1
1968	9,285	67.9	1,226	9.0	789	5.8	608	4.4	1,771	12.9
1969	10,551	70.9	1,113	7.5	887	6.0	626	4.2	1,693	11.4
1970	10,900	64.8	1,501	8.9	1,242	7.4	813	4.8	2,366	14.1
1971	12,025	63.5	1,395	7.8	1,145	6.4	831	4.7	2,424	13.6
1972	13,974	69.3	1,385	6.9	1,178	5.8	965	4.8	2,648	13.1
1973	17,129	67.4	1,604	6.3	1,581	6.2	1,814	7.1	3,293	13.0
1974	21,400	66.0	1,929	5.9	2,175	6.7	2,231	6.9	4,707	14.5
1975	21,652	65.4	1,789	5.4	2,347	7.1	2,122	6.4	5,193	15.7

(Source: Canada Year-Book, 1976-1977).

Tableau V.

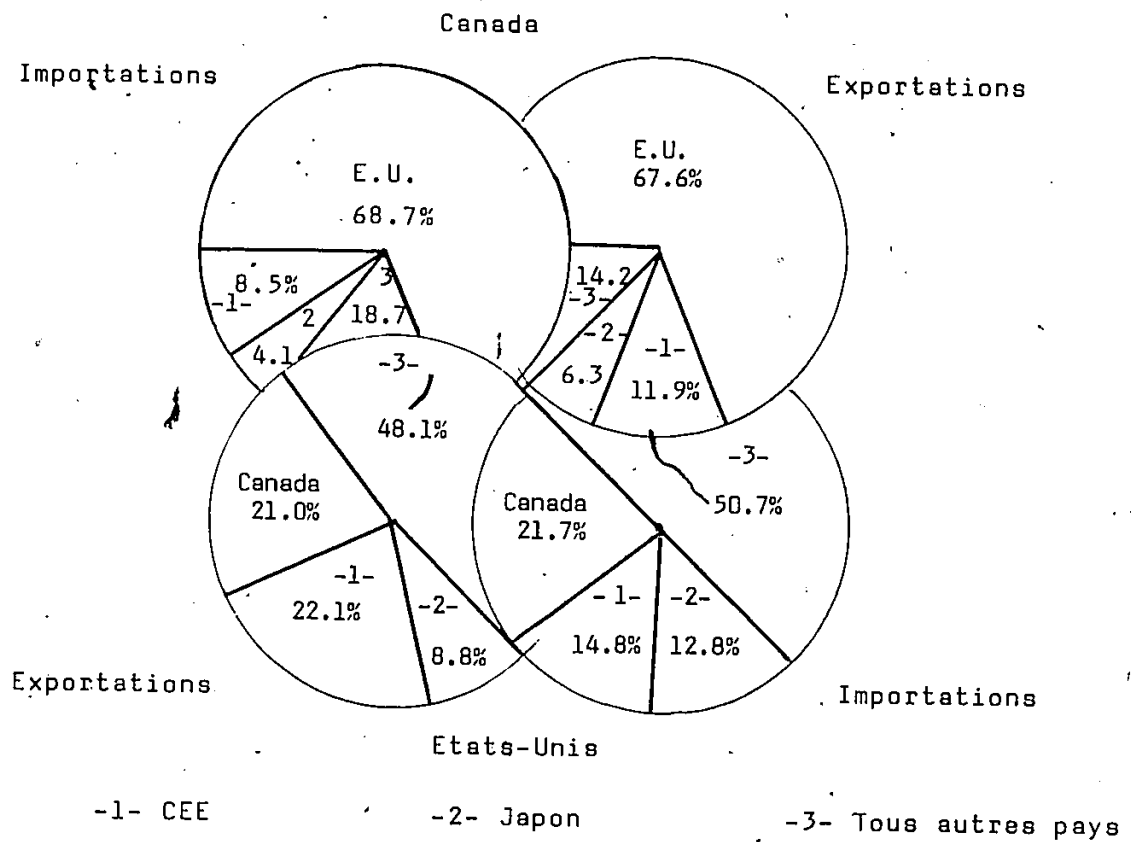
Evolution du pourcentage de l'investissement direct
américain 1950-1972.

	<u>1950</u>	<u>1955</u>	<u>1960</u>	<u>1965</u>	<u>1969</u>	<u>1972</u>
Canada	30,4	30,6	34,2	31,0	29,8	27,4
Amérique latine	38,8	33,2	28,3	21,9	19,5	17,7
Europe	15,1	15,6	20,3	28,3	30,3	32,6
C.E.E.	5,8	6,0	8,1	12,8	14,4	13,4
Royaume-Uni	7,2	7,4	9,1	10,4	10,1	10,1
Reste	2,1	2,2	2,4	5,2	5,6	9,1
Afrique	2,4	3,0	2,8	3,9	4,2	4,3
Afrique du Sud	1,2	1,3	0,5	1,1	1,1	1,0
Asie	8,5	8,4	7,0	7,2	7,3	8,1
Moyen-Orient	5,9	5,3	3,5	3,1	2,6	2,1
Extrême-Orient	2,6	3,2	3,5	4,1	4,8	5,9
Océanie	2,2	3,1	3,0	3,7	4,4	4,6
Australie	1,7	2,6	2,6	3,4	4,2	4,3
Autres	3,0	3,1	4,3	4,0	4,3	5,0
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

(Source: Survey of current Business).

Graphique I

Importations et exportations entre le Canada
et les Etats-Unis, 1976.



Enfin, il faut ajouter que ces deux importants partenaires ne traitent pas d'égal à égal puisque comme le fait remarquer Michel Chossudovsky:

La structure économique du Canada est "extravertie", dans une large mesure, l'industrie primaire produit pour l'exportation et est fonctionnellement intégrée au moule industriel américain. Les industries primaires - bien que géographiquement situées au Canada - appartiennent de facto à l'économie américaine dont le Canada ne constitue qu'un arrière-pays (hinterland) qui produit en abondance des matières premières à bon marché dont l'industrie U.S. a besoin ... Plus de 60% de l'industrie manufacturière est contrôlée ou appartient à des étrangers ... Dans les autres secteurs, les investissements étrangers contrôlent 82% de l'industrie pétrolière et 61% de l'industrie minière.⁶⁶

L'auteur ajoute même que le Canada pour lui n'est en somme qu'une périphérie à salaires élevés; une périphérie de l'empire américain.

Le Canada dans l'Empire.

Le Canada est depuis toujours une simple-province soumise successivement aux trois puissances impériales qui ont dominé ce pays: le premier Empire s'est écroulé tragiquement sur les Plaines d'Abraham; le second Empire n'est plus qu'un souvenir illusoire entretenu par quelques nostalgiques du règne de Victoria⁶⁷; le troisième Empire enfin s'est solidifié

⁶⁶-Michel Chossudovsky, Is Canadian Economy closing down?, Cahier de Recherche no. 7806, Département de Science Économique, Faculté des Sciences Sociales, Université d'Ottawa, 1978.

⁶⁷-Les orangistes, en particulier.

petit à petit depuis le traité de réciprocité de 1854: en moins de cent ans, l'Empire américain avait chassé la fièvre Albion hors du SON continent et s'était assuré le monopole quasi-exclusif du commerce avec le "cinquante et unième état" de l'Union.

Les pages précédentes ont montré que la nature du lien impérial qui unit le Canada aux U.S.A. est avant tout économique. L'intensité du commerce entre les deux pays est indiscutable. L'auteur canadien anglais Wallace Clement emploie pour décrire les échanges entre les deux pays, les termes suivants:

Le relations du Canada avec les Etats-Unis sont d'une grande intensité étant donné la masse énorme de matière première, de produits finis et de capital qui traverse la frontière. En fait, le Canada et les Etats-Unis sont probablement les deux nations capitalistes les plus fortement inter-dépendantes qui se puissent trouver.⁶⁸

Clement utilise le concept de "Continental System" pour décrire les relations intensives des deux pays. Ce concept, chez Clement, ne désigne pas exclusivement le lien commercial, il a des implications plus grandes encore; il recouvre (c'est la notion de système) l'ensemble des relations économiques, sociales, politiques et culturelles. Nous allons traduire ce concept par "marché régional" faisant partie d'un ensemble plus vaste, le World System qui n'est rien d'autre que le marché mondial.

⁶⁸-Wallace Clement, Continental Corporate Power, McClelland and Stewart, Toronto, 1977, p. 21.

Le Canada, dans le marché mondial, est donc principalement captif d'un marché régional dominé par les U.S.A. qui est son seul partenaire dans ce cadre régional et presque le seul dans le cadre mondial puisque les 2/3 du total des échanges commerciaux du Canada se font avec le "grand partenaire du Sud" comme l'indiquent les chiffres qui apparaissent sur le graphique de la page 112.

Ces échanges ne se font pas entre partenaires égaux. Et même le gouvernement libéral qui a siégé au Parlement d'Ottawa de 1969 à 1979, a laissé parfois échapper des propos qui ne faisaient pas mystère de la situation souvent désavantageuse du partenaire canadien et du mécontentement de celui-ci. Le pacte de l'automobile est un des exemples les plus connus, probablement parce que le plus criant.

Mais, comme le soulignait Christian Palloix, si la première dépendance est économique elle n'est pas la seule. Puisqu'elle est la première, c'est forcément qu'il y en a d'autres. La dépendance économique est concrétisée par la puissance économique des firmes multinationales américaines qui dominent le marché canadien. La dépendance politique peut, elle aussi, être démontrée par l'exposé de la volonté politique de ces mêmes firmes multinationales. Or, l'idéologie de la firme multinationale étant le libéralisme libre-échangiste, sa position politique est donc essentiellement antinationaliste. Dans la capitulation tranquille, Kari Lewitt écrit à ce sujet:

Il devient évident que les entreprises internationales trouveraient avantageux d'imposer au monde un "internationalisme" qui briserait toutes les barrières culturelles, institutionnelles et politiques susceptibles d'entraver leur expansion.⁶⁹

L'internationalisme de la firme multinationale n'a cependant rien à voir avec ce que nous entendons généralement par internationalisme. Le leur est à sens unique et au profit d'un seul: l'Empire. Certaines réponses reçues par la Bourse de Montréal lors d'une enquête auprès des firmes américaines opérant au Québec sont révélatrices. En voici une citée par K. Lewitt:

Nous avons défini notre société comme "une entreprise du monde libre" dont la base est aux Etats-Unis. Nous avons des usines dans 18 pays étrangers et nos produits sont en vente dans plus de 80 pays à travers le monde libre. Nous considérons chacune de nos succursales et de nos filiales comme une partie d'un ensemble unifié avec un haut degré d'interdépendance. Nous estimons que toute formule autre que la propriété totale crée généralement des problèmes et des complications qui ont tendance à limiter les activités de la succursale à un produit particulier ou à un groupe de produits.⁷⁰

L'internationalisme de la firme multinationale n'est rien de plus (mais cela est énorme) qu'une idéologie conforme à la) nécessité de vendre, d'écouler les marchandises sur un marché mondial, soit un monde sans frontières. Et, "si l'Etat-Nation constitue une entrave à l'efficacité productrice

⁶⁹-Kari Lewitt, La capitulation tranquille, réédition-Québec, Ottawa, 1972, p. 115.

⁷⁰-Citée par Kari Lewitt, op. cit. p. 104.

des biens matériels des entreprises internationales" alors la firme multinationale estimera que l'Etat-Nation est rétrograde, réactionnaire et dépassé. C'est ce qui transparaît clairement dans une célèbre déclaration de George Ball, alors sous-secrétaire d'Etat au Commerce des U.S.A.:

L'entreprise multinationale est en avance sur les organismes politiques actuels que représentent les Etats-Nations, et en conflit avec eux. Il est évident que la Société multinationale rencontre des obstacles majeurs en Europe de l'Ouest, au Canada et dans une bonne partie des pays en vue de développement.

L'Etat national, tous les Etats-nations à l'exception de celui des Etats-Unis naturellement, représentent autant d'obstacles pour la firme multinationale parce que l'Etat-Nation, inventé avec le marché national, a trop souvent des velléités de dresser des barrières pour protéger SON marché et SES entreprises. Cette attitude protectionniste ("chauvine" et "rétrograde") entrave la libre circulation mondiale des marchandises et la planification de cette circulation, ce qui augmente considérablement les difficultés pour vaincre la tendance à la baisse du taux de profit. La technologie moderne vient au secours de la firme multinationale mais les coûts de celle-ci sont tels que les "besoins" des consommateurs doivent être prévus des années à l'avance. La firme multinationale doit donc se livrer à une planification globale

et systématique. L'économiste américain John Kenneth Galbraith, technocrate de la firme multinationale, du capital mondial et de l'impérialisme, penseur de la "technostructure", écrit:

En plus de décider des futurs désirs des consommateurs et du prix qu'il paiera, l'entreprise doit prendre toutes les mesures possibles pour que le consommateur désire le produit qu'elle a décidé de fabriquer, à un prix qui soit rémunérateur pour elle. Elle doit faire en sorte que la main d'oeuvre, les matériaux et l'équipement dont elle a besoin lui soient accessibles à un coût consiliable avec le prix qu'elle touchera. Elle doit contrôler ses sources d'approvisionnement. Elle doit remplacer les marchés par la planification.⁷²

La planification. Point n'est besoin d'être grand clerc pour savoir que toute prévision⁷³ est incertaine étant donné les impodérables que les experts ne peuvent tous prévoir, et qui peuvent très facilement fausser les résultats. La prédiction a aujourd'hui un habit plus respectable, bardée de colonnes de chiffres qui sortent des ordinateurs, que lorsqu'elle reposait sur la lecture d'une boule de crystal ou d'un foie de boeuf fumant. Il n'en reste pas moins que la science de l'informatique ne peut "computer" toutes les données de l'histoire universelle et son devenir. Elle sait cependant que si elle arrive à réduire la complexité de celle-ci, en charcuter quelques-unes et en faire disparaître

72-John Kenneth Galbraith, The New Industrial State, Houghton Mifflin Co. Boston, 1967, pp. 23-24.

73-C.F. Maurice T. Maschino, Peut-on se fier aux prévisions?, in Le Monde Diplomatique, août 1978, pp. 14-15.

le plus grand nombre, en un mot, simplifier l'univers, ses chances de succès sont plus grandes. Simplifier le monde, le modeler à son image, le forcer à entrer dans ses catégories, telle est la logique de la marchandise, la logique de l'uniformité qui tend à rendre toutes choses comparables selon le modèle productiviste, c'est-à-dire insignifiantes hors de ce modèle.

La logique de la marchandise et le modèle productiviste.

Samir Amin a écrit que la perfection dans l'horreur a un nom, 1984: i.e. le règne de l'homme unidimensionnel pour reprendre un titre célèbre de Marcuse⁷⁴:

Mais regardons la bien en face (l'horreur), avec lucidité: 1984, c'est le règne calme de l'harmonie universelle, de la mort. Il n'y a plus d'individus ni hommes, ni femmes. Ces êtres, on hésite à les qualifier, ne sont ni des animaux, ni des hommes, ni aliénés, ni libérés, ni conscients, ni animés d'une forme consciente. Ils sont parfaitement plastiques.⁷⁵ Ils ne sont plus déterminés par d'autres hommes, mais par une machine parfaite. Ainsi la contradiction, qui fait la vie, cède la place à l'harmonie qui est la mort. Les êtres ne parlent plus - ils n'ont rien à dire - n'ayant rien à penser ou à sentir. Ils ne produisent plus rien, ni objets ni émotions. Plus d'art. Plus rien. La machine électronique produit - le terme n'a plus de sens - tout, ces êtres compris.⁷⁶

74-Herbert Marcuse, L'homme unidimensionnel, Ed. de Minuit, Paris.

75-C.F. Samir Amin et Isabelle Eynard, Los Angeles, United States of plastika, in L'Homme et la Société, nos. 33-34, juillet-décembre 1974, pp. 181-210.

76-Samir Amin, éloge du socialisme in L'Homme et la Société, nos. 31-32, 1974, pp. 10-11.

La machine parfaite qui produit la marchandise est elle-même le produit de la marchandise et reproduit la marchandise et la logique de la marchandise qui domine un univers de marchandise:

Le schème de la valeur investissant tous les aspects de la vie quotidienne, du langage à la sexualité, la logique de la marchandise impose, entre autres, la prédominance de L'UTILITE.⁷⁷

Dans un univers d'objets qui fonctionnent et qui servent, l'homme n'est plus lui-même que le plus beau des objets fonctionnels et serviles (J. Baudrillard). Et pour cet objet, le dogme de l'utilité, qui plonge ses racines dans la doctrine de Platon pour qui l'art devait être soumis à ce canon, s'incarne dans le nombre qui remplace le mythe antique et la sécurisante image de la cosmologie chrétienne.

Ce dogme de l'utilité, idéologie productiviste, est le refus de la différence et repose essentiellement sur l'équivalence généralisée: productivisme égale uniformité. Et pour l'idéologie productiviste le progrès économique, la croissance (sans fin et sans but) devient la paradigme suprême (absolu et universel): "L'efficacité, la productivité, et la planification intelligente, voilà, proclame-t-on, les dieux de l'homme moderne" (Horkheimer).⁷⁸ Dans ce credo de la production, l'homme n'est plus qu'un "conglomérat d'instruments sans aucune finalité propre" (Horkheimer).⁷⁹

⁷⁷-Michel Maffesoli, La logique de la domination, P.U.F., Paris, p. 127.

⁷⁸-M. Horkheimer, Eclipse de la raison, Paris, Payot, 1974, p. 158.

⁷⁹-Idem p. 159.

Le principe productiviste ou la rationalité orientée vers une fin qui exclut l'homme en rendant comparable, par un mouvement d'abstraction, ce qui est hétérogène - l'homme et la chose produite par la machine - Michel Maffesoli lui donne un nom: "l'équivalence généralisée". Il s'inspire ici du concept de Adorno et Horkheimer.⁸⁰

Dans la dialectique de la raison⁸¹, ceux-ci montrent la prégnance magique de ce qu'ils appellent la "formule mathématique", paradigme du mode bourgeois de production, et ce pour montrer comment par la "recognition dans le concept" s'effectue le gommage du différent, comment l'identité tend à remplacer la multidimensionalité des données, comment "l'égénéralisation de l'ensemble des choses réifiées... reste la constellation de l'univers de la terreur".⁸²

Cette uniformité (ou harmonie selon Samir Amin) du monde ne trouve pas ses racines uniquement dans l'exploitation économique, mais dans l'élargissement de celle-ci en domination quotidienne: le devenir marchandise de la vie c'est l'horreur du travail à la chaîne qui envahit la vie quotidienne, c'est la mort par la pétrification mécanique.

Le capitalisme aujourd'hui a une idéologie productiviste - qui vise le gommage du différent - et cette idéologie est mise en pratique par la firme multinationale.

80-M. Maffesoli, Logique de la domination, opus. cit. chapitre VII.

81-M. Horkheimer et T. Adorno, La dialectique de la raison, Paris, Gallimard, 1974.

82-Idem p. 190.

Cette pratique est réalisée concrètement par une politique des firmes multinationales et cette politique est antinationale autant qu'acharnée contre tout ce qui bouge et qui ne se conforme pas à son modèle, les peuples aussi bien que les individus doivent être uniformisés: consommateurs uniformes, travail uniforme, vie uniforme, et langue uniforme. L'idéologie productiviste se confond avec l'idéologie militariste.

Cette politique de destruction et de mort ne se pratique pas seulement dans tous les stades de tous les Santiago du Chili et d'ailleurs. Elle se pratique aussi de façon plus "civilisée" plus près de nous. Pierre Vadeboncoeur dénonçait le "génocide en douce" du peuple québécois que vise l'impérialisme U.S.:

Des aveugles ne verront pas que c'est un tout qui est ici l'ennemi de l'ordre continental et que c'est l'existence même d'un peuple autonome qui est visée par l'impérialisme... L'existence de notre peuple est un foyer d'indépendances de toutes sortes. Elle soutient effectivement les différences culturelles, sociales, économiques et politiques que beaucoup de gens souhaitent par rapport à l'Amérique.⁸³

Selon Vadeboncoeur qui trace le "portrait du décomposé"⁸⁴, notre peuple a été vaincu non pas par la force brutale, mais par l'histoire, par la déculturation, par la démographie; en somme par l'impérialisme qui "élimine quotidiennement le peuple-épave, le peuple-vestige."

83-Pierre Vadeboncoeur, Un génocide en douce, L'Hexagone/Parti pris, Montréal, 1976, p. 161.

84-Idem pp. 109-110.

Le pessimisme de Vadeboncouer est-il exagéré?

Il voit un complot délibéré venant d'une "pensée stratégique cohérente et résolue", d'une "puissance réfléchie et décidée".

"Il y a une conspiration contre ce peuple et elle est pressée".⁸⁵

Il serait dangereux de taire ce cri d'alarme plutôt que de ne pas lui porter toute l'attention qu'il mérite. Depuis 1945, 260 groupes différents ont disparu dans le monde, "victimes soit de génocide ou d'intégration culturelle."⁸⁶

Nous avons démontré la nécessité pour le capital monopoliste de conquérir le marché mondial; que cette nécessité prend forme dans l'idéologie productiviste et qu'elle se traduit par une politique délibérée du gommage du différent ^{RA} partiquée par la firme multinationale. Dans la troisième partie de ce chapitre nous allons présenter deux analyses produites par des organismes privés chargés de produire une "philosophie" (Gramsci), une vision cohérente qui rationalise et rende possible le refus du différent. La première, La crise de la démocratie (Crisis of Democracy) est un rapport commandé par la Commission Trilatérale et la deuxième: Le bilinguisme: une approche économique, produite par l'Institut de recherches C.D. Howe. Nous avons choisi ces deux organismes car ils représentent les deux plus importants "clubs" d'intellectuels organiques liés aux intérêts du grand capital.

85-Idem p. 64

86-Rapporté par Denis Monière, in Le Droit, Ottawa, le 30 juin 1978.

LE DISCOURS "PHILOSOPHIQUE" DE L'UNIFORMISATION

L'intellectuel organique du capital monopoliste est le commis, ou le fonctionnaire de la bourgeoisie monopoliste qui exerce ses fonctions au niveau de la superstructure.⁸⁷ Son rôle consiste donc à organiser la vision du monde de cette classe, c'est-à-dire penser et produire des rationalisations, un discours philosophique qui rende cohérentes les politiques nécessaires pour assurer l'hégémonie de la classe fondamentale qu'il représente.⁸⁸

Nous avons jusqu'ici, dans ce chapitre, exposé les fondements structurels de l'uniformisation (la logique de la marchandise) et leurs extensions superstructurels (le modèle productiviste). La dernière partie de ce chapitre sera consacrée à l'exposé du discours philosophique produit par des intellectuels organiques de la bourgeoisie monopoliste, discours qui illustre avec précision et sans équivoque la politique de la firme multinationale. La première des rationalisations est contenue dans un rapport de la Commission trilatérale, La crise de la démocratie.⁸⁹

87-Sur le rôle des intellectuels, c.f. le chapitre I.

88-Ce discours - au niveau de la "philosophie" - doit aussi (c'est la deuxième fonction importante de l'intellectuel) être traduit en "sens-commun" pour permettre sa diffusion la plus large et ainsi assurer l'hégémonie de la classe dominante. Cette traduction sera l'objet du quatrième chapitre.

89-The Crisis of Democracy; Report on governability of Democracies to the Trilateral Commission, New-York University Press, New-York, 1975.

La crise de la démocratie et la stabilité nécessaire.

La crise de la démocratie est un rapport de la Commission trilatérale rédigé par trois éminents "penseurs" représentant chacun une région de la trilatérale. L'Europe est représentée par Michel Crozier, directeur de recherches au C.N.R.S. et qui a fait plusieurs stages aux U.S.A., à Harvard et à Stanford (Center for Advanced study in the Behavioral Sciences). Le Japon est représenté par Joji Watanuki, un professeur de sociologie de l'Université Sophia de Tokyo, né à Los Angeles et lié à la Rockefeller Foundation, il fréquente assidûment les universités américaines. Enfin, l'Amérique du Nord est représentée par Samuel P. Huntington de l'Université Harvard et Associate Director of Harvard's Center for International Affairs. Rédacteur en chef de la prestigieuse revue Foreign Policy, il est souvent consulté, à titre d'expert, par le gouvernement et les ministères et en particulier par le Policy Planning Council of the Department of State, l'Agence pour le Développement International (U.S.-A.I.D.) et le Secrétariat à la Défense.

Qu'est-ce que la Commission trilatérale?

Pourquoi cette commission est-elle trilatérale?

Simplement parce que les "citoyens privés" qui en sont membres sont recrutés en nombre à peu près égal dans les trois régions du monde qui constituent les trois centres mondiaux du capitalisme avancé: l'Amérique du Nord, l'Europe et le Japon. La

Commission trilatérale est une invention américaine, elle est née et a été élevée aux Etats-Unis. Son objectif cependant est de faire partager par des alliés sûrs, le lourd fardeau qu'impose à l'Empire américain sa position de fer de lance du capitalisme mondial. C'est pourquoi un trilatéralisme efficace tend à apporter une alliance des Européens et des Japonais pour soutenir les positions américaines, à créer un front unifié du Nord, pour faire face au Groupe des 77 dans le cadre des négociations Nord/Sud.

Au niveau de l'organisation, la Commission trilatérale est une sorte de club privé très spécial fondé par M. David Rockefeller, président de la Chase Manhattan Bank, en 1973. Dirigée jusqu'en juillet 1976 par M. Zbigniew Brzezinski - qui devient alors le chef de la diplomatie américaine dans l'équipe Carter - le club regroupe des hommes qui représentent le plus haut niveau de puissance, donc nécessairement de puissance d'argent puisque les citoyens privés⁹⁰ qui en sont membres sont avant tout les représentants du grand capital, présidents de grandes banques, comme leur fondateur, ou grands patrons d'une firme multinationale. Parmi les membres américains par exemple il y a les présidents de la Bank of

⁹⁰-D. Rockefeller explique que des "citoyens privés" peuvent souvent agir avec plus de souplesse que les gouvernements dans la recherche de meilleures formes de coopération internationale.

America, de Coca-Cola et d'Exxon; d'Europe nous retrouvons le baron Edmond de Rothschild, Giovanni Agnelli, président de la Fiat, et des administrateurs de la Royal Dutch Petroleum Company, de la Shell, de la Cie Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, de la Lloyds of London; du Japon sont représentés la Mitsubishi Corporation, la Tokyu Corporation, la Bank of Tokyo, Seiko, Hitachi, Sony Corporation, la Toyota Motor Company, etc.

La liste des chevaliers de l'industrie et des barons de la finance est longue. Il est inutile de la reproduire d'un bout à l'autre. Pour l'essentiel, il faut savoir que l'élite économique de chacune des trois régions représentées à la trilatérale est présente et siège majoritairement au comité exécutif de la Commission.

Autour de ces puissances gravitent des intellectuels (de l'establishment il s'entend), universitaires et journalistes, des syndicalistes, de hauts fonctionnaires et une brochette de politiciens.

Plus intéressant, et plus près de nous, il y a les membres canadiens. Le Canada, qui est englobé dans l'unité américaine de la Commission trilatérale, n'a qu'un seul banquier à la Commission, Alan Hockim, vice-président exécutif de la Banque Toronto-Dominion et qu'un seul représentant de l'industrie, Louis A. Desrochers, avocat canadien-français, nègre-blanc de service dans plusieurs conseils d'administration. Par contre, les intellectuels et les politiciens sont

plus nombreux: les hommes politiques, par exemple M. M. Gordon Fairweather, Jean-Luc Pépin et Mitchell Sharp, ainsi que Robert M. Bonner, ancien ministre créditiste de Colombie Britannique, sont les plus nombreux. Les intellectuels sont aussi assez bien représentés: un universitaire, Claude Masson, professeur d'économie à l'Université Laval; un journaliste, Doris Anderson; et un syndicaliste, Russell Bell, directeur de recherches au Congrès du travail du Canada.

Cette Commission est puissante. D'un planteur d'arachides, surgit apparemment du néant, elle aurait fait un président des Etats-Unis. D'un professeur d'économie, elle aurait fait un premier ministre de France ou plutôt si l'on croit le canard enchainé le premier inflationniste de France. Il semble en effet que les membres actifs de la Commission sont souvent promis à un bel avenir quand ils ont des ambitions politiques. Mais la Commission trilatérale n'a pas comme fonction première de servir d'agence de placement pour aspirants à la présidence de la République. La trilatérale a été formée d'abord pour assurer une coordination internationale des politiques économiques des pays capitalistes dominants et servir la politique de la firme multinationale.

C'est dans cette perspective que la Commission a commandé plusieurs études à contenu "économique" portant, par exemple, sur le système monétaire mondial, le commerce mondial, les problèmes énergétiques et les relations Nord/Sud:

Les études de la trilatérale sont surtout consacrées à des questions économiques sur lesquelles un accord entre les puissances capitalistes serait particulièrement souhaitable pour éviter de dangereuses compétitions - exploitation des ressources des fonds de mer, problèmes monétaires, etc. - mais aussi à certaines questions politiques qui découlent de sa vision globale telle "la gouvernabilité des démocraties".⁹¹

Pour réaliser ces études, la Commission trilatérale recourt à des intellectuels prestigieux, des universitaires tels que l'américain Samuel Huntington de Harvard décrit par D. Johnstone comme le "génial inventeur" du concept d'urbanisation forcée pour caractériser les effets sociologiques des bombardements américains sur les campagnes sud-vietnamiennes. "The Crisis of Democracy"⁹² est l'un des rapports "politiques" commandés par la Commission.

La crise de la démocratie, rapport sur la gouvernabilité des démocraties à la Commission trilatérale.

D'après les auteurs du rapport⁹³, démocratie et industrie vont de pair puisque les deux phénomènes sont apparus et se sont développés simultanément en Occident:

⁹¹ Johnstone, Diana, "Une stratégie trilatérale" dans Le Monde Diplomatique, novembre 1976, p. 1 et pp. 13-14.

⁹² Il est interdit de traduire les textes de la trilatérale. Aussi toutes les citations que nous emprunterons au rapport sur la crise de la démocratie seront des traductions de notre cru.

⁹³ Le rapport se divise en trois parties spécifiques qui se rapportent chacune à une des trois régions de la trilatérale: le rapport européen est rédigé par Michel Crozier; le japonais par Joji Watanuki; et l'américain par Samuel Huntington qui supervise le tout.

Le développement des villes et l'émergence de la bourgeoisie a permis de diversifier les sources du pouvoir et a permis d'affirmation des droits de l'individu et de propriété face à l'Etat. Ce qui a rendu possible l'existence de gouvernements plus représentatifs des principaux groupes de la société.⁹⁴

Cette démocratie bourgeoise, la démocratie parlementaire, a souvent été mise en péril depuis ses origines alors que la réaction des aristocrates s'est liguée pour la combattre. Le fascisme soutenu par les classes moyennes a représenté une sérieuse menace et mis en danger la démocratie. La dictature militaire, c'est le cas du Japon notamment, a aussi fait peser de lourdes menaces sur l'avenir de la démocratie. Enfin, la classe ouvrière et les partis communistes, au nom du socialisme révolutionnaire, ont tenté à plusieurs reprises de renverser les démocraties bourgeoises en Occident.

Aujourd'hui cependant - et toujours selon les auteurs du rapport - la démocratie est surtout malade d'elle-même et plus que les menaces extérieures (surtout les communistes) c'est le fonctionnement même de la démocratie qui menace la démocratie.

De quoi souffrent donc les démocraties et pourquoi deviennent-elles ingouvernables? Ce qui fait défaut dans les sociétés démocratiques aujourd'hui ce ne serait pas le consensus sur les règles du jeu mais une motivation (sense of purpose)⁹⁵ qui donnerait un sens (un but) au jeu. Ce consen-

94-La crise de la démocratie, op. cit. pp. 5-6.

95-La cause finale dans le théorie de Durkheim.

sus sans but conduit à la démocratie anémique, disent les auteurs. Prenant à leur compte le concept d'anomie sociale de Durkheim, ils jugent les institutions démocratiques dépassées i.e. ne répondant plus à leur raison d'être qui serait d'assurer l'autorité.⁹⁶

De ce point de vue les démocraties sont handicapées par rapport aux dictatures du Tiers-Monde qui mènent leurs sociétés en fonction de l'objectif absolument prioritaire du développement national, ou encore des états communistes qui mobilisent "leur population" pour la construction du socialisme. Dans une démocratie, les fins ne pouvant être définies par le haut, les régimes parlementaires peuvent de moins en moins gouverner n'ayant pas l'autorité pour le faire, ou tout au moins, cette autorité étant de plus en plus contestée. C'est pourquoi:

Le système devient un système démocratique anémique, dans lequel la politique devient de plus en plus une arène où s'affrontent les intérêts conflictuels plutôt qu'un appareil qui engendre des projets communs.⁹⁷

La source des succès de la démocratie, cette capacité d'engendrer des institutions qui rendent possible l'expression politique de groupes différents, est également la source de la

96-Pour Huntington l'autorité (qu'elle s'incarne dans l'Etat, dans la religion ou dans l'idéologie libérale ou autre) est une finalité en soi et un absolu. Elle ne sert pas un but, elle est un but.

97-Huntington, op.cit., p. 161.

maladie de la démocratie. Le diagnostic des experts de la trilatérale sur leur malade est fondé sur quatre éléments de preuve, quatre dysfonctions de la démocratie:

- a) La poursuite des vertus démocratiques de l'égalité et de l'individualisme a conduit à une délégitimation générale de l'autorité et à la perte de confiance dans les chefs.

L'individualisme et l'égalitarisme engendrent un état d'esprit pervers car ces valeurs démocratiques risquent de corroder le ciment social. Sans fausse pudeur, les auteurs rappellent que:

Toute organisation sociale a besoin, dans une certaine mesure, d'inégalités vis-à-vis l'autorité et de hiérarchisations des fonctions. Dans la mesure où la croissance de l'esprit démocratique corrode celles-ci, exerçant une influence qui vise le nivellement et l'homogénéisation (des classes sociales), elle détruit les bases mêmes de la confiance sur lesquelles repose la coopération entre les citoyens et crée des obstacles à la collaboration de tous à un projet commun.⁹⁸

Les principaux responsables de la contestation qui mine l'autorité sont les intellectuels "philosophes" (value-oriented intellectuals). Heureusement la "guerre" entre eux et les intellectuels raisonnables qui travaillent avec le pouvoir est en train de tourner à l'avantage des technocrates qui travaillent à la restauration de l'autorité.⁹⁹ Evidemment la vic-

98-Idem pp. 162-163.

99-"The new trend favors the new intellectual professions that may be of more practical use". Les "value-oriented intellectuals" sont remplacés par les "action-oriented intellectuals": "that is those that can play a direct role in policy-making" (The Crisis of Democracy, p. 32).

toire n'est pas définitive, mais la trilatérale s'engage à discréditer les universitaires (et pas seulement ceux de gauche) qui ont une influence aussi désastreuse sur le public et la jeunesse en particulier. La deuxième conclusion que tirent les penseurs de la trilatérale pour cerner les faiblesses inhérentes à la démocratie est que :

- b) L'intensification des luttes politiciennes, pourtant essentielles à la démocratie, a conduit à la désintégration de l'intérêt du peuple pour la chose politique et au déclin et à la fragmentation des partis politiques.

Soutenant que le système politique est un moyen d'encadrer l'électorat, de simplifier ses choix, de lui donner des chefs, d'unir des intérêts différents, et de décider quels seront les politiques, les auteurs, pour qui la politique donc ne devrait être que l'affaire des politiciens et pour qui le peuple ne devrait s'en mêler que pour réaffirmer son intention de ne pas s'en mêler, c'est-à-dire de s'en remettre à peu près tous les quatre ou cinq ans aux élus qu'il n'a pas choisis mais dont il doit ratifier le choix considèrent que la multiplication des partis qu'engendre la diversité croissante des tendances politiques ne fait que rendre plus compliqué le processus de prise de décision et surtout risque de compromettre le consensus qui doit cimenter la collaboration des classes sociales. Pour les auteurs du rapport la conséquence de ce manque de monolithisme engendre l'apathie du peuple envers la politique.

Si en effet on peut constater que la participation aux élections, par exemple, est en constante régression dans

les pays de régime parlementaire (les démocraties libérales) i.e. que le taux de participation de l'électorat au scrutin est en baisse constante et atteint même des creux alarmants dans certains pays ¹⁰⁰, il est faux d'affirmer, comme le font Huntington, Crozier et Matamuki que la diversification des factions et leurs luttes intestines en sont la cause principale. Nous croyons plutôt que cette démobilisation, bien réelle en effet, ne peut pas s'expliquer uniquement dans le cadre étroit d'une analyse qui appréhende la réalité sectionnée en rondelles et enfermée dans des systèmes. Ce n'est pas l'analyse systémique, dont l'objet est de réfléchir sur lui-même, qui peut apporter une réponse. C'est seulement après avoir brisé les frontières qui découpent la réalité en rondelles isolées les unes des autres (car comme l'écrivaient Horkheimer et Adorno: "L'identité de toutes les choses entre elles repose sur l'impossibilité de chaque chose d'être identique à elle-même")¹⁰¹ qu'il devient possible de proposer une vision globale du phénomène: le désenchantement vis-à-vis la politique ne peut s'expliquer par la politique car il n'est pas particulier à la politique. Il est général et engendre à tous les niveaux (organisation de la vie, du travail et du loisir) ce "troupeau" dont Hegel dit qu'il est le produit de la raison.

¹⁰⁰-Voir à ce sujet "La démocratie trahie par les manipulations électorales", in dossier du Monde Diplomatique, Paris, février 1978.

¹⁰¹-La dialectique de la raison, op. cit., p. 30.

Mais puisque les auteurs tiennent à donner une explication politique (au sens restreint du terme) au désenchantement, ici manifesté par le manque de participation au jeu de la démocratie enfermée dans un parlementarisme "anémique", nous serions tentés de leur répondre, sur leur propre terrain, que la démobilisation croissante vis-à-vis la politique n'est que le désenchantement vis-à-vis des règles particulières qui vident la politique de son contenu et qui n'offre plus que l'image d'elle-même. La politique devient spectacle et le peuple n'en est plus que le spectateur passif. La politique est une scène où jouent, non pas comme le prétendent les auteurs du rapport, trop de personnages qui vendent trop de produits différents mais au contraire, trop de personnages qui vantent tous le même produit. Le manque d'intérêt de la population en général pour les affaires publiques vient du fait que la scène politique est monopolisée par deux ou plusieurs partis qui peuvent à intervalles plus ou moins longs se succéder au pouvoir sans rien changer fondamentalement à quoi que ce soit. Aux U.S.A., personne ne doute, et surtout pas Wall-Street que Démocrates ou Républicains, à part un certain roulement de personnel, c'est du pareil au même. Et il suffit, contrairement à ce que laisse entendre le rapport, qu'un choix véritable s'offre aux électeurs, comme lors des élections de 1976 au Québec ou de 1978 en France, pour voir le taux de participation remonter en flèche.

La présentation et l'analyse de ces deux premiers éléments de conclusion du rapport de la Commission trilatérale ne sont pas directement pertinents à notre exposé. Nous avons choisi de les exposer parce qu'ils permettent de situer les positions politiques des auteurs du rapport. Les éléments suivants, qui complètent les premiers sont eux directement reliés au développement de notre hypothèse.

La troisième "dysfonction" de la démocratie est ainsi définie:

- c) La trop grande participation des groupes au processus politique a créé une surcharge ("overload") du système politique.

A ce sujet les auteurs font deux remarques:

Premièrement, la démocratie n'est qu'un moyen de constituer l'autorité, et ce n'est pas un moyen qui nécessairement peut s'appliquer universellement.¹⁰²

Le lecteur est prévenu. La démocratie bourgeoise est un paravent pratique qui sert à légitimer les rapports de domination et quand ce moyen n'est plus efficace pour assurer la domination d'une classe sur une autre ou quand le capital passe à une nouvelle phase et qu'il trouve que la démocratie qu'il a lui-même établie ne le sert plus, il la répudie comme, aux temps bibliques, la femme adultère. Car, pour la bourgeoisie, la raison d'être de la démocratie c'est avant tout de "constituer l'autorité" (lire: assurer la domination d'une

102-La crise de la démocratie, op. cit., p. 113.

classe et le maintien des rapports capitalistes). Et quand la démocratie n'est plus l'instrument idéal pour assurer cet état de fait, quand elle ne peut plus remplir cette fonction particulière, elle est remise en cause par ceux-là mêmes qui s'en servaient comme d'un bouclier pour justifier la supériorité de leur régime sur les avatars de la droite ou de la gauche qu'ils démontrent en organisant des campagnes publicitaires pour les droits de l'homme. Cynisme. Pour la bourgeoisie, la démocratie n'est qu'un moyen qui doit servir efficacement ses fins non-démocratiques. C'est pourquoi une démocratie démocratique n'est pas une bonne démocratie:

L'efficacité opérationnelle d'un système politique démocratique a ordinairement besoin d'une certaine dose d'apathie et de non-participation de la part de certains individus ou groupes. Dans le passé, toute société démocratique a eu une plus ou moins grande partie de sa population marginalisée en ce sens qu'elle ne participait pas activement à la vie politique. En soi, la marginalité de certains groupes est indiscutablement non-démocratique, mais ce fut aussi un des facteurs qui a permis à la démocratie de fonctionner vraiment. Les groupes sociaux marginaux, les noirs par exemple, deviennent aujourd'hui des participants à part entière dans le système politique. Dès lors, le danger de surcharger le système politique avec des exigences qui excèdent ses fonctions et minent son autorité apparaît de nouveau.¹⁰³

Une démocratie qui permet à tous de s'expliquer ne peut fonctionner efficacement. La participation grandissante des citoyens à la chose publique représente un danger pour la démocratie ou, à tout le moins, pour l'idée que se fait la bour-

103-Idem p. 114.

geoisie du rôle que doit jouer une démocratie. Aussi, est-il souhaitable - en tout cas souhaité - de poser des limites, des bornes, à l'expansion de la démocratie. Huntington nous a déjà mis en garde contre les noirs. Cette liste n'est pas restrictive, il faut y ajouter les jeunes, les groupes régionaux et les minorités ethniques qui contribuent à engorger le système.

Selon Huntington, la conséquence de cette surcharge que les groupes marginaux qui prennent l'initiative de participer font peser sur le système est que les gouvernements démocratiques doivent, pour répondre à la multiplication des besoins créés par la multiplication des groupes qui expriment ces besoins nouveaux, intervenir de plus en plus dans les domaines économiques et sociaux:

Le développement des activités gouvernementales a été attribué moins à la force du gouvernement qu'à ses faiblesses, ainsi qu'à l'incapacité et au manque de volonté des chefs politiques de répondre aux demandes faites par des groupes numériquement et fonctionnellement importants dans leur société respective. La réaction impulsive du gouvernement (*The impetus to respond...*) aux demandes des groupes est profondément enracinée tant dans les habitudes que dans les caractéristiques structurelles des sociétés démocratiques. L'idée démocratique selon l'état doit être à l'écoute du peuple crée des attentes voulant que le gouvernement satisfasse les besoins et corrige les maux dont sont affligés des groupes particuliers. Prisonniers de l'impératif structurel du recours au suffrage populaire qui se représente périodiquement à brève échéance, les chefs politiques n'ont pas d'autre choix que céder aux pressions.¹⁰⁴

104-Huntington, op. cit., p. 164.

La conséquence évidente, selon Huntington, de cette faiblesse structurelle de la démocratie est la surenchère qui multiplie les activités, et donc les dépenses gouvernementales i.e. ce qui alors encourage et accentue la tendance inflationniste. Huntington reconnaît bien sûr que l'inflation n'est pas un phénomène particulier aux démocraties, mais, que néanmoins, la mise en oeuvre des politiques démocratiques peut amplifier (exacerber) le problème. Comment, en effet, un gouvernement peut-il arriver à résoudre efficacement les nombreux problèmes que pose la récession économique - le chômage par exemple - quand il en est lui-même grandement responsable et quand, de plus, les bénéficiaires des largesses gouvernementales ne cessent d'intervenir dans le processus de prise de décisions? Huntington en conclut, qu'il devient difficile, sinon impossible au gouvernement démocratique de couper les dépenses, d'augmenter les taxes, de contrôler les prix et les salaires. Enfin, prendre toutes mesures jugées indispensables à la bonne santé économique du pays quand il faut tenir compte - surtout pour être réélu - de la volonté de tout un chacun. En somme, quand la gestion de la chose publique échappe au contrôle unique des technocrates pour céder aux pressions politiques, l'Etat perd son efficacité. Pour résoudre ce problème fondamental inhérent à la démocratie Huntington a "inventé" un

concept-clé, le paroissialisme.¹⁰⁵

Le paroissialisme (parochialism) est le concept-clé qui à notre avis ramasse toute la logique de rapport de la trilatérale. Identifié à la quatrième dysfonction, il est ainsi présenté:

- d) L'attention particulière que portent les gouvernements démocratiques à leurs électeurs et aux pressions sociales que ceux-ci exercent encourage le paroissialisme.

Ce concept constitue la clé de voute de l'édifice logique mis en forme par les intellectuels de la trilatérale. Il constitue encore l'aboutissement inévitable d'une démarche particulière axée tout entière autour d'un grand dessein: Identifier et trouver des solutions pratiques aux problèmes que posent les dysfonctions inhérentes au gouvernement démocratique et qui bloquent l'avènement d'un marché mondial dominé par le capital monopoliste, par les sociétés multinationales. Pour atteindre cet objectif d'un marché mondial dominé par les pays capitalistes de la trilatérale unis pour défendre leur intérêt commun face au second, au tiers, et même au quatrième monde, les démocraties devront reviser certaines idées reçues s'ils veulent corriger les dysfonctions de leur régime et le rendre efficace.

¹⁰⁵-Huntington est un véritable génie qui se spécialise dans l'invention de concepts opérationnels i.e. directement utiles à la répression. Il restera tristement célèbre pour l'invention du concept de "Hameaux protégés" qui a fait fortune au Vietnam. Pour protéger la population vietnamienne des "rébelles" on a déplacé massivement tout un peuple, dépeuplé les campagnes, et parqué des centaines de milliers de gens dans des camps de concentration.

La Commission se fait une conception très précise de l'efficacité et des moyens pour l'atteindre. Un régime démocratique efficace, à ses yeux, est une démocratie capable de restaurer l'autorité des chefs, capables, à leur tour, de résister aux demandes multiples des citoyens et surtout de ne pas céder aux groupes marginaux et minoritaires (groupes ethniques, de jeunes, de chômeurs, etc.) de façon à stopper la spirale des dépenses inflationnistes (sociales) des gouvernements démocratiques qui, "victimes" du jeu électoral, sont surchargés de demandes.

Le problème est donc le suivant: la poursuite des vertus démocratiques, de l'égalité en particulier, a conduit à une surcharge du système politique qui se traduit par le fractionnement des partis politiques et la multiplication de revendications croissantes de groupes de plus en plus nombreux qui comptent sur l'Etat pour régler leurs problèmes d'emploi, de coût de la vie, etc. Il est donc nécessaire pour adapter le système politique à une nouvelle réalité - le capitalisme de monopole - et plus particulièrement en période de crise profonde, de corriger les dysfonctions de la démocratie pour rendre celle-ci plus efficace.

Si le problème est la surcharge (overloading) du système politique, la solution efficace qui s'impose logiquement (dans le cadre d'une logique particulière bien sûr, celle de la trilatérale, celle de la multinationale) sera de décharger le système politique. Le concept de paroissialisme répond

parfaitement à cette nécessité historique.

L'efficacité prônée par Huntington est essentiellement technocratique. Elle est l'illustration non-équivoque de cette idéologie productiviste, de ce dogme de l'utilité dont le corollaire principal est le refus de la différence (nous revenons ici à la "loi" de l'équivalence généralisée énoncée par Adorno et Horkheimer).

Le refus de la différence ou l'uniformisation tendant à se traduire dans le rapport par la prise en charge par les auteurs de la nécessité structurelle du capitalisme monopoliste de briser les frontières nationales, si laborieusement élevées par les capitalistes eux-mêmes au XIX^e siècle, pour créer au profit de la multinationale un marché mondial libre. Cette nouvelle réalité économique implique une redéfinition du système politique.¹⁰⁶ L'Etat-nation n'est plus considéré comme une structure capable de résoudre efficacement les nouveaux problèmes:

... pour résoudre beaucoup de problèmes importants, l'espace politique national est devenu, c'est évident, dans une large mesure insuffisant, quoique nous n'ayons pas encore d'institutions capables, y compris les institutions démocratiques, de faire face aux nouveaux problèmes quand ils surgissent dans le nouvel espace politique international.¹⁰⁷

106-Le "pragmatisme" des auteurs du rapport leur fait rejeter un dogme important du système rationnel (l'analyse systématique) duquel ils se réclament: l'autonomie des systèmes politique et économique semble de plus en plus relative.

107-La crise de la démocratie, op.cit., pp. 190-191.

Le paroissialisme est donc un concept complexe qui recouvre une seule réalité: le différent, et son refus, mais qui opère à deux niveaux: le national et l'inter-national. Au niveau national, c'est-à-dire dans le cadre de l'Etat-national, il est refus de la marginalité, il nie aux groupes ethniques minoritaires, les noirs aux U.S.A. par exemple, le droit de se constituer en groupe conscient et revendicatif. Au niveau inter-national, c'est-à-dire dans le cadre des échanges entre nations, il est refus de la frontière, il nie le droit des peuples à refuser une seule conception du progrès. Le paroissialisme c'est, en somme, un concept idéologique qui assimile à une mesquinerie étroite, ennemie du progrès, la nation et la province, formes condamnables d'un passé dépassé: nationalisme et provincialisme sont deux termes liés et chargés du même atavisme honteux. (page 168).

Comment l'écrit Zbigniew Brzezinski dans la préface de ce rapport:

La vitalité de nos systèmes politiques est une pré-condition fondamentale à la formation d'un ordre international stable et pour façonner des relations de plus grande coopération entre nos régions.¹⁰⁸

Cet ordre international nouveau implique la coopération i.e. rien d'autre en fait que la domination du capital multinational, et la stabilité. Pour la bourgeoisie monopoliste américaine la stabilité assure la coopération et vice-versa. Et la coopération avec la bourgeoisie canadienne sera bonne en

108-Edem, p. 3.

autant que le système politique canadien sera stable. Aussi, "la division entre deux groupes ethniques ou régionaux" (p.5) si elle conduit à une brisure, ou seulement à une remise en cause du statu-quo fédéral au Canada pourrait compromettre la coopération amicale. Tel est le message que la bourgeoisie monopoliste hégémonique livre à la bourgeoisie canadienne dépendante: la stabilité est la condition essentielle de la coopération; la revendication nationaliste du Canada, ou d'une de ses régions, est un facteur de déstabilisation qui pourrait entraîner la fermeture dramatique du robinet à investissement.

Cette menace est lourdement ressentie par la bourgeoisie canadienne, et encore plus par sa fraction ethnique francophone qui voit dans la loi 101 un pas vers la coupure, vers l'isolement dans un ghetto québécois et un peuple qui refuse le progrès. C'est pourquoi, la bourgeoisie canadienne ne peut que lutter contre le français langue de travail au Québec. L'analyse qui suit d'une étude produite par l'Institut de recherches C.D. Howe sur le bilinguisme, nous permettra d'illustrer les arguments mis au point par des intellectuels organiques de la bourgeoisie canadienne, les économistes de l'Institut C.D. Howe pour défendre l'anglais comme langue universelle, et surtout comme langue des affaires. Mais d'abord, qu'est-ce que l'Institut de recherches C.D. Howe?

L'économie linguistique au Québec.

L'Institut de recherches C.D. Howe.

L'Institut de recherches C.D. Howe, fondé en 1973 à la suite de la fusion de la C.D. Howe Memorial Foundation et de la Private Planning Association of Canada se définit comme un organisme privé, sans but lucratif, consacré à l'étude de l'économie politique au Canada. Poursuivant les travaux des organismes auxquels il a succédé, l'Institut C.D. Howe anime trois comités: le Canadian Economic Policy Committee axé plus particulièrement sur les questions du commerce international; le Canadian-American Committee, comité conjoint de l'Institut C.D. Howe et de la National Planning Association de Washington; et le British-North American Committee associé à la British-North American Research Association de Londres. En plus de ces comités, l'Institut est responsable d'un centre d'analyse des politiques économiques dont le travail "consiste à apprécier l'activité gouvernementale ainsi que les incidences de cette activité sur le secteur privé et d'une façon générale à sonder l'économie canadienne". Pour atteindre ces objectifs, l'Institut emploie ses propres économistes ou encore, fait parfois appel à des universitaires à qui il confie une étude précise. C'est le cas du professeur Albert Breton, auteur de Le bilinguisme: une approche économique, que nous allons analyser.

L'Institut C.D. Howe, organisme privé, est une structure pensante liée aux intérêts de la bourgeoisie canadienne et plus particulièrement à la fraction monopoliste de cette bourgeoisie. La direction de l'Institut est directement exercée par des membres importants de celle-ci. Le président du Conseil d'administration est le "pesant" William John Bennett,¹⁰⁹ président de Philips Electronics Ltd., directeur de la Canadian Reynolds Metals Co. Ltd., de la Eldorado Nuclear Ltd., du The Investors Group, de la Canadian Pacific Ltd., de Canson Ltd., de Cominco Ltd., etc. Le vice-président du Conseil d'administration est M. Paul H. Leman, président de Alcan Aluminium Ltée, ex-membre du Conference Board, ex-membre de la Royal Commission on Banking and Finance, directeur du Crédit foncier franco-canadien et de Bell Canada. Le représentant francophone, M. Michel Bélanger, trésorier honoraire, est président de la Banque provinciale du Canada et directeur de la Canadian International Paper (C.I.P.). M. Bélanger a aussi été directeur de Sidbec, de la Société générale de financement, de Soqum, de Soquip de la Société de dépôt et membre du comité des institutions financières après un mandat de trois ans à la présidence de la Bourse de Montréal.

La bourgeoisie monopoliste canadienne ne se contente pas de déléguer certains de ses membres pour contrôler l'Institut au plus haut niveau de la direction. Elle participe di-

¹⁰⁹-Les renseignements donnés ici sur ces représentants du capital monopoliste ont été puisés dans le Canadian Who's Who, édition 1978.

rectement, à l'échelon inférieur, à la simple cuisine dans le cadre de programmes spéciaux lancés par l'Institut. Un de ces programmes, Accent Québec, présente un intérêt tout particulier pour nous. Mis en place aux lendemains de la prise du pouvoir au Québec par le Parti québécois, ce programme "centré sur l'étude de l'économie du Québec et de ses relations avec le reste du Canada" se propose les objectifs suivants:

- colliger les données en provenance de sources pertinentes et contribuer à combler certaines lacunes de l'information actuellement disponible;
- utiliser l'expérience acquise à l'Institut pour analyser cette information dans le cadre d'une série de thèmes portant sur les économies canadiennes et québécoises, thèmes déterminés par les économistes de l'Institut avec l'assistance du comité d'orientation de ce programme;
- diffuser les résultats de ces recherches analytiques, aussi objectivement que possible, par des monographies, des commentaires et des conférences.¹¹⁰

Or, le comité d'orientation responsable de ce programme est composé du vice-président du Conseil d'administration de l'Institut et président de l'Alcan, M. Paul Leman, du trésorier honoraire et président de la Banque provinciale, M. Michel Bélanger ainsi que de M. M. Ian Barclay, président du Conseil de la British Columbia Forest Products Limited, Pierre Gendron, président de l'Institut canadien des recherches sur les pâtes et papiers et Charles Perrault, ex-président du Conseil du patronat du Québec. A cette liste il faut ajouter M. Marcel

¹¹⁰-Les objectifs du programme Accent Québec sont exposés en avant-propos de l'analyse du professeur Albert Breton que nous allons étudier en détail dans les pages suivantes.

Bélanger c.a., du cabinet Bélanger Dallaire, Gagnon et Associés. Ces hommes d'affaires éminents sont également entourés d'universitaires non moins éminents, M. John Anderson, président de l'Université du Nouveau-Brunswick et M. Ian MacDonald, président de l'Université York, qui sont, on le voit, très peu québécois.

La composition de ce comité responsable de la réalisation et de la diffusion d'analyses mettant l'accent sur l'économie québécoise semble confirmer notre hypothèse qu'il n'y a pas de bourgeoisie québécoise, mais une bourgeoisie canadienne. Elle nous assure également que l'organisme qui a produit l'étude que nous allons analyser est représentatif de cette bourgeoisie qui se lie des intellectuels organiques pour produire un discours scientifique (la science économique) relié conjectuellement à la question linguistique de façon à intervenir dans le débat national.

Le bilinguisme: une approche économique.

L'étude du professeur Breton, publiée par l'Institut C.D. Howe¹¹¹ se veut une étude scientifique. Elle prétend, selon la formule même de l'auteur, "appliquer les principes fondamentaux de la théorie économique à la question de l'apprentissage des langues" (p. 13). De toute évidence, cette pré-

111-Albert Breton, Le bilinguisme: une approche économique, Coll. Accent Québec, Institut de recherches C.D. Howe, Montréal, 1978.

tention scientifique procède d'une vision sacralisée de la science: la science a ici une fonction mythologique; qui masque l'objectif politique du discours derrière le paravent que constitue l'équation à laquelle adhère l'auteur: Sciences= objectivité. Tout le problème sera donc de mettre en évidence, de situer, à quelle théorie économique se réfère l'auteur et de démontrer que celle-ci est particulière et non pas universelle. Autrement dit, que l'objectivité que le caractère scientifique de l'étude devait lui assurer est toute relative.

L'objet de la science bourgeoise de l'économie se limite fondamentalement à l'étude de l'allocation de ressources rares (limitées). Ce contexte de rareté nécessitant des rationalisations (planifications) à cause de besoins (demandes) qui sont eux illimités. Cette conception particulière de la science économique fonde le modèle proposé et utilisé par l'auteur. Ce que nous allons démontrer.

Une conception comptable de la langue.

Le raisonnement économique appliqué par le professeur Breton à la question de la langue lui permet d'affirmer que l'apprentissage d'une langue "qui nécessite l'emploi de ressources rares en vue d'obtenir des bénéfices futurs" peut être considéré à l'acquisition d'un actif:

L'acquisition d'une seconde langue exige du temps, de l'effort et de l'argent. Ces ressources étant peu abondantes, elles ont une valeur économique, ou de rareté. Or, les avantages que procure la connaissance d'une seconde langue sont répartis dans le temps. Le fait d'apprendre une seconde langue constitue donc un investissement, ou l'acquisition d'un actif. Plus précisément, on peut dire qu'une deuxième (troisième ou quatrième) langue est une forme de capital humain, susceptible, comme tout capital, d'être augmenté ou déprécié - bien que, contrairement aux biens matériels, celui-ci ne se détériore pas à l'usage - ou encore de devenir périmé.¹¹²

Ainsi réduite, par les subtilités de la raison scientifique à une simple catégorie économique, plus précisément un actif, la langue, en tant qu'investissement, doit répondre au dogme utilitaire de la rentabilité. Puisque investir c'est "acquérir des actifs en vue des bénéfices qu'ils procurent" (p. 3).

Maintenant enfermé dans le carcan de l'idéologie productiviste, le raisonnement de l'auteur suit une voie étroite tracée d'avance: la logique du profit.

L'auteur identifie trois catégories du capital: le capital financier, le capital physique et le capital humain. Cette dernière catégorie, le capital humain, est composée, selon lui, d'un certain nombre d'actifs comme, par exemple, les connaissances historiques, mathématiques, économiques, administratives ou linguistiques etc, que peut acquérir un agent économique. Le but de cet agent économique est nécessairement d'atteindre au taux de rendement attrayant sur ces

¹¹²-Idem, p. 2.

investissements. Cet objectif déterminera donc le choix judicieux qu'il fera puisque:

Sa décision repose évidemment sur le désir d'accroître au maximum sa richesse, de sorte qu'il choisira les valeurs capables de lui fournir le rendement net le plus élevé, compte tenu de ses goûts et de ses capacités.¹¹³

La composition d'un porte-feuille de capital humain doit donc tenir compte des facteurs susceptibles d'affecter le rendement de ces investissements. Or:

En considérant la langue comme un facteur de production dans les activités d'échange ou de transaction, on peut formuler un certain nombre de propositions simples. La première et la plus évidente, c'est que le rendement sur les investissements consentis en vue de l'acquisition d'une seconde langue sera d'autant plus élevé et les ressources engagées dans cet actif d'autant plus importantes que les conditions de l'offre et de la demande, qui déterminent les avantages comparatifs de chaque pays¹¹⁴, rendent le commerce plus profitable.¹¹⁵

En évoquant la loi sacrée de l'offre et de la demande, loi fondamentale de l'économie libérale, l'auteur veut nous démontrer que le coût des échanges entre deux pays d'inégale importance est supporté par le pays le plus petit. La langue, qui intervient, au niveau de la communication dans le coût de ces échanges au même titre que les transports implique des coûts additionnels qui devront être supportés par le plus petit.

113-Idem, p. 8 (c'est nous qui soulignons).

114-L'auteur illustre son raisonnement en donnant l'exemple des échanges de drap et de vin entre l'Angleterre et la France.

115-Idem, p. 4 (c'est nous qui soulignons).

Cette situation est appelée "asymétrie" par l'auteur. L'asymétrie implique que le plus petit pays devra former les bilingues:

En Amérique du Nord, cela signifie qu'en constituant une minorité assez petite pour que leur situation soit comparable à celle d'un petit pays, les francophones supportent presque exclusivement le coût de la communication entre anglophones et francophones. Cette conclusion demeure vraie peu importe qui, des anglophones ou des francophones apprend l'autre langue.¹¹⁶

Si cependant, la loi implacable de l'offre et de la demande fait qu'en situation d'asymétrie le plus petit, donc le Québec, supporte seul le coût de la communication avec le plus grand, ici le système continental Nord-Américain, tout n'est pas perdu pour tous. En effet, il incomberait à la collectivité québécoise de défrayer le coût de la formation de bilingues. Ceux-ci cependant se retrouvent aussitôt dans une position avantageuse puisque:

Les bilingues se font payer leurs services; par conséquent, le bilinguisme ne leur coûte rien personnellement. Les dépenses encourues sont défrayées par une hausse des prix dans le plus petit des deux pays en cause, ce qui entraîne une réduction du revenu réel de tous les habitants du petit pays.¹¹⁷

Cette découverte du professeur Breton engendre le raisonnement suivant: le coût de la formation de bilingues incombe au petit pays; ce coût additionnel, qui entraîne une réduction du revenu réel de la collectivité toute entière, doit être com-

¹¹⁶-Idem, pp. 13-14.

¹¹⁷-Idem, p. 14.

pensé par des investissements qui offrent le meilleur rendement. Or, il est évident qu'un porté-feuille de capital humain, pour parodier l'auteur, composé d'actifs suédois ou pidgin donnera un plus faible taux de rendement qu'un portefeuille anglais ou allemand.

L'anglais: Passe-partout universel.¹¹⁸

Nous avons vu que l'acquisition d'une seconde langue nécessite, aux dires de l'auteur, l'emploi de ressources rares, un investissement en capital, et que cet actif est acquis dans le but d'en obtenir des bénéfices. Le taux de rendement de cet actif sera d'autant plus grand si l'agent économique a joué sur une valeur saine à la bourse des langues. L'auteur pousse sa magnanimité, absolument désintéressée, de courtier consciencieux jusqu'à nous donner en mille le nom des actions miracles sur lesquelles il faut miser pour faire fortune à coup sûr. A notre grand étonnement, nous apprenons ainsi que l'anglais constitue un investissement de beaucoup supérieur et beaucoup plus attrayant pécuniairement parlant que des actions en perte de vitesse comme l'italien ou le français:

¹¹⁸-Ce sous-titre nous est inspiré par une annonce parue dans la presse québécoise pour vendre un cours d'anglais langue seconde (voir annexe A).

L'importance de l'anglais, comme la "lingua franca" dominante, qui se manifeste davantage d'année en année et qui continuera sans doute dans cette direction, implique que le bénéfice ou le rendement obtenu par un Français, un Suédois, un Allemand ou un Italien apprenant l'anglais est bien supérieur à celui que peut espérer un Anglais apprenant le Français, le Suédois, l'Allemand ou l'Italien. Ce n'est donc pas par hasard que (sic) les anglophones demeurent plus souvent unilingue que toute autre population du monde occidental; c'est la conséquence d'un ajustement économique rationnel à l'environnement de chacun.¹¹⁹

La rationalité économique invoquée ici s'articule autour du concept de lingua franca, terme emprunté à l'italien et qui désignait une langue commune aux peuples de la Méditerranée. L'expression désigne donc toute langue employée comme moyen de communication entre peuples de langues différentes. Partant de ce concept, Breton explique que "en réduisant les distances tant sociales que géographiques, le développement des moyens de communications techniques et des transports modernes a fait augmenter les contacts interpersonnels à tel point que le nombre des linguae francae tend à diminuer"(p.12). Cette diminution du nombre se fait bien sûr au profit de la consolidation de l'anglais, lingua franca dominante. Historiquement, la montée de cette nouvelle langue dominante pourrait s'expliquer par la position hégémonique des Etats-Unis qui a succédé à 150 ans de domination de l'Angleterre par son "excellence dans les sciences, la technologie, la culture, la

119-Idem, p. 12 (c'est encore nous qui soulignons).

littérature, la peinture, la sculpture, la musique, et tous les autres domaines du savoir". Un deuxième facteur pour expliquer cette domination de la langue anglaise comme instrument de communication dans les échanges internationaux, est le facteur économique:

En comparant le taux de rendement découlant de l'acquisition d'une langue quelconque avec celui d'une langue dominante, on constate aisément que l'écart favorable à cette dernière augmente avec son utilisation; par conséquent, le nombre des individus qui la préfèrent aux autres s'accroît, ce qui a pour effet de lui assurer une supériorité toujours plus marquée.^{120 121}

La grande conclusion qui se dégage de cette analyse est que, étant donné que la langue est un actif, que cet actif doit procurer un profit maximum, et que ce haut taux de rentabilité ne peut être atteint qu'en investissant dans une langue dominante. Alors, les francophones qui veulent acquérir des actions rentables doivent apprendre l'anglais puisque:

L'anglais étant aujourd'hui la lingua franca du monde occidental, les avantages que présente l'acquisition de l'anglais par un francophone sont supérieurs à ceux de tout autre langue.¹²²

Apprendre l'anglais constitue donc un bon investissement pour le francophone. C'est du moins la conclusion du professeur

¹²⁰-Idem, p. 13.

¹²¹-Dans l'esprit de l'auteur, les facteurs historiques et les facteurs économiques sont indépendants. Ce qui nous permet de dire que pour lui l'économie n'a pas d'histoire. C'est pourquoi la rationalité économique peut prétendre à l'universel puisqu'il est impensable de la situer historiquement.

¹²²-Idem, p. 14.

Breton. Nous nous sommes demandé cependant si cette loi est applicable à tous les francophones, et sinon, à quels francophones s'applique-t-elle?

La libre entreprise et le bilinguisme.

Si l'on suit la logique scientifique de l'auteur, il apparaît clairement que la théorie économique fondamentale fait bon ménage avec la conception libérale de l'économie. La libre entreprise est le dogme. Et ce dogme rationalisé reconnaît que dans les faits la société est nécessairement divisée en classes. Cette idéologie est traduite dans le discours du professeur Breton par l'affirmation suivante:

Comme dans tous les autres cas de formation de capital, certains individus manifestent plus d'efficacité que d'autres à transformer le temps, l'énergie et l'argent en actifs productifs et certains sont plus chanceux. Comme toujours en science économique, être plus efficace signifie être doté de plus de capacité et de vigueur; être plus chanceux signifie bénéficier de la part de la "nature" de plus de bienveillance que la moyenne.¹²³

D'après ce raisonnement, un individu plus efficace et plus chanceux saura faire fructifier son capital financier, physique ou humain à partir de qualités qui lui sont propres sans tenir compte de ses origines de classe. Evidemment, il pourrait arriver qu'un fils d'industriel soit généralement plus chanceux que le fils d'un balayeur de rue. Mais cela n'entre pas dans les considérations scientifiques de l'auteur pour qui les inégalités sociales s'inscrivent dans les faits et

qu'il n'a pas à les remettre en cause. La chance est un don de la nature. Elle n'est pas déterminée socialement et historiquement et l'homme est impuissant face à ces lois qu'il ne peut contrôler. Aussi, puisque les hommes sont condamnés par la nature, les uns à posséder et commander, les autres à travailler et obéir, tous ne seront pas des investisseurs.

Qui donc pourra investir dans l'acquisition¹²⁴ de l'actif langue seconde? Breton a réponse à cette question. Son modèle rendant comparable la langue, instrument de communication à un moyen de transport, il fait la proposition suivante: le transport des marchandises est conditionné par la nature des matières et des objets véhiculés; de la même façon, les connaissances linguistiques nécessaires varient suivant la nature ou les caractéristiques des biens et des services transigés. Nous avons ici un exemple édifiant du fonctionnement de la logique de la marchandise qui rend comparable ce qui est hétérogène. A partir de ce raisonnement, et puisque les *linguae francae* seraient semblables aux innovations technologiques, l'auteur constate qu'il n'est pas nécessaire de connaître toutes les subtilités d'une langue pour effectuer des opérations simples. Par contre, "le commerce de biens

124-L'auteur emploie "acquérir" de préférence à "apprendre". L'analyse sémantique de ce choix démontrerait, du moins sommes-nous portés à le croire, que cet usage est significatif dans la mesure où le verbe acquérir rend mieux l'idée de propriété (privée bien sûr) que "apprendre" qui ne semble pas nécessairement synonyme de "bénéfices".

et services plus complexes, comme des obligations, des biens d'équipement, des services de marketing, des instruments électroniques" exigent des connaissances beaucoup plus poussées:

Prenons, par ailleurs, pour bien faire comprendre ce que nous voulons dire, le cas d'une entreprise possédant une structure hiérarchique, et supposons que la maîtrise de la langue prenne une importance croissante au fur et à mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie. Autrement dit, le manoeuvre peut se contenter d'un langage assez simple, mais le contremaître doit déjà mieux s'exprimer, tandis que les cadres, surtout au sommet de la pyramide, doivent manifester une compétence linguistique certaine. Il ressort du modèle économique proposé, que la proportion des bilingues dans l'entreprise en question, TOUTES CHOSES ETANT EGALES, sera inversement proportionnelle au rang hiérarchique.¹²⁶

Pour être clair, et bien nous faire comprendre à notre tour, disons que le capital linguistique, comme tout capital, profite avant tout, à la classe possédante et cela même si c'est l'ensemble de la collectivité qui en assume les coûts. La bourgeoisie voit dans la pratique de l'anglais un actif dont elle veut tirer bénéfice et ce en ajoutant le mépris envers les travailleurs à ses profits:

Nous avons vu que le perfectionnement des connaissances linguistiques nécessite l'utilisation de ressources rares: il s'ensuit que l'on acquiert la seconde langue que dans la mesure "nécessaire". C'est ce qui nous porte à croire que ceux qui n'ont besoin que de pouvoir jargonner se contenteront de jargonner.¹²⁷

126-Idem, pp. 5-6.

127-Idem, p. 14 (c'est bien sûr, encore nous qui soulignons).

Telle est la conclusion de l'étude du professeur Breton. Il nous semble que celle-ci est suffisamment éloquente d'elle-même sans que nous ayons à y ajouter quoi que soit..

CONCLUSION

L'idée maîtresse de ce chapitre, énoncée dès le départ, c'est-à-dire que la bourgeoisie réduit tous les rapports humains et sociaux à n'être que de simples rapports d'argent, nous a permis, après avoir cerné comment opérait la logique de la marchandise au stade concurrentiel du capitalisme, d'illustrer comment, au stade monopoliste actuel, cette logique - l'idéologie productiviste - tend à envahir tous les aspects de la vie quotidienne y compris le langage; et à imposer la prédominance de l'utilité. La loi tendentielle à l'uniformisation qui en découle ne peut être saisie que par l'analyse du développement historique du procès de concentration du capital et du mode d'organisation particulier de l'unité productive que constitue la firme multinationale. C'est pourquoi il était nécessaire de situer le Québec dans le système continental et d'insister sur les liens de dépendance qu'entretient la bourgeoisie canadienne et sa fraction ethnique francophone avec la bourgeoisie monopoliste nord-américaine.

L'importance du marché, dans un contexte de dépendance économique, que nous avons constatée nous permet de conclure que le capital monopoliste continental est hégémo-

nique au Québec; que ce capital s'incarne dans la firme multinationale; et que la politique de celle-ci vise le gommage du différent.

Cette politique est illustrée par le discours de la Commission trilatérale, organisme privé inféodé à la multinationale, qui dans le rapport Huntington développe le concept de paroissialisme pour répondre à cette "nécessité historique" du développement d'un marché mondial ou régional en ce qui nous concerne, homogène.

Faisant écho à cet appel non-équivoque au besoin d'uniformisation et à l'anti-nationalisme du capital yankee, la bourgeoisie canadienne, qui s'identifie à l'intérêt du capital dominé par nos puissants voisins, a répondu sur la même longueur d'onde en produisant sa propre analyse. L'étude de l'Institut C.D. Howe reprend essentiellement à son compte le souci de stabilité exprimé par les Américains. Elle va même plus loin en définissant clairement comment l'intérêt commun passe par l'usage et la pratique de valeurs communes, et en particulier la pratique d'une langue commune, qui non seulement permet d'assurer la bonne marche des affaires mais aussi constitue en elle-même une bonne affaire: parler anglais c'est rentable.

L'idéologie productiviste de la bourgeoisie c'est le refus du différent. Au Québec, ce refus s'incarne par le rejet du mode privilégié d'expression culturelle des Québécois - leur langue - reléguée au niveau de manifestation folklorique:

"que ceux qui n'ont besoin que de pouvoir jargonner, se contentent de jargonner". L'ouvrier n'a pas à connaître toutes les subtilités de la lingua franca, il peut se contenter des rudiments, juste assez pour comprendre les commandements. Mais il restera un ouvrier, celui qui exécute car le commandement exige des connaissances plus poussées.

"Les mots sont les lettres de
change de l'entendement"

Leibnitz

CHAPITRE III

LE DISCOURS DE LA NOUVELLE PETITE BOURGEOISIE

OU

LA REVENDICATION A LA DIFFERENCE

INTRODUCTION.

L'objectif de ce troisième chapitre est de vérifier, à partir de l'analyse du discours de la nouvelle petite bourgeoisie, l'hypothèse suivante: la nouvelle petite bourgeoisie en tant que classe qui ne possède qu'un capital intellectuel, puisque ses représentants sont des professionnels du langage ou de l'Etat, est placée devant la nécessité matérielle de s'opposer à la volonté d'uniformisation de la bourgeoisie pour maintenir sa position de classe dominante et aussi, pour assurer sa survie même en tant que classe.

Pour atteindre cet objectif, nous nous proposons de suivre les étapes suivantes: d'abord, une partie qui situe dans l'histoire, la situation particulière qui caractérise le Canada après la conquête, c'est-à-dire une double structure de classes qui va permettre à la petite bourgeoisie canadienne-française de jouer un rôle prépondérant en tant que porte-parole de la nation. Nous voulons démontrer que la petite bourgeoisie a été, au Canada français, le définisseur du nationalisme et retracer l'évolution de ce nationalisme véhiculé par la petite bourgeoisie, et ensuite par la nouvelle petite bourgeoisie. Dans la deuxième partie, nous voulons montrer que la révolution tranquille a modifié le contenu traditionnel du nationalisme et que ce dépassement correspond à l'émergence d'une nouvelle petite bourgeoisie que nous allons décrire dans la troisième partie du chapitre.

La nouvelle petite bourgeoisie propose un nationalisme lié à un projet politique qui correspond à des aspirations qui découlent de sa situation objective de classe et qui visent à assurer à cette classe les moyens matériels pour mettre en valeur ses compétences particulières c'est-à-dire son savoir, dont la langue française est une composante essentielle. Ces aspirations cependant, parce qu'elles ne peuvent se réaliser que dans le marché national québécois, comme par exemple, la nationalisation de la langue, ou la nationalisation de l'Etat québécois par l'indépendance, créent une situation de conflit avec la volonté d'uniformisation de la bourgeoisie qui elle vise l'intégration du Québec à son marché nord-américain. Ce conflit s'exprime par une articulation particulière de la contradiction qui oppose bourgeoisie canadienne et nouvelle petite bourgeoisie québécoise, et se reflète dans le discours de la nouvelle petite bourgeoisie que nous allons analyser dans la quatrième partie de ce chapitre.



LA PETITE BOURGEOISIE ET LE NATIONALISME

"Dans la province de Québec, nous parlons une langue quelque peu rugueuse. Mais c'est parce qu'elle est allée souvent à la bataille."

Maurice Duplessis

La petite bourgeoisie "patriote" (1760-1838).

Si la révolution bourgeoise a été souvent, à l'instar de la révolution française, démocratique et progressiste, elle a toujours été, par contre, national avant tout. En Europe, partout où elle a renversé le vieux monde féodal, la bourgeoisie révolutionnaire s'est faite l'incontestable championne de la Nation. Et partout, elle a mené de front le même combat pour la conquête de la liberté et de l'Etat, incarnation de la nation souveraine, parce que ces grands idéaux étaient indissociablement liés à la nécessité matérielle, pour la bourgeoisie, de réaliser et de protéger par l'Etat, au nom de la nation toute entière, le marché national.¹ Ainsi, l'apparition de l'idée même d'Etat-nation est liée à la révolution industrielle, création nécessaire de la bourgeoisie du XIX^e siècle.

A cause de la situation coloniale particulière, le Québec représente à cet égard un cas historique original. En effet, la nature même de la formation sociale à double

¹-Sur ce point, nous renvoyons le lecteur à notre analyse du concept de marchandise au chapitre précédent.

structure de classes fondée sur une superposition nationale a provoqué ce qu'il serait convenu d'appeler une déviation de la trajectoire du nationalisme canadien. Cette double structure de classes découle de l'articulation, au sein de la formation sociale canadienne, après la conquête, de deux modes de production: le mode ~~de~~ production des petits producteurs et le capitalisme marchand qui se développent parallèlement. La superposition nationale découle du fait que ce sont exclusivement les Anglais qui contrôlent le commerce et que les Canadiens sont essentiellement des "habitants". La petite bourgeoisie professionnelle canadienne est issue de la paysannerie et ne vend ses services qu'à ceux-ci puisque même la fonction publique lui est fermée. Avec la conquête, en effet, le cheminement normal des Canadiens² vers leur affranchissement vis-à-vis la France a été brusquement interrompu par le départ précipité de la bourgeoisie franco-canadienne qui, si elle avait pu continuer à se développer, aurait un jour réalisé l'indépendance dont elle était porteuse en provoquant la rupture du lien colonial avec la métropole.

Mais la bourgeoisie marchande liée à la France est remplacée par une bourgeoisie anglophone qui, à cause de la

2-Nous reprenons ici une thèse de l'historien Michel Brunet selon laquelle tout comme les Américains "arrivés à maturité" se sont libérés de la tutelle de l'Angleterre en 1776, les Canadiens auraient évolué dans le même sens si la conquête n'était venue interrompre un processus historique normal.

révolution américaine et surtout parce qu'elle est minoritaire en tant que groupe ethnique au Canada, ne sera ni démocratique, ni progressiste et encore moins nationaliste:

Au Québec, après la conquête et jusqu'au milieu du XIX^e siècle, la bourgeoisie canadienne composée surtout de marchands anglais ne pourra jouer le même rôle. En raison de la situation coloniale et de la domination de la minorité anglaise sur la majorité française, la bourgeoisie marchande ne pouvait imposer son hégémonie politique d'une façon autonome et dut s'allier et collaborer avec l'aristocratie bureaucratique britannique. Il y avait contradiction entre ses aspirations au contrôle de l'appareil d'Etat et à la démocratie, et les fondements matériels de sa position de classe: l'oppression coloniale. Tant que les Canadiens français seront majoritaires, elle fera obstacle à l'établissement de la démocratie libérale et soutiendra le parti réactionnaire.³

Malgré la proclamation royale de 1763 qui imposait le serment du test et abolissait les anciennes lois françaises⁴, l'admi-

3-Denis Monière, "Trajectoires du nationalisme québécois", in Ovul, mars 1975, no. 5, p. 105.

4-Par contre, la langue ne fait pas l'objet de persécutions ouvertes et la question linguistique n'apparaît qu'indirectement dans les questions judiciaires notamment, comme en fait foi une pétition au roi d'Angleterre signée par 94 notables canadiens ("les plus fidèles sujets") en 1763: "Depuis quatre ans nous jouissons de la plus grande tranquillité; quel bouleversement vient donc nous l'enlever? de la part de quatre ou cinq Personnes de loy, dont nous respectons le Caractère, mais qui n'entendent point notre langue, et qui voudroient qu'aussitôt qu'elles ont parlé nous puissions comprendre des Constitutions qu'elles ne nous ont point encore expliquées et aux quelles nous seront toujours prêts de nous soumettre, lorsqu'elles nous seront connues; mais comment les connoître, si elles ne nous sont point rendues en notre langue?", in Guy Bouthillier et Jean Meynaud, Le choc des langues au Québec 1760-1970, les Presses de l'Université du Québec, Montréal 1972, p. 97.

nistration coloniale britannique reconnaît en 1774 c'est-à-dire à la veille de la Révolution américaine les droits des Canadiens qui en tant que groupe majoritaire au Bas-Canada⁵ ne se sentent pas menacés en tant que peuple puisque leur religion et leur droit civil français leur sont acquis.

Le pouvoir politique alors exercé par une oligarchie administrative reçoit le soutien entier de la bourgeoisie marchande et du clergé canadien vendu à la couronne britannique.⁶

La bourgeoisie marchande anglaise au Canada, parce qu'elle est marchande c'est-à-dire prisonnière du lien colonial avec l'Angleterre qui absorbe les produits et parce qu'elle

5-Après la conquête, les Canadiens ne représentent qu'une faible population d'à peine 60,000 habitants face à une population anglaise forte de plus d'un million et demi d'habitants en Amérique du Nord. Pour l'historien Maurice Séguin, ceux-ci bénéficieront de deux "chances" qui leur permettront de rester majoritaires sur leur coin de pays: malgré tout, la première ce sera l'indépendance américaine; la seconde, la volonté de Londres de morceler les colonies restées loyales: "... la grande province de Québec est scindée en deux Etats, le Haut et le Bas Canada. Les colons anglais de la vallée du St-Laurent sont donc divisés en deux groupes dont l'un restera, dans le Bas-Canada sous une écrasante majorité canadienne-française." Séguin poursuit: "Ainsi, pendant les trente premières années après la conquête, le Canada français échappe par deux fois à la centralisation du régime fédéral, à l'annexion à un grand tout anglais...", in Maurice Séguin, L'idée d'indépendance au Québec, Genèse et historique, Le Boréal Express, Trois-Rivières 1968, p. 15.

6-Dans Les Anciens Canadiens, Philippe Aubert de Gaspé rapporte les mots de ce Canadien qui refuse les sacrements et qui avant de mourir déclare: "Monsieur le curé vous puez l'Anglais."

est anglaise c'est-à-dire minoritaire en tant que groupe ethnique; sera incapable de réaliser son projet historique de rompre le lien colonial avant 1867⁷, donc avant que le groupe ethnique dont elle est issue ne soit majoritaire dans l'ensemble du Canada. C'est pourquoi la petite bourgeoisie professionnelle, issue du groupe majoritaire, et proche des habitants, sera appelée à jouer un rôle unique parce que, de par sa situation particulière, elle est seule capable d'exercer une hégémonie politique en ralliant la vaste majorité des Canadiens aux idées progressistes qu'elle défend.

La petite bourgeoisie professionnelle exerce les professions libérales parce que les autres secteurs d'activité lui sont fermés. Aussi, sera-t-elle l'ennemi du capitalisme commercial parce qu'elle est exclue de cette sphère de l'activité économique, et l'ennemi du régime colonial britannique parce qu'elle est canadienne. C'est pourquoi la petite bourgeoisie professionnelle va s'opposer, non seulement à ses ennemis de classe, la bourgeoisie marchande et l'aristocratie bureaucratique de l'administration coloniale anglaise, mais aussi aux alliés de ceux-ci, le haut clergé collaborateur.⁸

⁷-Encore que cette rupture soit loin d'être complète en 1867.

⁸-Mgr. Briand, évêque de Québec, par fidélité à la couronne britannique avait menacé d'excommunication tout Canadien qui prendrait parti pour l'envahisseur américain. Ce soutien du clergé permit à l'armée anglaise de repousser les révolutionnaires américains qui s'étaient rendus jusqu'à Montréal avec l'appui des habitants.

Ainsi, en plus de soulever le flambeau du libéralisme et du nationalisme, la petite bourgeoisie va-t-elle véhiculer un anticléricalisme rarement vu depuis au Québec.⁹

Le rôle exceptionnel que va jouer cette classe sociale sera principalement politique soit, au niveau de la revendication politique. En effet, pour faire triompher ses objectifs, le premier grand projet national des Canadiens français en tant que nation, la petite bourgeoisie réclama d'abord le gouvernement responsable; puis revendiqua bientôt beaucoup plus: l'indépendance du Bas-Canada.

Son programme politique exigeait l'abolition des privilèges du clergé et des Seigneurs. Mais les Patriotes allaient beaucoup plus loin, ils réclamaient l'instauration d'institutions démocratiques et républicaines. Pour atteindre ces objectifs, la petite bourgeoisie réussira une véritable mobilisation populaire qui ira jusqu'à la lutte armée pour arracher à l'occupant britannique la liberté, c'est-à-dire l'affranchissement de la tutelle coloniale. Quelques victoires contre l'armée d'occupation ne réussirent pas cependant à briser la machine de guerre britannique et l'échec sanglant de la Rébellion de 1837-1838 s'acheva dans la répression. La fin de ce rêve marque l'écrasement du premier grand

9-L'anti-cléricalisme des Patriotes n'était pas sans faille et quelques curés du bas-clergé leur étaient favorables. Ainsi, le séminaire de Sainte-Thérèse était considéré comme un "véritable nid de révolutionnaires".

projet d'indépendance nationale au Québec. Vaincue, la petite bourgeoisie canadienne n'a cependant pas tout perdu. Evidemment, son projet politique d'indépendance du Bas-Canada est enterré pour très longtemps, mais, dans cette lutte contre le pouvoir colonial britannique, lutte qui a mobilisé la grande majorité des Canadiens, elle a acquis, et elle conservera le rôle unique de définisseur privilégié du contenu du nationalisme au Québec. Et, même si ce nationalisme va prendre, ou suivre, diverses trajectoires (nationalisme canadien, canadien-français, et finalement québécois), la petite bourgeoisie en sera désormais, et jusqu'à aujourd'hui, le porte parole "patenté". C'est pourquoi la question nationale au Québec, et les différents contenus du nationalisme, seront toujours, au Québec, le reflet des diverses tendances qui s'affrontent au sein de cette classe au cours de son histoire.

Le nationalisme de survivance chez les Canadiens français en minorité (1840-1867).

La période qui s'ouvre en 1840, et qui conduira à la Confédération, est marquée par une série de bouleversements économiques et politiques qui vont transformer la nature du lien colonial du Canada avec la métropole anglaise. Ces bouleversements vont toucher en premier lieu la bourgeoisie marchande. Celle-ci, qui s'était rangée derrière les canons de l'armée d'occupation britannique pour mater la Rébellion, avait applaudi quand le projet d'indépendance des Patriotes

s'était écroulé sous la répression armée. Le danger intérieur était écarté.

Et pourtant, ironie de l'histoire, une nouvelle menace pèse sur les marchands anglais, et cette fois, elle vient de l'extérieur, pis encore, elle vient de la métropole même. Les marchands sont trahis par leur mère-patrie.

L'Angleterre est au prise, dans les années mil huit cent quarante, avec une grave crise économique. Pour vaincre ses difficultés économiques, la politique anglaise s'oriente de plus en plus vers le libre-échange, consacré par l'abolition des "corn laws" en 1846. Le commerce avec la métropole, qui assurait la prospérité des marchands anglais du Canada, n'est plus protégé et doit affronter la concurrence. Pour éviter la catastrophe, la bourgeoisie retourne alors vers l'ennemi d'hier, les Etats-Unis d'Amérique. En 1854, le traité de réciprocité marque le début d'une longue coopération entre les deux pays finalement, la bourgeoisie marchande va tirer de grands avantages de cette restructuration du marché et va à peu à peu se transformer en bourgeoisie industrielle.

Les éléments modérés de la petite bourgeoisie professionnelle canadienne qui n'avaient pas activement participé à la Rébellion se rangent du côté du vainqueur et acceptent la collaboration avec cette bourgeoisie anglaise de plus en plus puissante:

La petite bourgeoisie acceptera de collaborer avec la bourgeoisie anglaise et plus tard américaine et, avec l'obtention du gouvernement responsable et sa conséquence, l'accès à la fonction publique, elle délaissera son radicalisme politique pour un pragmatisme rémunérateur.¹⁰

Pour comprendre ce virage qui marque un changement radical de la trajectoire du nationalisme de la petite bourgeoisie, il faut tenir compte de deux facteurs déterminants qui peuvent expliquer, pour cette période, le nouveau contenu de la question nationale. Le premier facteur c'est, après la défaite des patriotes, le profond sentiment de découragement collectif des Canadiens à qui lord Durham vient, en 1839, exposer sa "recette libérale pour évacuer un peuple de l'histoire".

Gouverneur du Bas-Canada, lord Durham rédige un rapport très dur qui contient des jugements du plus haut cynisme sur les Canadiens comme nous l'avons vu au chapitre précédent. Durham a écrit:

On en peut guère concevoir nationalité plus dépourvue de tout ce qui peut vivifier et élever un peuple que les descendants des Français dans le Bas-Canada, du fait qu'ils ont gardé leur langue et leurs coutumes particulières. C'est un peuple sans histoire et sans littérature.¹¹

Durham juge que même si après 80 ans de domination étrangère, les Canadiens ont conservé leur langue, cette nation démunie de talents littéraires est toujours vouée à la disparition:

¹⁰-Denis Monière, Le développement des idéologies au Québec, des origines à nos jours, Québec/Amérique, Montréal 1976, p. 364.

¹¹-Cité par Guy Bouthillier et Jean Meynaud, Le choc des langues au Québec, 1760-1970, op. cit. p. 156.

En vérité, je serais étonné si, dans les circonstances, les plus réfléchis des Canadiens français entretenaient à présent l'espoir de conserver leur nationalité. Quelques efforts qu'ils fassent, il est évident que l'assimilation aux usages anglais a déjà commencé. La langue anglaise gagne du terrain comme la langue des riches et de ceux qui distribuent les emplois aux travailleurs.¹²

Durham a vu juste. Des "deux nations en guerre au sein d'un même Etat" la plus faible doit disparaître au profit de celle qui détient le pouvoir économique et qui distribue les emplois. Durham cependant, qui meurt en 1840, n'a pu voir toutes les conséquences de la crise économique en Angleterre. Celle-ci va favoriser l'industrialisation du Canada, à cause du développement rapide des nouveaux marchés qu'offrent les échanges avec les Etats-Unis, et puisque ces industries appartiennent aux Anglais, il serait normal que les travailleurs qu'elles vont attirer apprennent la langue du patron. Pourtant, ce schéma se révélera faux parce que la crise économique en Angleterre aura aussi de graves répercussions dans une autre colonie de Londres, l'Irlande.

Les Irlandais chassés par la famine, et aussi par le capital britannique qui cherche à les exproprier pour les prolétarianiser et les employer dans ses usines, vont constituer, surtout à partir de 1848, point culminant de la crise économique en Angleterre, une masse gigantesque de candidats à l'émigration dont la majorité sera chargée, entassée sur des

12-Idem, p. 157.

navires anglais à destination du Canada. La bourgeoisie anglaise au Canada va favoriser cette importation de main d'oeuvre à bon marché parce que ses besoins sont pressants pour répondre au développement rapide de l'industrie et parce que les Irlandais constituent une double économie par rapport aux Canadiens: premièrement, arrivant sans rien, ils doivent donc rapidement trouver du travail, n'importe quel travail pour survivre, et ainsi sont-ils plus disponibles que les Canadiens attachés à la terre sur laquelle ils jouissent de leur indépendance; deuxièmement, leur assimilation étant déjà avancée, les Irlandais parlent le plus souvent anglais ce qui constitue une économie appréciable par rapport à ces Canadiens qui s'entêtent, malgré 80 ans de "domination britannique" à refuser la civilisation anglaise.

Ce phénomène d'immigration massive est un facteur important par rapport au contenu du nationalisme canadien et plus particulièrement par rapport à la vision que les Canadiens auront de leur avenir dans un Canada qui tend à l'union et qui (ou parce qu'il) est de plus en plus majoritairement anglophone. Après 1840, les Canadiens deviennent minobritaires au sein de l'Union.

Vaincus politiquement par la défaite armée et numériquement par l'immigration britannique, les Canadiens se replient de plus en plus sur eux-mêmes. Le discours de la petite bourgeoisie, porte-parole du nationalisme, sera maintenant marqué du sceau de la survivance et logera à l'enseigne de

la culture:

Après cet échec, c'est une autre fraction de la petite bourgeoisie composée des éléments modérés des Patriotes et de l'Elite cléricale qui définira les termes du nationalisme canadien-français et assurera la direction de la société. Le nationalisme des Canadiens français, de dynamique et progressiste, allait devenir pour plus d'un siècle conservateur et défensif. La dimension politique du nationalisme cédera la place à la dimension culturelle qui deviendra surdéterminante. A l'idée de libération et d'indépendance succèdera l'idée de survivance.¹³

Il s'agit de la survivance culturelle d'un peuple minoritaire qui se définit alors comme catholique et français.

Un personnage représentatif de cette époque, qui a vécu la cause de Louis-Joseph Papineau et des Patriotes puis s'en éloigne pour finalement se ranger du côté du pouvoir est Etienne Parent qui fut, tour à tour journaliste, homme politique et, finalement, fonctionnaire de l'Union, et même, pour finir sa carrière, sous-secrétaire d'Etat de 1867 à 1872, année de sa retraite. Etienne Parent succède en 1822 à A.-N. Morin¹⁴ à la direction du journal nationaliste Le Canadien qui devient l'organe de combat des Patriotes.¹⁵ Refusant la lutte

¹³-Denis Monière, opus cit, p. 364.

¹⁴-Augustin-Norbert Morin (1803-1865), député de Bellechasse de 1830 à 1838, ayant soutenu activement la cause des Patriotes, fera, après un court intermède politique, un retour sur la scène publique. Réélu et même nommé président de l'Assemblée législative de 1848 à 1851, il accède aux hautes fonctions de ministre et enfin, de premier ministre conjoint dans les gouvernements conservateur de Hincks et de MacNab. Ce "Patriote" sera nommé, en 1885, juge à la Cour supérieure.

¹⁵-La devise du Canadien était: "Nos institutions, notre langue et nos lois".

armée pour défendre le projet d'indépendance nationale, il rompt avec les Patriotes en 1837. Il fera quand même de la prison. Après avoir encaissé la défaite cependant, Etienne Parent "retrouve espoir et cherche dans le nouvel ordre politique issu de la défaite de 1837-1838, auquel il se rallie, des raisons de croire en la survie des siens".¹⁶ Le vaincu va devenir un ardent collaborateur. Elu député de Saguenay en 1841, il démissionne et devient greffier du Conseil exécutif. Sa nouvelle carrière de grand commis du régime le conduira jusqu'à la consécration: sous-secrétaire d'Etat du gouvernement fédéral. Un Patriote fonctionnaire fédéral, voué aux intérêts de la nouvelle Confédération canadienne.

Cette carrière étonnante n'est pas exceptionnelle après l'échec de la Rébellion, elle n'est qu'un reflet particulier d'une situation quasi-générale. Soumise politiquement, la petite bourgeoisie se range du côté du pouvoir. C'est le "pragmatisme rénumérateur" dont parle Denis Monière. Le nationalisme est donc vidé de son contenu politique, en ce sens que la petite bourgeoisie n'a plus de projet politique propre, et prend une forme diluée puisque "la soumission politique" n'empêche pas la survivance culturelle".¹⁷

Etienne Parent, qui est un homme écouté, donne des conférences dans lesquelles il cherche à définir la situation

16- "Le choc des langues", opus cit. p. 160.

17- C'est sous ce titre que les auteurs du Choc des langues présentent le texte de Parent dont nous citons ci-dessus un extrait.

des Canadiens français et le projet que la nation doit défendre. En 1842, il écrit dans le Canadien:

Nos gouvernements continuent à se rendre les instruments d'hommes aux vues rétrécies, mus par de minces considérations, et aveuglés par leurs passions au point qu'ils ne voient pas la grandeur des obstacles qu'ils ont à surmonter. Ecoutez-les, l'anglification du Bas-Canada, la révolution sociale qu'elle suppose, tout cela c'est l'affaire d'un coup de plume; ce qui a été partout où un tel changement a eu lieu, l'affaire de plusieurs générations, sera ici l'oeuvre d'un jour. Il y en a même qui pensent, qui sident au moins, que la chose est déjà faite. L'acte d'Union, à leurs yeux avec la procription qu'il contient contre la langue française, a mis le sceau à l'anglification du pays; et ils plaignent le bon Jean-Baptiste de ne pas croire encore à une pareille merveille.¹⁸

C'est le premier d'une longue série de discours qui pendant plus de cent ans vont reproduire la même analyse: les Canadiens français sont minoritaires dans un pays dominé par les Anglais; ceux-ci représentent une menace à la survie culturelle des Canadiens français parce que leur nombre et leur pouvoir pousse logiquement à l'assimilation des plus faibles aux plus forts; aussi faut-il organiser la survivance. Le nationalisme issu de la défaite de 1837-38 c'est le repli d'un peuple sur lui-même et le refus de tout changement pour conserver intacte l'idée qu'il se fait d'un mythe qu'il va se construire et auquel il va croire cent ans.

18-Le choc des langues, opus cit. p. 162.

Le règne de Dieu (1867-1960).

Deux composantes essentielles du nationalisme de survivance à contenu culturel vont, pendant cent ans servir de définition de la nation canadienne-française: la religion catholique et la langue française. Ces deux éléments sont indissociables dans le discours sur la nation, une nation tournée davantage vers son passé que son avenir.

L'ultramontanisme.

Denis Monière écrit que la période 1850-1950 a été celle du nationalisme de l'impuissance et de la soumission qui définissait le Québec comme une société rurale et cléricale. C'est pourquoi l'Eglise va jouer un rôle politique important:

7 Dans ce nouveau contexte, les autorités cléricales, afin de préserver le statut privilégié de l'Eglise et de se donner une nouvelle base de négociation avec les partis politiques, descendant dans l'arène politique. L'Eglise agit alors comme un parti politique sans en avoir les structures. Elle cherche à contrôler l'électorat et par son intermédiaire à diriger les politiciens canadiens français qui, à leur tour, sur le plan fédéral et provincial doivent défendre ses intérêts et sa conception de la société.¹⁹

8 Pour atteindre ses objectifs l'Eglise non seulement fait passer ses messages en chaire mais crée aussi toute une série de journaux qui diffusent son idéologie ultramontaine. Cette

¹⁹-Denis Monière, opus cit. p. 212.

idéologie est résumée par une formule qui démontre l'idéal théocratique de l'Eglise canadienne: "Il en est des Etats comme des individus: ils doivent tous relever de l'autorité de l'Eglise".²⁰

Cet ultramontanisme pénétrera le discours nationaliste et Jules-Paul Tardivel, le fondateur du Journal La Vérité, en sera le plus éloquent porte-parole. Ce personnage coloré est l'ennemi des Patriotes, "ces anti-cléricaux", et considère que la "folle entreprise de Papineau" a fait infiniment plus de mal que de bien aux Canadiens français. Mais, malgré ce malheureux épisode "impie" de notre histoire, Tardivel considère que "l'histoire du Canada français est non seulement belle et glorieuse comme une épopée, mais des plus merveilleuses comme une légende"²¹. Une si belle histoire se doit donc de bien se terminer. Tardivel n'en doute plus puisque "le doigt de Dieu est là", il est donc impossible, "moralement impossible, que le créateur des peuples ait jeté des assises aussi solides... s'il n'avait eu dessein d'ériger sur ces fondements massifs une nation forte et puissante".²² Manifestement, la providence devrait parvenir à assurer à son peuple canadien la plénitude de la vie nationale. Dans le rêve de Tardivel, c'est la renaissance d'une nation autonome regroupant les Canadiens français, aujourd'hui dispersés dans le Dominion et

20-Le Nouveau Monde, le 25 novembre 1873, cité par D.M. op. cit. p. 213.

21-La Vérité, le 13 juillet 1889.

22-La Vérité, le 15 avril 1899:

aux Etats-Unis, que Dieu doit nous accorder. Quand? "Dans cinquante ans peut-être, notre race serait prête à prendre sa place parmi les nations de la terre".²³

Le moins que l'on puisse dire c'est que si Tardivel préconise un Etat canadien français, il ne semble pas très pressé de le réaliser. Aussi, son hypothétique projet, dans cinquante ans peut-être, ne dérange-t-il personne.

D'ici là, Tardivel se contente de se porter à la défense de la langue et de la religion, la première étant la garante de la seconde:

Aimons et respectons notre langue française, ai-je dit. Ne craignons pas de la parler en toutes circonstances. La langue française c'est notre drapeau national. C'est elle qui fait que nous sommes une nation distincte sur cette terre d'Amérique, et que l'hérésie a si peu de prise sur nous.²⁴

Les Canadiens français, de Bourassa à Duplessis.

A l'aube du XXIème siècle, peu de choses ont changé au Québec. Dans cet univers fermé rural et clérical la langue française et la religion catholique et romaine sont toujours aussi solidement soudées l'une à l'autre dans le discours nationaliste de l'élite clérico-petite-bourgeoisie. L'horizon ne change pas et reste limité à une conception étroite de la survivance culturelle. On constate cependant une inversion de la formule traditionnelle. La langue rempart de la foi,

23-La Vérité, le 12 octobre 1901.

24-Jules-Paul Tardivel, cité dans Le choc des langues, opus cit. p. 294.

chère à la clique ultramontaniste, se modifie quelque peu et va devenir la foi au service de la langue. C'est à Lionel Groulx, fils de cultivateur ordonné prêtre en 1903 et ardent militant de l'Action française de Montréal²⁵ que nous devons ce nouvel élan du nationalisme. Dans Le Devoir du 12 mai 1914, l'abbé Groulx écrit, sous le titre "Pour la neuvième croisade":

Catholiques, nous ne pouvons oublier les vérités de la foi qui a vaincu le monde. Le triomphe, allons le demander à Celui qui le tient dans sa main. La meilleure défense, c'est encore de constituer l'hostie sainte gardienne de la langue et de la foi sur les petites lèvres françaises. Oui, qu'elle se lève la nombreuse armée de nos petits communicants. Qu'elle se lève de partout, si Dieu le veut; et partout on regardera défiler les petits bataillons blancs, avec des larmes dans les yeux et des résolutions plus héroïques dans la volonté. Jamais cause opprimée n'aura été plus digne de la victoire. Car votre geste, ô petits héros de la neuvième croisade, plus sûrement que le geste du semeur, s'élargira jusqu'au ciel.²⁶

Le grand historien de Notre maître le Passé, pour sauver la race française en Amérique, n'hésite pas à lancer son armée de petites communicantes contre les persécuteurs de la race. Un tel langage, à la fois fanatique et naïf, fait aujourd'hui sourire. Il n'étonnait pas à l'époque.

25-L'Action française au Canada s'inspire du mouvement du même nom qui en France, sous la direction de Charles Maurras, défend une politique d'inspiration monarchiste et antidémocratique se réclamant du nationalisme intégral.

26-Cité dans Le choc des langues, opus cit. p. 362.

Chez Groulx, le rapport foi-langue restera ambigu. Dans une oeuvre, il insiste parfois plus sur l'une ou l'autre composante mais l'une et l'autre sont pour lui indissociables. Henri Bourassa introduira une distinction plus nette.

Le nationalisme de Bourassa est avant tout canadien. Aussi, est-il un fervent fédéraliste. Il n'oublie pas cependant que le Canada est une entité fondée sur la dualité des deux peuples, anglais et français, et que de la survivance de chacun dépend la survivance de la nation canadienne. Aussi déplore-t-il le fanatisme des "anglicisateurs anglo-canadiens, meneurs orangistes ou prêtres irlandais". D'un autre côté, bien qu'il préconise le séparatisme culturel, il refuse le séparatisme politique qu'il considère "outrancier et dangereux".²⁷ En somme Bourassa recherche l'équilibre entre les deux peuples fondateurs qui doivent cultiver, chacun de son côté, une identité culturelle propre, et se rejoindre au niveau politique dans un seul grand pays uni. De cette conception de la dualité canadienne comme "l'unité dans la diversité", qui est encore très populaire aujourd'hui auprès de certains, découle, pour Bourassa, la nécessité de faire du Canada un pays bilingue, c'est-à-dire un pays qui respecte sa minorité, y compris en Ontario, où la question des écoles françaises est à l'ordre du jour quand le 19 mai 1915, il prononce

27-Denis Monière, opus cit. p. 243.

au Monument national de Montréal, un discours sur la langue dont voici un extrait:

L'un des arguments favoris des adversaires du français, c'est que l'unité de la langue est nécessaire à l'unité nationale. C'est l'argument suprême des Prussiens et des Américains... Sans justifier la tyrannie prussienne ni l'esprit d'uniformisation (sic), cet argument a quelque valeur dans ces pays... Au Canada, la situation est tout autre.²⁸

La situation particulière du Canada, et qui le distingue de son voisin du sud par exemple, c'est que le Canada n'est pas un creuset de toutes les races (melting-pot) mais le fait de deux peuples fondateurs. C'est pourquoi les Canadiens français doivent protéger cet héritage qui fait du Canada un cas unique en servant cette "cause sacrée", le "culte et l'amour de la langue":

N'oublions jamais que la conservation de la langue, la culture de la langue, la lutte pour la langue, c'est toute la lutte pour l'existence nationale. Si nous laissons affaiblir en nous-mêmes le culte de la langue... nous rayons à la base toute l'œuvre de civilisation française édiflée par trois siècles d'efforts et de sacrifices.²⁹

La nation, pour survivre, doit défendre sa langue non seulement contre elle-même, en conservant la langue la plus pure, mais aussi contre les autres, les anglicisateurs:

28-Cité dans Le choc des langues, op.cit. p. 367-368.
29-Idem, p. 377.

Si nous nous laissons angliciser, totalement ou partiellement, nous décherrons de toute façon. Les ANGLOPHONES, dont nous devenons de plus en plus les instruments et les serviteurs, bénéficieront de notre labeur mais ce travail restera confiné dans les régions inférieures de la vie nationale et économique et le Canada sera privé de l'appoint inappréciable du génie de notre race.³⁰

Le nationalisme de Bourassa tente, comme nous le voyons de concilier le nationalisme canadien, auquel le projet politique d'indépendance du Canada est lié et le nationalisme canadien français, nationalisme culturel qui ne peut dépasser encore une fois l'idée de survivance. Bourassa cependant marque une étape: la question de la langue prend, dans son discours, le pas sur la question de la religion, du moins jusque vers 1927, époque à laquelle il abandonne la priorité de la défense de la langue. L'utilisation nouvelle à son époque qu'il fait du terme "anglophone" est significative à cet égard. En effet, elle est beaucoup plus vaste que l'expression "les Anglais" qui identifiait l'ennemi non seulement par sa race, mais aussi par sa religion protestante. En parlant des anglophones, Bourassa englobe aussi les Irlandais qui, bien que de religion catholique, parlent aussi la langue anglaise. La religion ne peut plus alors servir de frontière entre les deux nations au Canada puisque les Irlandais, qui pratiquent la même foi que les Canadiens français s'identifient à l'autre peuple fondateur. Le seul critère vraiment déterminant pour fonder la

³⁰-Idem, p. 371.

distinction, et qui s'impose de plus en plus, ce sera la langue.

Olivar Asselin plus que tout autre, engagé lui aussi dans la bataille du français en Ontario, va comprendre la nécessité de distinguer langue et religion. Et pour lui la question de la langue passe avant la religion parce qu'il est convaincu "de la valeur du français considéré en soi" et "que la preuve est faite... que pour être bon Français, il n'est pas indispensable d'appartenir à telle ou telle religion non plus, bien entendu, qu'à telle ou telle secte anti-religieuse". Le français, pour Asselin, est la cause et la religion ne doit pas y faire obstacle; et "si l'on tient mordicus à lier la langue à la foi, il faut à tout le moins prendre garde que ce ne soit pas au détriment de la langue" car "dans ce mariage de la langue et de la foi, décrété par raison d'État, je veux dire pour raison d'Eglise, ce n'est pas la foi qui a le plus à perdre."³¹

Cette prise de position très ferme d'Asselin est teintée d'un anti-cléricalisme encore très mal vu à cette époque. Aussi, un texte aussi dur ne peut être accueilli très favorablement dans le Québec de 1915. Pourtant, il reflète une tendance qui se développe et qui va faire de lents progrès car

³¹-Olivar Asselin dans l'Action du 30 janvier 1915, cité dans Le Choc des langues, opus cit. p. 365.

certaines pensent, comme Asselin, que:

Le jour où le clergé canadien français ne mettra plus de conditions à sa défense du français, il conquerra le cœur de ceux pour qui le français aussi est une religion et c'est-à-dire que ce jour là il y aura peut-être encore des indifférents en matière religieuse, voire des incroyants, dans le Canada français, mais il n'y aura plus d'anticléricaux. Au contraire la plus grande maladresse dont il soit capable, et pour la religion et pour le français, c'est de continuer à se mettre en travers de tout mouvement d'action française qu'il n'a pas conçu et qu'il ne dirige pas, et qui ne s'affiche pas d'abord comme un mouvement catholique.³²

L'armée des petites communiantes de Lionel Groulx semble chose d'un passé qui ne sert pas de maître à Asselin. Pourtant, ce champion nationaliste de la cause française, et un des fondateurs du Devoir, se désintéressera de la politique jusqu'à son retour au journalisme en 1930 à la direction du Canada, le journal du parti libéral. Cet ennemi de Sir Wilfrid Laurier, après avoir servi la cause du parti libéral, va finir ses jours réfugié dans une certaine idée qu'il se fait de la France, celle des Veuillot et des Maurras. Il fonde avant de mourir un journal d'extrême droite, l'Ordre.

L'action d'Asselin et de Bourassa ne portera que maigres fruits. En 1936, le projet de loi modifiant la loi sur la Banque du Canada, déposé par le gouvernement libéral de Mackenzie King, va susciter la bataille du billet de banque

32-Idem, p. 365.

bilingue. La loi, sanctionnée le 23 juin ne sera pas adoptée sans soulever la colère et l'indignation des Anglais qui, derrière Richard Bedford Bennett, chef de l'opposition conservatrice, vont mener un combat acharné et passionné contre cette dangereuse concession aux francophones.

Au Québec, le premier gouvernement de Maurice Duplessis fait adopter, le 15 avril 1937, une loi relative à l'interprétation des lois de la province, qui accorde au texte français la priorité sur le texte anglais. Soixante ans après la Confédération, la langue de la majorité de la population devenait, au Québec, la langue prioritaire devant les tribunaux de la province. Ceci pour peu longtemps, la loi ayant été retirée l'année suivante.

En cent ans, le nationalisme de la survivance a bien peu accompli. Notre survie oscillait entre une langue au service d'une religion et une religion au service d'une langue, l'une et l'autre prisonnières d'un carcan culturel qui n'arrivera jamais à formuler un projet politique cohérent autre que celui de la soumission politique à la majorité. Aveuglés par une vision mythique de la France, une certaine France, et qui n'était rien d'autre qu'un transfert aliénant d'une volonté collective en sommeil, les Canadiens français les plus audacieux n'auront jamais d'autres drapeaux à brandir devant l'Union Jack que le drapeau tricolore de la mère-patrie. Ou encore, pour les fervents défenseurs d'une plus grande authenticité canadienne, ceux pour qui le tricolore est le drapeau

impie d'une nation qui a renié Dieu, le Carillon Sacré-Coeur.³³

Maurice Duplessis, le "chef" et l'autonomie.

Le long règne de Maurice Duplessis n'est pas un accident de l'histoire. Il se situe dans la continuité de ce qu'était le Québec depuis l'échec de la Rébellion de 1837-38, un monde rural voué à sa "grande noirceur". Maurice Duplessis en est l'aboutissement, et la synthèse.

Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec de 1936 à 1939 et de 1944 à 1959, n'était pas un ami du changement. Cet homme, profondément conservateur n'aimait pas le "modernisme exagéré": Il faut aimer le progrès, mais il faut réaliser que le progrès, pour être durable, doit être étayé par des vérités fondamentales qui ne changent pas et qui ne peuvent pas changer, parce qu'elles s'inspirent à la source de la lumière éternelle et de la vérité éternelle."³⁴ Sa foi dans les vérités éternelles s'adresse à "l'héritage sacré de nos pères" et s'exprime dans la fidélité, c'est-à-dire par le même discours que les Canadiens français entendent depuis plus d'un siècle:

33—Une guerre des drapeaux, qui opposa - vers 1910 - les partisans du tricolore aux partisans d'une tradition nationale qui ne pouvaient mieux s'exprimer qu'en brandissant, au bout d'un bâton, un Sacré-Coeur carillonnant, illustre la dualité inhérente à la définition culturelle du Canadien, français et catholique.

34—Maurice Duplessis, cité par Bouthillier et Meynaud, op. cit. p. 648.

Nous devons à nos pères, à leur souvenir, et nous devons à l'héritage sacré que nous avons reçu, de le sauvegarder intégralement nous rappelant toujours, que s'il a été possible dans des circonstances extraordinaires et difficiles de conserver ces biens et ces trésors, il est d'autant plus facile aujourd'hui de les garder et de les agrandir en respectant les droits de chacun...³⁵

Pour concerver intégralement le trésor des Canadiens français, Maurice Duplessis était convaincu qu'aussi longtemps que la Province conserverait la juridiction exclusive dans un domaine d'une importance vitale à ses yeux, l'éducation, la survivance de la nation serait assurée:

C'est pour cela que jamais nous ne pouvons être assez prudent, assez méticuleux lorsqu'il s'agit de conserver intégralement, les moindres détails, les droits exclusifs que possède la province de Québec en matière éducationnelle.³⁶

Ce soin jaloux à défendre l'intégrité des domaines de juridiction exclusifs à la province face à un gouvernement canadien qui, par le jeu des "circonférences fédérale-provinciales", se fait de plus en plus centralisateur, conduit Duplessis à adopter ce que Guy Bouthillier et Jean Meynaud appellent "un autonomisme culturel méticuleux". Duplessis est allé à la limite de ce que la conception traditionnelle de la nation canadienne-française pouvait permettre. En plus de la loi de 1937 dont nous avons parlé plus haut, Duplessis, en dépit de certaines réticences personnelles, a donné un drapeau

35-Idem, p. 648.

36-Idem, p. 648.

à la province de Québec. Il a aussi organisé trois congrès de la langue française, ou congrès de la refrancisation. Le nationalisme culturel de la survivance a atteint ses limites et Duplessis en exprime la synthèse:

Nous sommes, dans la province de Québec, comme ce point d'appui dont parlait Archimède lorsqu'il voulait soulever le monde. La culture française et catholique reçoit dans la province de Québec ce point d'appui indispensable à la conservation de la culture et de la civilisation française et catholique. C'est notre devoir à nous de Québec, qui sommes les gardiens de cette culture et de ces avantages, de poser les actes que la logique nécessite. Il paraît extraordinaire que, dans la province de Québec il faille rappeler souvent l'obligation qui incombe à chacun d'entre nous de conserver intactes nos traditions françaises et religieuses. Non dans un but de domination intempestive, non dans un but de séparatisme de mauvais aloi ou même de séparatisme tout court, mais dans un but de coopération générale avec tout ceux-là qui ont le respect de la justice et qui réalisent, comme ils doivent le réaliser, la nécessité de la culture française et de la culture chrétienne.³⁷

Ainsi, la limite extrême du nationalisme traditionnel se traduit-elle, au niveau politique, par l'autonomisme préconisé par Duplessis; le "statut particulier" d'aujourd'hui qui est en somme la même idée exprimée différemment, se situe dans la même perspective, du même point de vue de minoritaires des Canadiens français face à la majorité canadienne. Ce nationalisme est bloqué et son dépassement est nécessaire et inévi-

37-Maurice Duplessis s'adressant au Congrès de refrancisation, tenu à l'Université Laval en 1957. Cité dans Le Choc des langues, opus cit. p. 647.

table. La révolution tranquille qui va suivre la mort du "chef" sera porteuse d'un nouveau nationalisme québécois qui veut en finir avec la survivance et qui surtout va renouer avec les Patriotes en ce sens qu'il sera lié à un projet politique ou étatique. Ce nouveau nationalisme, à contenu politique, constitue un dépassement du nationalisme traditionnel à contenu culturel.

UNE REVOLUTION TRANQUILLE ET UN NOUVEAU NATIONALISME

Le 7 septembre 1959, Maurice Duplessis meurt à Schefferville. C'est toute une époque qui prend fin avec lui. La disparition du "cheuf" de l'Union Nationale va libérer les forces nouvelles de la Révolution tranquille. Une ère nouvelle commence.

Avec un slogan: "Maître chez-nous", le Parti Libéral de Jean Lesage prend le pouvoir à Québec et entreprend aussitôt toute une série de réformes administratives importantes, dans des domaines aussi variés que l'éducation, les affaires sociales, l'économie avec la nationalisation de l'électricité etc. Ces réformes sont nécessaires pour opérer le rattrapage du Québec face aux transformations du monde moderne,³⁸ c'est-à-dire les transformations structurelles inhérentes au passage du capitalisme concurrentiel au capitalisme monopoliste d'Etat. Le corollaire inévitable de ces réformes sera le développement gigantesque de l'Etat québécois.

Le développement des appareils étatiques, moteur de la Révolution tranquille, va servir de tremplin à une nouvelle classe sociale:

³⁸-Le gouvernement Lesage va concrétiser cette idéologie en appliquant les recommandations du rapport Parent à la réforme de l'éducation.

... à partir de la seconde guerre mondiale, l'écart entre la réalité et l'idéologie officielle allait grandement et le nationalisme commença à se désintégrer. Le pouvoir politique de la petite bourgeoisie rurale fut remis en question par une nouvelle petite bourgeoisie urbaine, éduquée, avide de modernisation et de changements.³⁹

L'émergence de cette nouvelle petite bourgeoisie correspond à l'apparition de besoins nouveaux que provoquent les transformations structurelles qui s'opèrent alors au Québec. Au développement du capitalisme de monopole correspond en effet un développement poussé de la division technique et sociale du travail. Pratiquement, cela se traduit par l'apparition de nouvelles compétences et la spécialisation de celles déjà existantes. Cette nouvelle division du travail implique aussi la mise à l'écart de l'élite traditionnelle et son remplacement par une nouvelle élite petite-bourgeoisie dont les capacités et les compétences sont plus larges et plus étendues de façon à mieux répondre aux nouveaux besoins de "l'économie moderne": le rattrapage signifie dans ce contexte la formation grandissante de spécialistes, techniciens, ingénieurs etc.

Ce qui caractérise alors cette nouvelle petite bourgeoisie c'est le savoir qu'elle possède et qu'elle doit monnayer i.e. qu'elle doit devenir vendeuse de ses compétences. Etant francophone, c'est en français qu'elle doit réaliser cette vente. Aussi, l'Etat québécois, la fonction publique et para-publique, sera-t-il son principal débouché et son instrument de promotion sociale. C'est pourquoi l'Etat doit

39-Denis Monière, Opus cit. p. 364.

protéger la langue.

Cette nouvelle petite bourgeoisie, arrivée au pouvoir en juin 1960, ne tardera pas à prendre des mesures encore timides concernant la question linguistique. En mars 1961, le gouvernement de Jean Lesage crée l'Office de la langue française rattaché au nouveau ministère des Affaires culturelles dirigé par Georges-Emile Lapalme. Son successeur, Pierre Laporte, va publier, en 1964, un livre blanc sur la politique culturelle qui proclame entre autre que l'Etat du Québec, "qui est l'incarnation politique de la nation canadienne-française", est le seul à pouvoir éviter la disparition de la culture française au Canada. Aussi, le livre blanc ajoute-t-il que l'Etat a un devoir en matière culturelle:

Ce devoir est particulièrement impérieux dans le cas du Québec, foyer national et point d'appui d'un peuple prématurément coupé de ses sources, réduit aujourd'hui aux dimensions d'une petite minorité sur un continent étranger qui lui impose implacablement une profonde et dangereuse intégration sur les plans commercial et industriel.⁴⁰

Conscients de leur "devoir", les libéraux décident d'agir pour protéger la langue et la culture française au Québec, "foyer national des Canadiens-français": le gouvernement de Jean Lesage accorde à la langue française le statut de langue prioritaire au Québec, c'est-à-dire, "la première

⁴⁰-Livre blanc sur la politique culturelle, Gouvernement du Québec, Québec, 1964, p. 21.

langue de pensée, d'expression et de communication dans toutes les activités collectives de la majorité francophone".⁴¹

Cette mesure, qui ne touche pas les anglophones du Québec et qui reste une déclaration de principe beaucoup plus qu'une mesure ayant une portée pratique, peut paraître timide et de peu de conséquences. Pour en saisir toute l'importance, il faut, dans le contexte particulier de l'époque, comparer cette mesure québécoise avec les concessions ridicules que fait le gouvernement canadien. En février 1962, le gouvernement conservateur de John Diefenbaker pose un geste "généreux" pour apaiser les Canadiens français: le gouvernement de sa gracieuse Majesté permet, magnanime, l'émission de chèques bilingues. Le gouvernement Lesage, pourtant bien timide, nous apparaît très radical quand on mesure le fossé qui sépare les deux gouvernements sur la question linguistique.

Tant d'incurie ne peut que provoquer la colère des Québécois les plus sensibilisés au fait français. Au printemps 1963, le Front de Libération du Québec se manifeste bruyamment: les premières bombes éclatent à Québec et à Montréal.

Porté au pouvoir, le gouvernement libéral de Lester B. Pearson, qui sent bien que la tension monte entre les Canadiens francophones et anglophones et qu'il faut agir, va

⁴¹-Idem, p. 48.

saisir une idée lancée par le directeur du Devoir, André Laurendeau, et créer, en juillet 1963, une Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme.

Le Rapport B.B. et ses conséquences.

La commission fut présidée par André Laurendeau et par Davidson Dunton. Les commissaires québécois étaient Jean Marchand, Jean-Louis Gagnon et Frank Scott. Le mandat de cette commission était de "faire enquête et rapport sur l'état présent du bilinguisme et du biculturalisme au Canada et (de) recommander les mesures à prendre pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée, compte tenu de l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada".⁴²

Après avoir sillonné le Canada et écouté des centaines de témoignages, les commissaires, dans un rapport préliminaire publié en février 1965, rendent un verdict qui aura l'effet d'une bombe: "Tout ce que nous avons vu et entendu nous a convaincus que le Canada traverse la période la plus critique de son histoire depuis la Confédération. Nous croyons qu'il y a une crise."⁴³

⁴²-Rapport préliminaire de la Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme, Ottawa, 1965, p. 143.

⁴³-Idem, p. 125.

Si la crise existe bien réellement, les données rendues publiques par la Commission vont cependant contribuer à la rendre plus aigüe. Les Canadiens français découvrent avec stupeur combien leur situation économique est mauvaise au Canada. Dans le livre III, qui porte sur le monde du travail, la Commission constate en effet que:

Dans tous les domaines du monde du travail que nous avons passés en revue, les francophones sont désavantagés par rapport aux anglophones. Sur le plan national, provincial ou local, au sein des industries ou des professions, leurs revenus sont nettement inférieurs à ceux des anglophones. On constate des disparités analogues quant aux niveaux d'instruction. Dans le monde du travail au Canada, que l'on considère l'entreprise privée, la fonction publique fédérale ou les forces armées, les francophones ont beaucoup moins de chances d'occuper les postes supérieurs. En outre, ceux d'entre eux qui occupent des postes élevés doivent, très souvent, utiliser l'anglais au travail. Finalement, et même si l'on fait abstraction de la forte emprise étrangère sur l'économie du pays, la part de l'industrie canadienne qui appartient aux francophones est extrêmement mince.⁴⁴

Cette constatation s'appuie sur des chiffres statistiques compilés par les économistes Raynald, Marion et Béland. Le tableau à la page suivante est éloquent. En tout cas, à l'époque, il le fut.

44-Rapport de la Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme, le monde du travail, livre III, sections 3 et 4 (38) p. 543. (paragraphe 1363). N.B. La copie du rapport que nous utilisons est datée de 1969. Les données que nous y puisons ont été rendues publiques bien avant cette date.

Tableau VI

Revenu du travail.

Revenu moyen du travail des salariés masculins, classés d'après l'origine ethnique - Québec, 1961.

	Revenu du travail	
	Dollars	Indice
Toutes origines	3,469	100,0
Britanniques	4,940	142,4
Scandinaves	4,939	142,4
Hollandais	4,891	140,9
Juifs	4,851	139,8
Russes	4,828	139,1
Allemands	4,254	122,6
Polonais	3,984	114,8
Asiatiques	3,734	107,6
Ukrainiens	3,733	107,6
Autres Européens	3,547	102,4
Hongrois	3,537	101,9
Français	3,185	91,8
Italiens	2,938	84,6
Indiens	2,112	60,8

45

Source: Raynauld, Marion et Béland,
"La répartition des revenus".

45-Tiré du Rapport de la Commission Royale d'Enquête
sur le Bilinguisme et le Biculturalisme, livre III, le monde
du travail (3A) p. 23.

Les Québécois sont consternés d'apprendre qu'au Canada, ils constituent un groupe ethnique qui se maintient misérablement tout en bas de l'échelle sociale, juste devant les Italiens qu'ils devançant par une faible marge. Cette réalité leur semble d'autant plus odieuse que, même bilingues, ils sont moins bien rémunérés que les anglophones unilingues ou bilingues. En plus, ils sont bilingues et forcés de l'être à 54.1% sur le marché de travail, tandis que les anglophones ne le sont qu'à 6.5%.

Le tableau à la page suivante, tiré du même rapport, le Monde du Travail, fournit un tableau révélateur de cette situation.

Le Rapport B.B. va créer une véritable commotion dans la société québécoise. Le réveil sera brutal.

Deux écoles, deux conceptions du nationalisme vont alors s'affronter sur la scène québécoise. La première va choisir le rattrapage dans le cadre du fédéralisme. Le leader de cette option est Pierre Elliott Trudeau qui écrit en 1967:

Bref, on doit faire sentir à tous les citoyens que c'est seulement dans le cadre de l'Etat fédéral que leur langue, leur culture, leurs institutions, leurs traditions les plus sacrées et leur niveau de vie peuvent échapper aux assauts de l'extérieur et aux conflits intérieurs.⁴⁶

Pierre Elliott Trudeau considère les séparatistes comme étant

46-P.E. Trudeau, Le fédéralisme et la société canadienne-française, éditions HMH, Montréal 1967, pp. 204-205.

Tableau VII.

Revenu global moyen et langues officielles.

Répartition en pourcentage et revenu global moyen de la population active masculine non agricole, classée selon l'origine ethnique et la connaissance des langues officielles - Canada et Québec, 1961.

Origine ethnique	Langue officielle	Canada		Québec	
		Répartition %	Revenu moyen \$	Répartition %	Revenu moyen \$
Britanniques	Moyenne générale	100,0	4,852	100,0	5,918
	unilingues anglais	93,2	4,758	53,7	6,049
	unilingues français	0,3	2,535	2,2	2,783
	bilingues	6,5	6,284	44,0	5,929
Français	Moyenne générale	100,0	3,872	100,0	3,880
	unilingues anglais	6,4	4,017	0,4	5,775
	unilingues français	36,5	3,097	45,8	3,107
	bilingues	57,1	4,350	53,8	4,523
Toutes origines	Moyenne générale	100,0	4,414	100,0	4,227
	unilingues anglais	67,6	4,541	11,1	5,502
	unilingues français	10,7	3,088	36,7	3,099
	bilingues	21,6	4,745	52,2	4,772

47

Sources: Raynauld, Marion et Béland,
"La répartition des revenus".

47-Tiré du Rapport de la Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme, Livre III, le Monde du travail (3A) p. 22.

des "contre-révolutionnaires" (selon sa propre expression) car, pour lui, ce n'est que dans le cadre de la Confédération que les Canadiens français pourront se tailler la place qui leur revient, s'ils en prennent les moyens. Cette place dans la société canadienne, même à la tête des institutions politiques fédérales, Trudeau décide avec ses amis Jean Marchand et Gérard Pelletier, de l'occuper. Les "trois colombes" partent à l'assaut du pouvoir, et au printemps de 1968 Pierre Trudeau devient chef du Parti libéral et Premier Ministre du Canada.

Mais l'option fédéraliste des "colombes" ne suscite pas l'enthousiasme de tous. Après 1965, après le rapport Laurendeau-Dunton, le séparatisme va faire des gains considérables au Québec; et malgré une loi des langues officielles imposée par Trudeau au Canada dès 1968, un grand mouvement se dessine qui va redéfinir un nationalisme différent, un nationalisme lié à un projet politique, l'indépendance du Québec.

Le nouveau nationalisme.

En opposition avec l'option Canada de Trudeau, une option Québec s'organise. Les Canadiens français minoritaires au Canada veulent maintenant être des Québécois majoritaires au Québec. Les premiers à s'organiser ont fondé le Rassemblement pour l'Indépendance Nationale (R.I.N.) et dans leur sillage les Etats généraux du Canada français, réunis à Montréal du 23 au 26 novembre 1967, marquent la naissance officielle.

cielle du "Québécois". Regroupant les associations patriotiques sous l'égide des Sociétés St-Jean-Baptiste, les Etats généraux vont adopter une déclaration, présentée par François-Albert Angers, sur le droit à l'autodétermination des Québécois.⁴⁸

Le Québec n'est plus désormais canadien-français d'une mer à l'autre, il est québécois, c'est-à-dire que, ayant opéré une mutation profonde, sa conception de la nation a changé, comme le fait remarquer le politologue André J. Bélanger:

D'abord, trait fondamental, de minoritaire qu'il se percevait, le nationalisme désormais se propose aujourd'hui comme majoritaire. Qu'est-ce à dire? Le nationalisme classique ou traditionnel, celui qui s'est élaboré depuis le tournant du siècle jusqu'au seuil des années soixante, se référait à une collectivité identifiée comme minoritaire dans le grand tout canadien. C'est l'époque maintenant presque révolue où la nation canadienne-française tentait de se définir comme partie du Canada, mais également comme parti bien distincte. Pour ce faire, elle recourait aux mythes du passé pour se confectionner une image, un modèle, bref, une identité. Il s'agissait de récupérer un mode de vie déjà dépassé, qui n'avait probablement jamais existé comme activité propre à identifier la nation.⁴⁹

48-Cette déclaration fut approuvée par 98% des délégués du Québec. Par contre, seulement 52% des Acadiens, 35% des Franco-ontariens et 30% des délégués de l'Ouest s'y rallièrent. La rupture entre les Québécois et les Canadiens français (les minorités francophones hors-Québec) est alors consacrée.

49-André J. Bélanger, "Le nationalisme québécois, un nationalisme en voie de se définir", in Choix, le nationalisme québécois à la croisée des chemins, Centre québécois des relations internationales, Université Laval, Québec 1975, p. 52.

Cette mutation va se refléter, au niveau politique, par le regroupement des forces indépendantistes. Divisés, les libéraux de Jean Lesage ont du céder le pouvoir à Daniel Johnson qui va mourir le 26 septembre 1968. Le 15 octobre 1968; le mouvement Souveraineté-Association (MSA) fondé le 21 septembre 1967 à la veille des Etats généraux, fusionne avec le Rassemblement National (R.N.) pour former le Parti Québécois. A peine dix jours plus tard, le R.I.N., fondé le 10 septembre 1960 et qui milite depuis pour l'indépendance du Québec, se saborde à son tour au profit du Parti Québécois et ses membres se rallient individuellement au nouveau parti dont le chef est René Lévesque, ex-ministre libéral qui a rompu avec le parti.

Le projet national de ce nouveau parti qui regroupe les indépendantistes québécois est avant tout politique. La question linguistique cependant est encore très présente puisque, bien que le nouveau nationalisme constitue un dépassement du nationalisme culturel axé sur la langue, cette question du français n'est pas encore vidée. Le Parti Québécois va s'y attaquer et en faire un important cheval de bataille car, comme le note un observateur français, politique et question linguistique sont encore intimement liées:

Toute l'histoire québécoise des années soixante procède d'une inextricable confusion du politique et du poétique; la libération nationale y passe par la libération de la langue, par son affranchissement d'une double servitude, celle lointaine, d'un français international et compassé et l'autre, présente, de l'anglais dominant et dominateur. L'itinéraire de Michel Tremblay, le plus célèbre dramaturge québécois d'aujourd'hui est un bon exemple de l'émancipation d'un langage québécois vivant vis-à-vis du français académique.⁵⁰

Si, pour l'observateur, cette confusion du politique et du poétique constitue un fait curieux, il est bien forcé de constater que la bataille livrée par le Parti Québécois a été aussi la bataille des gens de lettres au point qu'il va jusqu'à se demander si la victoire du 15 novembre 1976 n'est pas "la victoire des poètes": la défaite de Robert Bourassa aux mains de Gérard Godin, un poète, paraît le confirmer:

Excessif mais pas faux. Non seulement parce que tout ce que le Québec comptait de poètes et de chanteurs avait décrété la mobilisation générale au profit du Parti Québécois mais surtout parce que depuis des années les poètes avaient annoncé, rythmé, fécondé le réveil du Québec au sortir de la "grande noirceur" duplessiste car ce sont des poètes qui ont donné aux "canadiens-français", minorité dominée et déconsidérée dans l'océan anglo-saxon, la langue, les mots, qui faisaient d'eux des Québécois à part entière et fiers de l'être. Que la poésie ait été subversive, ce ne sont pas les poètes québécois qui l'ont décidé mais l'ordre des choses.⁵¹

50-Marc Kravetz, Spécial Québec, in Le magazine littéraire, Paris No. 134, mars 1978, p. 60.

51-Idem, p. 60.

Il a raison. Les poètes ont soutenu le Parti Québécois parce qu'il représentait, à leurs yeux, la solution politique à ce que Gaston Miron a appelé une "perversion sémantique à l'échelle nationale", c'est-à-dire la colonisation linguistique des Québécois par "l'autre". La décolonisation de la langue ne pouvait passer que par la décolonisation politique. Le Parti Québécois rendait possible cette libération. Il n'y a donc pas eu confusion entre le politique et le poétique, mais front commun pour une même cause partagée par les poètes et les politiques. Ces derniers vont d'ailleurs écho aux premiers dans leurs discours et leurs écrits.

Le Parti Québécois et la question linguistique.

Après avoir fondé le MSA, René Lévesque qui a quitté le Parti Libéral avec fracas, publie, en janvier 1968, une longue explication sur les raisons qui ont motivé son engagement "irréversible" envers l'indépendance du Québec. Cette brochure, qui trace, dans ses grandes lignes, le projet politique du mouvement ("un pays qu'il faut faire", "ce pays qu'on peut faire") c'est Option Québec.

A la base de cet engagement, et c'est aussi le point de départ du livre en question, il y a ce que René Lévesque appelle la "personnalité" des Québécois:

Nous sommes des Québécois.
Ce que cela veut dire d'abord et avant tout,
et au besoin exclusivement, c'est que nous
sommes attachés à ce seul coin du monde où
nous puissions être nous-mêmes, ce Québec qui,
nous le sentons bien, est le seul endroit où
il nous soit possible d'être vraiment chez
nous.

Etre nous-mêmes. C'est essentiellement de
maintenir et de développer une personnalité
qui dure depuis trois siècles et demi. Au
cœur de cette personnalité se trouve le fait
que nous parlons français. Tout le reste est
accroché à cet élément essentiel en découle
ou nous y ramène infailliblement.⁵²

Cependant, cette personnalité qui a survécu depuis
Champlain est de plus en plus minorisée au sein du pacte con-
fédéral et est en danger de disparaître. Aussi:

La seule façon de dissiper ce danger, c'est
d'affronter cette époque exigeante et galopante,
et de l'amener à nous prendre tels que nous
sommes. D'arriver à nous y faire une place
convenable, à notre taille, dans notre langue,
afin de nous y sentir des égaux et non des
inférieurs. Cela veut dire qu'on doit pou-
voir, chez nous, gagner sa vie et faire
carrière en français. Cela veut dire aussi
que nous devons bâtir une société qui, tout
en restant à notre image, soit aussi pro-
gressive, aussi efficace, aussi "civilisée"
que toutes les autres.⁵³

Ce qu'il y a de nouveau dans ce discours, c'est que
le projet de société à bâtir est lié à un projet politique,
un projet d'indépendance. L'option Québec de René Lévesque
c'est la souveraineté du Québec:

⁵²-René Lévesque, Option Québec, les Editions de
l'Homme, Montréal, 1968, p. 19.

⁵³-Idem, p. 24.

Le Québec souverain reprend, chez lui, au complet, toutes les compétences et toutes les ressources qui sont perçues dans le secteur public.

Il a donc en mains tous les centres de décision essentiels et tout le produit de son effort fiscal.

Il n'a plus qu'à choisir - ce qui est synonyme de liberté.⁵⁴

Le Québec, selon René Lévesque, doit faire preuve de "maturité" en se donnant "le pays que nous voulons".⁵⁵ En formulant un tel projet, le mouvement nationaliste au Québec renouait avec les Patriotes en ce sens que le projet national dépassait l'horizon étroit de la survivance et se donnait un objectif en devenir, un objectif politique.

Pierre Bourgault, président du R.I.N. depuis 1964 jusqu'à sa dissolution, se joint aussi au nouveau parti de René Lévesque. En 1970, il est candidat de ce parti dans le comté de Mercier et fait la lutte au chef du Parti Libéral, Robert Bourassa. Pierre Bourgault représente alors la gauche du Parti Québécois. Son analyse de la question linguistique rejoint cependant la position officielle du parti: à l'instar de René Lévesque qui parlait de la personnalité propre du Québécois, Pierre Bourgault, dans un livre publié en 1970, parlera de son "originalité première". Or, "son originalité première étant niée systématiquement tous les jours", le Québécois doit, selon Bourgault, se défendre parce que:

54-Idem, p. 168.

55-Idem, p. 169.

-c'est parce qu'il est français qu'on exige de lui la double compétence du bilinguisme.

-c'est parce qu'il est français qu'on lui refuse les postes de direction.

-c'est parce qu'il est français que s'exerce contre lui une lourde discrimination même dans les services pour lesquels il paie.

-c'est parce qu'il est français que son pays, le Canada, ne lui offre pas les mêmes possibilités de mobilité de Halifax à Vancouver.

-c'est parce qu'il est français que les journaux, la radio, la télévision "canadian" le considèrent, dans 61%, de leurs nouvelles, comme un être asocial, ou vivant dans l'illegalité. (Commission B.B.)

-c'est parce qu'il est français qu'on le force à entretenir une société plus ou moins bilingue qui lui coûte un prix fou.⁵⁶

Pierre Bourgault en conclut que "nous sommes des touristes dans notre propre pays", que nous sommes, au Québec, dans un pays étranger car "quand on est forcé, dans son propre pays, de parler une langue étrangère pour gagner sa vie et pour dépenser son argent, ce n'est plus une supériorité (d'être bilingue), c'est un esclavage".⁵⁷

Les Québécois doivent donc, selon Bourgault, faire du français la seule langue officielle au Québec car "l'unilinguisme français au Québec, cela veut dire qu'on pourra vivre, travailler et dépenser son argent en français. C'est ce que font tous les peuples normaux chez eux".⁵⁸

56-Pierre Bourgault, Québec quitte ou double, Ferron éditeur Inc., Montréal 1970, pp. 119-120.

57-Idem, p. 123.

58-Idem, p. 122.

Le programme du Parti Québécois, "la solution", de 1970, va entériner cet objectif des nationalistes dont Bourgault s'est fait le porte-parole.

Le chapitre III du programme du Parti Québécois est consacré, en 1970 à "Notre vie culturelle". L'article premier de ce chapitre, qui porte sur la langue se lit comme suit:

La langue est le facteur premier d'identité, la base et l'expression de la culture de la nation. Nous devons nous donner les motivations culturelles, économiques et sociales qui rendront à notre langue le statut auquel elle a droit. Le Québec est le pays d'un peuple dont la langue est le français. Il se doit donc de donner à sa langue le statut auquel elle a droit.⁵⁹

Le statut auquel la langue française a droit au Québec c'est évidemment, celui de langue officielle: "Le Québec fera du français la seule langue officielle du pays".⁶⁰ Cette reconnaissance officielle ne doit pas être purement formelle. Aussi, le programme précise-t-il que "l'Etat devra donc légiférer pour que le français devienne effectivement la langue du travail et des communications dans toutes les entreprises".⁶¹ Le programme ajoute aussi que "la langue du réseau public de radio et de télévision sera le français"⁶² et que le nombre des stations privées non-francophones (i.e. anglophones) sera contrôlé par l'Etat, proportionnellement au bassin de population. Comme pour les communications, les droits de la minorité anglophone seront reconnus dans l'enseignement, toujours

⁵⁹-La Solution, le Programme du Parti Québécois, présenté par René Lévesque, les Editions du Jour, Montréal 1970, p. 81.

⁶⁰-Idem, p. 81.

⁶¹-Idem, p. 81.

⁶²-Idem, p. 83.

proportionnellement au bassin de population. Cependant, l'enseignement dans les écoles publiques anglophones devra assurer "un enseignement efficace du français". Enfin, en ce qui concerne l'épineux problème des immigrants, le programme propose de renverser la tendance à une immigration plus portée à s'angliciser qu'à se franciser, situation renforcée par le fait que le Québec ne contrôle pas l'immigration, celle-ci étant un domaine de juridiction fédérale, en récupérant ce domaine; ce qui lui permettra de favoriser une immigration plus francophile. Pour ce qui est des immigrants à venir, ils devront apprendre le français, condition de l'obtention de leur citoyenneté québécoise.

La condition essentielle pour réaliser ce programme est, c'est du moins ce qu'écrit René Lévesque dans la présentation de "La Solution", la souveraineté. On y lit que:

Elle seule (la souveraineté) peut nous faire sortir de cette lamentable petite jungle d'institutions désuètes et de confusion stérile. Elle seule peut nous permettre de finir au plus tôt le "rattrapage" amorcé il y a une dizaine d'années, et puis nous lancer en bon ordre dans la grande course du siècle, celle du développement sur tous les plans. L'économique avec le social, l'humain aussi bien que le technique.⁶³

La souveraineté, nous dit René Lévesque, mettra fin au rattrapage. Pour atteindre ce but, le Parti Québécois s'engage dans la lutte électorale. Il vise le pouvoir, c'est-à-dire le contrôle de l'État québécois, cet outil collectif

63-Idem, p. 10.

puissant que les Québécois doivent se donner dans le cadre de la souveraineté pour en finir avec le passé. C'est l'avis exprimé par le technocrate du Parti Québécois, Claude Morin:

D'une certaine façon, on peut dire que "les Québécois ont quand même de la chance", celle d'avoir un gouvernement. Peut-être sommes-nous comparativement privés de puissance économique ou financière, mais le gouvernement québécois existe. Or, partout au monde, les instances gouvernementales sont appelées, qu'on le souhaite ou non, à influencer toujours d'avantage l'évolution des sociétés humaines. Ainsi, des causes sociales, économiques et technologiques que nous n'avons sûrement pas provoquées et que nous ne dirigeons pas, viennent justement, à l'heure actuelle, privilégier le plus puissant instrument collectif dont nous disposons. Elles lui confient, par la force des choses, un rôle actif et déterminant que n'avaient certainement jamais imaginé ni même désiré, les générations de Québécois qui nous ont précédés. En somme, nous pouvons hériter d'un outil au moment où il devient intéressant et indispensable de s'en servir.⁶⁴

Le Parti Québécois entre donc dans la lutte "pour la conquête de l'Etat" en 1970. A l'occasion de cette première bataille, il s'en tire avec un score honnête pour un parti fondé à peine deux ans plus tôt. Le Parti Québécois récolte en 1970, 23.6% des votes exprimés. C'est cependant le "jeune économiste dynamique" Robert Bourassa, qui prend le pouvoir à la tête des libéraux qui succèdent à l'Union Nationale qui n'a plus de chef véritable depuis la mort de Daniel Johnson.

64-Claude Morin, Le combat québécois, in Boréal Express, Montréal 1973, pp. 163-164 (c'est nous qui soulignons).

En 1973, de nouvelles élections sont déclenchées au Québec. Elles surviennent trois ans après la crise d'octobre qui a traumatisé les Québécois. Le Parti Libéral en sort grand vainqueur avec 100 députés sur un total de 110. Malgré cette défaite cuisante, le Parti Québécois, qui a perdu des sièges, augmente pourtant son pourcentage de votes, en récoltant 30.22% des suffrages. Fait à signaler cependant, cette défaite "injuste"⁶⁵ ne va pas décourager les militants. C'est le contraire qui se produit et la mobilisation est plus grande que jamais alors que les indépendantistes les plus radicaux, ceux qui ont sympathisé avec le F.L.Q. en 1970, vont se rallier. C'est le message que livre l'un des penseurs de ce groupe qui, dans son livre, L'urgence de choisir, exhorte la gauche à se joindre au Parti Québécois. Le choix stratégique de Pierre Vallières va donner au Parti Québécois un nouveau souffle.

En 1976, alors que Robert Bourassa déclenche des élections anticipées, la situation est particulièrement favorable au Parti Québécois. Le gouvernement libéral est essoufflé. Les Québécois sont mécontents de la mauvaise gestion de l'économie et du climat pourri qui règne dans les relations de travail. Les anglophones, de leur côté, ne veulent plus appuyer ce qui traditionnellement a été "leur" parti, lui

⁶⁵-Tout en augmentant son pourcentage de vote, le Parti Québécois perd des sièges, ce qui a fait dire aux humoristes que si avec 24% des votes le Parti Québécois prenant 8 sièges et que si avec 30%, il en prenait 6, on pouvait se demander si avec 60%, il ne se retrouverait pas avec zéro siège!

reprochant le Bill 22. Ils vont se tourner vers l'Union Nationale. Cette défection, ainsi que la promesse du Parti Québécois de mettre entre parenthèses son option indépendantiste, pour offrir aux Québécois "un bon gouvernement", va permettre aux troupes de René Lévesque d'atteindre, le 15 novembre 1976, une victoire décisive, avec 41.37% des voix.⁶⁶

Le français, langue officielle du Québec.

Depuis le livre blanc de Pierre Laporte en 1964, qui voulait faire du français la langue prioritaire des Québécois, le législateur s'y est repris à plusieurs fois pour tenter de produire une loi cohérente sur la langue. Et tous les partis qui en ont proposé une s'y sont brisé les dents. En 1969, le gouvernement de Jean-Jacques Bertrand, de l'Union Nationale, avait voté son Bill 63 pour tenter de résoudre le conflit scolaire de St-Léonard. Le Bill 63 avait été unanimement mal accueilli et fut une des causes immédiates de la chute de l'Union Nationale.

En 1974, les Libéraux, avec le Bill 22 vont récolter les mêmes huées, surtout de la part des anglophones, et leur défaite de 1976 n'est pas étrangère à leur politique de la langue.

⁶⁶-Les chiffres que nous donnons pour les élections de 1970, 1973 et 1976 ont été obtenus du Président général des élections du Québec.

Le Parti Québécois, pour sa part, n'a jamais accepté ni le Bill 63 ni le Bill 22, car ces lois accordaient à l'anglais un statut privilégié inacceptable, à ses yeux, dans un Québec où les anglophones ne devaient pas jouir de privilèges attachés à leur position de conquérants, mais de droits que le Québec leur garantirait en tant que minorité. Au fond, ce dont le Parti Québécois ne voulait pas, c'est une loi qui proclame le français langue officielle mais qui, en réalité fait du Québec un pays bilingue dans les faits.

Conformément à son programme cité plus haut le gouvernement du Parti Québécois décide, sitôt arrivé au pouvoir, de relancer le débat sur la question linguistique. Dès le 1^{er} avril 1977, Camille Laurin, ministre d'Etat au Développement culturel, dépose à l'Assemblée nationale un livre blanc, La politique québécoise de la langue française, qui est immédiatement suivi, le 27 avril de la même année, du projet de loi No. 1⁶⁷ qui a pour titre, Charte de la langue française au Québec.

Ce projet, qui deviendra loi le 26 août 1977⁶⁸, marque à toutes fins pratiques le dépassement du problème de la

67-Le Parti Québécois, en faisant de ce projet de loi le projet de loi No. 1 voulait montrer toute l'importance qu'il accordait à la question linguistique. Le français langue officielle au Québec, ce sera la toute première mesure législative importante prise par le nouveau gouvernement.

68-Il est intéressant de noter qu'avec la loi No. 1 (qui deviendra la loi No. 101 à la suite des subtilités du jeu parlementaire) le mot "loi" remplace le terme de "Bill" jugée trop anglo-saxon pour une loi faisant du français une langue officielle.

survivance. Consacrée par un acte législatif adopté par l'Assemblée nationale, la survie ne se pose plus comme problème puisqu'elle est maintenant assurée. Evidemment, ce n'est pas le seul texte de loi qui peut assurer le dépassement de cette question. Mais le changement politique dont il est le reflet nous en donne, lui, la preuve:

Le projet national des Québécois ne peut plus être la survie, c'est chose faite. L'aspect culturel du nationalisme n'est plus au centre de la définition des Québécois. C'est maintenant le contenu politique de l'avenir national des Québécois qui occupe le centre du débat. La question qui se pose désormais est donc de savoir si le Parti Québécois, avec les intérêts particuliers qu'il représente, est en mesure d'assumer ce dépassement et d'en assurer la continuité. La question, en termes clairs, est celle-ci: le Parti Québécois peut-il, et veut-il réaliser l'indépendance du Québec? La réponse à cette question, nous devons la chercher dans l'analyse des intérêts de classe, des intérêts particuliers de la classe qui a pris le pouvoir en 1976 avec un parti qui est allé chercher des votes dans la classe ouvrière bien sûr, mais qui reste fondamentalement l'instrument collectif puissant (pour reprendre l'expression de Claude Morin) non pas de l'ensemble de la nation mais de la nouvelle petite bourgeoisie technocratique.

LA REVOLUTION TRANQUILLE ET LA NOUVELLE PETITE BOURGEOISIE

La prise en charge par le Parti Québécois du mouvement lancé par la révolution tranquille va provoquer une remise en cause des objectifs de celle-ci à cause de son cadre constitutionnel jugé trop étroit et étouffant pour le Québec qui a maintenant de nouvelles aspirations; René Lévesque, figure de proue issue de la révolution tranquille, va, à la tête du Parti Québécois, décréter qu'il faut en finir avec le rat-trapage. Cette nouvelle orientation correspond à une mutation profonde du nationalisme qui, de minoritaire (c'est-à-dire qui situait la nation en tant que fraction d'un tout, le Canada, devant cohabiter avec une majorité anglophone dominante et de plus en plus envahissante) se redéfinit maintenant comme majoritaire sur un territoire moins vaste certes mais où les Québécois se sentent chez eux et aspirent même à la souveraineté.

Ce nouveau nationalisme majoritaire modifie la teneur de la question linguistique et aussi transforme la revendication linguistique. Le mouvement indépendantiste avait toujours réclamé l'unilinguisme; regroupés au sein du Mouvement Québec français (M.Q.F.), les opposants du bilinguisme ont mené un combat farouche contre le bill 63 et le bill 22. Le Parti Québécois, qui s'inscrit tout naturellement dans le mouvement indépendantiste, veut lui aussi en finir avec ce que Guy Bouthillier a appelé "une stratégie de défense de type bilinguiste" et va adopter résolument "une stratégie d'attaque

de type unilinguiste".⁶⁹ Une fois au pouvoir, le Parti Québécois s'empresse de traduire cette stratégie dans la réalité québécoise en lui donnant force de loi: dans "La politique québécoise de la langue française", publié le 1^{er} avril 1977, son auteur, Camille Laurin, proclame: "Il ne sera donc plus question d'un Québec bilingue".⁷⁰

Cette nouvelle revendication linguistique - l'unilinguisme français au Québec - constitue, et c'est là que réside toute l'importance de la loi 101, à la fois un aboutissement et un dépassement de la question linguistique. Pour la première fois en effet, la question de la langue semble non seulement résolue mais surtout, et c'est cela qui est significatif, elle est liée à un projet politique et économique. Plus concrètement, si la loi 101 se démarque de la loi 22, par exemple, c'est que celle-ci s'inscrivait dans le cadre de ce que Robert Bourassa appelait "la souveraineté culturelle". Cette souveraineté en morceaux isolait la revendication linguistique, considérée comme réalité culturelle indépendante; elle la séparait de la revendication économique et de la revendication politique. De plus, la souveraineté en tranches de Robert Bourassa se satisfaisait de miettes timidement et parcimonieusement ramassées: elle faisait certes

69-Guy Bouthillier, "Action linguistique et marche à l'indépendance", in La chance au Coureur, Nouvelle optique, Montréal 1978, p. 208.

70-"La politique québécoise de la langue", in Les Dossiers du Devoir, No 3, juin 1977, p. 13.

du français la langue officielle du Québec mais, en accordant du même souffle la reconnaissance de l'anglais langue d'usage, elle consacrait, une fois de plus, le statut bilingue de la province.

La loi 101, elle, n'est pas équivoque. Le français est la seule langue officielle d'un Québec unilingue, qui reconnaît bien sûr des droits à sa minorité anglophone. Mais plus important, c'est que cette loi sur la langue s'inscrit dans un projet plus vaste comme le souligne Arnaud Sales:

Au plan politique donc, la relative fermeté de la loi 101 devrait avoir des répercussions qui vont bien au-delà d'une tentative de règlement de la question linguistique, dans la mesure où cette intervention lève une hypothèque très pesante, rend en quelque sorte le champ libre pour la mobilisation en vue de l'occupation des terrains économiques et politiques plus centraux pour accroître la capacité de la société québécoise à se transformer...⁷¹

Cette hypothèse s'appuie directement sur le texte même du livre blanc de Camille Laurin qui dit clairement que:

Le Québec que nous voulons construire sera essentiellement français... c'est aussi un pays où serait modifié l'équilibre traditionnel des pouvoirs, particulièrement en ce qui concerne l'économie: l'image du français ne sera pas simplement généralisée pour masquer la prédominance de puissances étrangères aux francophones; cet usage accompagnera, symbolisera, favorisera une reconquête par la majorité francophone du Québec de l'empire qui lui revient sur les leviers de l'économie.⁷²

⁷¹-Arnaud Sales, "Vers une thermo-bureaucratie d'Etat", in La Chance du Coureur, opus cit. p. 27.

⁷²- "La politique québécoise de la langue française", in Les Dossiers du Devoir, opus cit. p. 13.

Pour le Parti Québécois la question linguistique n'est pas indépendante, et la revendication linguistique ne peut donc être isolée, mais s'inscrit dans un projet qui soude la langue, le politique et l'économie. Nous pensons d'ailleurs que la réalisation des deux premiers éléments ~~l'a.~~ unilinguisme et indépendance est la condition pour arriver à la réalisation du troisième. Si le Parti Québécois vise à réaliser l'indépendance d'un Québec français c'est que ses membres visent avant tout à jouer le rôle qui leur revient dans la direction économique du Québec. Cette perspective suscite un certain nombre de questions auxquelles nous allons tenter de répondre. Ces questions nous pouvons les ramener à deux: le Parti Québécois qui représente-t-il? et quels sont leurs intérêts? Nous allons tenter de répondre à ces questions à partir des auteurs récents qui ont étudié le problème.

Le parti de la nouvelle petite bourgeoisie.

Nous n'avons pas l'intention de produire ici une analyse empirique des composantes socio-économiques des membres ou des électeurs du Parti Québécois pas plus que nous croyons nécessaire de reprendre des analyses déjà publiées. Il nous suffit de mentionner que toutes les études que nous avons consultées confirment unanimement que le Parti Québécois est largement et majoritairement composé d'individus qui appartiennent à un groupe social que nous identifions à la petite bourgeoisie. Il en est de même pour les électeurs qui ont

appuyé ce parti, bien que nous constatons que la classe ouvrière n'est pas étrangère à la victoire du 15 novembre 1976.⁷³

Notre objectif n'est pas d'établir que le Parti Québécois est le parti de la petite bourgeoisie - il est inutile de démontrer ce qui l'a déjà été par d'autres - mais de tenter de définir les caractéristiques de cette catégorie sociale que représente le Parti Québécois.

André J. Bélanger lie l'apparition d'une "nouvelle classe urbaine" aux problèmes d'industrialisation et d'urbanisation. Selon lui, cette classe ne s'est pas reconnue "dans les phantasmes nationalistes de la génération précédente". Aussi, s'est-elle donné une "nouvelle structure en vue de défendre ses intérêts". Le développement de cette nouvelle structure est lié, selon l'auteur, au développement des appareils d'état prôné par le Parti Québécois. André J. Bélanger⁷⁴ ne donne cependant aucune caractéristique de sa nouvelle classe

73-Les lecteurs qui veulent vérifier nos affirmations pourront se référer aux ouvrages suivants: Serge Carlos et Daniel Latouche, "La composition de l'électorat péquiste", pp. 187-203 in Le Processus électoral au Québec, les élections provinciales de 1970 et 1973, sous la direction de Daniel Latouche, G. Lord et J.G. Vaillancourt, HMH, Montréal 1976; André Bernard, Québec Elections 1976, HMH, Montréal 1976; Maurice Pinard et R. Hamilton, "The Parti Québécois comes to power: an analysis of the 1976 Québec Election" in Revue canadienne de Science Politique, XI - 4 (déc. 1978) pp. 739-775. Et aussi des mêmes auteurs, "The basis of P.Q. Support in Recent Quebec Elections", in Revue canadienne de Science Politique, IX-1 (mars 1976) pp. 3-26.

74-Les passages cités plus haut sont tirés de "Le nationalisme québécois, un nationalisme en voie de se définir", opus cit. p. 54.

urbaine. Cette catégorie reste, à notre avis, purement descriptive et ne permet pas d'approfondir l'analyse.

Denis Monière pour sa part favorise une approche historique. Il constate que l'élite politique au Québec est divisée, depuis le début des années soixante, en deux fractions, l'une traditionnelle et l'autre technocratique, qui représentent des positions opposées sur la question du rôle de l'Etat québécois. Selon Monière la fraction traditionnelle est

liée aux intérêts du capitalisme anglais et américain qui soutient le processus de modernisation mais veut en maîtriser l'orientation, en le maintenant dans le cadre des structures fédérales. L'Etat québécois devrait être renforcé mais pas au point de devenir trop puissant et menaçant pour le système économique dominant.⁷⁵

Cette fraction est représentée sur la scène politique par le Parti Libéral du Québec, celui-là même qui a lancé le cheval de la révolution tranquille et qui tente aujourd'hui de retenir une monture qui galope trop vite et trop loin à son goût.

L'autre fraction de cette élite serait composée, selon Denis Monière, "d'intellectuels, d'ingénieurs, d'économistes, de sociologues, de syndicalistes qui forment la technocratie gouvernementale et privée":

⁷⁵-Denis Monière, Le développement des idéologies au Québec, opus cit. p. 366.

75

Cette élite mise sur la planification, sur une intervention plus énergique de l'Etat dans le domaine économique et fait montre d'une plus grande intransigeance envers le fédéral. Elle veut en quelque sorte mener à son terme le processus de la révolution tranquille et s'oriente peu à peu vers la conception d'un Etat québécois souverain, contrôlé par la petite bourgeoisie technocratique, qui veut ainsi transformer son savoir-faire en pouvoir.⁷⁶

Les aspirations de cette fraction technocratique de la nouvelle petite bourgeoisie sont charriées par le Parti Québécois, Jorge Niosi, que nous avons cité au premier chapitre, soutient cette thèse. Son analyse cependant comporte certaines ambiguïtés qu'il faut signaler. Dans Les Cahiers du socialisme, il qualifie la petite bourgeoisie péquiste de professionnels du langage vivant de la manipulation des symboles. Nous reviendrons à cette thèse, empruntée à Marcel Fournier, et d'un grand intérêt pour nous. Dans ce texte cependant, Niosi semble inclure dans une même classe sociale les enseignants, les artistes, les écrivains, les éditeurs, les notaires, les avocats et les fonctionnaires, enfin, tous ceux qui "vivent de l'exercice de la parole".⁷⁷

Dans un autre texte pourtant, "Les classes sociales au Canada"⁷⁸, Niosi établit une distinction très nette entre les petits producteurs indépendants de biens et services

⁷⁶-Idem, p. 366.

⁷⁷-Jorge Niosi "La nouvelle bourgeoisie canadienne-française", in Cahiers du socialisme, No. 7, printemps 1978, p. 36.

⁷⁸-Jorge Niosi, "Les classes sociales au Canada", in La Politique aujourd'hui, Nos. 7-8, 1978,

(artisans, médecins, avocats etc.) et les fonctionnaires (la bureaucratie d'état qui comprend aussi les enseignants).

Cette ambigüité n'est peut-être qu'un faux problème puisque même si Niosi affirme qu'il faut isoler ces deux groupes sociaux, il est évident pour lui que ces deux classes (ou fractions?) ont des intérêts convergents en ce qui concerne la question de la langue. Niosi écrit en effet que

Le clivage linguistique (anglophone/francophone) est le principal type de conflit qui divise ces professionnels indépendants modernes. En effet, une bonne partie des avocats, notaires et médecins exercent leur profession en une seule des deux langues officielles. La progression constante de l'anglais, au Québec même, menace directement les intérêts d'une partie au moins de ces professionnels qui se tournent politiquement vers l'indépendantisme ou tout au moins vers une politique de francisation du Québec.⁷⁹

Ainsi, la fraction étatique et la fraction privée de la nouvelle petite bourgeoisie technocratique ont des intérêts communs en tant que professionnels vivant de l'exercice d'un savoir, la "manipulation des symboles". Et ces intérêts communs sont défendus par le Parti Québécois.

Les professionnels du langage.

Selon Marcel Fournier, ce qui caractérise l'équipe péquiste - et de façon générale, la nouvelle petite bourgeoisie québécoise actuelle - c'est la possession d'un fort capital intellectuel. Cette classe est issue, selon Fournier, des

79-Idem, p. 42.

transformations structurelles profondes que le passage au capitalisme monopoliste a provoquées au Québec ces 25 dernières années. Les modifications de la structure économique et sociale a entraîné le déclin de la petite bourgeoisie traditionnelle et sa reconversion en nouvelle petite bourgeoisie. Le clergé et les professions libérales ont perdu le poids qu'ils avaient et doivent céder le pas à une nouvelle catégorie sociale où dominent "les scientifiques et les techniciens; les spécialistes en sciences humaines et sociales et en marketing, les cadres moyens des services médicaux et sociaux, les spécialistes de la production et de la diffusion des biens culturels, etc." Pour survivre, la petite bourgeoisie a dû s'adapter aux nouvelles conditions posées par ces transformations structurelles. Elle doit, dit Fournier, adopter une nouvelle stratégie de "modernisation" de l'état:

Cette stratégie, qui en est une de ré-conversion, n'est cependant possible que par un investissement nouveau dans l'enseignement et aussi, en raison de la faiblesse du capital économique de cette classe, par un recours systématique à l'état provincial: la "Révolution tranquille" qui entraîne la réforme du système d'enseignement et la modernisation de l'appareil d'état, en est une des expressions.⁸⁰

Cette nouvelle petite bourgeoisie, issue de transformations structurelles, va également transformer l'ancien na-

⁸⁰-Marcel Fournier, "Le gouvernement du Parti Québécois et la question nationale", in La Chance au coureur, opus cit. p. 181.

tionalisme à contenu culturel en un nouveau nationalisme à contenu politique.⁸¹ La nouvelle petite bourgeoisie, qui ne possède qu'un capital culturel, ou intellectuel, doit faire correspondre la mise en valeur de son capital particulier avec un projet politique qui en assure la reproduction.

Fournier expose cette nécessité en termes clairs:

Plus que tout autre groupe ou couche sociale, les intellectuels, en particulier les professeurs et les fonctionnaires, ont nettement intérêt à maintenir et à consolider l'identité nationale puisque leur principal capital est culturel (maîtrise de la langue, connaissance de l'histoire politique, sociales et littéraire, etc.) et que celui-ci ne peut être mis en valeur que sur le marché national. Pour ceux-ci, la défense d'une langue et d'une culture est indissociable de la défense d'un métier et d'un marché; ce qui leur confère une qualification, c'est en fait la connaissance de la langue et aussi la nationalité.⁸²

Et, il ajoute qu'il en est de même pour la fraction privée ou professionnelle, au sens traditionnel, de la nouvelle petite bourgeoisie:

81-Ce nationalisme à contenu politique est lié au projet d'indépendance; il constitue un dépassement du nationalisme culturel lié à la survivance. Nous disons dépassement et non coupure car le premier est dialectiquement lié au deuxième en ce sens que le fait culturel n'est pas évacué du projet politique, mais en constitue un fondement. Pour tenter d'élucider cette apparence de contradiction il faut formuler le problème dans les termes suivants: le nationalisme politique va au-delà du nationalisme culturel et repose, au départ, sur le fait culturel de l'antagonisme anglophone/francophone.

82-Marcel Fournier, op. cit. p. 179.

Et dans une certaine mesure, il en est de même pour tous ceux qui veulent conserver une clientèle "ethnique" et qui craignent que la dissolution du marché national n'entraîne la perte d'un (certain) monopole.⁸³

Il apparaît donc clairement que l'intérêt national de cette classe sociale est lié à son intérêt matériel et que tout investissement qu'elle fait dans la "nationalité" est un investissement qui sert avant tout un intérêt économique plus ou moins immédiat: "la consolidation et l'élargissement du marché national ou linguistique est la condition même de la "survivance" (de ces travailleurs du langage) i.e. du maintien et de l'amélioration de leur position sociale."⁸⁴

C'est pourquoi l'investissement très important que le Parti Québécois a fait dans la langue française au Québec en élaborant et en votant la loi 101, ne peut être considéré comme une mesure culturelle. C'est un investissement qui répond d'abord et avant tout à des besoins matériels et qui révèle les visées économiques de la classe sociale représentée par le Parti Québécois:

Pour ceux dont la qualification est étroitement liée à la maîtrise et à l'utilisation de la langue française ou qui ont intérêt à constituer un marché national (francophone) unifié, la question linguistique est effectivement un enjeu central et le principal moyen dont ils disposent pour sauver cette compétence et aussi pour sauver ce marché, est le système d'enseignement.⁸⁵

83-Idem, p. 179.

84-Idem, p. 188.

85-Idem, p. 189.

Les propositions les plus radicales de la loi 101 portent effectivement sur l'enseignement. La loi 101 cependant ne vise pas seulement à sauver la compétence particulière de la nouvelle petite bourgeoisie spécialisée dans la manipulation de la langue française, elle vise aussi à assurer la pratique de cette compétence dans tous les secteurs de la vie québécoise et plus particulièrement dans le secteur où la nouvelle petite bourgeoisie est le plus faible, le secteur économique. La loi 101 est le tremplin de la nouvelle petite bourgeoisie. Elle doit lui permettre de réussir son entrée, par la grande porte, aux plus hauts niveaux, dans tous les secteurs de la vie politique et économique où se prennent les décisions.

La loi 101, qui met fin à la revendication linguistique de survivance, ne peut donc être considérée comme une fin en soi; elle est le début, l'amorce d'une revendication nouvelle qui dépasse la revendication linguistique, tout en l'englobant dans une perspective nouvelle, et qui vise à assurer à la nouvelle petite bourgeoisie un rôle important, "l'emprise qui lui revient sur les leviers de l'économie" pour reprendre l'expression du livre blanc de Camille Laurin.

Pour pouvoir exercer ~~sa~~ compétence particulière, la nouvelle petite bourgeoisie s'est donc donné un instrument privilégié, la loi 101. Cet instrument cependant n'est pas seul, il fait partie intégrante de tout un appareillage, l'Etat. La loi 101 en effet, et le projet qui l'accompagne, restent insaisissables s'ils ne sont resitués dans le projet

étatique du Parti Québécois, c'est-à-dire de la nouvelle petite bourgeoisie.

Les professionnels de l'Etat.

La nouvelle petite bourgeoisie est une classe qui ne possède pas de capital. La nouvelle petite bourgeoisie québécoise est taxée, historiquement, d'un handicap plus grand encore: le capital au Québec est canadien et détenu par une bourgeoisie canadienne majoritairement anglophone. Cette situation particulière explique que même bardés de diplômes, les francophones n'ont, en terme de débouchés, que des possibilités très limitées de se tailler une place de direction dans le secteur privé. Le rapport B.B. avait brutalement révélé cette dure réalité aux Québécois. Ceux-ci avaient alors misé sur l'éducation pour réussir à se tailler une place. Pourtant l'écart reste grand entre francophones et anglophones.⁸⁶

Et si les francophones ont fait certains progrès depuis 1960 c'est que "l'issue normale auprès d'un bon nombre des étudiants au terme de leurs études universitaires, sera l'administration publique québécoise. (...) Ainsi valorisée par les circonstances, la fonction publique devient un lieu

86—Une étude des professeurs Bernard et Renaud effectuée pour le compte de l'Office de la langue française démontre que l'écart de revenus en dollars constants de 1971 à 1978 est resté supérieur à \$2,000 à l'avantage des anglophones, passant seulement d'une moyenne de \$2,269 en 1971 à \$2,210 en 1978. De plus, seulement 7,3% des francophones occupent en 1978 des postes de direction contre 12,5% pour les anglophones. Voir Le Devoir, le 9 mars 1978.

privilegié de la réalisation personnel"⁸⁷ et de la réalisation collective.

Moteur essentiel du relèvement québécois, la fonction publique, créateur principal d'administrateurs francophones va faire du levier étatique l'outil privilégié de la promotion sociale des membres de la nouvelle petite bourgeoisie. C'est en effet par et dans l'Etat que la nouvelle petite bourgeoisie s'est constituée et réalisée. C'est le développement des appareils étatiques, par exemple la création de ministères gigantesque comme celui de l'éducation ou celui encore des affaires sociales, ou encore la nationalisation de certaines industries (de l'Hydro-Québec à la Société québécoise de l'Amiante) qui ont permis à la nouvelle petite bourgeoisie d'asseoir son pouvoir sur une base matérielle plus solide.

De là vient la tentation pour la nouvelle petite bourgeoisie, de mener à terme la révolution tranquille - qui avait entrepris la modernisation de l'Etat québécois - et d'entreprendre, comme le dit Marcel Fournier, la nationalisation complète de "leur" petit état et d'en faire le levier privilégié de "leur" mobilité collective.

En somme, le grand projet de la nouvelle petite bourgeoisie de s'emparer du marché national québécois, i.e. de contrôler les leviers économiques, est indissociable de la

⁸⁷-André J. Bélanger, "Le nationalisme québécois...", opus cit., p. 55.

nationalisation de la langue française par la loi 101 et de la nationalisation de l'Etat par l'indépendance; derrière les professionnels du langage se cachent les professionnels de l'Etat.

Nous dirigeons-nous vers une techno-bureaucratie d'état comme le pense Arnaud Sales? Où, plutôt vers une re-conversion de la nouvelle petite bourgeoisie en bourgeoisie nationale? Cette dernière thèse, soutenue par Gilles Bourque et Alfred Dubuc, prétend que la nouvelle petite bourgeoisie actuelle pourrait se muer en "nouvelle bourgeoisie moyenne" et que l'indépendance procurerait à cette fraction de la bourgeoisie québécoise le monopole du pouvoir politique et de la production des services étatiques et sociaux.⁸⁸ Bourque insiste sur le fait que le Parti Québécois favorise actuellement la bourgeoisie québécoise, ou tout au moins, sa fraction non-monopoliste:

Si l'on scrute la pratique politique du Parti Québécois depuis sa fondation (...) on constate que, dans l'ensemble des contradictions bourgeoises actuelles, les politiques du Parti Québécois favorisent, en dernière analyse, l'affirmation d'une bourgeoisie québécoise dont les éléments principaux sont actuellement non-monopolistes. Cette affirmation ne saurait se faire qu'aux dépens de la bourgeoisie canadienne, mais dans le giron du capital impérialiste américain.⁸⁹

88-Voir l'analyse de Philippe Ricard, "Les intellectuels de gauche et leur boule de cristal", in Zone libre, Vol. 1, No. 7, décembre 1978, janvier 1979, pp. 10-14.

89-Gilles Bourque, "Question nationale et réforme constitutionnelle", in La chance au coureur, opus cit., p. 196.

Cette thèse est également partagée par Anne Légaré:

Le Parti Québécois constitue la représentation partisane, sur la scène politique et au niveau de l'Etat, des intérêts du capital non-monopoliste québécois. Le Parti Québécois est la structure représentative, en dernière analyse, de cette fraction. (...) le rapatriement des pouvoirs d'intervention de l'Etat dans l'économie et la formation de nouvelles conditions pour la domination politique de classe, tel est bien le projet du Parti Québécois, projet auquel est inhérent le renforcement de la bourgeoisie québécoise dans son ensemble.⁹⁰

Les limites de cette thèse qui laisse entendre que le Parti Québécois favorise le renforcement, ou même l'émergence, d'une bourgeoisie nationale québécoise dans le but d'exercer un plus grand contrôle sur l'économie, sont évidentes. Premièrement, l'opération charme du Parti Québécois pour réduire la bourgeoisie québécoise non-monopoliste, (les P.M.E.), constitue certes un fait indéniable: la politique d'achat chez-nous ou l'opération solidarité économique en est la manifestation la plus évidente; mais cette stratégie ne peut porter que de pauvres fruits étant donné a) qu'il n'y a pas de bourgeoisie québécoise en tant que classe au Québec mais une fraction ethnique d'une bourgeoisie canadienne (voir ci-haut chapitre un) et que cette fraction parce qu'elle vise le marché canadien dans son ensemble ne peut pas succomber aux charmes du

⁹⁰-Anne Légaré, "Les classes sociales et le gouvernement du Parti Québécois à Québec", in La Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie, La question nationale, Vol. 15, No.2, 1978, pp. 218-227. (P. 224).

Parti Québécois qui n'a en définitive qu'un marché amputé à lui vendre et b) que la fraction francophone de la bourgeoisie canadienne au Québec appartient surtout à la fraction non-monopoliste du capital et est donc très dépendante du capital monopoliste:

Ce serait une erreur de croire dans le contexte du capitalisme monopoliste que tout viendra de la P.M.E. Le poids du capital monopoliste étranger et anglo-canadien est tel que la mise en oeuvre d'une politique de soutien au capital non-monopoliste ne peut avoir que des effets limités, la marginalisation des entreprises familiales s'accroissant par de multiples biais, dont le financement bien entendu.⁹¹

Mais, il y a, à notre avis, une contradiction structurelle plus déterminante qui rend impossible le projet de classe du Parti Québécois.

Impossible indépendance?

Au chapitre premier nous avons conclu que la nouvelle petite bourgeoisie jouissait d'une autonomie relative vis-à-vis la bourgeoisie et que cette autonomie relative pouvait se traduire par une idéologie propre. La loi 101 est une manifestation concrète de cette autonomie. Elle est même nettement en contradiction avec la volonté d'uniformisation de la bourgeoisie monopoliste dominante telle qu'exposée dans le chapitre deux. Il en est de même pour le projet de souveraineté qui menace de fractionner et diviser le marché régio-

⁹¹-Arnaud Sales, opus cit., p. 33.

nal nord-américain. Nous ne saurions trop insister cependant sur la conclusion principale du chapitre un qui établissait que l'autonomie dont jouit la nouvelle petite bourgeoisie n'est que relative et que fondamentalement elle est liée à la bourgeoisie dont elle ne partage que des miettes du pouvoir et qu'elle est "en dernière analyse" (pour employer la formule chère aux structuralistes) directement intéressée au bon fonctionnement de l'économie capitaliste, bon fonctionnement qui aujourd'hui implique le non-fractionnement des marchés.

L'idéologie indépendantiste de la nouvelle petite bourgeoisie crée donc un antagonisme entre les intérêts propres de chacune des classes dominantes en présence. Dans cette conjoncture, les dirigeants du Parti Québécois sont naïfs de croire qu'ils pourront se servir de l'Etat comme tremplin ou comme outil pour mettre la main sur l'économie, i.e. se muer en bourgeoisie nationale, et avoir en plus la bénédiction des Américains.⁹² Cette naïveté découle d'une mauvaise évaluation du rapport de force. Et de plus - et c'est là l'erreur de certains analystes - la nouvelle petite bourgeoisie se trompe si elle croit pouvoir se servir de l'Etat comme instrument ou outil pour se transformer en bourgeoisie nationale. L'Etat n'est pas une chose manipulable à

⁹²-En ce sens, les "pèlerinages" de Monsieur Lévesque à New-York pour obtenir le soutien de Wall Street à la cause "historique" des Québécois sont non seulement quasi-ridicules mais révèlent en plus une faiblesse d'analyse presque atavique.

volonté par une classe particulière; il est d'abord l'expression des rapports de forces qui se meuvent au sein d'une formation sociale donnée. Et au Québec aujourd'hui, bien que ce rapport de force permette une autonomie relativement importante à la nouvelle petite bourgeoisie qui a pu imposer le français comme langue de travail et de direction dans les entreprises, et puisse permettre, dans une certaine mesure, le renouvellement du pacte fédéral, il y a une contradiction insurmontable entre le projet indépendantiste et la logique du capital monopoliste surtout américain.

Cette contradiction nous impose de poser le problème de la faisabilité de l'indépendance. Car loin de voir la loi 101 votée par la nouvelle petite bourgeoisie comme une étape à l'indépendance, nous devons envisager cette loi comme un possible empêchement à l'indépendance justement parce que c'est la nouvelle petite bourgeoisie qui a voté cette loi. On peut se demander en effet, si les professionnels du langage et les professionnels de l'Etat qui ont réalisé, par et dans le développement de l'Etat québécois depuis 1960, des objectifs raisonnables en tant que classe non-fondamentale (i.e. qui n'occupe pas, comme la bourgeoisie et le prolétariat une place centrale dans le M.P.C.) ne risquent pas de compromettre leur intérêt de classe en cherchant à mener à terme la nationalisation complète de leur Etat, c'est-à-dire en provoquant une réaction sévère, ou même militaire, de la part du capital canadien et américain.

Cela ne veut pas dire que l'indépendance est impossible. Cela veut dire cependant qu'il faut se demander si le Parti Québécois actuellement au pouvoir et qui représente les intérêts de la nouvelle petite bourgeoisie est encore intéressé à faire cette indépendance qui ne sert plus nécessairement son intérêt de classe. Après tout, les professionnels du langage ont acquis le français langue officielle du Québec et les professionnels de l'Etat pourront probablement obtenir plus de pouvoirs pour le Québec: un Etat québécois plus fort mais pas nécessairement indépendant.

Avant de conclure définitivement cependant, nous jugeons opportun de vérifier dans les textes le discours de la nouvelle petite bourgeoisie.

LE DISCOURS DE LA NOUVELLE PETITE BOURGEOISIE

Nous avons choisi, pour illustrer le discours idéologique de la nouvelle petite bourgeoisie, d'analyser premièrement trois textes importants produit par la Centrale de l'enseignement du Québec (C.E.Q.), sur la question linguistique au Québec. Le choix de cette centrale syndicale, que nous voulons représentative de la nouvelle petite bourgeoisie, s'explique non seulement parce que le métier d'enseignant correspond exactement à la définition que nous avons donnée de la nouvelle petite bourgeoisie, mais aussi parce que nous pensons que les enseignants, plus que tout autre groupe organisé, sont représentatifs de ce que nous avons appelé les professionnels de la langue.

Enfin, nous avons également choisi d'analyser le livre blanc du ministre Camille Laurin parce que ce texte du Parti Québécois, parti qui représente actuellement le mieux les intérêts de la nouvelle petite bourgeoisie et en particulier sa fraction technocratique, a marqué le coup d'envoi du débat sur le projet de loi no.1, qui allait devenir la loi 101. De plus, nous pensons que les élus du Parti Québécois incarnent plus que personne ces professionnels de l'Etat que nous avons décrits plus haut.

La C.E.Q. et la question linguistique - le discours des professionnels du langage.

En mai 1965, la Corporation des Instituteurs et Institutrices catholique du Québec, qui allait bientôt devenir la Corporation de l'Enseignement du Québec, présente son mémoire à la Commission B.B. Nous en sommes encore aux débuts de la révolution tranquille et la thèse que défend alors la C.E.Q. est celle des deux nations.

S'appuyant sur une définition culturelle de la nation comme un groupement humain ayant "une langue commune, une religion commune, des caractères similaires, mœurs, traditions, coutumes, philosophies communes, un mode de vie, un comportement social communs, des aspirations et volonté de vivre communes"⁹³ la Corporation affirme l'existence de deux nations distinctes au Canada, la nation canadienne-française ayant une culture propre, différente de celle de la nation canadienne-anglaise.

La Corporation, faisant siennes certaines considérations du rapport Tremblay, fait également une distinction entre la nation et l'Etat comme étant deux réalités de nature différente et ayant chacune leurs fins respectives. Cette conception de la séparation de la nation et de l'Etat sert de

⁹³-La Corporation des Instituteurs et Institutrices catholiques du Québec, "Mémoire à la Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme", document No. 1300-63, mai 1965, p. 26.

fondement à une explication de la faillite du régime fédéral:

Force nous est de dire que la confédération est une faillite. D'abord parce qu'elle associait deux éléments trop dissemblables et qu'elle a dû, en raison de l'inégalité numérique de ses parties, faire plus large la part à la majorité et glisser lentement vers une unification économique et administrative du pays préjudiciable aux intérêts de la communauté culturelle canadienne-française.⁹⁴

La solution alors proposée par la Corporation s'inscrit dans le cadre encore dominant d'une stratégie minoritaire du nationalisme canadien français. Elle propose que la Confédération maintienne la dualité culturelle du Canada; qu'elle lui donne une consécration officielle; et qu'enfin, l'Etat canadien organise la collaboration entre les deux nations. Traduite en propositions claires, cette stratégie recommandait que les francophones et les anglophones négocient dans le but d'amender et de refondre la Constitution canadienne. Cette nouvelle constitution devait permettre aux deux nations, culturellement différentes, de rester associées au sein d'un même Etat qui assure l'égalité aux deux peuples fondateurs. Ce grand projet, aux yeux de la Corporation, n'était réalisable que dans la mesure où le gouvernement central instituait le bilinguisme au niveau fédéral, ("le bilinguisme officiel et administratif, qui, en définitive, fonde le caractère constitutionnellement bilingue d'un pays")⁹⁵ et que les provinces reconnaissent les droits de la langue française. Les princi-

94-Idem, p. 33.

95-Idem, p. 57.

pales recommandations de la Corporation des Instituteurs étaient donc: a) que la nouvelle constitution, amendée et refondue, reconnaisse l'existence de deux nations au Canada; b) que le gouvernement fédéral devienne bilingue; c) que l'usage de la langue française devienne officielle au niveau des provinces. Il faudrait donc amender l'article 133 de l'A.A. N.B.

La thèse des deux nations ayant subi le sort que nous connaissons et le bilinguisme au niveau des provinces ayant été le fait exclusif du Québec, la C.E.Q. qui avait d'ailleurs exprimé des craintes que le bilinguisme ne soit pratiqué unilatéralement que par les francophones, allait très bientôt déchanter - comme beaucoup de Québécois - et abandonner sa stratégie défensive de type bilinguiste.

En mars 1970, la C.E.Q., devant une nouvelle commission d'enquête (provinciale cette fois) rejette "toute forme de bilinguisme qui n'aboutirait en définitive qu'à l'anglicisation graduelle et inexorable du Québec".⁹⁶ Ce revirement de la C.E.Q. rend compte des changements politiques qui viennent alors de se produire au Québec, l'émergence d'un parti qui porte en lui un projet nationaliste qui dépasse la défi-

⁹⁶-La Corporation des Enseignants du Québec, "Mémoire à la Commission d'Enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec", document D1123d, mars 1970, p. 59.

nitition culturelle de la nation et lui donne un but politique, l'indépendance du Québec. De plus, la C.E.Q. fait sien le projet du "groupe canadien-français" qui projette de "s'organiser lui-même en Etat":

Les Canadiens-français, en effet, n'ont jamais perdu de vue l'objectif qu'ils s'étaient fixé: la survivance et la propagation de la langue et de la culture françaises. Cette conscience commune s'est manifestée, de décennie en décennie, par une ferveur nationaliste à travers laquelle on découvre, au coeur du groupe francophone, une connaissance de sa situation de communauté culturelle et nationale distincte qui se concrétise, aujourd'hui plus que jamais, dans la volonté de constituer un jour une communauté politique indépendante.⁹⁷

L'analyse de la C.E.Q. est alors la suivante:

Au Québec (...) la majorité francophone se comporte en minorité. Les franco-québécois sont engagés dans un processus de "minorisation" et d'anglicisation. La langue des affaires est l'anglais, de même que la langue de travail dans la plupart des entreprises (...)⁹⁸

pour la C.E.Q. il appartient à l'Etat québécois d'intervenir:

Il nous semble donc évident que l'Etat, détenant le pouvoir politique que lui a conféré la nation, a comme premier devoir d'assurer le développement de la langue de la majorité des citoyens à tous les niveaux d'activité.⁹⁹

C'est pourquoi la C.E.Q. recommande que l'Etat prenne les mesures qui s'imposent pour:

que le Québec devienne officiellement unilingue français et que le pouvoir politique fasse en sorte que la langue française soit la seule langue indispensable à la vie politique et économique québécoise.¹⁰⁰

97-Idem, p. 28.

98-Idem, p. 21.

99-Idem, p. 50.

100-Idem, p. 51.

En ce qui concerne la vie politique, la francisation de ce secteur, c'est la francisation de l'Etat c'est-à-dire de l'administration publique et para-publique. Ainsi, les professionnels de la langue font front commun avec les professionnels de l'Etat. Cette alliance, qui prouve que les intérêts de ces deux groupes sont les mêmes, se traduit, au niveau du mémoire de la C.E.Q. par la revendication suivante:

Nous répétons que l'unilinguisme proposé suppose que le français soit langue d'usage, langue première de l'Etat québécois, la seule indispensable à sa vie politique et économique (...) Ainsi, nous concevons que le français soit la seule langue indispensable dans l'administration publique et para-publique (...) Dans cette optique, le gouvernement devrait rendre le français seule langue obligatoire pour postuler et obtenir un poste dans la fonction publique.¹⁰¹

Cette revendication démontre clairement que la C.E.Q. en tant qu'organisation professionnelle qui représente les professionnels de la langue partage les mêmes intérêts que les professionnels de l'Etat puisqu'ils appartiennent en définitive à la même classe sociale, la nouvelle petite bourgeoisie et que cette classe cherche à défendre sa survie même, en voulant s'assurer un domaine exclusif dans lequel elle peut exercer sa compétence particulière et ainsi mettre en valeur son capital culturel. Sa survie, et sa reproduction seront assurés dans la mesure où elle réussira à établir un monopole sur son marché propre, la nationalité.

101-Idem, p. 90-91.

Mais le monopole exclusif que veut exercer la nouvelle petite bourgeoisie sur les appareils d'Etat serait vain et inutile s'il n'avait pas son pendant dans le secteur privé:

Les éléments que nous avons exposés jusqu'à maintenant d'une politique linguistique seraient absolument inutiles si le français ne devrait vraiment la langue de la vie économique, industrielle et commerciale, des affaires, des services et des relations de travail. Quelle efficacité aurait pour la plupart des citoyens, une législation touchant tous les autres secteurs, mais qui ignorerait le temps passé au travail? Une telle législation partielle deviendrait vite caduque.¹⁰²

Constatant en effet¹⁰³ que plus de quatre administrateurs sur cinq sont anglophones (et que le cinquième, lui, est bilingue), que l'absence des francophones aux postes de commande dans l'entreprise privée se fait cruellement ressentir, et que même les cols bleus "subissent le fardeau d'avoir à s'adapter à une autre langue", la C.E.Q. dénonce la situation faite aux francophones qui les oblige à choisir entre un emploi et leur identité culturelle propre:

Le jeune homme qui compte faire carrière dans l'industrie se trouve devant un dilemme: il sent qu'il devra choisir entre son avancement personnel et la perte partielle de son identité linguistique et culturelle. Plus encore, cet homme ressent un profond sentiment d'aliénation...¹⁰⁴

102-Idem, p. 94.

103-Le mémoire de la C.E.Q. prend ici ses chiffres et ses données dans une série d'articles publiés par Lysiane Gagnon, "En première, une avant-première du rapport B.B. sur la vie économique", La Presse, les 22, 23, 24, 25 et 26 octobre 1968.

104-Idem, p. 100.

La francisation des entreprises (le français langue de travail) vise, dans une certaine mesure, le même objectif que la francisation de l'Etat, i.e. de la fonction publique québécoise. Elle veut assurer aux diplômés francophones du Québec des débouchés sur le marché du travail, des débouchés intéressants, i.e. des postes de direction, à l'usage de la nouvelle petite bourgeoisie qui prétend occuper les postes qui lui reviennent dans les sphères supérieures du pouvoir politique et économique. Bien sûr, la C.E.Q. parle au nom de TOUS les québécois et non seulement pour la nouvelle petite bourgeoisie. Mais c'est là le propre de toute classe qui veut faire accepter son projet particulier à l'ensemble des classes sociales de présenter son intérêt particulier comme l'intérêt universel de toutes les classes, ou du moins de celles dont elle veut obtenir l'alliance objective. C'est justement quand elle réussit cette mystification qu'elle se retrouve en position d'hégémonie.

En revendiquant la francisation de l'Etat et du travail au Québec, la nouvelle petite bourgeoisie défend d'abord son intérêt particulier puisque c'est elle qui a la formation suffisante pour occuper les fonctions administratives qu'une loi faisant du français la langue officielle du Québec lui rendra disponible.

Le gouvernement Bourassa cependant ne répondra pas à ses aspirations et la C.E.Q. le lui fait savoir sans détour:

La loi 63 et ce non moins cynique projet de loi 22 constituent deux gaffes monumentales à la dignité de la majorité francophone (...) la souveraineté culturelle passe d'abord par le respect de nous-mêmes et les Québécois de langue française n'ont que faire d'une souveraineté proclamée en principe, mais quotidiennement bafouée dans la réalité.¹⁰⁵

La souveraineté culturelle prônée par le gouvernement libéral de Robert Bourassa arrivait trop tard et revendiquait trop peu aux yeux de la C.E.Q. qui avait développé une analyse de la question linguistique qui resituait celle-ci dans le cadre de la question nationale considérée comme un tout et dont la question linguistique ne constituait qu'un élément, important certes, mais moins que la question économique. Un texte de 1976 situe le problème en ces termes:

La question linguistique doit donc être replacée dans le contexte global de la domination du Québec, domination à la fois économique et politique. Il serait faux et déplorablement vain de poser le problème en soi, comme si deux langues pouvaient être antagonistes par nature. C'est toute la question nationale avec ses dimensions économiques et politique qui doit être posée. (...) C'est pourquoi nous soutenons que la question linguistique au Québec doit se poser et se résoudre dans le cadre global du droit inaliénable du peuple québécois à disposer de lui-même, c'est-à-dire à son autodétermination politique, économique et socio-culturelle.¹⁰⁶

Ce texte syndical illustre bien ce que nous avons appelé le dépassement de la question culturelle. Le projet na-

¹⁰⁵-Centrale de l'enseignement du Québec, Mémoire de la centrale de l'enseignement du Québec sur le bill 22, Sainte-Foy, le 10 juin 1974, document D5484, p. 16.

¹⁰⁶-Henri Laberge, La question linguistique, élément de la question nationale, Document de travail préparé en mars 1976 en vue du colloque "Pour une école démocratique", Document D7002, octobre 1976, pp. 18-19.

tional québécois est un projet politique qui vise la création d'un Etat indépendant qui contrôle les leviers de son économie.¹⁰⁷ Aussi, il n'est pas étonnant que le Parti Québécois, qui a d'ailleurs été qualifié de "parti des membres de la C.E.Q."¹⁰⁸ ait reçu un appui enthousiaste de la part de la Centrale quand il a déposé son projet de loi sur la langue officielle au Québec. Le titre même du mémoire présenté à cette occasion, "La charte de la langue française est digne du Québec", illustre bien le soutien du Parti Québécois et à sa politique de la langue apportés par une Centrale qui dit pratiquer à son endroit une stratégie de la "main tendue et de l'oeil ouvert". Dans ce texte qui reprend l'analyse des textes précédents et que nous avons présentés, la C.E.Q. ajoute cependant que

la libération linguistique n'est pas suffisante en soi, toutes les libérations se tiennent mais celle-ci peut nous donner le goût de la dignité, de la liberté, au fond, le goût de nous-mêmes.¹⁰⁹

107-La C.E.Q. cependant a un discours plus socialiste que le Parti Québécois. Elle dénonce la domination du "capitalisme de monopoles, articulé sur une situation historique d'oppression nationale au Québec". Elle dénonce aussi "l'indigénisation" des francophones. Son analyse est donc beaucoup plus à gauche que celle du Parti Québécois qui ne dénonce pas ouvertement la domination de tous les capitalismes étrangers (seuls les Canadiens semblent étrangers, les Américains, beaucoup moins).

108-Hubert Sacy, La Presse, 11 janvier 1977, p. 5.

109-La Centrale de l'Enseignement du Québec, "La charte de la langue française est digne du Québec", document D-7167, juin 1977, p. 46.

Le gouvernement du Parti Québécois et la question linguistique
- le discours des professionnels de l'Etat.

Le premier texte législatif important que le gouvernement du Parti Québécois a déposé après l'élection du 15 novembre 1976 est le projet de loi no. 1, publié le 27 avril 1977. Ce projet de loi a été précédé d'un livre blanc sur "La politique québécoise de la langue française", déposé à l'Assemblée nationale par M. Camille Laurin, ministre d'Etat au Développement culturel, le 1^{er} avril 1977. C'est ce texte législatif que nous avons choisi de présenter parce que, premièrement, il constitue une synthèse de la question linguistique et, deuxièmement, parce qu'il expose le projet de société élaboré par le Parti Québécois.

Aussi, allons-nous diviser la présentation de ce texte en deux parties. La première portera sur l'analyse de la situation linguistique du français et des francophones au Québec, et la deuxième, sur le projet d'une société québécoise francisée que la loi 101 veut promouvoir et que le législateur a voulu faire reconnaître par un texte législatif qui consacre le français langue officielle du Québec.

La situation linguistique au Québec.

Pour tracer le portrait de la situation linguistique au Québec, le livre blanc de M. Laurin se fonde sur des analyses antérieures regroupées sous trois thèmes: a) la question démographique et le problème des immigrants; b) la question

économique; c) et la question politique.

En ce qui concerne l'évolution démographique du Québec, le livre blanc constate que les francophones représentent une fraction de plus en plus faible de la population canadienne et que leur croissance au Québec, à Montréal en particulier, est beaucoup moins rapide que celle des anglophones. On constate également que ce ne sont pas les anglophones d'origine britannique, mais les immigrants allophones qui sont responsables de cette tendance.

S'interrogeant sur les raisons qui poussent les immigrant à choisir la langue anglaise de préférence à la langue française au Québec, le livre blanc écarte les explications jugées simplistes telles que la xénophobie ou les "guerres de religions". Il préfère retenir l'explication suivante:

L'intégration d'une grande partie des immigrants au groupe anglophone dépend plutôt du fait que le pouvoir d'assimilation du groupe dominant est toujours plus fort que celui du groupe dominé. L'immigrant qui vient au Québec parce qu'il cherche à améliorer son sort et celui des siens sera porté à rallier la communauté qui semble la plus puissante, la plus influente et la mieux nantie. Langue des affaires et souvent condition essentielle à l'emploi, langue de la "promotion" sociale, l'anglais exerce sur l'immigrant un attrait compréhensible.¹¹⁰

La question démographique et le problème qui s'y rattache, de l'intégration des immigrants au groupe anglophone dominant, seraient liés à la question économique..

¹¹⁰- "La politique québécoise de la langue française", opus cit. p. 7.

Cette question est en effet centrale dans l'analyse de la situation que fait le livre blanc puisque le Parti Québécois, qui attache une grande importance à cette question, juge que la situation est critique. Reprenant les données fournies par les Rapports de la Commission Laurendeau-Dunton et de la Commission Gendron, le livre blanc constate en effet qu'au Québec l'anglais est la langue des affaires et que les francophones occupent dans les entreprises les petits emplois et qu'ils ont les faibles revenus.

Citant de larges extraits de ces rapports, le livre blanc rappelle les témoignages d'anglophones qui "affirment brutalement, comme un fait évident, que l'anglais est la langue du Canada et des affaires, qu'il faudra bien que les francophones s'en rendent compte et l'acceptent".¹¹¹ Le livre blanc retient l'exemple suivant:

Peu à peu, il y aura de moins en moins de gens qui ne parleront que le français et de plus en plus qui parleront anglais. Le Québec fait partie non seulement du Canada mais aussi de l'économie nord-américaine; le courant économique le forcera à s'industrialiser de plus en plus et à bien connaître la langue du commerce. Cette langue commerciale, je crois qu'il faut l'admettre, sera l'anglais dans l'économie nord-américaine.¹¹²

Cet appel "représentatif" à l'assimilation est doublé d'une autre injure: les francophones sont mal payés et végè-

¹¹¹-Idem, p. 8.

¹¹²-Le témoignage est tiré du Rapport B.B. (p. 50) et cité par le livre blanc, opus cit. p. 8.

tent dans les emplois subalternes. A ce propos, le livre blanc cite à nouveau le rapport B.B. (p. 201):

La langue anglaise est celle des postes supérieurs, donc la langue de promotion. Plus on monte dans la hiérarchie, plus on doit utiliser l'anglais: "le marché est structuré de sorte que le français domine en bas de l'échelle; que le bilinguisme s'impose au palier moyen et que l'anglais domine au faite de l'échelle."¹¹³

De plus, à instruction égale, le francophone est désavantagé:

De deux personnes qui ont le même degré d'instruction (...) la première personne peut se développer dans le domaine technique et prendre la première promotion, tandis que l'autre s'attarde à apprendre une deuxième langue."¹¹⁴

Cette situation économique-défavorable pour les francophones est renforcée par le pacte fédéral parce que le Québec ne représente qu'une province sur dix dans la confédération et que le français "n'est guère une préoccupation quotidienne dans les neuf autres provinces".¹¹⁵

En plus de dénoncer le gouvernement fédéral qui s'immisce de diverses manières dans la question linguistique, au Québec, le livre blanc émet de sévères critiques à l'égard de la politique de bilinguisme mise en place par le gouvernement Trudeau. "L'aventure du bilinguisme" dans laquelle s'est lancée le gouvernement canadien n'a pas été imitée par les gouvernements des provinces et a été boudée par le monde des affaires.

¹¹³-Idem, p. 8.

¹¹⁴-Idem, p. 8.

¹¹⁵-Idem, p. 8.

En somme, le projet d'un Canada bilingue est un échec, "un écran de fumée qui masque bien mal le fait que le Canada et l'Amérique sont anglophones"¹¹⁶ et dont le Québec seul a fait les frais.

En résumé, l'analyse que fait le livre blanc de la situation est la suivante: les francophones sont de plus en plus minoritaires au Canada parce que les immigrants qui viennent au Québec s'intègrent au groupe anglophone dominant étant donné que l'anglais est la langue dominante de l'économie. Le pacte fédéral renforce cette domination et la politique des langues officielles que le gouvernement d'Ottawa a mis en place n'a été qu'un écran de fumée qui n'a pas modifié en profondeur les inégalités de chance entre les deux groupes linguistiques du pays.

Un Québec essentiellement français.

A partir de cette évaluation de la situation, le livre blanc proclame que l'Etat québécois, "en tant que principal gardien du bien commun"¹¹⁷, doit intervenir pour assurer la "continuité historique (qui) n'est pas la répétition de la survivance".¹¹⁸ Cette rupture avec la survivance est exprimée par la critique que fait le livre blanc de la loi 22 de Robert Bourassa:

¹¹⁶-Idem, p. 9.

¹¹⁷-Idem, p. 7.

¹¹⁸-Idem, p. 6.

Par dessus tout, la loi 22 avait le tort de poursuivre en même temps deux objectifs divergents: l'un de francisation du Québec et l'autre, de bilinguisme institutionnel. En somme, on concevait le Québec à la fois comme l'une des divisions administratives d'un Etat bilingue (le Canada) et comme l'Etat national des Canadiens-français.¹¹⁹

Or, la loi 101 rompt avec cette vision car la charte du français qui se veut "une vigoureuse affirmation de la primauté de la langue française au Québec"¹²⁰ implique que les Québécois cessent de se définir comme minorité au sein du Canada, mais seulement comme majorité au Québec. Une majorité qui entend respecter ses minorités, leurs langues et leurs cultures, mais qui entend avant tout affirmer que le Québec est d'abord français. Une majorité qui "veut simplement assurer une communauté foncièrement d'expression semblable à celle que l'on retrouve d'ailleurs dans toutes les sociétés normales".¹²¹ Ce principe de normalité invoqué par le livre blanc s'inspire de l'histoire, de notre histoire dont l'actuel gouvernement se veut l'héritier:

Le Gouvernement du Québec ne prétend donc pas reprendre à zéro un problème qui a accompagné l'histoire de notre société depuis ses origines. Il part d'une donnée historique qui nul ne saurait contester. De ces assises assurées par l'histoire et le droit, le Gouvernement du Québec veut tirer les conséquences, et prévoir l'avenir. N'est-ce point, en cette matière comme dans toutes les autres, le devoir premier du législateur?¹²²

¹¹⁹-Idem, p. 13.

¹²⁰-Idem, p. 13.

¹²¹-Idem, p. 11. L'expression "société normale" reprend l'idée affirmée par Pierre Bourgault dans un texte cité plus haut.

¹²²-Idem, p. 10.

Or, l'avenir du Québec, repose sur la reconnaissance de la langue française, "langue de notre société depuis ses origines, langue de la majorité, seule langue officielle, langue de tous les actes de la vie publique"¹²³ parce que le "français est au Québec un milieu de vie. Et un milieu créateur".¹²⁴ Pour atteindre cet objectif, "il est nécessaire que l'Etat intervienne".¹²⁵

Il est capital qu'il en soit ainsi. En effet, si les intentions de la charte doivent avoir une portée décisive pour la société québécoise, c'est bien d'abord à l'ensemble des corps publics qu'il revient d'en comprendre les intentions, de les traduire dans des actions concrètes de la vie quotidienne. Les efforts de l'administration publique pour donner au français son nouveau statut dans l'ensemble de l'économie et de la société auront un très grand effet d'entraînement.¹²⁶

La francisation du Québec, qui s'inscrit dans le déroulement "normal" de l'histoire, ne peut être assurée que par l'intervention de l'Etat qui, comme première mesure, doit se franciser lui-même. La francisation de l'Etat est assurée par la loi 101 qui fait du français la langue officielle du Québec, c'est-à-dire la langue d'usage de l'administration publique provinciale et de ses composantes locales et régionales. L'Etat devra donc désormais ne légiférer qu'en français de même que les institutions, services et corporations

123-Idem, p. 13.

124-Idem, p. 11.

125-Idem, p. 9.

126-Idem, p. 14.

qui y sont rattachés ne pourront fonctionner que dans la langue officielle, exception faite de certains services qui seront offerts à la minorité anglophone dans la langue de celle-ci. Mais, la francisation de l'Etat n'est qu'une première étape puisque l'Etat "donne d'abord l'exemple de la francisation".¹²⁷ Il est explicitement entendu que le projet de francisation du gouvernement Lévesque dépasse le strict cadre de l'appareil gouvernemental et vise à la francisation de l'ensemble de la société.

En effet, en plus de la francisation de l'Etat, en plus de la francisation de l'enseignement - et tout en reconnaissant des droits aux anglophones dans ce domaine - la loi 101 vise à la francisation de l'économie, c'est-à-dire à faire du français la langue des entreprises et des relations de travail.

La francisation des relations de travail vise à créer un milieu de travail authentiquement français puisque toutes les communications entre les employeurs et les employés devront se faire dans cette langue. Cela comprend évidemment la convention collective qui devra être rédigée en français et négociée par un syndicat qui traite avec les syndiqués en français.

La francisation des entreprises, obligatoire pour les entreprises de cinquante employés et plus, constitue "l'élément le plus important et le plus lourd de conséquences pour

¹²⁷-Idem, p. 14.

l'évolution de l'économie du Québec et de la vie de travail de la majorité des Québécois".¹²⁸ Elle vise surtout à permettre l'accès aux francophones aux postes supérieurs de la gestion et de l'administration des entreprises. La loi 101 déborde d'emblée la question culturelle. Elle constitue un instrument de promotion économique des Québécois. Elle recommande en effet que:

- a) les dirigeants et le personnel de l'entreprise aient une connaissance satisfaisante de la langue française.
- b) le nombre des Québécois capables de s'exprimer en français augmente à tous les niveaux de l'entreprise, y compris au sein du conseil d'administration.
- c) les documents relatifs au travail (manuels, catalogues etc.) utilisés dans l'entreprise soient en français.
- d) les entreprises doivent communiquer en français aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, avec les fournisseurs et les clients.
- e) le français doit être la langue de la publicité.

En somme, la loi 101 prétend faire du français une langue officielle qui ne confinerait pas l'usage de cette langue à une fonction de façade. Le français ne sera pas qu'un moyen d'expression culturel (folklorique), il sera la langue quotidienne des individus et des institutions dans un Québec dont non seulement le paysage aura été francisé, il sera aussi l'outil qui favorisera "la reconquête par la majorité francophone du Québec de l'emprise qui lui revient sur les leviers de l'économie".¹²⁹

¹²⁸-Idem, p. 14.

¹²⁹-Idem, p. 13.

CONCLUSION

L'analyse du discours de la nouvelle petite bourgeoisie révèle l'ambivalence de sa position. En tant que professionnels du langage et professionnels de l'Etat, les représentants de la nouvelle petite bourgeoisie ont une compétence particulière, un capital, intellectuel, à mettre en valeur. Ils ne peuvent le faire qu'en protégeant leur marché national c'est-à-dire en faisant du français la langue "de tous les actes quotidiens au Québec" et en s'assurant le contrôle d'un Etat québécois souverain. La position de la nouvelle petite bourgeoisie sur la question linguistique et la question nationale apparaît donc en opposition avec la volonté d'uniformisation de la bourgeoisie dont le marché est pan-canadien et nord-américain et pour qui, par conséquent, la langue dominante, la lingua franca, dans les affaires doit être l'anglais, et l'Etat fort doit être fédéral.

Pourtant, si l'affirmation de cette volonté d'être différent - qui correspond à la nécessité matérielle de la nouvelle petite bourgeoisie d'exercer sa compétence particulière - exprime une opposition réelle entre certains intérêts de la bourgeoisie et certains intérêts de la nouvelle petite bourgeoisie, nous avons constaté que les oppositions entre les deux discours se situent à un certain niveau. En effet, les positions sur la question nationale et linguistique, et sur la question politique, semblent irréconciliables. En ce qui concerne la question "économique", cependant les oppositions,

au niveau du discours, s'atténuent considérablement et se muent en positions complémentaires puisque ce que réclame la nouvelle petite bourgeoisie vise principalement à lui permettre de jouer son rôle dans l'économie capitaliste en Amérique et non à remettre en cause les rapports capitalistes actuels.

En somme, les contradictions que nous avons pu déceler dans le discours de cette classe semblent refléter les contradictions objectives qui caractérisent la nouvelle petite bourgeoisie québécoise. Elle a en effet des intérêts propres à défendre; ces intérêts la placent en situation de conflit avec la bourgeoisie sur certaines questions (ici, la langue et le statut constitutionnel du Québec). Mais, ces oppositions - qui reflètent l'autonomie dont jouit la nouvelle petite bourgeoisie - s'estompent quand se pose le problème de l'économie qui dans le mode de production capitaliste est l'instance dominante en dernière analyse: la question économique apparaît comme la barrière qui marque la limite de l'autonomie de la nouvelle petite bourgeoisie par rapport à la bourgeoisie; quand cette limite est atteinte, la nouvelle petite bourgeoisie n'est plus autonome (même relativement) mais dépendante et intéressée.

Dans le chapitre suivant, nous allons exposer comment nous voyons l'articulation particulière de ces oppositions et de cette complémentarité qui caractérisent la contradiction entre la nouvelle petite bourgeoisie et la bourgeoisie. Ceci est fondamental car la question pourrait bien devoir se for-

muler dans les termes suivants: sans la nouvelle petite bourgeoisie il n'y aurait pas de projet d'indépendance au Québec mais, pour préserver ses intérêts de classe, la nouvelle petite bourgeoisie pourrait faire obstacle à l'indépendance du Québec! Ou, l'indépendance ayant été rendue possible par la nouvelle petite bourgeoisie, la nouvelle petite bourgeoisie pourrait rendre l'indépendance impossible...!

6

"Je ne veux à aucun prix déranger
mon plan... je dérange plutôt la
vie que mon plan".

Minkowski

CHAPITRE IV

LE SENS COMMUN

OU

LA TRADUCTION DES DISCOURS DOMINANTS

INTRODUCTION

Ce quatrième et dernier chapitre ne propose pas d'hypothèse nouvelle, il n'en est pas moins essentiel à notre démarche. Il vise, en effet, à clarifier les chapitres précédents et à les systématiser. Pour atteindre cet objectif, nous proposons d'abord une synthèse des hypothèses élaborées au début de cette thèse et enfin, une vérification de celles-ci au niveau de la traduction du discours idéologique de la bourgeoisie, et du discours idéologique de la nouvelle petite bourgeoisie en sens commun (cf. Gramsci, chapitre 1).

Si en effet, nous revenons à notre hypothèse de départ, à partir de laquelle nous avons tenté de démontrer que la question linguistique au Québec, et le débat sur cette question suscité par le projet de loi 101 s'inscrivent dans le cadre d'une lutte hégémonique entre deux classes sociales dominantes ayant chacune des intérêts propres et cherchant, pour défendre et promouvoir ces intérêts particuliers, à imposer, par leurs discours, leurs visions particulières, nous avons constaté que celles-ci ne sont pas gratuites, elles correspondent aux intérêts objectifs de ces classes: un discours idéologique a nécessairement un fondement matériel. C'est ce que nous avons voulu démontrer dans les chapitres précédents en mettant en lumière les intérêts matériels qui correspondent aux discours autant de la bourgeoisie que de la nouvelle petite bourgeoisie. Le fédéralisme de l'une est lié à la nécessité de conserver un marché pan-canadien intégré

au marché régional nord-américain, sous-division du marché mondial; et le nationalisme de l'autre est lié à la nécessité pour la nouvelle petite bourgeoisie de mettre en valeur sa compétence particulière, son savoir dont la langue française est une composante essentielle, dans le cadre de son marché national, le Québec.

La question linguistique ne peut donc pas être isolée dans le discours idéologique. Elle dépasse le cadre étroit de la question culturelle, et même celui de la question nationale. Elle fait partie intégrante du discours et elle s'articule aux autres éléments de ce discours. La question linguistique n'est donc pas indépendante, et ne peut être considérée comme telle, étant liée aux questions politique et économique. Elle s'intègre dans un discours de classes et c'est pourquoi nous avons voulu la resituer dans ce tout.

C'est pourquoi, dans les chapitres deux et trois, nous avons analysé les discours de la bourgeoisie et de la nouvelle petite bourgeoisie en mettant l'accent sur la question linguistique certes, puisqu'il s'agit du point de départ de cette thèse, mais en insistant sur la vision d'ensemble produite par chacun de ces discours, et aussi par rapport aux fondements matériels de ces discours.

Dans le présent chapitre, nous allons reprendre et systématiser l'analyse de ces deux discours en fonction du modèle que propose Gramsci pour l'analyse de l'idéologie.



Aussi, comme les chapitres précédents reposaient sur l'analyse de discours au niveau de la philosophie, nous allons tenter de révéifier nos hypothèses au moyen de l'analyse de la traduction de ces discours en sens commun. Cette vérification se fera à partir d'une grille d'analyse que la synthèse des chapitres précédents nous aura permis d'élaborer. Cette construction de la grille d'analyse fait l'objet de la première partie de ce chapitre.

SYNTHÈSE DU DISCOURS PHILOSOPHIQUE

Reprenons d'abord le modèle d'analyse de Gramsci.

Nous allons actualiser celui-ci, c'est-à-dire nous en servir pour faire le point, la synthèse de notre démarche jusqu'ici. Il s'agit en fait de résumer les concepts élaborés au chapitre I et de les articuler avec les conclusions auxquelles nous ont mené nos analyses du discours de la bourgeoisie au chapitre II et de la nouvelle petite bourgeoisie au chapitre III. Cette synthèse doit nous permettre de construire la grille d'analyse que nous voulons utiliser en deuxième partie de ce chapitre et qui nous permettra de tirer des conclusions nouvelles qui permettront de mieux comprendre la situation actuelle.

Synthèse.

A partir du modèle d'analyse de l'idéologie proposé par Gramsci et adopté par nous, nous avons tenté de cerner la réalité québécoise en partant du débat sur la question linguistique. Nous avons, au chapitre I, identifié deux classes dominantes qui au Québec occupent presque entièrement à elles seules l'espace idéologique de la lutte hégémonique. Nous avons constaté que ces deux classes dominantes, la bourgeoisie canadienne et la nouvelle petite bourgeoisie québécoise, ont, sur la question nationale des positions opposées qui se traduisent par une lutte politique. Cette opposition clairement exprimée au niveau politique correspond, au niveau structurel, à des intérêts de classes particuliers et opposés déterminés

par la situation objective propre à chacune et qui se reflètent au niveau des discours.

Notre analyse du discours idéologique de la bourgeoisie a tenté de mettre en évidence les rapports entre le discours et les conditions matérielles objectives de cette classe dans une perspective historique. Les éléments du discours de la bourgeoisie actuelle, et la logique interne qui les cimente ont été saisis dans leur développement historique. Les fils conducteurs de cette analyse ont été la logique de la marchandise et les transformations de cette logique par le passage du capitalisme du stade de la concurrence au stade du monopole. Nous avons affirmé que, arrivé à ce stade, le capitalisme est caractérisé par un mode bien déterminé d'organisation de l'unité productive, la firme multinationale. Nous avons aussi soutenu que la base matérielle de ce stade de développement du mode de production capitaliste était le marché mondial; que l'idéologie productiviste, qui impose la prédominance de l'utilité, qui domine alors vise le gommage du différent et que la volonté qui en découle est l'uniformisation que nous avons qualifiée de politique de la multinationale.

Aussi, parce que nous avons affirmé que la bourgeoisie qui réside au Québec n'est pas québécoise mais canadienne et aussi que les différentes fractions qui la compose, monopoliste et non-monopoliste, sont dépendantes du capital multinational américain et liées à lui dans le cadre du marché régional nord-américain, division du marché mondial. Nous avons formulé

l'hypothèse que le discours produit par la bourgeoisie canadienne reproduit la logique productiviste du capital multinational d'où découle une volonté d'uniformisation qui tend à rayer le différent y compris les différences nationales et linguistiques.

- Pour vérifier ces affirmations nous avons produit une analyse des conditions objectives du capitalisme de monopole au Canada aujourd'hui et enfin une analyse du discours idéologique produit par les intellectuels organiques liés à la bourgeoisie monopoliste dominante des deux côtés de la frontière, d'une frontière qui nous est apparue de plus en plus illusoire.

Pour réaliser cette analyse du discours de la bourgeoisie, nous avons fait un certain nombre de choix. Premièrement, il a fallu choisir les structures idéologiques les plus représentatives de la bourgeoisie de monopole dominante. C'est pourquoi notre choix s'est porté sur la Commission trilatérale parce que ses fondateurs et les membres qu'elle représente sont les plus importants représentants mondiaux, mais surtout américains, du capital monopoliste et sur l'Institut C.D. Howe qui occupe une fonction analogue à l'usage de la bourgeoisie canadienne. Le premier choix a déterminé le second puisque le matériel idéologique alors disponible - les rapports de ces deux organisations - était limité. Evidemment, nous n'avons pas analysé l'ensemble de leurs publications, mais celles qui étaient les plus pertinentes et qui se rapportaient le plus étroitement possible à notre thème général, c'est-à-dire la

question linguistique.

Enfin, en ce qui a trait à l'analyse de l'idéologie proprement dite, nous avons choisi d'étudier le discours au niveau de ce que Gramsci a appelé la "philosophie". Bien que pour nous cette expression soit quelque peu dépassée et que nous aurions préféré utiliser l'expression de discours rationnel plutôt que discours philosophique, nous reconnaissons qu'au niveau du concept, les deux formulations recouvrent une même approche de la réalité.

L'analyse que nous avons faite de ces deux textes nous a permis de tirer certaines conclusions. Pour fin d'analyse nous choisissons maintenant de les regrouper sous trois grand thèmes: le culturel, le politique et l'économie. Chacun de ces thèmes nous permettra de mieux situer comment se manifeste la logique de l'uniformisation dans le cadre du débat national actuel au Québec.

Au niveau culturel, le concept qui ressort du discours bourgeois à ce niveau, i.e. au niveau du discours rationnel, est le concept de lingua franca utilisé par le professeur Breton dans son analyse pour l'Institut C.D. Howe. A partir d'une analyse "économique" de la question linguistique, ce texte réduit le problème de la langue au Québec à une question comptable. Le message qu'il livre essentiellement est que la lingua franca, la langue dominante (il faut comprendre la langue des affaires) en Amérique, dans toute l'Amérique, et dans le monde, est l'anglais. Appliquant sa logique "économique",

Breton conclut que l'apprentissage de cette lingua franca constitue un meilleur investissement que l'apprentissage du français et procure un taux de rendement beaucoup plus grand. En somme, celui qui détient le meilleur porte-feuille d'actions linguistiques, celui qui parle anglais, sera celui qui aura le plus de chance de jouer un rôle dans le monde des affaires. La question culturelle, ici linguistique, est donc en équation et réduite à une marchandise qu'il est plus facile de vendre sur le marché mondial si elle est comparable, identique à celle produite dans la métropole dont nous ne sommes qu'une province.

Au niveau politique, le concept que nous avons retenu est celui de "parochialism" que nous pourrions traduire par l'expression "esprit de clocher", ou paroissialisme. Ce concept mis au point par Huntington pour la trilatérale part du principe que la trop grande participation démocratique des minorités au processus politique crée une surcharge du système politique qui ne peut plus alors fonctionner efficacement, i.e. assurer l'autorité, parce qu'il doit répondre à trop de besoins différents et contradictoires. Or, pour servir efficacement la firme multinationale, l'Etat ne doit pas se dissoudre dans la politique des partis, surtout de gauche. Il doit être stable et pour assurer la stabilité de l'Etat. Le système politique doit écarter les revendications des minorités à l'intérieur des frontières nationales déjà existantes. Le concept de paroissialisme ne s'applique pas seulement à ces

minorités nationales, comme les Noirs aux U.S.A. et les Canadiens-français au Canada; il vise aussi à briser les frontières nationales qui sont autant de freins à l'instauration d'un ordre international stable et à la coopération entre les "régions". Le concept de paroissialisme cache donc essentiellement une volonté politique de faciliter le développement du marché mondial. Le concept de paroissialisme mis au point par la Commission trilatérale exprime l'anti-nationalisme du grand capital transnational. Enfin, au niveau économique, le concept central est évidemment celui de marché mondial que les technocrates au service de la trilatérale traduisent pudiquement par la coopération économique entre les régions. Il n'est pas besoin de beaucoup fouiller ce concept pour comprendre que, dans la réalité canadienne, cela signifie que le Canada constitue un tout dont chaque région fait partie intégrante et est liée par des liens économiques qu'il serait impossible de rompre sans briser le marché pan-canadien et même nord-américain.

En résumé donc, le discours de la bourgeoisie est celui de l'uniformisation et est déterminé par la nécessité structurelle de développer le marché mondial. Cette logique est présente à tous les niveaux du discours. Dans le discours "rationnel", elle se manifeste plus spécifiquement au plan culturel, où elle est incarnée par le concept de lingua franca; au plan politique par le concept de paroissialisme i.e. l'anti-nationalisme; et au plan économique par le concept de coopération qui est synonyme de marché mondial. Le gommage du diffé-

rent qu'on nous propose c'est tout simplement de parler anglais, de renoncer à l'idée dépassée de nous constituer en nation souveraine et enfin de nous intégrer totalement dans l'économie nord-américaine.

Notre analyse du discours de la nouvelle petite bourgeoisie a suivi un cheminement analogue à l'analyse du discours de la bourgeoisie. D'abord, c'est le discours rationnel que nous avons étudié à partir de textes, matériel idéologique, produits par les penseurs de la Centrale de l'Enseignement du Québec et ceux du Parti Québécois. Ces organisations, en tant que structure idéologique de la nouvelle petite bourgeoisie, ont été choisies parce que les fonctions qu'elles occupent sont étroitement liées aux rôles que notre définition de cette classe leur attribue en tant que professionnels du langage et professionnels de l'Etat. Deuxièmement, nous avons également regroupé nos conclusions sous les trois thèmes utilisés pour l'analyse précédente, i.e. le culturel, le politique et l'économique. Cette division du discours pour fin d'analyse a fait ressortir les trois concepts principaux autour desquels s'articule le discours de la nouvelle petite bourgeoisie actuelle au Québec, et qui sont les concepts de Nation, d'Etat et de participation économique.

Dans son ensemble, le discours de la nouvelle petite bourgeoisie nous paraît confirmer l'hypothèse formulée à son sujet et que nous avons discutée au chapitre trois. Cette classe en effet, pour assurer la mise en valeur de sa compé-

tence particulière, le savoir dont la langue est une composante essentielle, et donc pour assurer sa survie en tant que classe, tient un discours qui est nettement en contradiction avec la volonté d'uniformisation nécessaire au capital monopoliste et qui correspond également à des intérêts matériels de classes opposés.

Il y a donc une contradiction certaine entre la bourgeoisie et la nouvelle petite bourgeoisie. Cette contradiction est structurelle: les intérêts matériels sont opposés, et se reflètent aussi au niveau du discours. La question qui se pose alors pour nous est de savoir si cette contradiction est antagonique ou non, c'est-à-dire de savoir si les intérêts opposés de ces deux classes qui s'affrontent actuellement sont irréconciliables ou non. Pour tenter de répondre à cette question vitale pour nous, il faut démêler le noeud de la contradiction et analyser chacun de ses éléments séparément, c'est-à-dire tenter d'identifier, au niveau du discours, les points précis où se manifestent les oppositions et les points où il n'y a pas d'opposition véritable mais complémentarité. Cet exercice qui est rendu techniquement possible par la division du discours, thème par thème, permettra d'identifier plus clairement les oppositions et la complémentarité entre les deux discours et aussi au niveau objectif en autant que nous acceptons l'hypothèse que le discours renvoie aux conditions objectives, matérielles d'une classe sociale.

Avant d'en arriver cependant à l'analyse comparée de ces deux discours, celui de la bourgeoisie et celui de la nouvelle petite bourgeoisie, il nous faut, comme nous l'avons fait plus haut pour le discours de la bourgeoisie, identifier les concepts qui composent ce discours et qui correspondent à chacun des thèmes choisis puisque nous ne pouvons comparer que des choses comparables.

Au niveau culturel, le concept central qui apparaît dans le discours de la nouvelle petite bourgeoisie est celui de nation et plus précisément celui de langue nationale puisque la nouvelle petite bourgeoisie assure la pérennité de la position traditionnelle de la petite bourgeoisie québécoise pour laquelle langue et nation sont indissociables. Cependant, comme nous l'avons souligné dans le chapitre trois, le contenu du nationalisme québécois est maintenant différent puisque les Québécois se considèrent aujourd'hui comme majoritaires au Québec (chez nous) et non plus comme Canadien français minoritaires dans un Canada anglophone. Cette nouvelle vision des rapports entre les deux groupes ethniques au Canada a précipité le rejet du bilinguisme et imposé l'unilinguisme français comme étant la situation normale pour les Québécois. La langue, la langue française reste donc une des composantes essentielles au nationalisme parce que c'est sur la reconnaissance officielle de celle-ci que repose principalement l'affirmation de la nation.

Au niveau politique, le concept dominant est celui d'Etat. Ce concept est lié à celui de nation. Si la langue en effet permet de s'identifier à la nation, l'Etat lui doit garantir par des lois l'expression de la langue et donc l'affirmation de la nation souveraine. Le rôle de l'Etat cependant va plus loin que la défense de l'expression culturelle de la nation, il doit assurer des débouchés à ceux qui n'ont d'autre capital que leur savoir. Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, l'Etat québécois a, dans une première étape, joué ce rôle directement en faisant de la fonction publique le principal débouché des diplômés francophones au Québec. Dans une deuxième étape, il devra mettre en place les moyens qui rendront possible l'accès de ces diplômés à "l'emprise qui leur revient sur les leviers économiques", c'est-à-dire de faire en sorte que le secteur privé s'ouvre de plus en plus à ceux qui ont les connaissances pour y jouer un rôle de premier plan. Dans un cas comme dans l'autre, l'Etat se fait le principal moteur de la promotion sociale de la nouvelle petite bourgeoisie. C'est pourquoi, celle-ci considère l'Etat comme son instrument de promotion. Et la nationalisation de celui-ci, d'où découle le projet d'indépendance, deviendrait le moyen d'assurer l'exercice de la compétence particulière de la nouvelle petite bourgeoisie en lui assurant un marché national garanti par des frontières dont le nouvel Etat national serait le gardien.

Enfin, au niveau économique, le concept que la nouvelle petite bourgeoisie québécoise met de l'avant est celui de participation économique. Pour en saisir le sens, il faut revenir à l'analyse de la situation économique du francophone au Canada et au Québec développée à partir du rapport de la Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme en 1965 et depuis. Le tableau de la situation que ces analyses dressaient, démontrait que les Canadiens français occupaient le bas de l'échelle des revenus et qu'ils étaient dans l'ensemble exclus des postes supérieurs de direction et d'administration dans le secteur de l'activité économique. La révolution tranquille et la modernisation de l'État québécois qui l'accompagne va aider à corriger partiellement cette situation en permettant aux Québécois, qui sont de plus en plus instruits depuis la réforme du système d'enseignement apportée par le rapport Parent, d'accéder à des postes de directions importants dans une fonction publique qui s'est considérablement développée et aussi dans les secteurs économiques contrôlés par l'État. L'Hydro-Québec en est le meilleur exemple. Malgré cette percée, l'entreprise privée qui contrôle très majoritairement le monde des affaires, qui exerce en somme un monopole sur l'économie québécoise, reste un club très privé, très exclusif et qui fait peu de place, et surtout peu de bonnes places aux francophones qui, quand ils appartiennent à la bourgeoisie, sont concentrés dans la fraction non-monopoliste du capital, et quand ils appartiennent à la bour-

geoisie monopoliste, sont concentrés dans les fonctions de possession du procès de travail tandis que les fonctions de propriété économiques sont exercés par les étrangers. De plus, les francophones qui appartiennent à la bourgeoisie ne constituent pas une bourgeoisie québécoise mais une fraction ethnique de la bourgeoisie canadienne avec laquelle ils partagent une même vision d'un Canada uni par le pacte fédéral.

En somme, la nouvelle petite bourgeoisie se sent exclue du secteur économique non seulement parce qu'elle n'a pas accès à des postes qui lui sont fermés tout simplement parce qu'elle est francophone mais aussi parce que même la fraction ethnique francophone de la bourgeoisie considère qu'il faut être au moins bilingue pour répondre aux besoins d'un marché qui ne peut être réduit aux frontières du Québec mais doit s'étendre à tout le Canada et à l'Amérique du Nord.

L'Etat québécois en faisant du français la langue du travail au Québec, et ce autant pour les simples travailleurs que pour les administrateurs, vise, en faisant du français la langue des affaires, à renverser cette situation. La francisation des entreprises en effet, non seulement va-t-elle briser cette barrière, mais, plus encore, va-t-elle assurer aux francophones qui ont la compétence, i.e. aux éléments de la nouvelle petite bourgeoisie qui possèdent le savoir, un avantage sur les unilingues anglais. La loi 101 permettra donc à la nouvelle petite bourgeoisie d'exercer sa compétence particulière non seulement dans les appareils d'Etat mais aussi d'étendre

celle-ci au secteur privé. Cette ambition ne vise donc pas au renversement du capitalisme mais à la participation d'une classe jusqu'à présent exclue, à la gestion, en français, du capital au Québec. Au niveau économique, la nouvelle petite bourgeoisie ne s'attaque pas au marché mondial, elle veut simplement pouvoir y jouer un rôle, avoir du poids, avoir "l'emprise qui lui revient sur les leviers de l'économie". En somme, elle ne souhaite rien de plus que de gérer en français le capital anglo-américain c'est-à-dire la participation économique.

A partir de cette synthèse des deux discours dominants, nous pouvons construire une première grille d'analyse illustrée à la page suivante.

Cette grille d'analyse, qui schématise les deux discours, permet de voir que le noeud de la contradiction qui oppose bourgeoisie canadienne et nouvelle petite bourgeoisie québécoise révèle, examinée par thèmes, que les oppositions sont importantes au niveau culturel et au niveau politique. Les concepts de lingua franca et de langue nationale, la langue française constituant au Québec l'essentiel de la définition culturelle de la nation, expriment une opposition irréductible dont le titre d'un des ouvrages que nous avons utilisé au chapitre III, "Le choc des langues", donne une impression exacte. De même, au niveau politique, le concept de paroissialisme, exprimant le mépris pour toutes manifestations de provincialisme, heurte le projet de création d'un Etat national souve-

GRILLE D'ANALYSE

Le discours idéologique des classes dominantes

Discours de la bourgeoisie
canadienneDiscours de la nouvelle petite
bourgeoisie québécoise

Thème général:

La logique de l'uniformisation

La revendication de la
différence

Fondement matériel:

La logique de la marchandise
au stade monopoliste du capital
(à l'ère de la multinationale):
le marché mondialLa mise en valeur d'une compé-
tence particulière (la langue
française): le marché national
québécois

Position politique:

Le fédéralisme

La souveraineté

Thèmes particuliers:

le Culturel

lingua franca ← opposition → Nation
ou
langue nationale

la Politique

paroissialisme ← opposition → Etat
ou
Etat national

l'Economique

la coopération économique → complémentarité ← la participation économique

rain au Québec. Ce qui caractérise la contradiction à ces deux niveaux c'est essentiellement que le projet d'unité linguistique et politique de la bourgeoisie vise à réaliser le marché mondial, ou sa sous-division régionale, le marché Nord-Américain dont le marché pan-canadien est partie intégrante et intégrée, et que le projet de création d'un Etat souverain et français au Québec menace de fractionner ce marché parce qu'il ne peut se réaliser qu'en protégeant le marché national québécois.

Au niveau économique cependant nous constatons que le discours de la nouvelle petite bourgeoisie n'est pas en opposition réelle avec les intérêts du capital monopoliste. A ce niveau, il y a, au contraire complémentarité entre les deux classes. Au niveau économique en effet, la nouvelle petite bourgeoisie ne remet pas en cause le marché mondial et ne voit pas la contradiction qu'il y a à vouloir protéger son marché national aux niveaux culturel et politique et, en même temps, permettre l'intégration du Québec au marché mondial, à la condition d'avoir, en tant que classe, un rôle à jouer dans la gestion du capital multinational sur sa portion régionale.

Ces conclusions posent le problème de l'autonomie relative de la nouvelle petite bourgeoisie en tant que classe capable de formuler et de réaliser un projet cohérent culturel, politique et économique, qui remette véritablement en cause la domination du capital. Nous pensons cependant que cette classe a joué son rôle historique, c'est-à-dire qu'elle a réalisé

tout ce qu'elle pouvait en tant que classe et qu'elle ne peut aller tellement plus loin sans disparaître en tant que nouvelle petite bourgeoisie. Concrètement, nous pouvons poser la question, la nouvelle petite bourgeoisie peut-elle aller jusqu'au bout de sa logique nationaliste en réalisant l'indépendance du Québec, sans menacer son existence en tant que classe, c'est-à-dire de rompre avec le capital? La langue française, langue officielle du Québec et condition de la mise en valeur de la compétence i.e. du capital particulier de la nouvelle petite bourgeoisie est acquise. Le référendum à venir servira-t-il à mettre en branle les mécanismes nécessaires pour réaliser l'indépendance ou simplement de moyen de pression pour assurer à la nouvelle petite bourgeoisie un plus grand contrôle politique sur un Etat plus fort, certes mais dans le cadre d'une confédération renouvelée qui ne porte pas atteinte au marché unifié en Amérique du Nord?

Mais, n'anticipons pas, ces conclusions ne peuvent être que partielles et ne peuvent être formulées qu'à la forme interrogative. Avant de conclure de façon plus définitive, nous pensons que, pour y voir plus clair, il serait bon de vérifier plus à fond ces indices et de poursuivre l'analyse du discours idéologique à un autre niveau. En effet, notre analyse jusqu'ici repose sur l'analyse des discours de la bourgeoisie et de la nouvelle petite bourgeoisie au niveau rationnel ou "philosophique". Nous voulons vérifier nos conclusions et après avoir approfondi notre analyse par l'étude de la

traduction de ces discours en "sens commun", nous serons plus certains de nos conclusions.

Cette analyse de la traduction du discours rationnel en sens commun constitue la matière de la partie qui suit.

LE DISCOURS EN SENS COMMUN

Pour Gramsci, le sens commun n'a pas d'autonomie propre; ce n'est qu'une adaptation de la philosophie. Cette définition nous permet de soutenir que le discours en sens commun, essentiellement, ne fait que reprendre le discours philosophique. En ce sens, il constitue une simple traduction. Ce qui caractérise celle-ci cependant c'est qu'elle a perdu le caractère rationnel et cohérent qui distingue le discours au niveau de la philosophie.

Le discours en sens commun est donc un discours amoindri. Il joue pourtant un rôle précis: la traduction permet la diffusion dans les classes subalternes de la vision du monde particulière élaborée par une classe dominante. Le discours philosophique en effet a une diffusion limitée. Le rapport de la trilatérale que nous avons analysé par exemple ne passe pas entre toutes les mains. Le discours en sens commun au contraire est, et doit être, largement diffusé car c'est lui qui doit atteindre et convaincre les masses. C'est pourquoi il est adapté, traduit de façon à devenir assimilable par le commun des mortels.

En somme, ce qui particularise le discours en sens commun c'est premièrement d'être une traduction, une adaptation ou même une simplification, et deuxièmement d'être largement diffusé.

Nous avons surtout retenu ce second critère pour déterminer le matériel idéologique que nous allons utiliser dans

la présente partie. Ce qui signifie que les textes dont nous voulons nous servir ne peuvent être pris au hasard. Notre choix devait répondre à certaines conditions précises: a) la pertinence du matériel; b) la plus large diffusion possible de celui-ci; c) la possibilité d'identifier clairement la représentativité des auteurs de ce matériel.

Le matériel sera pertinent dans la mesure où les textes retenus se rapporteront directement à la question linguistique et plus particulièrement au débat sur la loi 101. Pour des raisons pratiques nous situons ce débat entre avril et septembre 1977, c'est-à-dire entre la date où le gouvernement québécois a déposé son projet de charte de la langue française au Québec à l'Assemblée nationale et la date de l'adoption de la loi.

Le critère de la diffusion est plus difficile à évaluer. Dans la mesure du possible cependant, les textes doivent avoir reçu une couverture adéquate dans la presse et à la télévision et ce pour la période arrêtée plus haut.

Enfin, pour éviter toute confusion quant à l'identification des auteurs de ces textes, il faut éliminer les auteurs individuels et ne retenir que des auteurs collectifs qui interviennent pour un groupe ou structure idéologique que l'on peut clairement identifier à la bourgeoisie ou à la nouvelle petite bourgeoisie i.e. aux deux classes dominantes qui s'affrontent dans le cadre du débat linguistique actuel au Québec.

En fonction de ces balises, les textes qui apparaissent répondre le mieux à nos critères sont les mémoires entendus à la Commission parlementaire de l'Education, des Affaires culturelles et des Communications chargée d'étudier le projet de loi sur la langue officielle au Québec.¹

Ces mémoires en effet ont alimenté quotidiennement et de façon substantielle le débat pendant la période la plus chaude et la plus intense, de juin à août 1977. Les plus importants d'entre-eux ont non seulement constitué le pain quotidien des simples échetiers mais ont aussi reçu un traitement de faveur de la part de tous les journaux et de la télévision, qui pendant trois mois débordaient de grands titres à la une, de cahiers spéciaux, de bloc-notes et d'éditoriaux sur les échos de la foire d'empoigne en laquelle la Commission parlementaire s'est transformée pendant cet été particulièrement animé au Parlement de Québec. Si donc la caractéristique principale du discours en sens commun est d'être la traduction diffusée d'une vision du monde élaborée au niveau de la philosophie, les mémoires entendus à Québec correspondent idéalement à cette définition. Premièrement, ce sont des textes engagés qui ou bien soutiennent, ou bien dénoncent la loi 101. Ils ne

1-Les mémoires que nous allons analyser ont été choisis à partir d'une liste contenue dans le document suivant: Deuxième Session, Trente et unième législature, Assemblée nationale du Québec, Commission parlementaire de l'Education, des Affaires culturelles et des Communications, Projet de loi No. 1 - Charte de la langue française au Québec, mémoires et documents, le Secrétariat des Commissions parlementaires, Québec, 1977.

peuvent être considérés comme rationnels parce qu'ils prennent position le plus souvent émotivement plutôt que rationnellement.

Deuxièmement, la Commission parlementaire a servi aux intervenants de tribune privilégiée pour diffuser leurs messages qui ont été largement repris par les médias.

Le seul problème qu'il reste donc à résoudre est celui du choix qu'il faut faire entre les quelques 80 mémoires alors entendus. Ce choix est plus facile à faire qu'il n'y paraît à première vue. En effet, en se basant sur une liste officielle, on constate qu'après avoir éliminé les mémoires présentés par des individus, ceux-ci ne pouvant être considérés comme pouvant constituer une structure idéologique, ceux présentés par des groupes ethniques ou religieux, ou encore ceux qui viennent d'entreprises particulières, il ne reste que très peu de mémoires que nous pouvons identifier clairement comme provenant d'une structure idéologique liée à une classe sociale précise. De plus, dans le cas des syndicats ouvriers, nous avons dû les mettre de côté pour la simple raison que ces structures représentatives de la classe ouvrière ne participent pas à lutte hégémonique telle que nous l'avons définie parce que le prolétariat n'est pas, au Québec, une classe dominante. Les mémoires qui restent et que nous pouvons attribuer à la bourgeoisie ou à la nouvelle petite bourgeoisie sont peu nombreux. Pour la bourgeoisie il y a cinq organismes qui ont présentés des mémoires: le Conseil du Patronat du Québec, le Centre des dirigeants d'entreprise, l'Association des manufac-

turiers canadiens (section Québec), le Comité d'Action positive et le Board of Trade. Nous n'avons pas pu obtenir copie du mémoire du Board of Trade, mais nous avons retenu les quatre autres. Pour ce qui est de la nouvelle petite bourgeoisie, nous n'avons pu obtenir que trois mémoires; ceux de la C.E.Q., de la Société St-Jean-Baptiste et du mouvement Québec français. Les mémoires de la S.N.Q. et du M.N.Q. n'étaient plus disponibles.

Ce matériel cependant nous a semblé suffisant pour constituer un échantillonnage valable. L'analyse que nous ferons de ce matériel consistera à appliquer la grille élaborée dans la partie précédente dans le but de vérifier si la traduction correspond effectivement à l'original c'est-à-dire si le discours en sens commun reproduit à un niveau simplifié la vision du monde élaborée au niveau du discours plus cohérent et plus rationnel que constitue la philosophie, i.e. le discours philosophique que nous avons analysé dans les chapitres II et III.

Nous ferons premièrement l'analyse du discours en sens commun diffusé par la bourgeoisie et ensuite l'analyse de celui de la nouvelle petite bourgeoisie.

Le sens commun bourgeois.

Nous disposons de quatre mémoires présentés à la Commission parlementaire par des organisations représentatives du monde des affaires. Pour fins d'analyse, nous allons les re-

grouper et procéder en trois étapes qui correspondent aux trois thèmes que nous suggère notre grille d'analyse i.e. le culturel, le politique et l'économique.

Au niveau culturel, le concept qui ressortait au niveau du discours rationnel était celui de lingua franca. La question que nous nous posons maintenant est de savoir si ce concept est repris au niveau du sens commun et si oui, comment est-il traduit?

Tout d'abord, il est intéressant de souligner que tous les mémoires étudiés se disaient d'accord avec les principes fondamentaux de la Charte. Les mémoires présentés par les groupes représentant les milieux d'affaires ne font pas exception; tous se disent, en principe, favorables à la Charte faisant du français la langue normale du Québec; tous reconnaissent que le français est de fait la langue de la majorité des Québécois. Il y a cependant certaines divergences entre les différents mémoires.

Le Conseil du Patronat du Québec semble avoir la position la plus conciliante:

Dans la mesure où l'intention du projet de loi no. 1 est d'inscrire dans la vie concrète du Québec une présence toujours plus active du français et des francophones, le Conseil du Patronat l'appuie fermement. En particulier, il est d'accord avec les objectifs généraux suivants:

- droit de la majorité francophone de parler sa langue au travail et d'être servie dans sa langue.
- caractère fondamentalement français de l'Etat du Québec:
- nécessité de donner, par l'affichage et les autres textes exposés à la vue du public, une image fidèle de la réalité du Québec.²

Le Centre des Dirigeants d'Entreprises est également assez compréhensif:

L'Assemblée Nationale constate que la langue française est, depuis toujours, la langue du peuple québécois et que c'est elle qui lui permet d'exprimer son identité.³

Le C.D.E. reconnaît cet état de fait et, par conséquent, il reconnaît que le français qui est la langue de la majorité des Québécois, doit être également reconnu comme la langue normale au Québec:

2-Le Conseil du Patronat du Québec, Mémoire à la Commission parlementaire de l'Education, des Affaires culturelles et des Communications sur le projet de loi no. 1 "Charte de la langue française au Québec", juin 1977, p. 2. Dans le texte ce mémoire sera maintenant identifié par les lettres C.P.Q.

3-Le Centre des Dirigeants d'Entreprise, La Charte de la langue française au Québec, commentaires présentés à la Commission parlementaire sur l'Education, les Affaires culturelles et des Communications, juin 1977, p. 11. Dans le texte ce mémoire sera maintenant identifié par les lettres C.D.E.

Le C.D.E. tient à affirmer une fois de plus qu'il reconnaît la nécessité d'une intervention gouvernementale ayant pour but d'assurer la revalorisation et l'épanouissement de la langue française au Québec.

D'ailleurs, il semble bien que tous les Québécois, à peu d'exceptions près, se rendent à l'évidence que, dans une province où les francophones constituent 80% de la population, il est tout à fait normal que le français soit la langue ordinaire des communications dans tous les domaines.⁴

L'Association des manufacturiers canadiens pour sa part est déjà beaucoup plus réservée et, tout en adoptant une position très proche de celle des deux mémoires ci-haut cités, elle ne peut dissimuler ses appréhensions en ce qui concerne les conséquences que pourrait avoir cette loi sur l'économie de la province:

L'A.M.C. se déclare en accord avec l'objectif général de la législation proposée, à savoir assurer la qualité et le rayonnement de la langue française au Québec. L'A.M.C. espère sincèrement que l'Assemblée nationale poursuivra cet objectif dans un climat de justice et d'ouverture à l'égard des minorités qui participent au développement du Québec, ainsi qu'en donne l'assurance le préambule du projet de loi, et qu'elle prendra en sérieuse considération les conséquences possibles de certaines de ses dispositions sur l'économie de la province.⁵

Dans son mémoire, le Comité d'Action positive abonde dans le même sens. Il reconnaît bien sûr que le français est la langue principale du Québec, la langue de la majorité:

4-C.D.E., p. 2.

5-L'Association des Manufacturiers canadiens, Mémoire soumis à la Commission parlementaire sur l'Education, les Affaires culturelles et les Communications sur la Charte de la langue française au Québec, le 3 juin 1977, p. 1. Dans le texte ce mémoire sera maintenant identifié par les lettres A.M.C.

Nous trouvons normal que le français soit la langue principale. Nous reconnaissons que le français est la langue de la majorité et qu'il constitue la langue commune de la société québécoise. Nous convenons que les Québécois d'expression française devaient être en mesure d'assumer intégralement en français tous les aspects de leur vie.⁶

Mais le Comité d'Action positive s'oppose fermement à l'unilinguisme français au Québec:

L'énoncé du Livre blanc à ce sujet fait table rase non seulement des deux langues officielles du Canada, mais aussi de la nécessité pour le Québec d'entretenir des rapports avec l'Amérique du Nord et les autres pays du monde. Le bilinguisme est un impératif économique. Son exclusion compromettra l'avenir de la population même que la Charte vise à protéger. Nous sommes partisans du bilinguisme non seulement au Québec mais dans chacune des autres provinces du Canada.⁷

Le C.A.P. est donc le seul à réclamer ouvertement le bilinguisme pour le Québec. Cette position repose sur l'argument économique, "un impératif". Cette position est plus franche, plus directe, mais ne diffère pas de la position exprimée dans les trois autres mémoires étudiés. Si on lit, en effet, avec attention, les énoncés de principe émis par les organisations patronales, on constatera que toutes sont favorables au français comme langue "principale" ou "normale" au Québec mais toutes se gardent bien dans leurs mémoires de prendre position en faveur du français langue officielle du Québec.

6-Le Comité d'Action positive, Une politique linguistique positive au Québec, Montréal, 1977, p. 1. Fait intéressant à signaler, le Comité d'Action positive est le seul organisme retenu à avoir présenté un mémoire bilingue.

7-C.A.P., p. 5.

Le français pour les hommes d'affaires a une place importante au Québec et ils vont même jusqu'à affirmer leur "acceptation du français comme langue prédominante des affaires"⁸ mais il y a des domaines réservés, des lieux sacrés où le français n'a pas droit de cité:

L'article 4 de la Charte proposée prévoit que les travailleurs ont le droit fondamental d'exercer leurs activités en français, quelles que soient la nature, la forme et la taille de l'entreprise. Ceci n'est pas toujours possible en dépit de la meilleure volonté du monde.⁹

L'une de ces chasses-gardées serait la technologie:

Il faut reconnaître un fait. La langue commune de la technologie est la langue anglaise. Il faudra des années d'application sérieuse pour créer une langue parallèle d'expression française, qu'il sera d'ailleurs très difficile de tenir complètement à jour, vu l'évolution constante de la technologie. Il faudra aussi que cette langue soit connue des travailleurs eux-mêmes.¹⁰

Une autre serait la recherche scientifique:

Le Québec a déjà au-delà de 200 centres de recherches et de développement hautement spécialisés. Il a intérêt, non seulement à maintenir vivants ces centres, mais aussi à faciliter leur développement. En Amérique du Nord, la langue anglaise est, pour une part prédominante, la langue de la recherche. Selon des informations sérieuses, 60% des chercheurs exerçant leurs activités au Québec proviennent de l'extérieur. Or, le personnel des centres de recherche et de développement se recrute partout dans le monde, et la langue commune de ces scientifiques, c'est l'anglais. Les lois du Québec n'y peuvent rien.¹¹

8-C.A.P., p. 5. Le mot "acceptation" sonne comme une concession faite à contre-cœur.

9-A.M.C., p. 4.

10-A.M.C., p. 5.

11-C.P.Q., p. 3. et C.D.E., p. 15.

La langue principale, la langue normale des Québécois est ainsi reléguée au rang de langue folklorique, inapte à répondre aux exigences du monde moderne; monde de la science et de la technologie. Le français ne serait pas non plus une langue convenable pour faire des affaires, surtout de grosses affaires. Le problème des sièges sociaux, et l'importance considérable que les mémoires leur accordent, en font foi:

Le cas des sièges sociaux des entreprises d'envergure canadienne ou internationale mérite une attention spéciale. Pour assurer leur efficacité administrative, ces entreprises doivent:

- maintenir des communications constantes avec des unités réparties sur un territoire plus ou moins étendu;
- tenir compte, dans leurs communications écrites et parlées, de la langue et de la densité des divers groupes nationaux qui constituent l'ensemble de l'entreprise;
- assurer la présence, au sein de leur siège social, d'un certain nombre de représentants des unités régionales ou nationales, nombre qui varie selon l'importance de chacune des unités.

Ces représentants font au siège social des stages plus ou moins prolongés. La langue de travail d'un siège social est la langue parlée par les effectifs nationaux les plus nombreux, soit celle, le plus souvent, du pays d'origine de l'entreprise.¹²

Les entreprises multinationales au Québec étant le plus souvent originaires des U.S.A., leur langue de travail est l'anglais.

Il faut donc accepter leur conditions si nous voulons les attirer au Québec; il faudrait de plus:

12-C.D.E., p. 8.

S'assurer que les sièges sociaux de sociétés faisant affaires à l'extérieur du Québec trouvent au Québec des conditions favorables à leur développement; de même, s'assurer que les sociétés nationales ou internationales, dont le siège social est à l'extérieur du Québec, aient avantage à faire du Québec leur principale place d'affaires pour le nord-est américain.¹³

Ces "conditions favorables" consistent évidemment à reconnaître l'anglais comme langue des affaires "au niveau mondial". Cela est "nécessaire" parce que l'anglais est considéré par la bourgeoisie canadienne comme une condition essentielle du développement économique. Le C.A.P. rappelle à cet égard que le projet de loi 101 "donne l'impression que la minorité anglophone peut et doit être éliminée"¹⁴ et que la situation qui en résulterait "finirait par étouffer tout développement sain".¹⁵ Pour sa part, l'A.M.C. profère des menaces encore plus directes:

Il est bien sûr que s'il s'avérait impraticable, à cause d'une politique de francisation, pour les entreprises de recruter à l'extérieur les cadres dont elles ont besoin, ou pour ces cadres d'accepter un contrat social limitatif en raison de nouvelles conditions sociales et éducationnelles au Québec, les corporations devraient s'attaquer à ce nouveau problème. Le Québec ne peut se permettre de perdre un trop grand nombre de sièges sociaux sans compromettre sérieusement son économie.¹⁶

13-C.P.Q., p. 2.

14-C.A.P., p. 2.

15-C.A.P., p. 3.

16-A.M.C., p. 6.

Le mémoire précise que "tout en étant très important, le siège social d'une entreprise est aussi très mobile".¹⁷⁾

Malgré des déclarations de principe qui reconnaissent l'importance du français au Québec, nous constatons que la bourgeoisie canadienne, par la bouche de ses représentants qui ont soumis des mémoires au gouvernement Québécois, refuse de céder, et de concéder, au français le statut de langue de la science et de la technologie ainsi que langue des grosses affaires. Au stade actuel, le marché du capitalisme est le marché multinational. Les capitalistes ont intérêt à utiliser une lingua franca pour faciliter les échanges, i.e. la circulation des marchandises et des compétences à l'intérieur des frontières du marché mondial qui restent. Cette langue commune est l'anglais. Et le discours en sens commun de la bourgeoisie se révèle être une traduction fidèle du discours philologique: le concept de lingua franca est simplement traduit par celui de langue des affaires, de la science et de la technologie. La seule différence entre les deux niveaux de discours tient à ce que dans le deuxième, les menaces de représailles sont franchement déclassées. Faire peur, c'est aussi un moyen efficace pour créer l'adhésion des classes subalternes.

Le deuxième thème qui découle de notre grille d'analyse est le thème politique dont le concept dominant est celui de paroissialisme. Ce concept chevauche deux dimensions d'une même réalité, ou du moins, d'une conception particulière de ce

17-A.M.C., p. 5.

que devrait être la réalité politique pour répondre efficacement à la logique multinationaliste du capital transnational. En premier lieu, le paroissialisme exprime une certaine vision du rôle de l'Etat. Cette vision s'apparente d'une certaine façon au libéralisme classique en ce sens où elle considère que l'Etat ne doit pas intervenir dans toutes les affaires privées, et plus particulièrement, en usant de moyens coercitifs. Mais cette parenté n'en est une que d'apparence car le capital monopoliste ne peut se passer de l'Etat, en particulier quand il est question de construire des infrastructures, d'accorder des subventions directes ou indirectes, ou encore de prendre en charge les coûts qu'impliquent le chômage, la maladie etc. Les restrictions que le capital veut imposer au rôle de l'Etat ne concernent pas le soutien que celui-ci apporte aux capitalistes mais plutôt certaines conditions que la démocratie impose à l'Etat de poser au capital en échange de son soutien. Mais, selon les experts de la trilatérale, la démocratie est malade; elle souffre de démocratie. C'est précisément ce diagnostic que le concept de paroissialisme exprime. Le remède consiste à "décharger" le système politique.

Tous les mémoires étudiés s'en prennent à la coercition à laquelle veut recourir l'Etat du Québec pour imposer le respect de la loi 101, en particulier en ce qui a trait à la francisation des entreprises:

Les manufacturiers du Québec s'inquiètent du fait que le projet de loi recoure à des mesures coercitives plutôt qu'incitatives, par exemple les mécanismes d'implantation et de contrôle des programmes de francisation. Certaines des modalités d'implantation qu'il propose empiètent parfois indûment sur les droits de certains Québécois, par exemple en matière d'éducation.¹⁸

Au nom des libertés démocratiques également:

Le C.P.Q. croit que la "promotion du français" ne peut pas être considérée comme un absolu et que d'autres objectifs sociaux - les libertés démocratiques fondamentales, le progrès économique, le respect des minorités - doivent fixer les limites de l'intervention directe de l'Etat dans la vie des citoyens.¹⁹

En somme, les patrons retrouvent des élans éloquentes de libéralisme pour opposer la "maturité" des citoyens à l'Etat:

Fait signifiant, l'évolution des anglophones s'est effectuée avec un minimum de heurts et sans soulever les antagonismes qui, sous l'effet de méthodes coercitives, auraient pu empoisonner le climat social. On aurait donc eu raison de miser sur la maturité des groupes linguistiques.²⁰

Cette défense et illustration de la liberté de choix est cohérente avec la conception de la libre entreprise qu'ont les patrons. Ceux-ci dénoncent en particulier les pouvoirs que la loi veut conférer à l'Office de la langue française, "destiné à devenir un monstre administratif"²¹:

Nous ne pouvons accepter que le législateur accorde autant de pouvoirs discrétionnaires à un organe administratif de l'Etat, comme l'Office de la langue française. En fait, cet Office aurait un droit de vie et de mort sur toute entreprise du Québec.²²

18-A.M.C., p. 2.

19-C.P.Q., p. 1.

20-C.D.E., p. 1.

21-C.P.Q., p. 3.

22-C.P.Q., p. 3.

L'A.M.C. pour sa part reprend cette accusation en l'élargissant:

Le gouvernement détiendrait un droit de vie ou de mort sur une entreprise.²³

A cette dénonciation de l'Etat qui pourrait mettre en danger la libre entreprise, le C.A.P. renchérit en ajoutant des menaces précises:

Quant aux conséquences de cette solution punitive, assortie de sanctions et de mesures de surveillance linguistique, il est évident qu'elles ne pourront être que désastreuses pour l'économie du Québec. Si les dispositions du livre blanc sont implantées telles quelles, elles feront sortir le Québec du courant de l'économie nord-américaine et ce à une époque où non seulement le chômage atteint des proportions désastreuses mais aussi où il n'y a aucun indice que les Québécois, qu'il s'agisse d'ouvriers, de membres des professions libérales, de technocrates ou de fonctionnaires soient disposés à sacrifier leur niveau de vie ou à accepter un niveau inférieur à celui de la moyenne en Amérique du nord. En tout cas, les déclarations des chefs ouvriers et les conventions collectives n'indiquent nullement que les travailleurs acceptent de compromettre les progrès réalisés au cours des dernières années.²⁴

Au nom de la libre entreprise donc - et des bienfaits "évidents" qu'elle apporte - le patronat conjure l'Etat de ne pas s'ingérer de façon autoritaire dans la réglementation du fonctionnement interne des entreprises. La manière particulière par laquelle le concept de paroissialisme intervient ici c'est pour rappeler à l'Etat que le principe sacro-saint de la libre entreprise est inviolable et que l'Etat du Québec ne doit

23-A.M.C., p. 2.

24-C.A.P., p. 7.

pas, pour plaire à la majorité de ses électeurs francophones, qui dans le contexte nord-américain est une minorité, céder, faire des concessions électoraliste i.e. surcharger le système politique. Le rôle de l'Etat devrait être d'assurer l'autorité mais pour le peuple et non pas envers le capital. Il y a là une nuance que le gouvernement du Québec ne semble pas avoir comprise, du moins, c'est ce que semble indiquer les mémoires du monde des affaires.

La deuxième dimension que recouvre le concept de paroissialisme c'est l'anti-nationalisme. Le paroissialisme en effet est un concept "fonctionnel" qui vise non seulement à écarter les minorités de façon à décharger le système politique i.e. soulager les gouvernements de leur trop grande ouverture démocratique mais qui permet aussi de combattre les velléités provincialistes des peuples qui prétendent protéger leurs frontières nationales déjà existantes ou encore, crime beaucoup grave, de ceux qui, comme au Québec, auraient l'outrecuidance d'en élever de nouvelles. Le paroissialisme exprime donc l'anti-nationalisme tout azimut du capital transnational.

Dans ce sens, le C.A.P. reprend cette logique en s'opposant fortement au "Postulat d'un Québec déjà distinct du reste du Canada, ce que nous ne pouvons admettre"²⁵ disent les hommes d'affaires qui s'expriment dans ce mémoire. Le C.P.Q. pour sa part note, en autres choses, "l'inexactitude et les dangers d'une définition du "peuple québécois" qui tient compte

25-C.A.P., p. 7.

de la langue seulement".²⁶

A part ces deux courtes précisions cependant, les mémoires étudiés restent muets sur la question nationale au Québec. Nous tiendrons compte de cette absence remarquable dans nos conclusions.

En définitive donc, au niveau du discours en sens commun, le concept de paroissialisme n'insiste que très peu sur la dimension nationale et s'étend principalement sur le principe de libre entreprise. Nous croyons que le passage suivant résume l'essentiel de la position patronale sur cette question:

L'implantation d'une politique linguistique ne devrait pas se réaliser au sacrifice d'une liberté aussi fondamentale que celle de pouvoir exploiter une entreprise. Il ne s'agit pas ici de sémantique, mais bien d'une liberté essentielle sous un régime de libre entreprise.²⁷

Enfin, le troisième et dernier thème pour étudier le discours en sens commun de la bourgeoisie canadienne est celui qui a trait à l'économie et dont le concept dominant, emprunté au vocabulaire de la trilatérale, est celui de coopération à l'échelle transnationale. Tous les mémoires que nous avons pu consulter insistent sur la situation géographique particulière du Québec et rappellent que le Québec est une province du Canada et que celui-ci se trouve en Amérique du Nord. Cette "réalité géographique"²⁸ n'est pas, selon les mémoires, sans

²⁶-C.P.Q., p. 3. C'est nous qui soulignons "les dangers", les guillemets qui enserrant "peuple québécois" sont cependant du C.P.Q.

²⁷-A.M.C., p. 3.

²⁸-C.P.Q., p. 4.

incidences économiques.

Le patronat exprime à cet égard son désir de voir le gouvernement du Québec reconnaître l'importance du marché mondial et des liens étroits qui unissent le Québec à celui-ci:

L'objectif à garder en mémoire ici est d'assurer la compétitivité des entreprises et des corporations. Un programme de francisation ne peut être identique dans le cas d'une entreprise qui n'opère qu'au Québec, où par surcroît se confine sa clientèle, et une autre qui opère à l'échelle nationale ou internationale.²⁹

A ce niveau, l'A.M.C. insiste sur la nécessité pour l'Etat du Québec de favoriser la grande mobilité que les cadres doivent avoir dans ce contexte "internationalisant":

Le recrutement des cadres supérieurs de la direction et des services techniques ainsi que des professionnels qui forment un siège social se fait nécessairement, en plus du Québec, dans les parties du Canada et à l'étranger. Afin d'assurer au Québec le recrutement continu de ces personnes hautement qualifiées ainsi que leur rétention, il faut leur rendre accessibles dans les deux langues une éducation de toute première qualité, des services de santé et des facilités culturelles à l'avenant. Cette nécessité vaut particulièrement pour la région de Montréal où l'on trouve de nombreux sièges sociaux et qui est reconnue comme un centre international d'affaires. (...) Bien que l'entreprise privée ait déjà démontré qu'elle a une conscience aigüe de ses responsabilités en favorisant l'usage du français comme langue de travail au Québec, on doit admettre qu'un siège social doit pouvoir choisir la ou les langues de travail les plus appropriées à ses besoins corporatifs. En n'oublions pas que la plus grande richesse d'un siège social, comme de toute entreprise, est constituée de ses ressources humaines. Le recrutement d'experts sur le marché international implique l'entente que les cadres choisis pourront, tant du point de vue du développement de leur propre carrière que du point de vue des besoins de la corporation, être appelés à travailler dans tout pays ou toute province où l'entreprise exerce ses activités.³⁰

29-A.M.C., p. 7.

30-A.M.C., p. 5. (C'est nous qui soulignons).

Le C.P.Q. abonde dans le même sens quand il demande au gouvernement de

Concevoir un régime scolaire qui rende toujours possible le recrutement national et international des compétences nécessaires à l'amélioration de la gestion de nos entreprises, à la recherche et à l'innovation technologique.³¹

et il ajoute:

Outre que nous devons reconnaître le besoin de la communauté anglophone québécoise de se ressource à l'extérieur du Québec pour s'épanouir, il nous est essentiel de reconnaître aussi que, en empêchant les anglophones qui viendront s'installer au Québec d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise, nous nous créons à nous-mêmes des difficultés économiques très réelles. Comment en effet serait-il possible dorénavant de déplacer des cadres de Toronto, de Vancouver, de Londres ou de New York vers Montréal, quand on songe que, dans la recherche de personnel de compétence internationale, Montréal est en concurrence avec toutes les grandes villes nord-américaines? La loi actuelle doit donc aborder toute cette question de la langue d'enseignement avec une grande ouverture d'esprit. Elle doit tenir compte de la réalité géographique dans laquelle se situe le Québec, et des énormes ressources en capital humain et financier dont elle priverait le Québec si elle était trop coercitive.³²

Pour sa part, le C.A.P. qui souligne l'importance, à ses yeux, de la mobilité des cadres, "la libre circulation des individus entre le Québec et les autres pays"³³ et qui rappelle aussi que le Québec, par sa situation géographique, fait partie d'un tout au niveau de la langue en particulier: "la connaissance de la langue anglaise en Amérique du Nord ne semble que plus simple justice"³⁴, lie également la bonne santé de l'éco-

31-C.P.Q., p. 2. (C'est nous qui soulignons).

32-C.P.Q., p. 4. (C'est nous qui soulignons).

33-C.A.P., p. 10.

34-C.A.P., p. 9.

nomie québécoise au marché international:

Evidemment, il y aura toujours des entreprises pour desservir le marché du Québec. La très grande majorité de ces entreprises exercent d'ores et déjà leur activités entièrement en français. Mais le type d'emplois dont le Québec a désespérément besoin pour les diplômés de ses universités et écoles techniques, déjà aux prises avec un marché du travail morose, se retrouvent souvent au sein d'entreprises qui desservent un marché bien plus vaste que le Québec.³⁵

C'est également le C.D.E. qui défend la position la plus étroitement liée au discours tenu par la trilatérale en soutenant que tous les pays aujourd'hui sont interdépendants; qu'ils font face aux mêmes problèmes et qu'ils doivent se mettre ensemble pour chercher et appliquer des solutions communes:

Quelles que soient l'ampleur et l'urgence des conflits internes qui se posent au Québec, il ne peut s'isoler de l'immense branle-bas qui agite le monde entier. On nous rappelle de tous côtés que la pollution, l'épuisement rapide de certaines ressources naturelles, la croissance désordonnée des grandes villes, le partage plus équitable de biens limités exigeront très bientôt des interventions de grande envergure. Pour être à la fois efficaces et justes, celles-ci devront comporter, notamment, une révision majeure de certains modes de production et de divers facteurs de la croissance, une nouvelle répartition des moyens de subsistance entre groupes ou pays riches et ceux qui sont démunis. (...) Quand arrivera l'heure, qui ne saurait tarder, où nous serons contraints de relever notre part de cet énorme défi, nous serions privilégiés de pouvoir compter sur une population activement engagée dans un processus de conciliation, plutôt que divisée par les conflits de langue ou de race, ou encore économiquement anémiée sous l'effet d'une intervention trop autoritaire de l'Etat.³⁶

35-C.A.P., p. 7.

36-C.D.E., pp. 9-10. (C'est nous qui soulignons).

En somme, le concept de coopération conserve le même contenu tant au niveau philosophique qu'en sens commun. A ce deuxième niveau cependant, il est plus pratique. Les mémoires en effet, sauf celui du C.D.E., ne s'égarent pas dans les considérations générales mais soulèvent des problèmes précis et en particulier celui de la nécessaire mobilité des cadres. La libre circulation de ces compétences internationales implique que, dans le cadre de la coopération entre les nations, toutes les marchandises doivent circuler librement. Cela comprend non seulement les cadres mais aussi le capital, les produits, les hommes.

En résumé, le discours de la bourgeoisie, au niveau du sens commun, livre le message suivant: le Québec a économiquement besoin d'entreprises opérant au niveau du marché international pour assurer son développement. Les cadres appelés à diriger ces entreprises doivent être recrutés sur le marché international selon le principe de coopération. La langue de ces cadres, et donc la langue des affaires au niveau mondial est l'anglais, lingua franca. Le Québec ne doit donc pas s'isoler dans le paroissialisme s'il veut rester dans la course.

Ce discours tend indiscutablement à l'uniformisation. Il est cependant un peu moins monolithique qu'il ne paraît à première vue. Au niveau économique, celui de la coopération, il est sans faille; la bourgeoisie ne fait aucune concession à ce niveau vital pour elle. Mais au niveau culturel, une

certaine ouverture est évidente. Le français est unanimement reconnu dans les faits comme langue "principale" et "normale" des Québécois. Bien sûr, la bourgeoisie, au nom de l'impératif économique, veut protéger le plus important à ses yeux: l'anglais langue des affaires, de la science et de la technologie. Mais, cela est très important, elle admet que le français est la langue de l'Etat du Québec bien que, là encore, elle refuse de reconnaître le français langue officielle du Québec, pour éviter que le français ne devienne la langue des tribunaux, langue du Droit, ce qui est également économiquement vital pour les entreprises.

C'est au niveau du politique cependant que les concessions sont les plus importantes. La bourgeoisie défend avec acharnement le principe de la libre entreprise en s'opposant à ce qu'elle appelle les mesures coercitives prônées par l'Etat. Elle dénonce le paroissialisme du gouvernement québécois mais elle est relativement silencieuse sur la question nationale. Elle est de toute évidence opposée à la division du Canada mais elle ne s'attaque pas très violemment à l'idée de peuple québécois et à aucun moment elle ne critique la notion de nation québécoise. Il est vrai qu'elle ne l'approuve pas non plus; elle est simplement silencieuse. Mais ce silence laisse ouverte la porte à certains aménagements possibles que nous discuterons plus loin.

Le sens commun de la nouvelle petite bourgeoisie.

Nous disposons de trois mémoires que nous pouvons identifier comme originant de groupes représentatifs de la nouvelle petite bourgeoisie. Nous en ferons l'analyse en procédant de la même façon que pour les mémoires précédants. Nous allons donc utiliser encore une fois notre grille d'analyse et étudier chaque thème séparément, c'est-à-dire a) le thème culturel et le concept de langue nationale; b) le thème politique ou le rôle de l'Etat national et enfin c) le thème économique et la participation économique.

Au niveau culturel, les mémoires de la nouvelle petite bourgeoisie opposent le concept de langue nationale à celui de lingua franca. Aussi, les expressions telles que langue principale et langue normale des Québécois sont remplacées par celles de langue officielle et de langue nationale, souvent accolées l'une à l'autre.

Le Mouvement Québec français pour sa part emploie aussi les expressions de "langue de la patrie des Québécois"³⁷ ou de "langue du pays".³⁸ Selon ce Mouvement, "le premier gouvernement démocratique authentiquement québécois" en présentant "une charte de la langue française établissant vraiment celle-ci seule langue officielle et nationale du Québec" répond à l'expression des aspirations populaires les plus

³⁷-Mémoire du Mouvement Québec français à la Commission parlementaire sur la Charte de la langue française, projet de loi no. 1, Assemblée Nationale du Québec, Session 1977, p. 14.

³⁸-M.Q.F., p. 14.

profondes du Québec: rester français et être chez soi en français au Québec".³⁹

"Un vrai gouvernement du Québec" (p. 8) se devait de "gouverner selon les droits et les véritables intérêts du peuple Québécois" (p. 4) et aussi "d'assurer le respect et la dignité du caractère intégralement français du Québec" (p. 36. C'est nous qui soulignons).

Cette intégrité est aussi défendue par la Société Saint-Jean-Baptiste qui réclame:

la proclamation du français comme seule langue officielle et son utilisation exclusive dans tous les domaines de la vie collective, de telle sorte que la connaissance et l'usage du français deviennent indispensables à tous citoyens du Québec.⁴⁰

La S.S.S.J.B. ajoute "qu'en faisant du français la seule langue officielle du Québec, la langue de l'administration à tous les paliers, la langue de la législation et de la justice, la langue du travail et la langue de l'éducation" le projet de loi no. 1 constitue:

Pour la première fois dans l'histoire de l'Assemblée nationale une véritable charte du caractère français exclusif du Québec et consacre définitivement le français comme langue du peuple québécois.

Cette charte de la langue française a notamment le grand mérite d'éliminer totalement la notion de langue seconde comme élément des droits linguistiques fondamentaux des Québécois. Nous en félicitons chaleureusement le gouvernement.⁴¹

³⁹-M.Q.F., p. 10.

⁴⁰-La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Mémoire à la Commission parlementaire sur la Charte de la langue française au Québec, projet de loi no. 1, juin 1977, p. 5. (C'est nous qui soulignons).

⁴¹-S.S.J.B., p. 7. (C'est nous qui soulignons).

Enfin, la Société Saint-Jean-Baptiste tient aussi à préciser que cette volonté de "vivre en français" ne signifie aucunement une prise de position en faveur d'un repli sur soi du Québec et un désir de s'isoler. Rappelant que "la lutte pour la langue nationale est chose ancienne ici" (p. 9), la S.S.J.B. croit qu'il faut changer de stratégie. "Cette lutte était purement défensive" (p. 8), et:

... pour maintenir notre langue, estimons-nous maintenant, il faut la partager avec tous les habitants du Québec. C'est ce changement fondamental que traduit le projet de loi en discussion. Il faut maintenant sortir de nous-mêmes, aller à l'autre et lui donner notre langue. Il faut lui ouvrir nos écoles, nos institutions, notre culture, bref tout ce qui fait que nous sommes ce que nous sommes. A une attitude de fermeture sur nous-mêmes, l'Histoire nous permet aujourd'hui de préférer une stratégie d'ouverture sur l'autre. C'est le sens profond de notre démarche actuelle. Mais assez curieusement, c'est cette attitude d'ouverture que l'adversaire continue d'appeler repli sur soi, sans doute pour mieux la combattre.⁴²

D'un côté, la C.E.Q. voit dans la charte de la langue française, "faisant du français la seule langue officielle du Québec et la langue réelle du travail, des affaires et de l'administration", un facteur important de l'unité nationale du Québec.

Faisant une distinction entre langue nationale et langues maternelles, la C.E.Q. écrit dans son mémoire:

42-S.S.J.B., p. 10.

Celles-ci sont le bien propre des individus et, des familles qui les parlent, tandis que la langue nationale est la marque distinctive du groupe national par rapport aux nations étrangères et, plus particulièrement, par rapport aux peuples voisins; elle est la langue historique de la nation, la langue maternelle ou d'usage de la majorité au sein de la nation, la langue commune pour les communications inter-ethniques et les relations d'ordre public au sein de la nation et la langue des institutions politiques propres à la nation; elle constitue le bien commun national.⁴³

Pour la C.E.Q. en effet, "la langue nationale est un bien collectif" et donc aussi "un instrument de cohésion".⁴⁴

C'est pourquoi, "la langue du peuple québécois" (p. 3) doit aussi être la langue des entreprises et la langue du travail au Québec:

La question linguistique doit donc être replacée dans le contexte global de la domination au Québec, domination à la fois économique et politique. Il serait faux et déplorablement vain de poser le problème linguistique comme un problème en soi, comme si deux langues pouvaient être antagonistes par nature. C'est toute la question nationale avec ses dimensions économique et politique qui doit être posée. Autrement, tous les débats entourant, par exemple, les avantages et les inconvénients du bilinguisme scolaire précoce, deviennent de faux débats, des prétextes à un affrontement qui aura toujours sa source dans la situation de domination.⁴⁵

Ainsi, nous constatons que la conception de la langue que défend la nouvelle petite bourgeoisie, langue officielle et nationale, rejette les prétentions de la bourgeoisie à folkloriser le français au Québec en réservant certains domai-

⁴³-La Centrale de l'Enseignement du Québec, La Charte de la langue française est digne du Québec, juin 1977, p. 4.

⁴⁴-C.E.Q., p. 1.

⁴⁵-C.E.Q., p. 9.

nes à l'anglais: les grosses affaires, la science et la technologie où une lingua franca serait nécessaire pour opérer au niveau du marché international. Au contraire, sa position indique clairement son désir de voir le français devenir langue exclusive au Québec et son rejet du bilinguisme dans TOUS les domaines. Cette position ferme est dictée par une vision d'ensemble de la question linguistique resituée par rapport à la question nationale:

Dans une société normale, la langue prédominante est la langue dans laquelle se réalise l'unité de la nation, c'est généralement la langue maternelle de la majorité de la population. Dans une société dominée, la langue de la société dominante tend à supplanter la langue de la majorité locale dans un grand nombre de secteurs de la vie collective. Dans une société en voie de se libérer, la lutte de libération se traduit généralement aussi par une lutte pour faire reconnaître le statut de langue dominante à la langue de la majorité.⁴⁶

La nationalisation de la langue française au Québec est donc perçue comme une étape vers la nationalisation de l'Etat du Québec, vers la souveraineté. Ce qui nous amène au deuxième thème, le politique.

A ce niveau, la bourgeoisie insistait sur les mesures coercitives que l'Etat du Québec préconisait pour franciser le "paysage" du Québec. La nouvelle petite bourgeoisie au contraire fait remarquer que la loi 101 s'inspire du principe de l'égalité de tous devant la loi:

46-C.E.Q., p. 5.

Ce principe d'égalité est le fondement même de votre politique, mais curieusement c'est cette politique que l'adversaire taxe de discrimination, qui est pourtant exactement son contraire, puisque la discrimination sépare, isole et distingue là où vous rassemblez et unissez sous une même loi et dans une même communauté de langue.⁴⁷

Et la S.S.J.B. précise:

L'adversaire s'insurge contre l'utilisation de la contrainte d'Etat mise au service de la promotion du français, mais il n'en continue pas moins d'invoquer la contrainte d'économie au profit du maintien de l'anglais. La contrainte, injuste lorsqu'elle est politique, devient tout à coup normale et même naturelle lorsqu'elle est économique. Contraire aux droits de la personne lorsqu'elle est politique, elle devient tout à coup bénéfique lorsqu'elle est économique. Mais on voit bien où l'adversaire veut en venir: créer le vide politique pour mieux permettre aux dirigeants économiques d'occuper la place et d'imposer ses politiques linguistiques. Mais nous ne sommes pas dupes et, pour notre part, nous préférons l'attitude plus franche qui oppose à la contrainte du petit nombre sur le grand nombre celle plus démocratique du grand nombre sur le petit nombre.⁴⁸

Le M.Q.F. va encore plus loin quand il affirme que "l'ère de la résignation résistante" (p. 8) est terminée et que les Québécois doivent proclamer leurs "droits fondamentaux" (p. 4).

La loi permettra, selon le M.Q.F. ce respect des droits de la majorité sans léser ceux de la minorité:

47-S.S.J.B., p. 11.

48-S.S.J.B., p. 12.

Cette loi n'est en rien restrictive de ce qu'on peut appeler les droits individuels (et collectifs pour autant que ces droits individuels permettent l'organisation d'une vie collective légitime, c'est-à-dire ne portant pas atteinte aux droits fondamentaux de la majorité) de la minorité anglaise, comme d'ailleurs de toutes les autres minorités ethniques du Québec.

On attaque cette loi comme si elle interdisait l'usage de l'anglais au Québec ou l'enseignement de l'anglais dans les écoles du Québec. De telles attaques ne font que donner la mesure des préjugés ou de la mauvaise foi des critiques.⁴⁹

Et la S.S.J.B. d'ajouter que nulle part "les droits de la personne et des collectivités ethniques à portée non nationales" (p. 37) ne sont lésés par une charte qui leur accorde des avantages qui excèdent de beaucoup ceux qu'accordent généralement les chartes universelles des droits de l'homme et les conventions internationales (p. 37):

Tout au contraire, c'est d'abord la protection des droits des langues nationales pour les peuples justifiés de s'autodéterminer qui prime.⁵⁰

La C.E.Q. pour sa part consacre un chapitre de son mémoire au "Droits et Libertés de la personne" et recommande au gouvernement de retirer l'article 172 relatif aux pouvoirs conférés au commissaire-enquêteur. À part cette réserve, la C.E.Q. considère elle aussi que la loi respecte les droits de la minorité.

Au niveau politique, ce n'est donc pas la question des libertés individuelles, les mémoires insistant d'ailleurs beaucoup plus sur les libertés collectives, qui est la préoc-

⁴⁹S.S.J.B., p. 13.
⁵⁰S.S.J.B., p. 37.

cupation principale et la nouvelle petite bourgeoisie mais la question nationale et en particulier l'avenir national du Québec.

Cet avenir pour le M.Q.F. c'est la souveraineté du Québec ("la souveraineté nationale" p. 37). Et, il est clair pour lui que la loi 101 est une étape vers la construction de ce pays:

Elle constitue le geste fondamental de reprise de possession de nous-mêmes d'abord, avant la reprise de possession du pays.⁵¹

La Société Saint-Jean-Baptiste partage aussi cette vision:

Le Québec s'est engagé dans une action pour bâtir ici un pays de langue, de culture et de mentalité françaises. Cela veut dire, en clair, que nous avons décidé de rompre l'uniforme monotonie linguistique de l'Amérique du Nord et d'y faire triompher notre différence.⁵²

La C.E.Q. pour sa part définit longuement sa conception de la nation et du peuple québécois:

⁵¹-M.Q.F., p. 10.

⁵²-S.S.J.B., p. 8.

son territoire et relativement unifié;

la composition particulière et originale de sa population aux plans ethnique et linguistique notamment;

ses coutumes particulières notamment au plan juridique, en tant que société distincte;

ses institutions particulières (politiques, coopératives, syndicales, etc...);

sa continuité historique, remontant aux origines de la Nouvelle-France dont l'axe Québec-Trois-Rivières-Montréal constituait l'épine dorsale, assurée sous les noms de Province de Québec (de 1774 à 1791), de Bas-Canada (de 1791 à 1840), de Canada-Est (de 1840 à 1867) et, à nouveau, de Province de Québec (depuis 1867);

les caractéristiques propres de son économie et les aspects originaux de la vie économique;

la conscience de son unité, de sa spécificité et de la continuité historique;

son aspiration constante à l'autonomie politique, sous une forme ou sous une autre;

la constance du fait français comme aspect dominant du caractère propre de sa vie collective et, en particulier, le fait d'avoir conservé comme langue maternelle et d'usage de la très forte majorité de sa population la langue de ses origines historiques, distincte de celle des peuples ou nations avoisinants.⁵³

Sans prendre ouvertement position sur la souveraineté la C.E.Q. rappelle néanmoins que

53-C.E.Q., p. 4.

La question linguistique revêt une extrême gravité, mais elle est loin d'être la seule à se poser à la collectivité québécoise. L'aliénation du peuple québécois, un peuple de salariés à la recherche d'une patrie, est d'abord de nature économique, elle découle de la position que son écrasante majorité occupe dans le processus de production: le bas de l'échelle. Le problème linguistique n'est que la répercussion de cet état des choses sur le plan culturel. Le Québec ne réussira à régler de façon définitive son problème qu'au moment où il aura la volonté et le courage politique de procéder à la repossession des leviers de contrôle de son économie, à la réappropriation de son patrimoine de richesses naturelles et à la réorientation de son économie dans le sens de la satisfaction des besoins collectifs. Ce sera l'entreprise d'un peuple en voie d'émancipation économique, sociale et nationale. Un objectif de transformation globale ne contredit pas la nécessité de tenter de régler des éléments du problème linguistique et ce, à toutes les occasions possibles.⁵⁴

Comme nous le voyons, le discours de la nouvelle petite bourgeoisie contraste de façon frappante avec celui de la bourgeoisie qui est pour ainsi dire silencieuse sur la question nationale et qui n'ose pas s'aventurer sur le terrain glissant pour elle de la définition et même de la simple mention du peuple québécois.

Encore à ce niveau donc, nous constatons que les deux classes dominantes au Québec tiennent des discours très différents qui révèlent leur opposition et ce, tant en ce qui concerne la question de la langue que la question de la nation québécoise et du projet politique qui en découle.

54-C.E.Q., p. 1. (C'est nous qui soulignons).

Le dernier thème qu'il faut maintenant aborder pour terminer notre tour d'horizon est celui de l'économie.

Tout comme la C.E.Q. qui, se référant à "une étude réalisée pour la Commission Laurendeau-Dunton", sans doute l'étude de André Raynauld, avance "qu'on exagère à peine en disant qu'au Québec l'anglais est la langue des "boss" et le français, la langue des travailleurs"⁵⁵, la Société Saint-Jean-Baptiste dénonce avec ironie le parti-pris du monde des affaires pour l'unilinguisme anglais:

Depuis des années tant au Canada qu'au Québec, le monde du commerce et de l'industrie s'est refusé à accepter une langue seconde dans le règlement de ses affaires sous prétexte qu'elle serait une source de confusion qui risquerait de compromettre le rendement et l'efficacité dans ce domaine. A en juger par la ténacité manifestée par le monde des affaires sur ce sujet, il semblerait que le principe serait fondamental et ne souffrirait peu ou pas d'accroc.⁵⁶

Le M.Q.F. dénonce lui aussi "le monde anglophone" (p. 42) et trouve "inadmissible qu'un citoyen soit empêché d'accéder aux plus hautes fonctions parce qu'il ne connaît pas l'anglais" (p. 7).

Dénonçant "l'hégémonie de l'Anglais"⁵⁷, et "l'adversaire" qui "distingue entre les secteurs nobles de l'économie, où il veut continuer d'imposer l'anglais, et les secteurs inférieurs qu'il accepterait à la rigueur d'abandonner à la langue française"⁵⁸, la S.S.J.B. conclut par une boutade (?): "l'uni-

55-C.E.Q., p. 8.

56-S.S.J.B., p. 20.

57-S.S.J.B., p. 14.

58-S.S.J.B., p. 13.

linguisme est la clef du succès".⁵⁹

La C.E.Q. pour sa part, se montre moins radicale. Elle insiste cependant sur la nécessité de franciser les entreprises au Québec

C'est pourquoi, nous demandons au Gouvernement de maintenir, sans le moindre compromis, sans la moindre concession, l'article 106 relatif aux programmes et certificats de francisation des entreprises. Malgré les scénarios apocalyptiques que ne manquent pas d'évoquer les associations patronales et les grandes sociétés, il nous semblera toujours inacceptable que Kodak parle français en France, espagnol en Espagne, allemand en Allemagne et anglais au Québec.⁶⁰

En somme, et cela est vrai même pour la C.E.Q. qui reconnaît que:

La situation géographique du Québec, la volonté d'entretenir des liens d'égal à égal avec d'autres États du monde, nous imposent d'assurer un enseignement efficace de l'anglais et des autres langues étrangères.⁶¹

et aussi que:

Comme nous l'avons maintes fois souligné dans ce mémoire, nous n'avons aucunement comme objectif de confiner les Québécois francophones à un ghetto hostile à toute ouverture aux cultures étrangères et la géographie même nous interdit de devenir une enclave fermée aux relations socio-économiques avec le continent nord-américain, mais nous nous opposons à ce que l'enseignement des langues étrangères se fasse au détriment de notre vie collective dans ce qu'elle a de plus précieux: son intégrité linguistique, son identité culturelle, voire sa propre survie.⁶²

59-S.S.J.B., p. 21.

60-C.E.Q., p. 9.

61-C.E.Q., p. 1.

62-C.E.Q., p. 44.

La nouvelle petite bourgeoisie exprime clairement son intention ferme de franciser le monde des affaires. Elle compte beaucoup sur la loi 101 pour ouvrir aux francophones les hauts postes dans le secteur privé. Mais cela ne remet pas en question la coopération prônée par le capital, tout au moins sur le fond. Finalement, ce qu'elle revendique c'est sa part, c'est-à-dire sa participation à la gestion du capital. Celui-ci devant avec la loi 101 opérer en français au Québec, la nouvelle petite bourgeoisie se croit assurée de pouvoir y jouer un rôle i.e. y exercer ses compétences.

Avant de conclure ce chapitre, nous croyons intéressant de signaler certaines caractéristiques du discours en sens commun qui se sont révélées en cours d'analyse. Comme nous l'avions indiqué plus haut, ce qui distingue le discours en sens commun du discours philosophique c'est qu'il est diffusé. Cette condition est en effet nécessaire pour ⁶gagner les masses et leur communiquer une vision particulière. Cette condition impose alors au discours de se présenter sous une forme qui cherche non seulement des effets dramatiques, comme par exemple les menaces de chômage et de misère que laisse planer les mémoires de la bourgeoisie, mais aussi qui va jusqu'à la manipulation, que nous serions tenté de qualifier de grossière, de l'opinion publique. Un exemple nous a particulièrement frappé. Dans son mémoire, le Centre des Dirigeants d'Entreprises fait une large place à une enquête qu'il aurait effectué auprès de cadres pour démontrer que ceux-ci, au Québec, utilisent majo-

ritairement le français comme langue de travail. Or, ce qui ne manque pas d'étonner dans cette étude c'est que le salaire annuel brut de ces cadres est particulièrement surprenant: les $\frac{3}{4}$ (74%) gagneraient moins de \$25,000. par année et il y en aurait même 3% qui gagneraient moins de \$10,000. Si ces données sont exactes et honnêtes, les cadres au Québec se retrouveraient alors dans les catégories de citoyens les moins bien nanties, et même pour certains, à peine au-delà du seuil de pauvreté. Nous osons en douter.

Un autre aspect, plus important celui-là, est la question des alliances de classes qui transpire des mémoires et en particulier à propos de l'article 136 de la loi 101 qui prévoit pour les entreprises employant cent personnes ou plus, l'institution de comités de francisation de l'entreprise d'au moins six personnes dont le tiers des représentants seront élus ou nommés par le syndicat.

Sur ce point, le patronat défend son droit de gestion exclusif sur l'entreprise. Le Centre des Dirigeants d'Entreprises dont nous citons ci-dessus le mémoire comme exemple reflète fidèlement la position des patrons sur cette question:

L'entreprise doit conserver le droit de décision dans ce domaine. En accordant aux travailleurs le droit de concertation, à cet égard, on s'exposerait à introduire dans les relations du travail des procès d'intention, des débats idéologiques interminables. Chaque grief pourrait être l'occasion d'une remise en cause d'un ou de plusieurs aspects fondamentaux de la politique linguistique.⁶³

63-C.D.E., p. 17.

Un autre mémoire ajoute même que le droit de gestion d'une entreprise que confère la loi au syndicat allait créer "une situation pour le moins incongrue".⁶⁴

Dans ce débat linguistique, cette lutte pour l'hégémonie, la bourgeoisie préférerait donc utiliser les menaces comme celle de désastre économique pour amener la classe ouvrière à partager ses vues.

La nouvelle petite bourgeoisie pour sa part adopte une attitude de franche ouverture envers la classe ouvrière. La C.E.Q. qui fait figure de meneur rappelle que:

Pour beaucoup de travailleurs qui veulent que le français soit leur langue de travail, cette lutte apparaît comme un combat de l'homme contre l'argent.⁶⁵

La S.S.J.B. lui emboîte le pas

Pour celui qui doit se contenter de la part congrue de l'emploi et dont le revenu annuel est sérieusement compromis par le chômage chronique; la possibilité de travailler en français - c'est-à-dire pour lui de travailler tout court - dépasse largement le domaine de la sentimentalité. La question devient plutôt une affaire viscérale pour lui. Les syndicats de travailleurs pourront certainement en parler avec éloquence et persuasion.⁶⁶

Si ce débat a permis à l'une des deux classes dominantes de se faire de nouveaux alliés, on peut présumer que la nouvelle petite bourgeoisie au moins dispose d'un avantage sur la bourgeoisie. Elle a utilisé sa tribune pour démontrer que

64-C.P.Q., p. 3.

65-C.P.Q., p. 9.

66-S.S.J.B., pp. 24-25.

son combat sert aussi les intérêts des travailleurs. La question n'est pas ici de savoir si cela est vrai ou faux, mais simplement de montrer comment une classe qui défend d'abord son intérêt propre doit tenter de convaincre un allié éventuel que son intérêt particulier est aussi l'intérêt de cet allié.

1

7

R

CONCLUSION

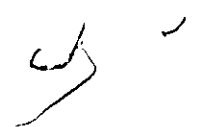
L'analyse de la traduction en sens commun des discours dominants nous permet de poser certaines conclusions. Premièrement, notre étude démontre que le sens commun est effectivement une traduction i.e. qu'il reprend pour l'essentiel le discours philosophique; à ce niveau donc, il n'a pas d'autonomie propre.

De plus, cette analyse nous permet également d'y voir plus clair, de mieux comprendre les enjeux actuels du débat national au Québec. Deux visions, deux logiques s'affrontent. L'une défend l'intégrité de son marché mais paraît disposée à faire certaines concessions en reconnaissant dans les faits la situation particulière du Québec. L'autre cherche également à protéger et surtout à assurer son marché national; elle est donc obligée de s'opposer à l'autre pour défendre l'essentiel à ses yeux i.e. la langue et la nation québécoise. Cet essentiel implique que le français soit ici reconnu comme langue de tous les aspects de la vie; ce qui inclut les affaires, la science et la technologie. Il implique également un Etat fort au Québec capable d'assurer au français le statut de langue officielle, de langue de l'Etat et des activités économiques. Il implique enfin que les francophones puissent participer aux plus hauts niveaux à la gestion de la chose économique. Cet essentiel donc ne remet pas en question cet autre essentiel, pour la bourgeoisie i.e. le bon fonctionnement de l'économie capitaliste.

Les oppositions, aux niveaux culturel et politique, entre les deux classes dominantes sont réelles. Mais, la contradiction qui en découle n'apparaît pas comme inéconciliable puisqu'un compromis est peut-être possible qui permettrait à chacune des deux classes dominantes de préserver "l'essentiel" à ses yeux. Le trait d'union qui, croyons-nous, rend une entente possible se situe au niveau de l'économie.

L'important, pour la bourgeoisie, c'est que le "système" fonctionne. C'est-à-dire qu'on échange de certaines concessions, que seul un résultat positif au référendum peut arracher, la nouvelle petite bourgeoisie accepterait, rien dans son discours n'indiquant qu'elle veuille agir autrement, d'intégrer largement le Québec même souverain dans le marché pan-canadien actuel. L'Association que propose le P.Q. n'a pas d'autre signification, et la bourgeoisie en retour accepterait malgré tout de composer avec un Etat souverain francophone soit, mais non hostile au capital nord-américain.

C'est cette hypothèse de scénario que nous allons discuter en conclusion.



CONCLUSION

L'analyse du débat sur la langue au Québec nous aura permis de mieux comprendre les deux positions concurrentes qui se sont exprimées par le discours aux niveaux de la philosophie et du sens commun. La lutte idéologique que se livrent la bourgeoisie canadienne fédéraliste, pour protéger son marché pan-canadien et nord-américain et la nouvelle petite bourgeoisie nationaliste pour assurer un nouveau marché national à la mise en valeur de sa compétence particulière, nous a révélé puisque cette lutte au niveau du sens commun en particulier s'est déroulée dans ce que Habermas appelle "l'espace public", que chacune des deux classes dominantes défend des positions opposées qui sont directement reliées à la défense d'intérêts matériels propres qui découlent de la composition particulière du capital de chacune.

La question que nous nous étions posée en cours de route était de se demander si la contradiction que reflètent les oppositions exprimées au niveau du discours était antagonique, c'est-à-dire si les intérêts qui opposent ces deux classes étaient irréconciliables. Nous avons alors constaté que le noeud de cette contradiction était complexe, que les oppositions étaient profondes en ce qui concerne les questions culturelle et politique, et ce, aux deux niveaux du discours que nous avons étudiés, mais aussi qu'il y avait convergence sur une question qui nous est apparue fondamentale, l'économie.

En effet, même si la question de la langue nationale et la question de la souveraineté du Québec sont elles aussi des questions économiques, ou qui ont une incidence économique réelle pour chacune des deux classes dominantes, la question économique stricto sensu apparaît comme lieu d'entente possible. La bourgeoisie certes expose clairement qu'elle préférerait une plus grande convergence, une plus grande intégration du culturel, du politique et de l'économique (tendance à l'uniformisation) mais, elle est prête à reconnaître, non sans laisser percer une contrariété certaine que dans les faits le Québec est différent. La nouvelle petite bourgeoisie pour sa part insiste sur cette différence qui représente sa planche de salut. Au niveau économique cependant, sa position est ambiguë: Elle réclame la nationalisation et la souveraineté du culturel et du politique et proclame sa volonté de participer à la chose économique en insistant (voyage après voyage aux U.S.A. et conférence après conférence devant le New-York Economic Club etc.) sur son désir de maintenir et même de renforcer les liens économiques qui soudent le continent nord-américain. Sur ce point donc, elle ne remet pas en cause la coopération telle que définie par le capital transnational et ses représentants de la Commission trilatérale; elle ne réclame que sa participation à la gestion du capital étranger, elle ne veut rien d'autre qu'une représentation "qui lui revient" aux postes les plus élevés et les mieux rémunérés dans le monde des affaires. En ce sens, Pierre Vallière semble avoir vu

juste quand il écrit:

La souveraineté-association par étape, que Claude Morin tente de planifier sur papier, n'est que l'expression d'une compétition entre élites francophones et anglophones. Une compétition pour le contrôle des "emplois supérieurs" dans l'entreprise étrangère et pour l'illusion d'appartenir au monde riche.¹

Nous pensons que Vallière a raison en partie, en partie seulement car pour nous la "compétition" entre bourgeoisie et nouvelle petite bourgeoisie, et non entre francophones et anglophones, est beaucoup plus large comme nous l'avons vu.

Un compromis reste cependant possible. Quelles en seront les conditions? C'est cette hypothèse que nous voulons discuter en terminant. Nous nous aventurons à proposer le scénario suivant.

Pierre Vallière écrit encore dans Les Scorpions associés que:

Les Québécois seront invités à comprendre une fois pour toutes qu'ils ne peuvent indéfiniment s'accrocher à leur "différence"...²

et, il ajoute:

Pour les multinationales, la démocratie ne peut exister sans une AUTORITE ferme, incontestée et soumise aux intérêts du capitalisme. Le discours politique des Trudeau et Ryan est conforme à cet idéal de démocratie restreinte. Celui de Lévesque, au contraire, est trop ambigu pour ne pas être NUISIBLE.³

¹-Pierre Vallière, Les Scorpions associés, Québec/Amérique, Montréal, 1978, p. 53.

²-Vallière, opus cit. p. 90.

³-Idem, p. 25.

Cette vision est vraie dans la mesure où elle dénonce une volonté du capital transnational de briser les provincialismes nationaux en s'appuyant sur des partis qui comprennent que la crise ou les crises, économique bien sûr mais aussi celle de la démocratie, ne peut être laissée entre les mains de gouvernements faibles mais doit être prise en charge par des Etats de plus en plus "musclés" capables d'assurer "l'autorité", c'est-à-dire de contenir et même de réprimer les revendications des travailleurs qui voient leur revenu réel diminuer de convention collective en convention collective et la menace du chômage se faire de plus en plus immédiate.

Pour en arriver cependant à traduire effectivement cette volonté dans les faits, il y a peut-être une marge. Evidemment, un grand pas serait fait dans cette direction pour réduire celle-ci si le P.Q. perdait le référendum et surtout si le Parti libéral de M. Claude Ryan reprenait le pouvoir à Québec (et nous pouvons être assurés que le monde des affaires par tous les moyens possibles va s'y employer avec acharnement). Mais, même alors, la nouvelle petite bourgeoisie, et le projet qu'elle défend, constitueront encore une force politique très importante au Québec et aucun gouvernement ne pourrait négliger ce fait. Un affrontement violent pourrait en résulter et la démocratie deviendrait vraiment ingouvernable.

Nous pensons que plutôt que de choisir l'affrontement, un compromis est possible, et peut-être nécessaire. La nouvelle petite bourgeoisie, à moins de pouvoir se transformer

en bourgeoisie nationale, ne peut pas et ne semble pas vouloir renverser la bourgeoisie actuelle; elle veut partager son pouvoir économique et non le détruire. Aussi a-t-elle besoin de celle-ci. De son côté, la bourgeoisie se rend compte que dans cette province francophone et maintenant officiellement française, les fonctions politiques sont toutes occupées par des représentants de la nouvelle petite bourgeoisie qui se sont spécialisés comme professionnels de l'Etat. Nous pensons donc, c'est du moins l'hypothèse du scénario que nous proposons, qu'une nouvelle division du travail pourrait être mise en place. Cette division est déjà amorcée en partie et elle ferait de la bourgeoisie la classe "économique" et de la nouvelle petite bourgeoisie la classe "politique". Des échanges seraient aussi possibles entre les deux spécialisation: la nouvelle petite bourgeoisie aurait accès à des postes économiques importants et les intérêts de la bourgeoisie seraient protégés par un Etat qui sans être souverain aurait arraché à Ottawa de plus larges pouvoirs.

Ce "compromis historique" arrangerait certes chacune des parties: la bourgeoisie conserverait son marché économique⁴ et la nouvelle petite bourgeoisie se verrait assurée du sien (culturel et Politique).

4-A ce propos, nous avons trouvé significative une déclaration du ministre Landry qui, à la télévision de Radio-Canada, a employé l'expression de "notre marché économique" en parlant du Canada.



Nous voulons terminer en reprenant la question posée au tout début de ce travail; l'indépendance est-elle possible au Québec? Si, en effet, le scénario que nous venons de présenter se réalisait, l'indépendance du Québec resterait toujours possible. Mais de quelle indépendance s'agirait-il? Une indépendance culturelle? Oui: c'est ce que voulait vendre Bourassa. Une indépendance politique? Sans doute: c'est ce que le projet de souveraineté du Parti Québécois veut faire passer par référendum. Mais que serait une indépendance sans le contrôle véritable de notre économie? La petite soeur de la souveraineté, l'association, ne remet pas en cause la domination du capital étranger sur le Québec. Au contraire, par plusieurs aspects, elle la renforce car si les péquistes ne sont pas des amis très empressés envers les capitalistes canadiens-anglais, ils font une cour pressante aux Américains.

L'indépendance que nous prépare la nouvelle petite bourgeoisie pourrait en être une factice. Une indépendance qui sert bien l'intérêt d'une classe composée de professionnels du langage ou de l'Etat mais qui apporterait quoi à la classe ouvrière? Celle-ci resterait, un prolétariat qui travaille en français, qui aurait "son" gouvernement national, mais qui continuerait de subir l'exploitation du capital étranger, fut-il administré par des francophones. Rien de surprenant, dans ces conditions - et même si certains s'en sont dit étonnés et déçus - si les syndicats refusent actuellement de prendre position sur la question nationale.

ANNEXES

L'anglais: passe-partout universel

Le monde des affaires, ou des voyages, se sert de l'anglais comme langue universelle.

À cet effet, les instructeurs qualifiés du Collège Vanier ont conçu un programme intensif de cours d'anglais destinés à vous apprendre cette langue, ou à améliorer, en 180 heures, votre connaissance du langage des affaires.

Ces cours peuvent être donnés dans vos bureaux ou au campus, selon vos besoins.

* Les cours sont **GRATUITS** pour les étudiants éligibles.

* Frais d'inscription et d'administration: \$20.00.

* Inscription et tests de placement: de 18 à 21 heures, les 28, 29, 30 et 31 août, et les 5 et 6 septembre.



Pour informations détaillées, adressez-vous au

333-3920
CEGEP VANIER
Programmes de langue seconde
821, boul. Ste-Croix
St-Laurent, Québec.

Poor Copy

Annexe A - 2



ANNEXE B

Pour définir les rapports au sein de la bourgeoisie, Anne Légaré se base sur un manuel d'instructions accompagnant un questionnaire du Bureau de la Statistique du Québec sur le personnel de direction. Ce manuel identifie trois niveaux de cadres.¹

A) le cadre supérieur du niveau 1.

"appelé dans ses fonctions à prendre ou proposer toute décision susceptible d'exercer une action sur l'évolution ou sur l'avenir à long terme de l'établissement. Il planifie, établit et définit la politique générale, les programmes et les objectifs à atteindre. Enfin, son activité est orienté surtout vers le long terme." (cité par A. Légaré).

B) le cadre moyen,

i) de niveau 2.

"est appelé dans ses fonctions à interpréter et exécuter la politique générale de l'établissement. Ses fonctions, tout en s'inscrivant dans le moyen terme, sont principalement un travail à court terme, voire même d'exécution immédiate."

ii) de niveau 3.

"est affecté à des fonctions de direction, beaucoup plus spécialisées et définies qui se situent essentiellement dans le court terme."

1-Anne Légaré, pp. 75, 76 et 77.

Le niveau 1 correspond aux fonctions de la propriété économique; tandis que les niveaux 2 et 3 correspondent aux fonctions de la possession du procès de travail.

Dans les entreprises non-monopolisées, le plus souvent aux moins de capitalistes individuels - propriétaires directs de leur entreprise - le capitaliste remplit le plus souvent seul - ou avec un personnel réduit - les fonctions des niveaux 1 et 2, et même parfois de niveau 3. Il contrôle à la fois le procès de production et le procès de travail.

Dans les entreprises monopolistes, plus importantes et composées de plusieurs succursales - le plus souvent essayées dans plusieurs pays pour les multinationales - on remarque une séparation très nette entre les niveaux 1 et 2. Au Québec, les cadres supérieurs (niveau 1) sont le plus souvent membres des Conseils d'administration.¹

¹-Sur la composition des conseils d'administration, voir l'article de Jorge Niosi et la place des avocats.

ANNEXE C

LE PARTI QUEBECOIS ET LA LANGUE

Statut officiel.

Le français est la seule langue officielle.

La langue de l'Etat.

Après une période de transition, le français doit devenir la seule langue de l'Etat et de ses organismes (régies, commissions, sociétés gouvernementales).

a) Les lois, règlements et documents officiels.

Les lois seront rédigées et publiées en français. Il en ira de même des règlements, arrêtés en conseil et proclamations, ainsi que des rapports et autres documents officiels.

b) Les débats parlementaires.

Les procès-verbaux et autres documents de l'Assemblée nationale seront rédigés et publiés en français. Toutefois, un député pourra utiliser la langue anglaise dans les débats, puisque cela ne touche en rien la langue de l'Etat. De même, un particulier pourra s'adresser en anglais aux commissions de l'Assemblée nationale. Le Journal des Débats reproduira les interventions dans la langue où elles sont faites.

c) Documents d'information.

Ils sont rédigés en français, mais peuvent également être rédigés dans une autre langue.

d) Communications et correspondance.

S'il s'agit de particuliers, les communications se font dans toute la mesure du possible dans la langue utilisée par le citoyen. S'il s'agit de personnes morales, les communications de la part de l'Etat se font en français. Les communications avec l'étranger suivront l'usage international.

Les corps publics.

Après une période de transition, le français doit devenir la seule langue des municipalités, des commissions scolaires et de l'ensemble des institutions de caractère public.

Les municipalités.

On doit appliquer aux municipalités les règles dont nous venons de parler pour l'Etat. Ainsi, leurs règlements, résolutions, procès-verbaux, rapports et documents officiels seront rédigés en français. Les documents d'information (dont les avis) seront rédigés en français, mais pourront également l'être dans une autre langue. Les conseillers pourront utiliser l'anglais dans les délibérations du conseil et les particuliers pourront faire de même dans leurs communications avec la ville.

Dans le cas des municipalités à prédominance anglaise, la mise en oeuvre de ce changement exigera une période de transition raisonnable.

Les commissions scolaires.

Dans les commissions scolaires protestantes, à l'heure actuelle, tout se fait en anglais. En attendant de réformer les structures scolaires, il y a lieu d'introduire l'usage du français dans les actes officiels des commissions scolaires anglophones, tout en continuant de permettre l'usage de l'anglais.

Pour ce qui est des hôpitaux publics et des établissements de bien-être subventionnés, il y aurait lieu de leur appliquer les règles définies pour les commissions scolaires: c'est-à-dire l'introduction de l'usage du français dans les actes officiels des institutions anglophones, tout en permettant l'usage de l'anglais.

Les tribunaux.

Les règles de pratique et les jugements seront rédigés en français. Une version anglaise des jugements devra être fournie sur demande.

Les procédures et les plaidoiries écrites seront rédigées obligatoirement en français.

Les plaidoiries orales pourront être faites en anglais.

Pour ce qui est de la langue des témoignages, il faut naturellement utiliser celle du témoin, quitte à prévoir un système d'interprète, si besoin est.

Dans tous les cas où la chose est nécessaire pour protéger les droits des parties, un système de traduction devra être disponible.

Les avis dans les journaux devront continuer d'être publiés en anglais et en français lorsque la partie visée n'est pas de langue maternelle française.

Les raisons sociales.

Après une brève période de transition, le français doit devenir la seule langue des raisons sociales. Dans le cadre constitutionnel actuel, cette exigence ne pourra s'appliquer qu'aux personnes morales incorporées au Québec; après l'indépendance, toutes les compagnies faisant affaire au Québec devront y être incorporées.

L'affichage.

Après une brève période de transition, le français doit devenir la seule langue de l'affichage public, à des fins publicitaires ou commerciales, ainsi que de la signalisation routière. Cette obligation s'appliquera en milieu urbain aussi bien qu'en milieu rural.

L'étiquetage et les modes d'emploi.

En matière d'étiquetage et de modes d'emploi, il n'est pas nécessaire d'exiger l'usage exclusif du français. Toutefois, aucune autre langue ne devra l'emporter sur le français. La mise en oeuvre de cette politique exigera la mise sur pied d'un service d'approbation des étiquettes, puisqu'il n'est pas toujours facile de déterminer quand une langue l'emporte sur une autre. Il faudra également prévoir la possibilité d'exemptions dans le cas de certaines importations où une réglemen-

tation rigide ne serait pas pratique.

La langue d'enseignement.

La question de la langue d'enseignement doit être considérée dans le contexte d'un système scolaire francophone établi pour répondre aux besoins de l'ensemble des Québécois (y compris le besoin d'une bonne connaissance de l'anglais), et d'un secteur anglophone destiné à reconnaître les droits collectifs de la minorité anglaise déjà établie chez nous.

Les écoles anglaises n'existent qu'à cause de la présence historique de cette minorité anglaise importante: il est donc normal que le nombre de places dans ces écoles soit proportionnel à l'importance de cette minorité, et pas davantage.

Pour qu'il en soit ainsi, on appliquera les règles suivantes:

- 1) le nombre de places dans les écoles publiques anglaises est fixé, à l'échelle du Québec, en fonction du nombre de personnes de langue maternelle anglaise énumérées lors du recensement. La répartition de ces places entre les commissions scolaires est faite, annuellement, par un organisme "ad hoc" où les anglophones et le gouvernement sont représentés;
- 2) des dispositions transitoires doivent permettre à ceux qui sont déjà engagés dans le système anglais d'y terminer leurs études;

- 3) les nouveaux immigrants (quelle que soit leur langue) doivent inscrire leurs enfants aux écoles françaises. Ils ont accès au secteur privé, mais doivent en supporter tous les coûts;
- 4) les écoles non-francophones doivent donner un enseignement adéquat du français et les écoles indiennes ou esquimaudes peuvent faire usage des langues indigènes;
- 5) les écoles francophones doivent améliorer sensiblement et au plus tôt leur enseignement de l'anglais, de façon à ce que tous les Québécois puissent acquérir une bonne connaissance d'usage de la langue anglaise.

La prestation des services.

Selon le nouveau Code des professions, les professionnels admis à l'exercice d'une profession après le 1er juillet 1976 devront avoir une connaissance d'usage du français suivant les normes établies par règlement. Ceci garantit à tous les francophones le droit de recevoir les services professionnels dans leur langue. Quant aux non-francophones, ils peuvent obtenir ces services dans leur langue dans la mesure où ils s'adressent à un professionnel qui parle cette langue.

Cette règle sera étendue à tous les services du domaine public et parapublic de façon à ce que ces services soient, après une période de transition, toujours disponibles en français, mais qu'ils puissent également être disponibles dans une autre langue si cette autre langue est connue de ceux qui rendent les services.

Les mass-média.

a) La radio-télévision.

Le français devrait être la seule langue du réseau public de radio-télévision, et le nombre de stations privées non-francophones devrait être proportionnel à l'importance de la minorité anglophone. Ceci est impossible dans le cadre constitutionnel actuel.

b) La câblodistribution.

Les règlements québécois adoptés récemment exigent que les émissions produites par les entreprises de câble soient en langue française, sauf autorisation de la Régie des services publics dans le cas d'émissions éducatives ou culturelles. Quant à la retransmission en direct, les règlements exigent qu'on donne priorité aux canaux français. Cette réglementation est satisfaisante mais elle est contestée par le gouvernement fédéral.

c) Le cinéma.

Dans chaque ville, une version française (ou sous-titrée en français) des films non-francophones devrait circuler avant la version anglaise, ou en même temps qu'elle.

La langue du travail.

Le français doit devenir effectivement la langue du travail et des communications dans toutes les entreprises. Pour y arriver, il y aurait avantage à distinguer la langue du travail (francisation horizontale) et la langue des commu-

nications internes (francisation verticale).

En ce qui concerne la langue du travail, on doit commencer par les grandes et moyennes entreprises.

La francisation sera obligatoire et se fera par secteur, à l'intérieur de délais précis, et aux frais des entreprises elles-mêmes. (Exemple: la loi autorise le gouvernement à décréter que, dans un délai de deux ans, toutes les entreprises du secteur des pâtes et papier doivent fonctionner en français: les entreprises visées s'unissent pour élaborer, avec l'aide de l'Office de la langue française, l'implantation de la langue française: à la fin du délai, les entreprises qui ne se sont pas francisées sont passibles d'amendes importantes).

Au plan des relations ouvrières, la négociation et la rédaction des conventions collectives devront se faire en français. A la demande du syndicat ou d'une majorité des employés, une version anglaise des textes concernant les conditions et les relations de travail devra être fournie par l'entreprise aux employés qui en ont besoin.

En ce qui concerne la langue des communications internes, la francisation ne peut se faire à moins qu'il se produise une prise en charge du secteur économique par les francophones. A cette fin, la loi devrait prévoir une proportion minimum de francophones parmi les administrateurs et les cadres de tous les établissements québécois des grandes et moyennes entreprises. (Cette exigence ne peut être étendue, dans le cadre constitutionnel actuel, aux sièges sociaux de compagnies pan-canadiennes).

BIBLIOGRAPHIE

Amin, Samir. "Eloge du socialisme", in L'homme et la Société, nos. 31-32, 1974.

Amin, Samir et Eynard, Isabelle. "Los Angeles, United State of plastika", in L'homme et la Société, nos. 33-34, juillet-décembre, 1974.

Association des manufacturiers canadiens. Mémoire soumis à la Commission parlementaire sur l'Education, les Affaires culturelles et les Communications sur la Charte de la langue française au Québec, le 3 juin 1977.

Balibar, Renée et Laporte, Dominique. Le français national, Hachette, Paris, 1974.

Bélanger, André J. "Le nationalisme québécois, un nationalisme en voie de se définir", in Choix, le nationalisme québécois à la croisée des chemins, centre québécois des recherches internationales, Université Laval, Québec, 1975.

Bernard, André. Québec Elections 1976, HMH, Montréal, 1976.

Bourgault, Pierre. Québec, quitte ou double, Ferron Editeur Inc., Montréal, 1970.

Bourque, Gilles. "Question nationale et réforme constitutionnelle", in La chance au coureur, Nouvelle optique, Montréal, 1978.

Bouthillier, Guy. "Action linguistique et marche à l'indépendance", in La chance au coureur, Nouvelle optique, Montréal, 1978.

Bouthillier, Guy et Meynaud Jean. Le choc des langues au Québec 1760-1970, les Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1972.

Breton, Albert. Le bilinguisme: une approche économique, Coll. Accent Québec, Institut de recherches C.D. Howe, Montréal, 1978.

Canada Year Book, Ottawa, 1976-1977.

The Canadian Who's Who, a handbook of Canadian biography of living characters, Trans-Canada Press, Toronto, 1978.

Carlos, S. et Latouche, D. "La composition de l'électorat péquiste", in Le processus électoral au Québec, les élections provinciales de 1970 et 1973, HMH, Montréal, 1976.

Centrale de l'Enseignement du Québec, La Charte de la langue française est digne du Québec, document D-7167, Montréal, juin, 1977.

Centrale de l'Enseignement du Québec, Mémoire de la Centrale de l'Enseignement du Québec sur le Bill 22, document D-5484, Ste-Foy, 10 juin 1974.

Le Centre des Dirigeants d'Entreprise, La Charte de la langue française au Québec, commentaires présentés à la Commission parlementaire sur l'Education, les Affaires culturelles et les Communications, juin 1977.

Chossudovsky, Michel. Is Canadian Economy closing down?, cahier de Recherche no. 7806, Département de Science économique, Faculté des Sciences sociales, Université d'Ottawa, 1978.

Clement, Wallace.. Continental Corporate Power, McClelland and Stewart, Toronto, 1977.

Le Comité d'Action positive, Une politique linguistique positive au Québec, Montréal, 1977.

Le Conseil du Patronat du Québec, Mémoire à la Commission parlementaire de l'Education, des Affaires culturelles et des Communications sur le projet de loi no. 1 "Charte de la langue française au Québec", juin 1977.

Corporation des Enseignants du Québec, Mémoire à la Commission d'Enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, document D-1123d, Montréal, mars 1970.

Corporation des Instituteurs et Institutrices catholiques du Québec, Mémoire à la Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme, document no. 1300-63, Montréal, mai 1965.

Dos Santos, Theodonio. "La crise de la théorie du développement et les relations de dépendance en Amérique latine", in L'homme et la Société, Paris, no.12, 1969.

Fournier, Marcel. "Le gouvernement du Parti Québécois et la question nationale", in La chance au coureur, Nouvelle optique, Montréal, 1978.

Fournier, Marcel. "La question nationale: les enjeux", in Possibles, hiver 1977, Vol.1, no. 2, pp. 7-18.

- Fournier, Pierre. Quebec Establishment, Black Rose Books, Montréal, 1976.
- Galbraith, John Kenneth. The New industrial State, Houghton Mifflin Co., Boston, 1967.
- Gramsci, Antonio. Gli intellettuali e l'organizzazione della cultura, Einaudi, Torino, 1966.
- Gramsci, Antonio. Passato e Presente, Einaudi, Torino, 1966.
- Gramsci, Antonio. Il Materialismo storico e la filosofia di Benedetto Croce, Einaudi, Torino, 1966.
- Gramsci, Antonio. Letteratura e vita Nazionale, Einaudi, Torino, 1966.
- Grisoni, D. et Maggiori, R. Lire Gramsci, Editions Universitaires, Paris, 1973.
- Haupt, G. et Lowy, M. Les marxistes et la question nationale, les Editions de l'étincelle, Montréal, 1974.
- Horkheimer, M. Eclipse de la raison, Payot, Paris, 1974.
- Horkheimer, M. et Adorno, T. La dialectique de la raison, Gallimard, Paris, 1974.
- Huntington, S.P., Crozier, M. et Watanuki, J. The crisis of Democracy: Report on governability of Democracies to the Trilateral Commission, New-York University Press, New-York, 1975.
- Johnstone, Diane. "Une stratégie trilatérale", in Le monde diplomatique, Nov. 1976.
- Julien, Claude. L'Empire américain, Grant, Paris, 1968.
- Kravetz, Marc. "Spécial Québec", in Le magazine littéraire, Paris, no. 134, mars 1978.
- Laberge, Henri. La question linguistique, élément de la question nationale, document D-7002, Montréal, octobre 1976.
- Laurin, Camille. "La politique québécoise de la langue", in Les dossiers du Devoir, no. 3, juin 1977.
- Lefebvre, Henri. La conscience mystifiée, Ed. Gallimard, Paris, 1936.

- Légaré, Anne. Les classes sociales au Québec, P.U.Q., Montréal, 1977.
- Légaré, Anne. "Les classes sociales et le gouvernement du Parti Québécois à Québec", in La Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie, la question nationale, Vol. 15, no. 2, 1970.
- Lénine, V.I. Le développement du capitalisme en Russie, les Editions du Progrès, Moscou, 1974.
- Lénine, V.I. Impérialisme stade suprême du capitalisme, Editions en langues étrangères, Pékin, 1970.
- Léon, Pierre. Histoire économique et sociale de la France, P.U.F., Paris, 1970.
- Lévesque, René. Option Québec, Editions de l'homme, Montréal, 1968.
- Lewitt, Kari. La capitulation tranquille, réédition Québec, Ottawa, 1972.
- Livre blanc sur la politique culturelle, Gouvernement du Québec, Québec, 1964.
- Linteau, Paul-André. "Quelques réflexions autour de la bourgeoisie québécoise, 1850-1914", in Revue d'histoire de l'Amérique française, Vol. 30, no. 1, juin 1976, pp. 56-66.
- Maffesoli, Michel. La logique de la domination, P.U.F., Paris, 1977.
- Marcuse, Herbert. L'homme unidimensionnel, Ed. de Minuit, Paris, 1964.
- Marx, Karl. Le capital, Editions sociales, Paris, 1976, trois volumes.
- Marx, Karl. L'idéologie allemande, Ed. sociales, Paris, 1969.
- Marx, Karl et Engels, F. Le manifeste du parti communiste, Union générale d'Editions, Coll. 10/18, Paris, 1963.
- Marx, Karl et Engels, F. Le manifeste du parti communiste, Ed. sociales, Paris, 1962.

- Marx, Karl et Engels, F. Le parti de classe, Tome IV, Maspero, Paris, 1973.
- Mašchino, Maurice T. "Peut-on se fier aux prévisions?", in Le monde diplomatique, août, 1978.
- Mattelard, Michèle et Armand. Le monde diplomatique, Nov. 1976.
- Monière, Denis. A la recherche de critères pour construire une structure de classes dans le capitalisme aujourd'hui, Notes de cours, Ottawa, 1977.
- Monière, Denis. Le développement des idéologies au Québec, des origines à nos jours, Québec/Amérique, Montréal, 1976.
- Monière, Denis. "Trajectoires du nationalisme québécois", in Ovul, Ottawa, mars 1975, no. 5.
- Morin, Claude. Le combat québécois, le Boréal Express, Montréal, 1973.
- Mouvement Québec français, Mémoire du M.Q.F. à la Commission parlementaire sur la Charte de la langue française, projet de loi no. 1, Assemblée nationale du Québec, Session 1977.
- Niosi, Jorge. "Les classes sociales au Canada", in La politique aujourd'hui, Paris, nos. 7-8, 1978.
- Niosi, Jorge. "La nouvelle bourgeoisie canadienne française", in Cahiers du socialisme, no. 1, printemps 1978, pp. 5-51.
- Palloix, Christian. L'économie mondiale capitaliste et les firmes multinationales, 2 tomes, Maspero, Paris, 1971.
- Palloix, Christian. L'économie mondiale capitaliste, - le stade monopoliste et l'impérialisme, Maspero, Paris, 1971.
- Palloix, Christian. Les firmes multinationales et le procès d'internationalisation, Maspero, Paris, 1973.
- Palloix, Christian. L'internationalisation du capital, éléments critiques, Maspero, Paris, 1975.
- Pinard, M. et Hamilton, R. "The basis of P.Q. Support in Recent Quebec Elections", in Revue canadienne de Science politique, IX-1, mars 1976.
- Pinard, M. et Hamilton, R. "The Parti Québécois comes to power: an analysis of the 1976 Quebec Election", in Revue canadienne de science politique, XI-4, décembre, 1978.

- Portelli, Hugues. Gramsci et le bloc historique, P.U.F., Paris, 1972.
- Rapport de la Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme, le monde du travail, Ottawa, 1969.
- Rapport de la Commission Royale d'Enquête sur les groupements de Sociétés, Ministère des Approvisionnements et services Canada, Ottawa, 1978.
- Le Rapport Durham, Traduit par D. Bertrand et A. Desbiens, les Editions Sainte-Marie, Montréal, 1969.
- Rapport préliminaire de la Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme, Ottawa, 1965.
- Ricard, Philippe. "Les intellectuels de gauche et leur boule de cristal", in Zone libre, Vol. 1, no. 7, décembre 1978, janvier 1979.
- Sales, Arnaud. "Vers une techno-bureaucratie d'Etat", in La chance au coureur, Nouvelle optique, Montréal, 1978.
- Séguin, Maurice. L'idée d'indépendance au Québec, Genèse et historique, le Boréal Express, Trois-Rivières, 1968.
- Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Mémoire à la Commission parlementaire sur la Charte de la langue française au Québec, projet de loi no. 1, juin 1977.
- La Solution, le programme du Parti Québécois, présenté par René Lévesque, les Editions du Jour, Montréal, 1970.
- Tardivel, Jules-Paul. La Vérité, Montréal, 13 juillet 1889, 15 avril 1899 et 12 octobre 1901.
- Trudeau, P.E. Le fédéralisme et la société canadienne française, Editions HMH, Montréal, 1967.
- Vadeboncoeur, Pierre. Un génocide en douce, l'hexagone/Parti pris, Montréal, 1976.
- Vallière, Pierre. Les Scorpions associés, Québec/Amérique, Montréal, 1978.

345

ktêma eis aei